







ŒUVRES COMPLÈTES  
DE  
SAINTE THÉRÈSE  
DE JÉSUS

TRADUITES

PAR

LES CARMÉLITES DU PREMIER MONASTÈRE DE PARIS

AVEC LA COLLABORATION DE

M<sup>gr</sup> MANUEL-MARIE POLIT

ARCHEVÊQUE DE QUITO (ÉQUATEUR)

TOME DEUXIÈME

LES FONDATIONS, SUIVIES DES ACTES ET MÉMOIRES



PARIS

GABRIEL BEAUCHESNE

*rue de Rennes, 117*

—  
MCMXXVI



ŒUVRES COMPLÈTES  
DE  
SAINTE THÉRÈSE  
DE JÉSUS

---

TOME DEUXIÈME

*Tous droits de traduction et d'adaptation réservés  
pour tous pays.*

*Copyright 1926, by Gabriel Beauchesne.*



ŒUVRES COMPLÈTES  
DE  
SAINTE THÉRÈSE  
DE JÉSUS

TRADUITES

PAR

LES CARMÉLITES DU PREMIER MONASTÈRE DE PARIS

AVEC LA COLLABORATION DE

M<sup>gr</sup> MANUEL-MARIE POLIT

ARCHEVÊQUE DE QUITO (ÉQUATEUR)

TOME DEUXIÈME

LES FONDATIONS, SUIVIES DES ACTES ET MÉMOIRES



PARIS

GABRIEL BEAUCHESNE

*rue de Rennes, 117*

—  
MCMXXVI

PERMIS D'IMPRIMER :

*Paris, 16 mars 1926.*

H. ODELIN.

*v. g.*

## AVANT-PROPOS

---

Sainte Thérèse nous a laissé dans le livre de sa Vie le récit de son existence jusqu'à l'âge de 50 ans, et dans les Relations spirituelles le compte-rendu de diverses grâces reçues par elle pendant les dernières années qu'elle passa ici-bas. Nous avons ainsi l'autobiographie de la contemplative et l'histoire des débuts de la Réforme ; dans le livre des Fondations nous avons l'autobiographie de la réformatrice durant les quinze dernières années de sa vie.

Le petit couvent de Saint-Joseph d'Avila était établi depuis peu lorsque la sainte, émue par les discours d'un fervent missionnaire et embrasée du zèle de la gloire de Dieu dont jadis était enflammé son père saint Elie, voulut susciter une légion d'âmes qui, sous sa direction, devaient prier et souffrir pour l'Eglise.

La grande extatique s'arrache alors aux délices de la contemplation pour fonder des monastères. Elle s'élançe avec intrépidité dans la voie nouvelle qui sera désormais la sienne. Elle traverse et retraverse l'Espagne, parfois à dos de mule pour gravir les flancs abrupts des montagnes, le plus souvent dans un char dont la toile grossière ne la met pas à l'abri du vent, de la pluie et de la neige. Elle ne redoute ni les torrents impétueux, ni les brûlantes chaleurs de l'Andalousie en plein été, ni le froid rigoureux de Burgos pendant l'hiver. Avec une invincible confiance en Dieu, elle maintient de mille manières le courage de ses filles dans les circonstances les plus angoissantes. Toutes les difficultés lui

semblent peu de chose quand il s'agit de donner au Seigneur un nouveau sanctuaire.

Son jugement sûr, son aptitude aux affaires, sa patience, son humilité et sa grâce charmante lui assuraient le succès même dans des conjonctures très défavorables. Tous ceux avec qui elle avait à traiter étaient ravis de sa conversation ; ses compagnons de voyage, religieux, prêtres ou laïques, s'exposaient aux plus grands périls pour avoir la joie de lui rendre service.

Dès qu'une fondation était achevée, elle en rendait grâces au divin Maître, attribuant à lui seul tout le succès de l'entreprise et regardant comme inutiles ses propres efforts.

Quand sainte Thérèse entra dans la patrie céleste en octobre 1582, elle laissait seize monastères de religieuses, et les Carmes déchaussés, établis et soutenus par elle, possédaient quatorze couvents.

Ce fut sur l'ordre de ses confesseurs, le Père Ripalda jésuite et le Père Jérôme de la Mère de Dieu Gratien, Carme déchaussé, alors son supérieur, que la sainte traça le récit des Fondations. A part quelques chapitres destinés à l'instruction des Carmélites, spécialement à celle des Prieures, l'ouvrage n'a d'autre but que de procurer la gloire de Dieu en faisant connaître les bénédictions répandues sur les premiers monastères de la Réforme lors de leur établissement.

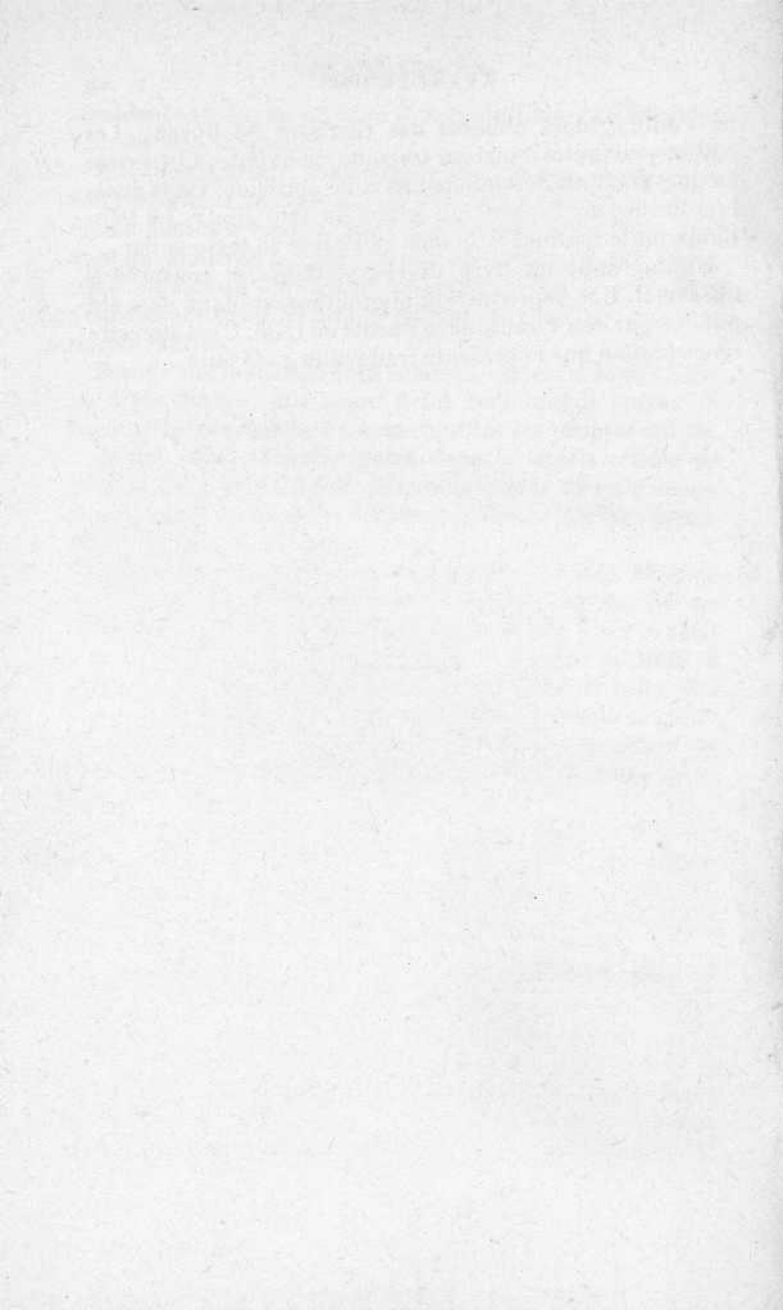
Cet écrit, commencé en 1573 et terminé en 1582, a un charme tout spécial ; les événements y sont rapportés avec une gracieuse simplicité et la sainteté de Thérèse s'y montre tellement attrayante qu'elle inspire le désir d'imiter une vertu si aimable.

Lors de la première édition des autres œuvres de la sainte on n'osa pas publier un ouvrage dans lequel il était fait mention de tant de personnages encore vivants, et ce ne fut qu'en 1610 qu'il parut pour la première fois, à Bruxelles, par les soins de la Vénérable Mère Anne de Jésus et du Père Jérôme Gratien. Ceux-ci, toutefois, crurent nécessaire de retrancher ce qui se rapportait à doña Casilde

de Padilla, alors abbesse des Clarisses de Burgos. Les éditions suivantes, ainsi que les traductions faites en diverses langues, maintinrent longtemps cette omission. On la constate encore en Espagne au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Le Père Bouix fut le premier à donner en France le texte entier.

L'autographe du livre des Fondations est conservé à l'Escurial. Une reproduction photolithographique en a été publiée par don Vicente de la Fuente en 1880. C'est sur cette reproduction que la présente traduction a été faite.

---



# LES FONDATIONS





# LES FONDATIONS

---

## PROLOGUE

---

Mon expérience, sans parler de mes lectures, m'a fait connaître les grands avantages que l'âme retire d'une pratique fidèle de l'obéissance. C'est par elle, je le comprends, qu'on avance dans la vertu et que l'on acquiert l'humilité; par elle, qu'on se rassure contre la crainte de s'égarer dans le chemin du ciel, crainte salutaire d'ailleurs aux mortels tant que dure cette vie; par elle, enfin, qu'on rencontre le repos de l'esprit, si précieux pour les âmes qui aspirent à contenter Dieu. Dès lors, en effet, qu'en toute sincérité et d'un esprit soumis, elles se sont abandonnées à cette sainte obéissance, ne voulant plus avoir d'autre manière de voir que celle de leur confesseur — ou celle de leur supérieur, s'il s'agit de religieux, — le démon cesse de les harceler, parce qu'il s'aperçoit qu'au lieu d'y gagner, il y perd. De cette façon aussi nos mouvements inquiets, qui se portent toujours aux actes de volonté propre et

s'efforcent même d'asservir la raison au profit de la satisfaction personnelle, se trouvent apaisés ; car on se souvient qu'on a résolument soumis sa volonté à celle de Dieu, le jour où l'on s'est assujetti à celui qui nous tient sa place.

Sa Majesté m'ayant découvert, dans sa bonté, le grand trésor que renferme cette précieuse vertu, je me suis efforcée de l'acquérir ; mais j'y ai mis, je l'avoue, bien de la négligence et de l'imperfection. Souvent, il est vrai, c'est la vue de mon peu de vertu qui m'arrête ; je sens que je n'en ai pas suffisamment pour accomplir certains actes qui me sont commandés. Daigne la divine Majesté suppléer à ce qui me manque pour accomplir la tâche qui s'offre maintenant à moi !

Tandis que j'étais à Saint-Joseph d'Avila, l'année 1562, qui est celle de la fondation de ce monastère, je reçus du père Garcia de Toledo, dominicain, alors mon confesseur, l'ordre d'écrire cette fondation, avec bien d'autres choses qu'on trouvera dans ce livre, s'il voit le jour. Actuellement — l'année 1573, c'est-à-dire onze ans plus tard — je me trouve à Salamanque, où j'ai pour confesseur un père de la Compagnie, nommé le maître Ripalda. Il a pris connaissance du livre où se trouve le récit de la première fondation, et il a pensé que si j'écrivais ce qui regarde les sept monastères qui, par la bonté de Dieu, se sont fondés depuis, en y joignant les origines des couvents des Carmes déchaussés de la première règle, Notre-Seigneur en serait glorifié. En conséquence, il m'a commandé de le faire.

La chose me parut d'abord impossible, surchargée comme je le suis de tant d'affaires, de correspondance et d'autres occupations, auxquelles je

ne puis me soustraire, parce qu'elles me sont imposées par mes supérieurs. Tandis que je me recommandais à Dieu avec une certaine angoisse, voyant ma grande incapacité et ma santé si mauvaise, qui déjà, sans ce surcroît, rendent souvent intolérable à ma pauvre nature le travail qui m'incombe, Notre-Seigneur me dit : *Ma fille, l'obéissance donne des forces*. Plaise à Sa Majesté que cette parole se réalise et que j'aie grâce pour raconter, à sa gloire, les faveurs répandues sur notre Ordre dans le cours de ces fondations ! Je le ferai, on peut en être sûr, avec une sincérité entière et, à ma connaissance du moins, sans la moindre exagération. Je raconterai simplement ce qui s'est passé. Pour rien au monde je ne voudrais dire un mensonge, même en chose légère : combien plus m'en ferais-je conscience, lorsqu'il s'agit d'un écrit destiné à glorifier Notre-Seigneur ! A mon avis, ce serait non seulement perdre le temps, mais faire servir les choses divines à la tromperie, et en tirer non la louange, mais l'offense de Dieu. Quelle affreuse trahison ! Que Sa Majesté ne m'abandonne jamais au point que j'en devienne coupable !

Chaque fondation sera traitée à part, et brièvement, si toutefois je le puis, car avec un style aussi lourd que le mien, je crains bien, en dépit de tous mes efforts, de fatiguer les autres en me fatiguant moi-même. Mais la grande affection que mes filles ont pour moi leur fera tout accepter, car c'est à elles que cet écrit reviendra quand je ne serai plus. En l'entreprenant, je ne suis guidée par aucune vue d'intérêt personnel : et comment pourrais-je en avoir ? Je ne me propose que la louange et la gloire de Notre-Seigneur. De fait, on y trouvera bien des

choses qui donneront lieu de le bénir. Je lui demande donc qu'aucun de ceux qui en feront lecture n'ait un seul instant la pensée de m'en rien attribuer : ce serait aller contre la vérité. Que plutôt l'on prie Sa Majesté de me pardonner le mauvais usage que j'ai fait de tant de grâces. Quant à mes filles, elles ont, pour ce même motif, bien plus à se plaindre de moi qu'à me savoir gré de l'œuvre accomplie. Toutes ensemble, mes chères filles, adressons des actions de grâces à la divine Bonté pour les faveurs qu'elle nous a faites. A ceux qui liront ces pages je demande, pour l'amour de Dieu, un *Ave Maria*, afin de m'aider à sortir du purgatoire et m'obtenir de voir un jour Jésus-Christ Notre-Seigneur qui vit et règne à jamais avec le Père et l'Esprit-Saint. Amen.

A cause de mon peu de mémoire, j'omettrai probablement bien des choses de grande importance, et j'en mentionnerai d'autres que j'aurais pu laisser de côté. Enfin, mon travail se ressentira de mon manque de talent et de culture d'esprit, aussi bien que du peu de loisirs dont je dispose. On me dit de traiter en même temps, si l'occasion s'en présente, quelques points concernant l'oraison, et de signaler les illusions qui peuvent arrêter les âmes dans ce chemin. Je me sou mets, sur tous les points, à ce qu'enseigne notre Mère la sainte Eglise romaine. De plus, je veux, mes sœurs et mes filles, que cet écrit ne soit remis entre vos mains qu'après avoir été examiné par des théologiens et des hommes spirituels.

Je commence au nom du Seigneur, avec l'assistance de sa glorieuse Mère dont, quoique indigne, je porte l'habit, celle aussi de mon glorieux père et protecteur saint Joseph, qui m'a constamment soutenue de son intercession et dont j'habite la

maison, ce monastère de Carmélites déchaussées portant son nom.

Le 24 août 1573, fête de saint Louis, roi de France (1).

Dieu soit loué.

1. Aux premières vêpres de la fête.

## CHAPITRE PREMIER

ORIGINES DE LA FONDATION DE MEDINA DEL CAMPO  
ET DE PLUSIEURS AUTRES.

SOMMAIRE. — *Premières années du monastère de Saint-Joseph d'Avila. — Vertus des religieuses. — La sainte sent croître ses désirs de contribuer au bien spirituel du prochain. — Sa douleur à la pensée du grand nombre d'âmes qui se perdent dans les pays infidèles. — Parole mystérieuse que le Seigneur lui adresse.*

Après la fondation de Saint-Joseph d'Avila, je passai cinq années dans ce couvent. Ce seront, à en juger maintenant, les plus douces de ma vie, et bien souvent, depuis, mon âme a regretté la paix et le repos qu'elle y goûtait.

Pendant cet intervalle, de toutes jeunes filles entrèrent dans le monastère. Au luxe et à la richesse de leurs parures, le monde pouvait déjà, semblait-il, les regarder comme siennes. Mais le Seigneur, se hâtant de les arracher à ces vanités, les introduisit dans sa maison et les dota d'une perfection si haute, qu'elles me jetaient dans la confusion. Elles portèrent notre nombre à treize : c'était celui que nous avions résolu de ne point dépasser (1).

Je trouvais des délices à vivre parmi des âmes si saintes et si pures, en un lieu où l'unique préoccu-

1. Dans la suite, le nombre des religieuses fut porté à vingt.

pation était de servir et de louer Notre-Seigneur. Sa Majesté nous envoyait le nécessaire, sans que nous eussions à demander l'aumône. Ce nécessaire venait-il à manquer — et c'était bien rare, — alors la joie redoublait. Je bénissais Dieu à la vue de vertus si sublimes, et en particulier de cet oubli de toutes choses pour ne songer qu'à le servir. Quant à moi, bien qu'à la tête de la maison, je ne me souviens pas de m'être jamais préoccupée des intérêts matériels, tant j'étais persuadée que le Seigneur ne manquerait pas à celles qui n'avaient d'autre souci que de lui plaire. La nourriture se trouvait-elle insuffisante pour toutes, je la faisais donner à celles qui en avaient un plus grand besoin ; mais aucune ne se croyant de ce nombre, personne n'y touchait jusqu'à ce que Dieu en eût envoyé pour tout le monde.

De la vertu d'obéissance je pourrais rapporter bien des traits, dont j'ai été témoin. Cette vertu m'est extrêmement chère ; mais, je dois l'avouer, je n'en connaissais pas la pratique avant que ces servantes de Dieu me l'eussent enseignée. Et elles l'ont fait de manière à m'en laisser bien instruite, n'eût été mon imperfection.

Voici un fait qui se présente en ce moment à mon souvenir. Un jour que nous étions au réfectoire, on nous servit des portions de concombres. Il m'en échut un fort petit et pourri en dedans. J'appelai, sans faire semblant de rien, une des religieuses qui avaient le plus de jugement et de capacité (1), afin d'éprouver son obéissance. Je lui dis d'aller planter ce concombre dans un petit jardin que nous avions.

1. La sœur Marie-Baptiste (de Ocampo), parente de sainte Thérèse.

Elle me demanda si elle devait le placer droit ou couché. Je lui répondis de le mettre couché. Elle partit, et fit ce que j'avais dit, sans qu'il lui vînt à l'esprit que ce concombre sécherait nécessairement. Le respect de l'obéissance aveugla en elle la raison naturelle, et lui fit croire que l'ordre donné était très raisonnable. Il m'arrivait quelquefois de confier à une sœur six ou sept offices incompatibles. Et elle, de les accepter sans mot dire, convaincue qu'elle pourrait s'en acquitter.

Nous avons un puits dont l'eau, au rapport de ceux qui la goûtèrent, était fort mauvaise; de plus, il paraissait impossible de la faire couler par des conduits, à cause de la profondeur du puits. Les ouvriers que j'avais fait venir dans ce dessein se moquaient de moi, disant que c'était dépenser de l'argent en pure perte. Je pris l'avis des sœurs. L'une d'elles me dit : « Il faut entreprendre la chose. Notre-Seigneur doit nous donner des personnes qui nous apportent de l'eau, et nous fournir en même temps de quoi les entretenir. Sa Majesté s'en tirera à meilleur compte en nous la procurant dans la maison. Donc, Elle le fera. » Voyant avec quelle foi et quelle résolution cette sœur avait parlé, je me tins assurée du succès, et, contre l'avis du fontainier, très expert en fait d'eau, je fis exécuter le travail. Par la bonté de Dieu, nous tirâmes de ce puits un filet d'eau bonne à boire, d'un volume très suffisant pour nous. Les religieuses de ce couvent s'en servent encore aujourd'hui.

Je ne donne pas ceci pour un miracle, car, sur cet article, j'aurais d'autres faits à rapporter. Je cite celui-ci comme un exemple de la foi de ces sœurs, et ce que j'en ai dit n'est que l'exacte vérité. Aussi



bien, mon but principal n'est pas de faire l'éloge des religieuses de nos monastères, qui toutes, grâce à Dieu, marchent par la même voie. Rappporter tous les traits de ce genre, et d'autres encore, serait trop long, mais non pourtant sans utilité, car celles qui entrent se sentent parfois animées, par de tels exemples, à imiter leurs sœurs. Si le Seigneur veut que ces faits soient connus, les supérieures pourront ordonner aux prieures de les mettre par écrit.

Une misérable comme moi vivait donc au milieu de ces âmes angéliques, car c'est bien ainsi qu'elles m'apparaissaient. Elles me dévoilaient leurs moindres fautes, même intérieures, comme aussi les grâces, les grands désirs, le parfait détachement que Dieu leur accordait. Ces grâces étaient admirables. Leur solitude faisait leur bonheur. Elles m'assuraient que jamais elles ne se lassaient d'être seules. Une visite, fût-ce même de leurs frères et sœurs, était pour elles un tourment. Celle-là s'estimait la plus heureuse qui avait plus de loisirs pour demeurer longtemps dans un ermitage.

En considérant la grande générosité de ces âmes, le courage que Dieu leur donnait pour souffrir et s'employer à son service, courage qui ne tenait rien de la femme, il me venait à l'esprit qu'en plaçant en elles tant de richesses, le Seigneur devait avoir quelque grand dessein. Ce n'est pas que j'eusse la moindre pensée de ce qui arriva dans la suite. A mes yeux, pareille chose était impossible, et rien ne pouvait en faire naître en mon esprit la première idée. Cependant, plus le temps s'écoulait, plus grandissait en moi le désir de contribuer au bien de quelques âmes. Souvent j'étais comme une personne qui tient en réserve un grand trésor et voudrait en

faire part à tout le monde, mais qui se voit les mains liées et incapables de le distribuer. Oui, c'est bien à cette captivité que mon âme me semblait réduite. Les grâces que Dieu m'accordait à cette époque étaient très grandes, mais, circonscrites en moi-même, elles me paraissaient stériles. J'offrais continuellement au Seigneur mes pauvres prières, et j'encourageais mes sœurs à faire de même. Je cherchais à leur inspirer le zèle de l'avancement des âmes et de l'exaltation de l'Eglise. Tous ceux qui traitaient avec elles en étaient édifiés. C'est ainsi que j'apaisais un peu l'ardeur de mes désirs.

Quatre ans, et même un peu plus, ce me semble, s'étaient écoulés, quand je reçus la visite d'un religieux franciscain, nommé le père Alphonse Maldonado. C'était un grand serviteur de Dieu, animé des mêmes désirs que moi pour le bien des âmes ; mais lui, pouvait les mettre à exécution, ce qui excitait puissamment mon envie. Ce père arrivait des Indes. Il se mit à me parler des millions d'âmes qui se perdaient dans ces contrées, faute d'instruction religieuse. Il nous fit ensuite un sermon et une exhortation pour nous animer à la pénitence, puis il se retira.

Je demeurai tellement navrée de douleur à la pensée de la perte de tant d'âmes, que je ne pouvais me contenir. Tout en larmes, je me retirai dans un ermitage, et là, j'élevai des cris vers Notre-Seigneur, le suppliant de me fournir les moyens d'attirer quelques âmes à son service, puisque le démon entraînait un si grand nombre ; enfin, de donner quelque pouvoir à mes prières, puisque j'étais incapable de rien de plus.

J'avais toujours porté grande envie à ceux qui pou-

vaient se dévouer aux âmes, fût-ce au prix de mille morts. Quand nous lisons l'histoire des saints, le récit des conversions qu'ils ont opérées me touche, m'attendrit et excite mes désirs bien plus encore que les tourments qu'ils ont soufferts : tel est l'attrait que Notre-Seigneur m'a donné. Il me semble que ce divin Maître met à plus haut prix une âme que nous lui gagnons par nos industries et notre oraison, soutenues de sa miséricorde, que tous les services que nous pouvons lui rendre.

Tandis que je me trouvais sous l'empire de cette douleur profonde, un soir que j'étais en oraison, Notre-Seigneur m'apparut de la manière accoutumée, et me témoignant beaucoup d'amour, il me dit, comme pour me consoler : *Attends un peu, ma fille, et tu verras de grandes choses*. Ces paroles demeurèrent tellement gravées dans mon cœur, que je ne pouvais en éloigner le souvenir. Mais j'avais beau les repasser en moi-même, je ne parvenais pas à en pénétrer le sens, et je ne voyais aucun moyen de le découvrir. Néanmoins, je restai très consolée et dans une grande certitude qu'elles se réaliseraient. Quant à la manière dont cela se ferait, jamais elle ne s'offrit à mon esprit. Autant que j'en puis juger, six mois encore se passèrent de la sorte, et au bout de ce temps arriva ce que je vais dire.

## CHAPITRE II

### COMMENT NOTRE PÈRE GÉNÉRAL VINT A AVILA, ET DES CONSÉQUENCES DE SON VOYAGE.

*SOMMAIRE. — Arrivée du père Jean-Baptiste Rossi. — Relations qui s'établissent entre lui et la sainte. — Il l'autorise à fonder des monastères de religieuses et de religieux selon la règle primitive.*

Les généraux de notre Ordre font toujours leur résidence à Rome, et jamais aucun d'eux n'était venu en Espagne. Ainsi, l'arrivée d'un général en ce pays paraissait impossible. Mais quand Notre-Seigneur veut quelque chose, il n'y a plus rien d'impossible. Il réalisa donc ce qui ne s'était jamais vu. Quand la nouvelle m'en fut donnée, j'éprouvai, me semble-t-il, quelque chagrin. Le monastère de Saint-Joseph, comme je l'ai rapporté dans le récit de sa fondation, n'était pas soumis aux religieux, et cela, pour la raison que j'ai exposée. Je craignais deux choses. La première, que le père général ne se fâchât contre moi, et comme il ignorait la manière dont les choses s'étaient passées, c'eût été à bon droit. La seconde, qu'il ne m'ordonnât de retourner au monastère de l'Incarnation, où s'observe la règle mitigée. J'en aurais été désolée, pour bien des motifs qu'il n'est pas besoin de signaler. Celui-ci suffisait : je n'aurais pu y garder la rigueur de la première règle. J'ajoute qu'il comptait cent cinquante religieuses, et, là où l'on

est en petit nombre, il y a toujours plus de concorde et de tranquillité.

Notre-Seigneur arrangea les choses beaucoup mieux que je ne pensais. Le général, serviteur de Dieu, prudent et instruit comme il l'est, reconnut que l'œuvre était bonne, et, pour le reste, ne me témoigna nul mécontentement. Il se nomme frère Jean-Baptiste Rubeo de Ravenne (1) et jouit, avec beaucoup de raison, d'une grande considération dans l'Ordre.

A son arrivée à Avila, je fis en sorte qu'il vint à Saint-Joseph, et l'évêque trouva bon qu'on lui fit le même accueil qu'à lui-même. Je m'expliquai avec ce père en toute franchise et sincérité. J'aime à en agir ainsi avec mes supérieurs, qui sont les représentants de Dieu — quoi qu'il en puisse résulter, — et je fais de même à l'égard de mes confesseurs. Si je me conduisais autrement, il me semble que mon âme ne serait pas en sûreté. Je lui rendis compte également de mes dispositions et de presque toute ma vie, hélas! si remplie de misères. Il me consola beaucoup et m'assura qu'il ne m'obligerait pas à quitter le couvent que j'habitais. Il était charmé de notre manière de vivre, qui lui semblait une image — imparfaite sans doute — des commencements de notre Ordre, et aussi d'y trouver l'observance de la première règle dans toute sa rigueur, alors que dans le reste de l'Ordre tous les monastères observaient la règle mitigée.

Désireux de voir ces débuts prendre un large développement, il me donna de très amples patentes,

1. Le véritable nom du général était Rossi. Lorsqu'il signait des pièces latines, il le transformait en celui de *Rubeus*; les Espagnols, à leur tour, le nommaient *Rubeo*.

autorisant la fondation de nouveaux monastères et portant censures contre tout provincial qui s'y opposerait. Je ne lui avais pas demandé ces patentes, mais il avait compris, par mon genre d'oraison, avec quelle ardeur je souhaitais m'employer à rapprocher les âmes de Dieu. Je n'ouvrais pas les voies de moi-même : pareille chose me semblait même une folie. Je le comprenais parfaitement, une pauvre femme, aussi dépourvue d'autorité que je l'étais, ne pouvait rien faire. Mais une fois que ces désirs s'emparent d'une âme, il n'est pas en son pouvoir d'y résister. La soif de contenter Dieu, la foi, rendent alors possible ce qui ne l'est pas aux yeux de la raison.

Aussitôt que j'eus constaté le désir qu'avait le très révérend père général de voir établir de nouveaux monastères, je les considérai comme fondés. Me souvenant des paroles que Notre-Seigneur m'avait dites, je commençai dès lors à entrevoir ce qui jusque-là m'était demeuré caché.

Ma peine fut profonde quand je vis notre père général reprendre le chemin de Rome. Je lui avais voué beaucoup d'affection, et il me semblait que j'allais me trouver bien abandonnée. De son côté, il se montrait à mon égard très affectueux et plein de bienveillance. Parvenait-il à se soustraire à ses occupations, il venait s'entretenir avec nous des choses spirituelles, et il le faisait en homme très favorisé de Dieu. C'était pour nous une vraie joie de l'entendre.

Avant qu'il partit, notre évêque, don Alvaro de Mendoza, toujours disposé à favoriser ceux qui s'efforcent de servir Dieu avec plus de perfection, lui demanda l'autorisation d'établir dans son diocèse

quelques monastères de Carmes déchaussés de la première règle, et d'autres personnes joignirent leurs prières aux siennes. Le père général y était disposé, mais il rencontra de l'opposition dans l'Ordre, et pour ne pas mettre le trouble dans la province, il ajourna ce projet.

Quelque temps s'écoula ainsi. Je songeais combien il serait nécessaire, si l'on fondait des monastères de religieuses, qu'il y eût des religieux observant la même règle, d'autant plus que ceux de cette province étaient réduits à un très petit nombre : ils me paraissaient même sur le point de s'éteindre. Après avoir bien recommandé la chose à Notre-Seigneur, j'écrivis le mieux qu'il me fut possible à notre père général, pour solliciter de lui cette faveur. Je lui représentai que Dieu en serait glorifié, que les obstacles qui pouvaient se rencontrer n'étaient pas suffisants pour faire renoncer à une œuvre si excellente ; enfin, j'insistai sur le service qu'il rendrait à Notre-Dame, pour laquelle il avait une grande dévotion. Ce fut elle, sans aucun doute, qui arrangea tout, car ma lettre ayant été remise à notre père général à Valence, il m'envoya de cette ville l'autorisation de fonder deux monastères d'hommes, montrant par là combien il avait à cœur la perfection de l'Ordre. Pour éviter les difficultés, il remit l'affaire au provincial alors en charge et à celui qui venait d'en sortir. Le consentement de ces deux religieux était fort difficile à obtenir ; mais comme je tenais le principal, j'espérai que le Seigneur ferait le reste. C'est ce qui arriva. Grâce à l'intervention du seigneur évêque, qui en avait fait son affaire, les deux provinciaux donnèrent leur consentement.

Heureuse de l'autorisation accordée, je voyais en

même temps croître mes sollicitudes, car, à ma connaissance, il n'y avait dans la province aucun religieux capable d'une telle entreprise, et je ne voyais pas de séculier disposé à inaugurer ce genre de vie. Je ne cessais de supplier Notre-Seigneur de susciter au moins quelqu'un; du reste, je n'avais ni maison, ni moyen de m'en procurer une. Voilà donc une pauvre religieuse déchaussée, sans aucun appui, si ce n'est du côté de Dieu, chargée de patentes et de bons désirs, et dans l'impossibilité de réaliser ses desseins! Mon courage cependant ne faiblissait pas : j'étais toujours pleine d'espoir que le Seigneur achèverait ce qu'il avait commencé. Déjà tout me paraissait très possible, et je me mis à l'œuvre.

O grand Dieu! que vous montrez bien votre pouvoir, quand vous donnez ainsi de la hardiesse à une fourmi! Ah! mon tendre Maître, si ceux qui vous aiment n'accomplissent point de grandes choses, la faute n'en est pas à vous, elle est à leur lâcheté, à leur pusillanimité! Nos déterminations sont toujours accompagnées de mille craintes, de mille prudences humaines. Voilà, mon Dieu, pourquoi vous n'opérez point vos merveilles, vos prodiges. Qui, plus que vous, aime à donner, dès qu'il trouve sur qui répandre ses dons? Qui se plaît davantage à recevoir des services à ses propres dépens? Ah! puissé-je vous en avoir rendu, ne fût-ce qu'un seul, et n'avoir plus à entrer en compte avec vous pour tant de bienfaits reçus! Amen.



### CHAPITRE III

#### COMMENT SE PRÉPARA LA FONDATION DU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH DE MEDINA DEL CAMPO

SOMMAIRE. — *La sainte traite de la fondation de Medina avec les pères de la Compagnie de Jésus. — Elle quitte Avila accompagnée de six religieuses. — La fondation s'effectue le jour de l'Assomption. — Angoisses intimes. — Établissement provisoire dans une autre maison. — Retour à la première demeure. — Projet d'une fondation de Carmes déchaussés.*

Au milieu de toutes ces préoccupations, il me vint en pensée de réclamer le concours des pères de la Compagnie, qui étaient très bien vus à Medina. Comme je l'ai écrit dans le récit de la première fondation, j'ai eu ces pères pour directeurs pendant bien des années, et depuis, à cause du grand bien qu'ils firent à mon âme, je leur garde une particulière affection. J'écrivis au recteur du collège de cette ville le commandement que j'avais reçu de notre père général. Ce recteur était précisément le père qui m'avait confessée bien des années, ainsi que je l'ai rapporté, sans toutefois le nommer. Il s'appelle Balthazar Alvarez, et il est actuellement provincial. Ses religieux et lui répondirent qu'ils feraient ce qu'ils pourraient pour me seconder; et, par le fait, ils contribuèrent beaucoup à obtenir le consentement de la ville et celui du supérieur ecclésiastique. La chose souffre partout difficulté lorsqu'il

s'agit d'un monastère sans revenus; la négociation se prolongea donc quelque temps. J'avais envoyé, pour la poursuivre, un prêtre grand serviteur de Dieu, très détaché des choses du monde et fort adonné à l'oraison : c'était le chapelain du monastère où je me trouvais. Le Seigneur lui donnait les mêmes désirs qu'à moi; aussi m'a-t-il été d'un grand secours, comme on le verra plus loin. Son nom est Julien d'Avila.

La permission était obtenue, mais je n'avais pas de maison, et pas une *blanca* (1) pour en acheter. Du crédit pour trouver à emprunter, comment, sans une faveur spéciale de Dieu, une pauvre pèlerine comme moi aurait-elle pu en obtenir?

Par une disposition de la Providence, une jeune fille très vertueuse, qui n'avait pu trouver place à Saint-Joseph, apprit qu'on s'occupait de fonder un autre couvent et vint me prier de l'y recevoir. Elle avait quelques piécettes, bien peu de chose. Ce n'était pas assez pour acheter une maison, mais suffisant toutefois pour en louer une — ce que nous fîmes aussitôt — et pour subvenir aux frais de voyage.

C'est avec ces seules ressources que nous sortîmes d'Avila, deux sœurs de Saint-Joseph et moi, accompagnées de quatre religieuses de l'Incarnation, ce monastère de la règle mitigée où je demeurais avant la fondation de Saint-Joseph. Nous avions avec nous notre père chapelain, Julien d'Avila.

Lorsque notre départ fut connu dans la ville, ce fut à qui nous blâmerait. Les uns disaient que j'étais folle, les autres attendaient la fin de cette entreprise

1. Monnaie d'une valeur infime.

insensée. L'évêque, il me l'a dit depuis, la jugeait telle; néanmoins, il ne m'en fit rien paraître alors et ne voulut pas me retenir, car il me portait beaucoup d'affection et craignait de m'affliger. Mes amis m'avaient fait bien des objections, mais je m'en souciais peu : ce qu'ils regardaient comme aventureux me semblait si facile, que je ne pouvais me mettre dans l'esprit que l'issue en pût être malheureuse.

Lorsque nous quittâmes Avila, j'avais écrit à un père de notre Ordre, nommé le père Antoine de Heredia, le priant de m'acheter une maison. Ce père était alors prieur du monastère que nos religieux ont en cette ville, et qu'on appelle Sainte-Anne. Il en parla à une dame qui lui était dévouée. Cette dame possédait une maison, toute ruinée, à l'exception d'un appartement, mais parfaitement située. Elle fut assez bonne pour promettre de la lui vendre sans cautions et sans autre garant que sa parole. Le marché fut conclu. Si les cautions eussent été exigées, nous étions hors d'état de les fournir. Ainsi, le Seigneur arrangeait tout. Les murs de cette maison étaient tellement écroulés, que nous en louâmes une autre, en attendant qu'on réparât celle-là, et certes, il y avait fort à faire.

Comme nous entrions dans Arevalo, le soir de la première journée de voyage, bien fatiguées, parce que nous n'avions qu'un fort mauvais équipage, nous vîmes venir à nous un ecclésiastique de nos amis, qui nous avait préparé un logement chez des femmes de piété. Il me dit en secret que nous étions sans maison : celle que nous avions louée étant proche d'un monastère d'Augustins, ces religieux s'opposaient à notre entrée, et nécessairement il allait y avoir procès. Mais, ô mon Dieu! que les

contradictions sont peu de chose, lorsqu'il vous plaît de donner du courage! Cette nouvelle ne fit, ce semble, que m'animer : si le démon, pensai-je, commence à s'agiter, c'est que le Seigneur a des desseins sur ce monastère. Pourtant, je demandai à l'ecclésiastique de ne rien dire de ceci, afin de ne pas troubler mes compagnes, spécialement les deux qui venaient de l'Incarnation : quant aux autres, elles auraient supporté pour l'amour de moi n'importe quelle tribulation. L'une de ces deux religieuses de l'Incarnation était alors sous-prieure de son couvent, et sa sortie avait rencontré de grandes oppositions ; l'une et l'autre étaient bien apparentées et venaient contre la volonté de leurs proches. Tout le monde, en effet, taxait notre entreprise de folie, et la suite me montra qu'on n'avait pas tort. Mais quand il plaît à Dieu que je fonde un de ces monastères, aucune raison ne fait assez d'impression sur mon esprit pour me faire renoncer à l'entreprise. Il en va du moins de la sorte jusqu'à ce que la fondation soit accomplie : alors, toutes les difficultés se présentent à moi, comme mon récit va le montrer.

En arrivant à notre logement, j'appris la présence dans Arevalo d'un religieux dominicain, très grand serviteur de Dieu, que j'avais eu pour confesseur pendant le temps que je séjournai à Saint-Joseph. Comme j'ai longuement parlé de sa vertu à l'occasion de la première fondation, je me contenterai de dire ici son nom : c'est le père maître Dominique Bañez. Il a beaucoup de savoir et de prudence ; aussi je me conduisais d'après ses avis. À ses yeux, la chose n'était pas aussi difficile qu'elle le semblait à tous : c'est que plus on connaît Dieu, plus on

trouve aisées les œuvres qui regardent son service. N'ignorant pas certaines grâces dont Sa Majesté me favorisait et se souvenant de ce dont il avait été témoin lors de la fondation de Saint-Joseph, il ne trouvait dans notre dessein rien que de très possible. J'eus grande consolation à le voir, convaincue que, grâce à ses avis, tout se ferait bien. Sans tarder, je lui dis très confidentiellement ce qui se passait. Il trouva que nous pourrions terminer promptement l'affaire des Augustins. Mais pour moi, le moindre délai était terrible, parce que je ne savais que faire de tant de religieuses. Toutes nous passâmes la nuit dans une grande anxiété, car la demeure entière n'avait pas tardé à être mise au courant de la situation.

Le prieur de notre Ordre, le père Antoine, arriva le lendemain, de bonne heure. Il nous dit que la maison dont la vente était arrêtée suffisait pour nous loger, qu'elle avait même un *portal* (1), dont on pouvait faire une chapelle, en l'arrangeant avec quelques draperies. Nous nous arrêtâmes à ce parti. Quant à moi, du moins, il me souriait beaucoup : évidemment, ce qui nous convenait, c'était le plus de célérité possible, d'abord, parce que nous étions hors de nos monastères, ensuite, parce que la première fondation m'avait donné de l'expérience, et que je craignais quelque opposition. J'aurais voulu qu'avant la divulgation de l'affaire, il y eût prise de possession. Nous résolûmes donc d'agir promptement. Le père maître Dominique se rangea de cet avis.

Nous atteignîmes Medina del Campo la veille de l'Assomption de Notre-Dame, à minuit. Pour ne point

1. Entrée couverte, qui donne accès dans la cour intérieure.

faire de bruit, nous mêmes pied à terre au couvent de Sainte-Anne, et fîmes à pied le trajet qui nous séparait de la maison. Ce fut une grande miséricorde de Dieu, qu'à cette heure où l'on enfermait les taureaux destinés à courir le lendemain, nous n'en rencontrâmes pas un seul. Absorbés par notre dessein, nous oublions tout le reste; mais le Seigneur nous délivra de ce danger, lui qui se souvient toujours de ceux qui désirent le servir. En ceci, à coup sûr, nous n'avions pas d'autre intention.

Arrivés à la maison, nous entrâmes dans un *patio* (1). Les murs me semblèrent en fort mauvais état, moins délabrés cependant qu'ils ne m'apparurent au grand jour. Pour que ce bon père n'eût pas vu qu'il n'y avait pas là de place convenable pour le très saint Sacrement, il fallait vraiment que le Seigneur l'eût aveuglé.

Nous trouvâmes le *portal* tout encombré de terre, n'ayant qu'un simple toit sans plafond et des murs non crépis. La nuit était avancée. Nous n'avions que quelques couvertures de mules : trois, je crois. Pour toute la longueur du *portal*, ce n'était rien. Je ne savais que faire, voyant bien qu'on ne pouvait décemment placer là un autel. Le Seigneur, qui voulait que la chose se fit sans retard, permit que le majordome de la dame propriétaire de la maison eût là un grand nombre de tapisseries appartenant à sa maîtresse, avec un lit de damas bleu. Cette dame qui était très bonne, lui avait recommandé de nous donner tout ce que nous voudrions. A la vue d'une telle fortune, je bénis Dieu, et sans doute mes compagnes firent de même. Mais nous ne savions où

1. Cour intérieure, le plus souvent environnée de galeries, qui se rencontre dans presque toutes les maisons espagnoles.

prendre des clous, et ce n'était pas l'heure d'en acheter. On se mit à en chercher aux murailles; enfin, en se donnant de la peine, on trouva ce qu'il fallait. Il y eut tant d'ardeur de la part des hommes à tendre les tapisseries, de la nôtre, à déblayer le sol, qu'au point du jour l'autel était dressé et la petite cloche suspendue dans un corridor. Aussitôt la messe fut dite. Cela suffisait pour prendre possession; mais nous n'y fîmes pas réflexion, et l'on plaça de plus le très saint Sacrement. Il y avait une porte vis-à-vis de l'autel. Nous pûmes, à travers les fentes, voir célébrer la messe. C'était le seul endroit dont nous disposions.

Jusque-là j'étais enchantée, car j'éprouve toujours une extrême consolation à voir une église de plus où réside le très saint Sacrement. Mais ma joie fut de courte durée; car, la messe finie, m'étant approchée d'une fenêtre entr'ouverte, pour regarder dans le *patio*, je m'aperçus qu'à certains endroits les murs étaient par terre, et qu'il faudrait bien du temps pour les relever.

O Dieu! quand je vis Sa Majesté dans la rue, en temps devenu aussi périlleux que le nôtre par le fait de ces malheureux luthériens, de quelle angoisse ne fut pas saisi mon cœur! Pour surcroît, toutes les objections élevées par ceux qui m'avaient le plus critiquée, se présentèrent à mon esprit, et je reconnais avec évidence qu'elles étaient fondées. Poursuivre l'entreprise me semblait impossible; et tandis qu'auparavant la pensée de travailler pour Dieu me rendait tout facile, la tentation resserrait tellement à mes yeux les bornes de son pouvoir, qu'oubliant les grâces dont il m'avait comblée, je ne voyais plus que ma bassesse et mon impuissance.

Quel succès pouvait avoir une affaire reposant sur une aussi misérable créature ? Encore, si j'avais été seule, la chose eût été plus supportable ; mais songer que mes compagnes allaient se voir obligées de retourner à leur monastère, d'où elles n'étaient sorties qu'au prix de tant de luttés, que cela m'était pénible ! Il me semblait, en outre, qu'après cette première déconvenue, tout ce qui m'avait été annoncé relativement à l'assistance future du Seigneur n'aurait plus d'effet. A cela vint soudain se joindre la crainte que les paroles entendues dans l'oraison ne fussent une illusion, et cette crainte n'était pas la moindre de mes peines. C'était au contraire la plus sensible, car je tremblais d'être trompée par le démon.

O mon Dieu ! En quel état se trouve une âme que vous voulez laisser dans la peine ! Vraiment, quand je songe à cette désolation et à quelques autres où je me suis vue dans le cours de ces fondations, je ne compte plus pour rien les souffrances corporelles ; et certes, elles ont été grandes !

Malgré l'angoisse qui m'étreignait le cœur, je ne laissai rien voir à mes compagnes, afin de ne pas ajouter encore à leur chagrin. Je demeurai jusqu'au soir en proie à ce tourment. Le recteur du collège de la Compagnie m'ayant alors envoyé un de ses pères, j'en reçus beaucoup d'encouragement et de consolation. Je ne lui découvris pas néanmoins toutes mes peines, mais seulement celle que j'éprouvais de nous voir en quelque sorte dans la rue.

Je m'occupai de faire chercher, à quelque prix que ce fût, une maison à louer, afin de nous y transporter pendant qu'on ferait les réparations nécessaires. Ce fut pour moi une première consolation de voir venir



beaucoup de monde à notre chapelle. Personne ne prenait garde à l'extravagance de notre installation : il y avait là une grâce de Dieu, car c'eût été agir avec beaucoup de sagesse que de nous enlever le très saint Sacrement. Je me demande maintenant comment on n'eut pas la pensée de consommer les saintes espèces, et j'admire en même temps ma naïveté. Il me semblait que, le cas échéant, c'en était fait de notre fondation.

En dépit de toutes les recherches, on ne put trouver dans toute la ville de maison à louer. Mes jours et mes nuits se passaient dans l'angoisse. J'avais bien placé des hommes pour veiller constamment sur le très saint Sacrement, mais je craignais toujours qu'ils ne s'endormissent. Aussi, je me levais la nuit, afin de les observer par une fenêtre, et le beau clair de lune qu'il faisait alors me permettait de m'en rendre compte. On continuait à venir en foule à notre chapelle. Au lieu d'y trouver à redire, on se sentait touché de dévotion en voyant Notre-Seigneur une seconde fois dans l'étable de Bethléem. Et Sa Majesté, qui jamais ne se lasse de s'humilier pour nous, semblait ne pas vouloir en sortir.

Huit jours s'étaient écoulés lorsque, voyant notre embarras, un marchand, qui habitait une fort bonne maison, nous offrit tout l'étage supérieur, avec pleine liberté d'en disposer à notre convenance. Il y avait là une grande salle ornée de dorures : il nous la donna pour en faire la chapelle. En même temps une dame, grande servante de Dieu, appelée doña Hélène de Quiroga, qui demeurait près de la maison que nous avions achetée, nous promit son concours pour la construction immédiate d'une chapelle où l'on pût placer le très saint Sacrement, aussi bien

que pour l'organisation de la clôture. D'autres personnes nous fournissaient abondamment de quoi vivre, mais nul ne m'assista autant que cette dame.

Grâce à la parfaite clôture dont nous jouissions dans notre logis d'emprunt, je commençai à goûter quelque repos, et nous nous mîmes à réciter l'office. Le bon prieur déployait beaucoup d'activité pour faire réparer notre maison ; il prit pour cela bien de la peine. Malgré tout, il fallut attendre environ deux mois ; mais tout fut mis en si bon état, que nous pûmes habiter là convenablement pendant quelques années. Depuis, Notre-Seigneur permit que notre installation s'améliorât encore.

Durant mon séjour en cette ville, je ne laissais pas que de me préoccuper des monastères de religieux ; mais, encore une fois, n'ayant aucun sujet en vue, je ne savais que faire. Je me décidai à m'en ouvrir très confidentiellement au prieur de Medina, afin de voir quel conseil il me donnerait. Je lui en parlai donc. Il fut ravi de m'entendre et me promit d'être le premier religieux de la Réforme. Je crus qu'il plaisantait et le lui dis franchement. Sans doute, il avait toujours été bon religieux, retiré, ami de la cellule et de l'étude, car c'était un homme instruit ; mais il ne me paraissait pas de taille à inaugurer un pareil genre de vie. Je me disais qu'il n'aurait pas l'esprit intérieur qu'il nous fallait et ne pourrait promouvoir l'austérité nécessaire. En effet, il était délicat de tempérament et nullement fait à semblable austérité. Lui, s'efforçait de me rassurer en m'affirmant que depuis longtemps déjà Dieu l'appelait à une vie plus pénitente, qu'il était décidé à entrer chez les Chartreux, et que ces pères lui avaient promis de le recevoir. Je l'écoutais avec plaisir, sans

pourtant me sentir encore pleinement satisfaite. Je lui demandai donc un délai et lui conseillai, en attendant, de s'exercer aux observances qu'il voulait embrasser, ce qu'il fit. Une année se passa, pendant laquelle il fut assailli de nombreuses tribulations et en butte à des faux témoignages. On eût dit que le Seigneur voulait l'éprouver. Il supportait tout d'une manière si édifiante, et faisait de si notables progrès que j'en bénissais Notre-Seigneur, dans la pensée que ce divin Maître le disposait lui-même à notre dessein.

A peu de temps de là, un jeune père qui étudiait à Salamanque, vint dans la ville. Son nom est frère Jean de la Croix. Il servait de compagnon à un autre religieux, qui me dit des choses admirables de son genre de vie. J'en louai Notre-Seigneur, et l'ayant entretenu, je fus enchantée de lui; j'appris de sa propre bouche qu'il avait, lui aussi, le désir d'entrer chez les Chartreux. Je lui déclarai alors mon projet et je lui demandai avec instance d'attendre que le Seigneur nous donnât un monastère; je lui fis voir que s'il voulait embrasser une vie plus parfaite, il y avait tout avantage à le faire dans son Ordre même et que Dieu en serait plus glorifié. Il m'engagea sa parole, à condition qu'il ne devrait pas attendre longtemps.

Lorsque je me vis assurée de deux religieux pour commencer, il me sembla que tout était fait. Cependant, comme je n'étais pas encore satisfaite du père prieur, je tardai un peu. Il fallait bien aussi trouver où s'installer.

Cependant nos religieuses gagnaient l'estime des habitants. On s'affectionnait beaucoup à elles, et à juste titre, ce me semble, car chacune ne songeait

qu'aux moyens de mieux servir Notre-Seigneur. Elles suivaient en tout la manière de vivre de Saint-Joseph d'Avila, observant la même règle et les mêmes constitutions. Notre-Seigneur appela quelques personnes à prendre notre habit, et les grâces qu'il leur accordait étaient si grandes, que je m'en étonnais moi-même. Qu'il soit à jamais béni! Amen. Pour aimer avec tendresse, il n'attend, ce semble, que d'être aimé de même.

## CHAPITRE IV

GRACES ACCORDÉES PAR LE SEIGNEUR AUX RELIGIEUSES DE  
CES MONASTÈRES. COMMENT LES PRIEURES DOIVENT SE  
COMPORTER A L'ÉGARD DES FAVEURS SURNATURELLES.

SOMMAIRE. — *Confiance avec laquelle il faut marcher dans le chemin de l'oraison. — Perfection des premières Carmélites déchaussées. — Obligation où sont les religieux de maintenir par la sainteté la ferveur de leur Ordre. — Dons surnaturels qu'on remarque dans les monastères des Carmélites au début de la Réforme.*

Ne sachant ce que le Seigneur me réserve encore de vie et de loisir, et jouissant actuellement d'un peu de liberté, j'ai cru à propos, avant de poursuivre mon récit, de donner ici quelques avis destinés aux prieures. Ils les aideront à se guider, et à chercher, dans la conduite de leurs inférieures, moins la satisfaction de leurs goûts personnels que le plus grand bien des âmes.

Il est à remarquer que jusqu'à ce jour où il m'a été enjoint d'écrire l'histoire de ces fondations, sept monastères se trouvent établis par la grâce de Dieu, sans compter celui de Saint-Joseph d'Avila, dont j'ai sans délai raconté l'histoire. Le dernier est celui d'Albe de Tormès. Le nombre en serait plus grand, si mes supérieurs ne m'avaient imposé d'autres devoirs, ainsi qu'on le verra plus loin. C'est en considérant les effets surnaturels qui se sont produits dans nos monastères durant ces quelques années, que

j'ai compris la nécessité des conseils qui vont suivre. Que Notre-Seigneur me fasse la grâce de bien exprimer ce dont je sens si bien l'importance!

Les effets dont je parle n'étant pas des illusions, il n'y a pas lieu de s'en effrayer. Comme je l'ai dit déjà dans quelques petits avis que j'ai rédigés pour mes sœurs (1), lorsqu'on garde sa conscience pure et qu'on pratique l'obéissance, le Seigneur ne permet jamais que le démon nous trompe au point de préjudicier à notre âme. C'est lui, bien plutôt, qui s'y trouvera pris. Il le sait très bien. Aussi, je suis persuadée qu'il nous fait bien moins de mal que notre imagination et nos humeurs mauvaises, surtout s'il y a mélancolie. Les femmes sont naturellement faibles, et l'amour-propre qui règne en elles est très subtil. J'ai vu venir à moi un grand nombre de personnes, des hommes, surtout des femmes, enfin, j'ai communiqué avec les religieuses de ces monastères: eh bien! j'ai reconnu clairement que, bien souvent, ces personnes se trompaient elles-mêmes sans le vouloir. Sans doute le démon, pour se jouer de nous, y met aussi du sien. Mais, par la bonté divine, sur ce grand nombre d'âmes que j'ai connues, je n'en ai pas vu qui aient été abandonnées de Dieu. Peut-être, en permettant pour elles ces légers dommages, se propose-t-il de leur faire acquérir de l'expérience.

Tout ce qui tient à l'oraison et à la perfection est, à cause de nos péchés, tombé si bas dans l'estime du monde, que je suis obligée de donner ces éclaircissements. On craint de s'engager dans ce chemin,

1. Au *Chemin de la Perfection*, chap. XL.

même lorsqu'on n'y aperçoit aucun danger : que serait-ce, si nous disions qu'il y en a ? A la vérité, il y a péril partout, et tant que nous sommes en cette vie, nous devons marcher avec crainte, en demandant au Seigneur de nous instruire et de ne point nous abandonner. Mais, comme je crois l'avoir dit déjà, s'il est des personnes pour qui le danger est bien moindre, ce sont celles qui s'appliquent davantage à penser à Dieu et s'efforcent de perfectionner leur vie.

Eh quoi ! mon tendre Maître ! Si souvent vous nous délivrez des périls où nous nous engageons nous-mêmes en nous opposant à vous, et nous croirions que vous nous laisserez sans secours lorsque nous ne songeons qu'à vous plaire et à nous consoler avec vous ! Jamais je ne pourrai le croire. Dieu, dans ses secrets jugements, peut bien permettre des choses qui, dans d'autres conditions, seraient arrivées de même, mais il reste vrai que jamais le bien n'a causé de mal. Ainsi, voyons là un motif, non de suspendre notre marche, mais de l'accélérer, afin de contenter plus parfaitement notre Epoux et de le trouver plus tôt ; non de perdre cœur, mais de suivre avec un nouveau courage une route aussi escarpée que celle de cette vie. Si nous avançons avec humilité, nous parviendrons, moyennant la grâce de Dieu, à cette Jérusalem céleste, où tout ce que nous aurons souffert nous paraîtra peu de chose, ou plutôt ne nous paraîtra rien, auprès des biens dont nous jouirons.

Tandis que ces petits colombiers de la Vierge Notre-Dame commençaient à se peupler, la divine Majesté faisait éclater les merveilles de sa grâce en de simples femmes, faibles par nature, mais fortes

par les désirs et par le détachement de tout le créé, détachement si propre à unir l'âme à son Créateur, lorsqu'il est joint à la pureté de conscience. Je n'avais pas besoin d'ajouter ces derniers mots, car le détachement véritable est, je crois, incompatible avec le péché, de même que sans détachement, il est, à mon avis, impossible d'éviter l'offense de Dieu. Comme ces âmes ne parlent et ne s'occupent que de lui, Notre-Seigneur, de son côté, semble ne pouvoir s'arracher d'auprès d'elles. C'est ce que je vois maintenant et ce que je puis affirmer en toute vérité. Que celles qui viendront après nous et qui liront ceci, tremblent si elles ne trouvent pas dans nos monastères ce qu'on y voit aujourd'hui, et qu'elles se gardent de l'attribuer à la différence des temps. A Dieu tous les temps sont bons pour favoriser de grandes grâces ceux qui le servent avec fidélité. Qu'elles examinent plutôt si ce n'est pas cette fidélité qui a baissé, et qu'elles s'efforcent d'y apporter remède.

J'entends dire quelquefois, en parlant des commencements des Ordres religieux, que Dieu faisait de plus grandes faveurs à ces saints qui vivaient avant nous, parce qu'ils étaient comme les fondements de l'édifice. Cela est vrai, mais on devrait considérer aussi que l'on est soi-même fondement par rapport à ceux qui viendront. Si nous, qui vivons maintenant, n'avions pas laissé déchoir la perfection de nos ancêtres, et si ceux qui viendront après nous la soutenaient fortement, l'édifice demeurerait toujours ferme. Et que me sert, à moi, que les saints d'autrefois aient été ce qu'ils furent, si je suis assez misérable pour ruiner l'édifice par ma mauvaise vie? Il est clair que les [nouveaux venus son-



gent bien moins aux religieux morts depuis de longues années, qu'à ceux qu'ils ont sous les yeux. Il est plaisant, en vérité, que je rejette la faute sur ce que je n'appartiens pas aux premiers temps, au lieu de considérer toute la distance qui sépare ma vie, mes vertus, de la vie de ceux que Dieu favorisait de si grandes grâces.

Oh ! que ces excuses sont déraisonnables et que l'erreur est manifeste ! Je ne parle pas des fondateurs d'Ordres : Dieu les ayant choisis pour une mission si haute, leur a donné aussi une grâce plus abondante. Mais que j'ai de regrets, ô mon Dieu, d'être si imparfaite et de faire si peu pour votre service ! Je sais très bien que si vous ne m'accordez pas les mêmes grâces qu'à mes devanciers, c'est à moi qu'en est la faute. Ma vie me désole, Seigneur, quand je la compare à la leur, et je ne puis même en parler sans verser des larmes. Je le vois, j'ai dissipé ce qu'ils avaient amassé par leur travail. Mais je ne puis en aucune façon me plaindre de vous, et aucune âme religieuse n'a le droit de le faire. Si elle voit que son Ordre déchoit en quelque chose, qu'elle s'efforce d'être une pierre si ferme qu'elle puisse servir à relever l'édifice. Le Seigneur l'aidera à devenir telle.

Je reviens à ce que je disais, car je m'en suis bien éloignée. Le Seigneur accorde si largement ses grâces aux religieuses de ces monastères que, s'il s'en trouve quelques-unes conduites actuellement de Dieu par la méditation, toutes les autres arrivent à la contemplation parfaite ; plusieurs sont même élevées jusqu'au ravissement. Le Seigneur favorise les autres d'une manière différente, en y joignant des révélations et des visions qui portent

manifestement les marques divines. Actuellement, il n'est pas de monastère où il ne se trouve une, deux ou même trois religieuses de cette catégorie. Je sais très bien que ce n'est pas là ce qui fait la sainteté ; aussi mon dessein, en le rapportant, n'est-il pas de leur décerner des éloges, mais de faire voir l'opportunité des avis que je vais donner.

## CHAPITRE V

QUELQUES AVIS SUR L'ORAISON. ILS SERONT TRÈS UTILES AUX PERSONNES QUI S'EMPLOIENT AUX ŒUVRES EXTÉRIEURES.

SOMMAIRE. — *En quoi consiste la parfaite oraison. — Comment s'acquiert l'amour divin. — Pour quel motif on s'afflige d'ordinaire de devoir laisser la contemplation pour l'action. — Exemples des progrès que fait une âme lorsqu'elle marche par la voie de l'obéissance. — Comment par cette voie l'on arrive à unir sa volonté à celle de Dieu. — Avantages qu'on retire de l'action.*

Je n'ai ni la prétention, ni même la pensée, de donner des avis si justes qu'ils puissent être regardés comme une règle infaillible : ce serait folie de l'espérer en matières si difficiles. Mais comme cette voie spirituelle a bien des sentiers divers, peut-être m'arrivera-t-il de dire quelque chose d'applicable à l'un ou l'autre de ces sentiers. Ceux qui ne me comprendront pas, devront se dire qu'ils sont conduits par un autre chemin. Enfin, si mes paroles n'ont d'utilité pour personne, le Seigneur agréera ma bonne volonté. Il sait d'ailleurs que si je n'ai pas expérimenté en moi-même tout ce que je vais dire, je l'ai du moins observé en d'autres.

Je vais exposer en premier lieu, selon la faible portée de mon esprit, en quoi consiste la substance de la parfaite oraison. J'ai rencontré, en effet, des personnes pour qui le point capital est le travail de l'entendement. Arrivent-elles à tenir longtemps leur

esprit fixé en Dieu, même au prix de grands efforts, elles se persuadent aussitôt être spirituelles. Sont-elles distraites malgré elles par des occupations, même bonnes, les voilà qui se désolent et se croient perdues. Sans doute, les hommes de doctrine ne tombent pas dans cette méprise — j'en ai pourtant rencontré qui n'en étaient pas exempts, — mais, nous autres femmes, nous avons besoin d'être mises en garde contre toutes les erreurs de ce genre. Je ne nie pas que ce ne soit une grâce de Dieu de pouvoir s'appliquer continuellement à la méditation de ses œuvres, il est même bon d'y tendre. Mais il faut bien comprendre que toutes les imaginations ne sont pas propres à cet exercice, tandis que toutes les âmes sont capables d'aimer. Ayant indiqué ailleurs, ce me semble, quelques-unes des causes de l'égarement de notre imagination — toutes, ce serait impossible, — je n'en dirai rien ici (1). Je voudrais seulement bien faire comprendre que l'âme n'est pas la pensée, et que ce n'est point par celle-ci que la volonté est régie, ce qui serait bien malheureux pour elle, je l'ai déjà dit plus haut. Ainsi donc, l'avancement de l'âme ne consiste pas à penser beaucoup, mais à aimer beaucoup.

Et comment acquérir cet amour ? En se déterminant à agir et à souffrir, et en le faisant lorsque l'occasion s'en présente. Il est vrai, c'est en réfléchissant aux bienfaits de Dieu, à ce qu'il est et à ce que nous sommes, qu'une âme acquiert de la détermination. C'est là un exercice très méritoire et très convenable pour ceux qui commencent ; mais, bien évidemment, il doit céder le pas aux devoirs tracés

1. La sainte en a traité au livre de sa *Vie*, chap. xi.

par l'obéissance ou l'intérêt spirituel du prochain. L'un de ces deux devoirs vient-il réclamer notre temps, au préjudice de celui que nous désirons si ardemment donner à Dieu — c'est-à-dire, selon notre manière de voir, passer dans la solitude uniquement occupés de lui et jouissant des plaisirs qu'il nous verse, — sachons-le bien, accomplir ce sacrifice, c'est Lui faire plaisir à Lui, et s'employer à son service. N'a-t-il pas dit de sa propre bouche : *Ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, c'est à moi-même que vous l'aurez fait* (1)? Et pour ce qui est de l'obéissance, Dieu ne voudra pas qu'une âme qui l'aime ardemment suive une autre voie que celle où a marché Celui qui s'est montré *obediens usque ad mortem* (2).

S'il en est ainsi, d'où vient donc le chagrin qu'on éprouve d'ordinaire lorsque l'un ou l'autre de ces devoirs nous empêche de passer une grande partie du jour dans une profonde retraite et tout abîmés en Dieu? Il procède, selon moi, de deux causes. La première, et la principale, est un amour-propre très subtil, qui s'insinue en nous de telle sorte que, sans nous en apercevoir, nous recherchons plutôt notre satisfaction que celle de Dieu. Il est évident, en effet, que lorsqu'on a commencé à goûter combien le Seigneur est doux (3), il y a plus de plaisir à se tenir le corps en repos et l'âme en joie spirituelle, qu'à se livrer à l'action.

Mais, ô charité de ceux qui aiment véritablement

1. *Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (Math., xxv, 40.)

2. « *Factus obediens usque ad mortem.* Il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort. » (Philip., II, 8.)

3. « *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus.* Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux. » (Ps. xxxiii, 9.)

ce divin Seigneur, et connaissent le penchant de son cœur ! Le repos leur devient impossible, s'ils croient pouvoir contribuer quelque peu au bien d'une seule âme et à son progrès dans l'amour de Dieu, ou bien la consoler dans ses peines, ou encore la délivrer d'un péril. Ah ! que leur repos personnel leur est alors à charge ! Les œuvres leur sont-elles interdites, ils recourent à l'oraison, afin d'y importuner le Seigneur. Volontiers ils sacrifient leurs délices, en faveur de tant d'âmes dont la perte les pénètre de douleur ! Et qu'un tel sacrifice leur est doux ! C'est qu'ils oublient leur propre satisfaction, pour ne songer qu'à faire plus parfaitement la volonté de Dieu.

On peut en dire autant de l'obéissance. Ne serait-il pas étrange que Dieu nous disant clairement d'aller faire une chose qu'il désire, nous préférions rester à le contempler, parce que nous y trouvons plus de satisfaction ? Plaisante manière, vraiment, d'avancer dans l'amour de Dieu, que de lui lier les mains, nous figurant qu'il n'a qu'une voie pour nous faire du bien !

Quelques personnes avec qui j'ai eu des rapports — je laisse de côté, comme je l'ai dit, mon expérience personnelle — m'ont aidée à comprendre cette vérité. Comme je souffrais beaucoup d'avoir moi-même peu de temps à ma disposition, je leur portais grande compassion en les voyant constamment occupées d'affaires et surchargées en mille manières par l'obéissance. Je pensais à part moi — et je leur disais même — qu'au milieu d'un pareil tracas il n'était pas possible qu'elles devinssent très spirituelles ; et, en effet, elles ne l'étaient guère alors. Mais, Seigneur, que vos voies sont différentes de nos

pensées ! Non, d'une âme résolue de vous aimer et qui s'est remise entre vos mains, vous ne demandez qu'une chose, c'est qu'elle obéisse, et qu'après s'être soigneusement informée de ce qui vous est le plus agréable, elle en fasse l'objet de ses désirs. Dès lors que sa volonté vous appartient, ce n'est pas à elle de chercher et de choisir sa route. C'est vous, ô mon Maître, qui avez soin de la guider par celle qui lui sera la plus avantageuse. Quand bien même le supérieur ne se préoccuperait point de l'avancement des âmes, et ne songerait qu'à l'expédition des affaires de la communauté, vous, mon Dieu, vous vous en préoccupez ; et vous disposez de telle sorte et nos âmes et nos occupations, que nous sommes tout étonnés de nous trouver ensuite, sans savoir de quelle manière, merveilleusement avancés dans les voies de l'esprit.

C'est ce qui est arrivé à quelqu'un que j'entretins dernièrement. L'obéissance l'avait, pendant près de quinze ans, tellement occupé dans les emplois et dans les charges, qu'il ne se souvenait pas d'avoir eu, pendant tout ce temps, une seule journée pour lui. Il s'efforçait seulement, autant qu'il lui était possible, de donner chaque jour quelques moments à l'oraison et de garder sa conscience pure. C'est une des âmes les plus inclinées à l'obéissance que j'aie rencontrées dans ma vie. Aussi communique-t-il l'amour de cette vertu à tous ceux qui le fréquentent. Le Seigneur l'en a bien récompensé. Sans qu'il sache comment cela s'est pu faire, il s'est vu en possession de cette liberté d'esprit, si précieuse et si désirée, qui se rencontre dans les parfaits, et où se trouve renfermée toute la félicité que l'on peut souhaiter en cette vie. Les âmes qui l'ont en partage

possèdent tout en ne voulant rien. Elles ne craignent ni ne désirent aucune chose sur la terre ; elles ne sont ni troublées par les épreuves, ni touchées par la jouissance ; enfin, personne ne peut leur enlever leur paix, parce que cette paix ne dépend que de Dieu, à qui nul ne peut la ravir. La crainte de le perdre, ce Dieu, voilà tout ce qui est capable de les affliger. Le monde, avec ce qu'il renferme, est à leurs yeux comme s'il n'était point, parce qu'il ne peut rien ni pour ni contre leur bonheur. Oh ! heureuse obéissance ! Heureuses même les distractions qu'elle a imposées, puisqu'un si grand bien en a été le prix !

Cette personne n'est pas la seule. J'en ai connu d'autres à qui la même chose est arrivée. Les revoyant au bout de quelques années et même davantage, je leur demandais comment elles avaient passé ce temps. J'apprenais qu'il avait été entièrement rempli par des emplois d'obéissance et de charité ; et, d'autre part, je les trouvais si avancées dans la vie spirituelle, que j'en étais dans l'étonnement.

Ainsi, mes filles, courage ! Quand l'obéissance vous occupera aux choses extérieures, ne vous en affligez pas ; et si c'est à la cuisine qu'elle vous emploie, comprenez bien que Notre-Seigneur est là, au milieu des marmites, qui vous aide et à l'intérieur et à l'extérieur.

Je me rappelle ce qu'un religieux me raconta de lui-même. Il avait pris la résolution, la ferme détermination, de ne jamais se refuser à un ordre de son supérieur, quelque peine qu'il pût lui en coûter. Un jour qu'après un travail excessif, il était, sur le soir, tout brisé de fatigue et ne pouvait plus se tenir



debout, il alla s'asseoir quelques instants pour se reposer un peu. Le supérieur, l'ayant rencontré, lui dit de prendre une bêche et d'aller travailler au jardin. Malgré la répugnance de la nature — car il était à bout de forces, — il ne dit pas un mot. Il prit sa bêche, et comme il allait entrer dans la *huerta* (1) par un passage qui se trouvait là, Notre-Seigneur lui apparut chargé de sa croix, réduit à un excès d'accablement et de douleur qui lui fit bien comprendre que ses propres souffrances n'étaient rien en comparaison. J'eus l'occasion de voir l'endroit où la chose s'est passée, lorsque, bien des années après le récit qui m'en fut fait, j'allai fonder un monastère dans la même localité.

J'en suis persuadée, c'est parce que le démon sait très bien qu'il n'y a pas de chemin qui conduise plus rapidement que l'obéissance au sommet de la perfection, qu'il nous inspire, sous de beaux prétextes, tant de répugnances et de difficultés. Que l'on y prenne garde, et l'on reconnaîtra clairement que je dis vrai.

Il est évident que la souveraine perfection ne consiste pas dans les consolations intérieures, ni dans les sublimes ravissements, ni dans les visions, ni dans l'esprit de prophétie. Elle consiste à rendre sa volonté si conforme à celle de Dieu, que dès que nous comprenons qu'une chose est voulue de lui, nous nous y attachons de tout notre vouloir ; à recevoir enfin avec une égale allégresse ce qui est doux et ce qui est amer, dès que nous savons que tel est le bon plaisir de Sa Majesté. Il paraît bien difficile, étant donné notre nature, non pas de faire

1. Terrain où se cultivent des légumes et où l'on trouve, avec quelques fleurs, du gazon et des arbres fruitiers.

des choses totalement contraires à notre volonté, mais de les faire avec joie, et réellement c'est malaisé. Mais pourtant, telle est la force de l'amour arrivé à sa perfection, qu'il nous fait oublier notre propre contentement, pour contenter Celui dont nous sommes aimés. Oui, vraiment, les plus grandes tribulations nous deviennent douces, lorsque nous nous disons qu'en les supportant nous sommes agréables à Dieu, et c'est ainsi que les âmes arrivées à ce degré de perfection savent exercer l'amour au milieu des persécutions, des déshonneurs et des outrages.

Cela est si certain, si connu et si clair, que je n'ai pas besoin de m'y arrêter. Ce que je désire faire comprendre, c'est la raison pour laquelle, selon moi, l'obéissance est le moyen le plus prompt, et aussi le plus efficace, pour arriver à cet heureux état. Nous ne sommes maîtres de notre volonté, de manière à pouvoir l'appliquer entièrement à Dieu, que lorsque nous l'avons assujettie à la raison. Or, la vraie voie pour l'assujettir ainsi, c'est l'obéissance. Ce n'est pas à l'aide de bonnes raisons qu'on y arrive : notre nature et notre amour-propre sont si fertiles en ce point, que nous n'en viendrions jamais à bout. Bien souvent, en effet, la chose la plus raisonnable devient folie à nos yeux, parce que nous n'avons pas envie de la faire.

Ce serait à n'en plus finir, s'il fallait décrire ici les combats qui se livrent dans notre intérieur et tout ce que nous opposent le démon, le monde et notre sensualité, afin de nous faire dévier de la droite raison. Que faire donc ? — Ce que l'on fait dans le monde pour un procès très douteux : quand les parties sont lasses de plaider, elles prennent un

arbitre et lui remettent la décision de l'affaire. Que l'âme, de même, prenne pour arbitre son supérieur ou son confesseur, bien décidée à ne plus plaider, à ne plus penser à sa cause, mais à se confier en ces paroles de Notre-Seigneur : « *Qui vous écoute, m'écoute* (1). » Après cela, qu'elle ne s'occupe plus de sa volonté. Notre-Seigneur attache le plus grand prix à cette soumission, et à juste titre, car par là nous le rendons maître du libre arbitre qu'il nous a donné. Tantôt faisant effort pour pratiquer la vertu, tantôt en proie à mille combats intérieurs, causés par la conviction que le jugement rendu sur notre cause est insensé, nous parvenons à nous soumettre à ce qui nous est prescrit. Enfin, qu'il nous en coûte ou non, nous en passons par là. De son côté, Dieu nous aide puissamment, et parce que nous assujettissons notre volonté et notre raison pour l'amour de lui, il nous donne sur elles un empire absolu.

Une fois maîtres de nous-mêmes, nous devenons capables de nous appliquer parfaitement à Dieu. Nous lui offrons une volonté pure, qu'il peut unir à la sienne ; nous le supplions d'envoyer du haut du ciel le feu de son amour, pour consumer ce sacrifice et en retrancher tout ce qui peut lui déplaire. Nous avons fait de notre côté tout ce qui était en notre pouvoir : au prix de mille efforts, nous avons placé la victime sur l'autel, et, autant qu'il est en nous, elle ne touche plus à la terre.

Il est clair qu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas, et que, pour donner, il faut avoir. Eh bien ! que l'on m'en croie : pour acquérir le trésor dont il s'agit, le meilleur moyen est de creuser, de creuser

1. *Qui vos audit, me audit.* (Luc, x, 16.)

encore dans la mine de l'obéissance, afin d'arriver à l'en extraire. Plus nous creuserons, plus nous nous enrichirons. Plus nous nous soumettrons aux créatures, en rejetant tout autre vouloir que celui de nos supérieurs, plus nous serons maîtres de notre volonté pour la conformer à celle de Dieu.

Voyez, mes sœurs, si le sacrifice des douceurs de la retraite ne sera pas bien payé ! Je vous l'assure, ce n'est pas le défaut de solitude qui vous empêchera de vous disposer à cette véritable union, qui consiste à faire de notre volonté une même chose avec la volonté de Dieu. C'est là l'union que je désire pour moi, et que je voudrais voir en vous toutes, de préférence à ces transports délicieux auxquels on donne le nom d'union, et qui le méritent, sans doute, s'ils sont précédés de celle que je viens de dire. Mais si, au sortir de cette suspension, on a peu d'obéissance et beaucoup de propre volonté, à mon avis, on aura été uni à son amour-propre et non à la volonté de Dieu. Daigne Notre-Seigneur me faire pratiquer ceci aussi bien que je le comprends !

La seconde raison du chagrin dont j'ai parlé, c'est, je pense, que l'âme rencontrant dans la solitude moins d'occasions d'offenser Dieu, elle se conserve plus pure. Ce n'est pas à dire que ces occasions y fassent entièrement défaut, car les démons s'y trouvent comme partout ailleurs, et nous nous y trouvons nous-mêmes. Cependant, si c'est une âme qui appréhende extrêmement l'offense de Dieu, il y a pour elle une joie bien vive à ne point rencontrer de pierre d'achoppement. Cette raison, à mon avis, a bien plus de poids pour nous porter à fuir le commerce des hommes que celle des suavités et des consolations divines.

C'est ici, mes filles, et non dans les recoins d'une solitude, c'est au milieu des occasions que se montre l'amour. Croyez-moi, nous faisons bien plus de profit, sans comparaison, tout en commettant plus de fautes, en subissant même quelques petits dommages. Remarquez-le, je suppose toujours que c'est par obéissance ou par charité que l'on s'expose aux occasions ; car autrement, j'en reviens à dire que la solitude est préférable. Même au milieu des occupations, nous devons la désirer ; et, par le fait, ce désir est continuel chez les âmes qui aiment Dieu véritablement.

Si je dis qu'il y a profit, c'est que nous apprenons ainsi à connaître ce que nous sommes et jusqu'où va notre vertu. Si sainte que se croie une personne qui vit toujours retirée, elle ignore si elle a de la patience et de l'humilité, et elle n'a aucun moyen de s'en apercevoir. Comment savoir si un homme a de la bravoure, tant qu'on ne l'a pas vu sur le champ de bataille ? Saint Pierre se croyait très courageux : voyez ce qu'il fut à l'épreuve. Mais cette chute lui servit à se défier entièrement de lui-même ; de là, il en vint à mettre toute sa confiance en Dieu, et finalement, il endura le martyre que tout le monde sait.

O Dieu ! Que ne nous est-il donné de connaître toute l'étendue de notre misère ! Sans cette connaissance, il y a du danger partout. C'est pour cela qu'il nous est si utile qu'on nous commande : nous apprenons alors le peu que nous valons. A mon avis, une journée d'humble connaissance de soi-même, fût-elle achetée par beaucoup d'afflictions et de souffrances, est une plus grande grâce de Dieu que bien des journées d'oraison. D'ailleurs, [le véri-

table amant aime en tout lieu, et il a son Bien-Aimé constamment présent à son souvenir. Il serait fâcheux, en vérité, de ne pouvoir faire oraison que dans les recoins d'une solitude. Je le vois bien, je ne puis y consacrer de longues heures. Mais, ô mon tendre Maître, quel pouvoir n'a pas sur vous un soupir parti du fond de nos entrailles, lorsqu'il nous est arraché par la douleur de voir que non seulement nous sommes encore retenus dans cet exil, mais qu'on nous prive même du temps où nous aurions pu jouir de vous seul à seul !

C'est alors que nous nous montrons véritablement les esclaves de Jésus-Christ, volontairement vendus, pour l'amour de lui, à la vertu d'obéissance, puisque à cause d'elle nous renonçons, en quelque sorte, à la jouissance de Dieu même. Et après tout, c'est ne rien faire encore, si nous songeons que Lui-même a quitté par obéissance le sein du Père pour se faire notre esclave. Comment reconnaître jamais, comment payer de retour, un pareil bienfait ?

Toutefois, même dans les œuvres commandées par l'obéissance et par la charité, il faut veiller sur soi avec le plus grand soin et ne pas manquer de revenir souvent à Dieu dans son intérieur. Que l'on m'en croie, ce n'est pas la longueur du temps consacré à l'oraison qui fait avancer l'âme. Lorsqu'elle en emploie une partie en bonnes œuvres, son amour s'enflamme bien plus facilement en un court espace, qu'au bout de longues heures de méditation. Tout doit nous venir de la main de Dieu. Bénédiction lui soit à jamais rendue !

## CHAPITRE VI

INCONVÉNIENTS OU PEUVENT TOMBER LES PERSONNES SPIRITUELLES, FAUTE DE SAVOIR QUAND ELLES DOIVENT RÉSISTER AUX TRANSPORTS DE LEUR FERVEUR. DÉSIRS DE LA COMMUNION ET ILLUSION QUI PEUT S'Y MÊLER. POINTS IMPORTANTS POUR LES PRIEURES DE NOS MONASTÈRES.

SOMMAIRE. — *Comment la faiblesse corporelle, venant se joindre à la consolation spirituelle, donne parfois l'illusion de l'extase. — Les prieures doivent écarter ces dangereux évanouissements. — Caractères du ravissement véritable. — Illusion de deux religieuses relativement à la communion fréquente. — Autre exemple. — Conseils sur l'usage de la communion.*

J'ai fait tous mes efforts pour arriver à comprendre d'où pouvait venir cet état profondément absorbé, où tombent certaines personnes que Dieu inonde de consolations dans l'oraison, et qui, de leur côté, se disposent autant qu'il est en elles à recevoir les faveurs divines.

Je ne parle pas ici du cas où les âmes sont suspendues et ravies par Dieu; j'en ai longuement traité ailleurs (1). Quand il se présente, il n'y a rien à dire; dès lors, en effet, que le ravissement est véritable, nous avons beau faire, toute résistance est impossible. Il faut remarquer, d'ailleurs, que cette puissante action, qui nous enlève l'empire sur nous-mêmes, est toujours de courte durée.

1. Au livre de sa *Vie*, chap. xx.

Mais voici ce qui arrive souvent. On entre dans une oraison de quiétude, assez semblable à un sommeil spirituel, laquelle absorbe l'âme très fortement. Si l'on ignore comment il faut alors se comporter, on est exposé à perdre beaucoup de temps et à épuiser ses forces; cela, par sa faute et avec peu de mérite. Je voudrais m'expliquer clairement, mais c'est si difficile, que je ne sais si j'y réussirai. Ce que je sais très bien, c'est que les âmes sujettes à cette illusion me comprendront parfaitement, si elles veulent bien me croire. J'en connais quelques-unes, d'une grande vertu, qui demeuraient sept ou huit heures dans cet état, et qui prenaient cela pour un ravissement. Tout exercice pieux les impressionnait outre mesure, et elles se laissaient alors entièrement aller, dans la pensée qu'elles ne devaient pas résister à Dieu. Et moi je dis que si elles ne cherchent un remède à ce mal, elles mourront y trouver lentement la mort ou, tout au moins, le dérangement de leurs facultés.

Voici comment j'explique la chose. Dieu commence-t-il à faire sentir à l'âme des consolations intérieures, notre nature, si facilement entraînée par le plaisir, se livre tellement à ce goût spirituel que, tremblant de le perdre, elle voudrait ne pas faire un mouvement, et il est vrai que cette douceur l'emporte sur tous les plaisirs du monde. Supposez maintenant qu'il s'agit d'une personne d'un tempérament faible et dont l'esprit, ou plutôt l'imagination, au lieu d'être mobile, s'est à peine attachée à un objet qu'elle s'y fixe, sans plus s'en détourner. Il en sera d'elle comme de bien des personnes qui, pensant à une chose, même étrangère à Dieu, restent tout absorbées, ou, regardant un objet, ne son-



gent plus à ce qu'elles ont sous les yeux : natures indolentes qui, par l'effet de la distraction, semblent ne plus savoir ce qu'elles allaient dire. C'est un peu ce qui se passe dans l'état dont je parle, suivant les caractères, le tempérament et le degré de faiblesse. Si, avec cela, la mélancolie s'en mêle, oh ! alors, elle remplira l'imagination de mille illusions agréables.

Je reviendrai un peu plus loin sur cette funeste humeur. Mais, sans même qu'il y ait mélancolie, ce que j'ai dit se produit. La même chose arrive aux personnes épuisées de pénitences. Elles n'ont pas plutôt commencé à goûter la douceur sensible de l'amour, qu'elles s'y livrent tout entières, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer. A mon avis, leur amour serait bien plus parfait, si elles ne se laissaient pas ainsi hébéter, car, en ce degré d'oraison, elles ont le pouvoir de résister. Si on néglige de le faire, on éprouve quelque chose d'analogue à ces défaillances causées par la faiblesse corporelle, où l'on perd la parole et le mouvement. S'agit-il d'un tempérament faible, c'en est assez pour que le transport de l'esprit le subjuge et le captive.

On me dira peut-être : Quelle différence y a-t-il donc entre cet état et le ravissement, puisqu'en apparence, tout est semblable ? En apparence, oui, mais non pas en réalité. Le ravissement, ou l'union de toutes les puissances, dure peu et produit de grands effets. Il laisse dans l'âme une lumière spirituelle, avec beaucoup d'autres avantages. L'entendement alors n'agit point ; seul, le Seigneur opère dans la volonté. Ici, c'est bien différent. Le corps, il est vrai, est comme pris, mais la volonté, la mémoire et l'entendement ne le sont point. Seulement leur action n'a rien de réglé, et ces facultés

viennent-elles à se fixer sur un objet, toute leur force se concentrera sur ce point.

Pour moi, je ne trouve aucun avantage dans cette défaillance corporelle, car c'en est une, bien qu'elle soit née d'un bon principe. Qu'il serve donc, ce bon principe, à employer utilement le temps, et non pas à rester ainsi absorbé ! On peut mériter bien davantage par un seul acte et en excitant souvent la volonté à aimer Dieu, qu'en la laissant dans cet engourdissement. Je conseille donc aux prieures de mettre tous leurs soins à supprimer ces longues pâmoisons qui, à mon avis, ne sont bonnes qu'à paralyser les sens et les puissances, et à les rendre incapables d'obéir à l'âme. Celle-ci perd alors l'avantage qui devait lui revenir de leur sollicitude constante de plaire à Dieu. S'aperçoit-on que chez une religieuse cet état provient de faiblesse, il faut lui retrancher les disciplines et les jeûnes, j'entends ceux qui ne sont pas d'obligation. En certains cas, on pourra même les lui retrancher tous, en sûreté de conscience. Enfin, on la distraira en l'occupant à quelques emplois.

Il faut user des mêmes remèdes à l'égard des personnes qui, sans tomber dans ces léthargies, laissent leur imagination s'absorber profondément par des objets même spirituels et très relevés. Il arrive parfois que ces personnes ne sont plus maîtresses d'elles-mêmes, surtout lorsqu'elles ont reçu de Dieu quelque grâce extraordinaire. Ont-elles eu quelque vision, leur âme en reste si frappée, qu'elles croient voir sans cesse un objet que pourtant elles n'ont vu qu'une fois. Lorsqu'on s'aperçoit que cette absorption dure depuis longtemps, on doit changer le sujet de sa méditation. Pourvu qu'on s'occupe des choses

de Dieu, il importe peu qu'on s'arrête à l'une ou à l'autre, et parfois nous lui faisons autant de plaisir en considérant ses créatures et la puissance qu'il a déployée en les tirant du néant, qu'en occupant notre pensée du Créateur lui-même.

Oh! combien est déplorable la misère où le péché a réduit la nature humaine! Nous sommes obligés d'user de réserve et de mesure, même dans le bien, sous peine de causer à notre santé un dommage qui nous empêcherait de jouir de ce bien même. Aussi importe-t-il grandement à nombre de personnes, spécialement à celles qui sont faibles de tête ou d'imagination, de se bien rendre compte d'elles-mêmes. C'est très nécessaire, et il y va du service de Notre-Seigneur.

De même, lorsque méditant un mystère de la Passion, ou la béatitude céleste, ou tout autre sujet semblable, on en a l'imagination si remplie, que pendant un temps considérable on ne peut, malgré ses efforts, ni songer à autre chose, ni éviter de s'y absorber profondément, on doit alors en inférer qu'il convient de se distraire de son mieux. Autrement, on reconnaîtra avec le temps que ces impressions laissent de fâcheux effets, et qu'elles proviennent, je le répète, ou d'une grande débilité corporelle, ou, ce qui est bien pis, d'une grande faiblesse d'imagination. Voyez un fou : est-il frappé par un objet, il n'est plus maître de lui. Incapable d'en détourner son esprit et de penser à autre chose, il devient insensible à tout raisonnement. C'est qu'il n'a plus d'empire sur sa raison. Eh bien! la même chose pourrait se produire ici. A vrai dire, ce serait une agréable démence. Mais, si la mélancolie s'y joint, quel mal il peut en résulter!

Enfin, je ne vois là qu'inconvénients sous tous les rapports. En somme, l'âme est capable de jouir de Dieu même. Si elle ne se trouve pas sous l'empire de l'une des faiblesses dont j'ai parlé, pourquoi, Dieu étant infini, se ferait-elle captive d'un seul de ses attributs ou de ses mystères? Il y a en lui une multitude de choses dignes de nous occuper, et plus nous étendons à son égard le champ de nos connaissances, plus ses grandeurs éclatent à nos yeux. Je ne veux pas dire que l'on doive en une heure, ni même en un jour, méditer toutes sortes de sujets : ce serait s'exposer à ne profiter d'aucun. Je ne voudrais pas que sur des matières aussi délicates on se méprit sur ma pensée, et qu'on se mit dans l'esprit ce que je n'ai jamais eu l'intention de dire. Et vraiment, ce chapitre est si important à bien comprendre, que malgré l'ennui qu'en causera la lecture, je ne regrette pas de l'avoir écrit. Je voudrais même que les personnes qui ne l'auraient pas compris à une première lecture, le relussent plus d'une fois, spécialement les prieures et les maîtresses des novices, qui ont à guider les sœurs dans l'oraison. Si, dès le début, elles ne sont pas sur leurs gardes, elles verront combien dans la suite il leur faudra de temps pour remédier à ces défaillances.

Si je marquais ici tous les funestes effets venus à ma connaissance, elles verraient que j'ai raison d'attacher à ce point une pareille importance. Je ne veux en citer qu'un exemple, qui fera juger du reste.

Il se trouve dans un de nos monastères une religieuse de chœur et une converse, toutes deux personnes de très grande oraison, mortifiées, humbles, vertueuses, recevant de Dieu de grandes consola-

tions et des communications très relevées, enfin, si détachées et si remplies de son amour, qu'après de longs examens, nous avons acquis la conviction qu'elles répondent, autant que le comporte la faiblesse humaine, aux grâces qu'elles reçoivent. Si j'ai tant insisté sur leurs vertus, c'est afin de mettre plus en garde celles qui n'en sont pas là. Ces religieuses donc commencèrent à éprouver des désirs si violents de s'unir à Dieu, qu'elles ne pouvaient les dominer. Il leur semblait que la communion leur procurait quelque soulagement; aussi demandaient-elles aux confesseurs l'autorisation de la recevoir souvent. Leur tourment croissant de plus en plus, il leur semblait que si on ne les communiait pas tous les jours, elles allaient en mourir. Voyant de si belles âmes et de si violents désirs, les confesseurs, dont l'un cependant était fort spirituel, jugèrent que c'était le remède convenable à leur mal. Mais elles ne s'en tinrent pas là. L'une d'elles en vint à des désirs si impatients, que, sous peine de mourir, il lui fallait communier de grand matin : ainsi le croyait-elle. Toutes deux, au reste, étaient incapables de feindre, et pour rien au monde elles n'auraient dit un mensonge.

Je ne me trouvais pas dans la maison. La prieure m'écrivit ce qui se passait, disant qu'elle n'était plus maîtresse de ces religieuses, et que les confesseurs étaient d'avis qu'il fallait céder à un besoin devenu irrésistible. Notre-Seigneur le permettant ainsi, je compris sur-le-champ toute l'affaire. Je n'en dis rien néanmoins, jusqu'à ce que je fusse présente, d'abord par crainte de me tromper, ensuite parce que l'un de ceux qui approuvaient cette conduite méritait qu'avant de le contredire, je lui exposasse mes rai-

sons. Son humilité était telle, qu'au premier entretien que j'eus avec lui, à mon arrivée, il entra dans mon sentiment. Quant à l'autre, qui n'était pas aussi spirituel — on pourrait même dire qu'il ne l'était presque point en comparaison, — je ne pus venir à bout de le persuader. Mais je m'en mis peu en peine, car je ne lui avais pas les mêmes obligations qu'au premier.

Je parlai ensuite aux religieuses et leur donnai nombre de raisons, bien propres, selon moi, à les convaincre que leur crainte de mourir si elles ne communiaient, n'était qu'une chimère. Leur imagination cependant était si frappée de cette pensée, que tout fut inutile. Je vis que les raisonnements ne pourraient rien sur elles, et que je perdais mon temps. Je leur dis alors que j'avais, moi aussi, les mêmes désirs, et que pourtant je me priverais de communier, afin de leur montrer qu'elles ne devaient le faire qu'avec toutes les autres; ainsi nous mourrions toutes trois ensemble, cela vaudrait mieux que de laisser s'introduire semblable coutume dans des maisons où d'autres âmes, tout aussi embrasées de l'amour divin, voudraient en user de même.

L'habitude prise par ces religieuses, et à laquelle sans doute le démon n'était pas étranger, avait eu déjà des effets si funestes, que le jour où elles furent privées de la communion, il semblait réellement qu'elles allaient rendre l'âme. Je me montrai inflexible; car, moins je les voyais disposées à obéir, dans la pensée que ce n'était pas en leur pouvoir, plus je reconnaissais clairement qu'il y avait là tentation. Elles passèrent cette journée avec beaucoup de difficulté; la suivante, elles en eurent un peu moins. Leur peine alla toujours en diminuant, et

elles finirent par accepter sans trouble de me voir communier en leur présence. Il est vrai qu'on me l'avait ordonné; autrement, par égard pour leur faiblesse, je ne l'aurais pas fait. Bientôt, avec toutes les sœurs, elles reconnurent la tentation et combien il avait été à propos d'y remédier à temps. En effet, peu après, cette communauté, sans culpabilité de sa part, eut avec les supérieurs quelques difficultés dont je parlerai peut-être plus loin, et ceux-ci, bien certainement, n'auraient ni approuvé ni toléré semblable chose.

Combien de faits analogues je pourrais citer!<sup>14</sup> Je me contenterai d'en rapporter un second qui s'est passé, non dans un monastère de notre Ordre, mais dans un couvent de Bernardines. Il s'y trouvait une religieuse qui égalait en vertu les deux précédentes. A force de disciplines et de jeûnes, elle en était arrivée à un tel état d'épuisement, que toutes les fois qu'elle communiait ou que sa dévotion trouvait à s'enflammer, elle tombait à terre et demeurait ainsi huit ou neuf heures, persuadée, et toutes les religieuses avec elle, que c'était un ravissement. Cela lui arrivait si souvent, que si l'on n'y eût porté remède, il aurait pu, je crois, en résulter un grand mal. Le bruit de ces ravissements s'était répandu dans toute la ville. J'en étais peinée, car Notre-Seigneur avait permis que je compris ce qu'il fallait en penser, et je me demandais avec crainte comment cela finirait. Le confesseur de cette religieuse, qui avait mon entière confiance, me raconta tout. Je lui dis qu'à mon avis, il n'y avait là que perte de temps, faiblesse, et nulle marque de ravissement. Je lui conseillai de retrancher à la religieuse ses jeûnes et ses disciplines, et

de la forcer à se distraire. La religieuse était obéissante, elle se soumit. Dès que ses forces commencent à revenir, il ne fut plus question de ravissements. S'ils eussent été réels, tant que Dieu n'aurait pas jugé bon d'y mettre un terme, rien n'aurait pu les faire cesser. Alors, en effet, le mouvement surnaturel est si puissant, que nos forces sont incapables de lui résister; puis, comme je l'ai dit, il y a de grands effets opérés dans l'âme. Dans le cas contraire, il n'y en a pas d'autre qu'une extrême lassitude corporelle.

Ainsi, qu'il soit bien établi désormais que tout ce qui nous captive au point de nous ôter l'usage de notre raison, doit nous être suspect, et que jamais par cette voie l'on n'acquerra la liberté de l'esprit. Un des caractères de cette liberté est de trouver Dieu en toutes choses, et de pouvoir appliquer son intelligence à quelque objet que ce soit. Le reste n'est qu'un esclavage de l'esprit, qui non seulement nuit au corps, mais empêche l'âme de progresser. L'âme alors est à peu près comme un voyageur qui, au milieu de sa route, s'engage dans un marais ou un borbier, et ne parvient pas à en sortir. Et cependant, si elle veut avancer, il ne suffit pas qu'elle marche, il faut qu'elle vole.

Si ces personnes, comme il arrive souvent, disent et sont persuadées qu'elles sont toutes plongées dans la divinité et tellement suspendues qu'elles ne peuvent ni résister, ni faire diversion, voici un avis que je donne. Tant que cet état ne dure qu'un jour, ou quatre, ou même huit, il n'y a pas à s'inquiéter : rien d'étonnant qu'un tempérament faible ait besoin de pareil laps de temps pour se remettre. Mais ce terme une fois dépassé, il faut chercher un remède.



Le bon côté de ceci, c'est qu'il n'y a pas de péché, et qu'on ne laisse pas de mériter; mais les inconvénients que j'ai signalés s'y rencontrent, et bien d'autres encore.

Pour ce qui concerne la communion, c'en serait un bien grand si une âme, pour embrasée d'amour qu'on la suppose, ne savait pas, tout en sentant le sacrifice, se soumettre en semblable matière au confesseur et à la prieure. En ceci il est bon d'éviter les mesures extrêmes, et le meilleur moyen de ne pas avoir à les employer, c'est de mortifier ces personnes sur ce point comme sur les autres, et de leur faire comprendre qu'il vaut bien mieux renoncer à sa volonté que rechercher sa consolation.

Notre amour-propre aussi peut y avoir sa part. Voici ce qui m'est arrivé à moi-même plusieurs fois. Je venais de communier, la sainte hostie devait être encore presque tout entière en moi, et pourtant, en voyant communier les autres, j'aurais voulu ne pas avoir communié, afin de le faire de nouveau. D'abord, je ne voyais là rien de répréhensible; mais, après avoir éprouvé ce sentiment un bon nombre de fois, je finis par me rendre compte qu'il y avait là bien moins amour de Dieu que désir de ma propre satisfaction. Ce qui m'attirait, c'était la tendre dévotion et la douceur que l'on éprouve la plupart du temps lorsque l'on communit. Si mon désir était de posséder Dieu dans mon âme, je le possédais; si je souhaitais obéir au commandement qui nous est fait de nous approcher de la sainte communion, j'y avais obéi; si j'avais en vue les grâces qui accompagnent la réception du très saint Sacrement, je les avais reçues. Enfin, je reconnus clairement que je n'aspirais qu'à goûter tout de nouveau un plaisir sensible.

Je me souviens avoir connu, dans une ville où nous avons un monastère, un femme que tout le monde regardait comme une très grande servante de Dieu, et elle devait l'être. Elle communiait tous les jours, mais elle se rendait pour cela tantôt dans une église et tantôt dans une autre; de plus, elle n'avait pas de confesseur fixe. J'en faisais la remarque, et j'aurais mieux aimé la voir obéir à quelqu'un, que communier si souvent. Elle vivait dans sa maison, où elle faisait, je pense, ce qu'elle voulait; et comme elle était bonne, elle ne faisait rien que de bon. Je lui disais parfois mon sentiment, mais elle ne m'écoutait pas, et elle n'avait pas tort, car elle valait bien mieux que moi. Pourtant, sur ce point, elle ne se serait pas trompée, je crois, en suivant mon conseil. Le saint frère Pierre d'Alcantara étant venu dans cette ville, je fis en sorte qu'il eût un entretien avec elle. Je ne fus pas satisfaite de la relation qu'elle lui fit; cela venait sans doute de ce qu'étant si misérables, nous ne sommes parfaitement contents que de ceux qui marchent par le même chemin que nous. De fait, je crois qu'en un an cette personne avait mieux servi le Seigneur et fait une plus rigoureuse pénitence, que moi en bien des années. Enfin, car c'est là que je veux en venir, elle tomba dans la maladie dont elle mourut. Elle fit en sorte qu'on célébrât tous les jours la messe dans sa demeure et qu'on lui donnât le très saint Sacrement. La maladie se prolongeant, un ecclésiastique, grand serviteur de Dieu, qui lui disait souvent la messe, ne trouva pas convenable qu'elle communiât ainsi tous les jours chez elle. C'était certainement une suggestion du démon, car il se trouva précisément que la malade était au dernier jour de

sa vie. Voyant que la messe était finie et qu'on ne lui donnait pas Notre-Seigneur, elle en conçut tant de dépit, et entra dans une telle colère contre cet ecclésiastique, que celui-ci vint tout scandalisé me conter la chose. J'en eus un profond chagrin, car je ne crois pas qu'elle ait pu se réconcilier : elle mourut, me semble-t-il, aussitôt après.

Je compris par là combien il est funeste de faire sa volonté en quoi que ce soit, mais surtout en chose si relevée. Ceux qui s'approchent aussi fréquemment de Notre-Seigneur doivent être tellement convaincus de leur indignité, qu'ils ne le fassent point de leur propre mouvement. Il faut qu'un ordre de l'obéissance vienne suppléer à ce qui nous manque pour approcher d'un Maître si auguste, et en réalité, que de choses nous font défaut ! Cette bonne personne avait là une occasion de s'humilier profondément. Si elle avait su se persuader que cet ecclésiastique n'avait pas tort, mais que c'était le Seigneur qui, voyant sa misère et combien elle était indigne de le recevoir dans une si méchante hôtellerie, l'avait ainsi ordonné, elle aurait peut-être plus mérité qu'en communiant.

C'est ainsi qu'en agissait une personne admise à la communion fréquente, quand les confesseurs l'en privaient sagement, ce qui se renouvelait bien des fois. Elle en éprouvait de tendres regrets, mais d'autre part, mettant l'honneur de Dieu à plus haut prix que le sien, elle ne cessait de le louer d'avoir inspiré tant de zèle au confesseur, et de n'avoir pas permis que Sa Majesté fût reçue dans une si chétive demeure. Pénétrée de ces pensées, elle obéissait avec une tranquillité parfaite. Elle ressentait bien une peine tendre et amoureuse, mais, pour rien au

monde, elle n'eût voulu s'écarter de ce qui lui était prescrit (1).

Croyez-moi, quand l'amour de Dieu — ou plutôt ce que nous prenons à tort pour cet amour — excite nos passions de façon à nous conduire à quelque offense, ou bien trouble notre âme au point de la rendre sourde à la voix de la raison, ce n'est qu'une pure recherche de nous-mêmes. Le démon épiera, pour nous assaillir, le moment où il pourra nous causer le plus de dommage, comme il le fit à l'égard de cette femme. Ce qui lui arriva me jeta dans une véritable frayeur. Je ne veux pas dire qu'il y ait motif suffisant pour nous faire révoquer en doute le salut de son âme, car, après tout, la bonté de Dieu est grande, mais il est certain que la tentation l'attaqua dans un terrible moment.

J'ai rapporté ce fait afin que les prieures se tiennent sur leurs gardes; afin aussi que, de leur côté, les sœurs ne soient pas sans crainte, qu'elles réfléchissent et examinent de quelle manière elles s'approchent d'un si grand sacrement. Leur désir est-il de contenter Dieu, elles savent que l'obéissance lui est plus agréable que le sacrifice (2). S'il en est ainsi, si je mérite davantage en m'abstenant, pourquoi me troubler? Je ne leur défends pas d'éprouver un chagrin mêlé d'humilité, car enfin, toutes ne sont pas encore assez parfaites pour être alors entièrement exemptes de peine, pour ne trouver leur joie qu'à faire ce qu'elles savent plus agréable à Dieu. Il est clair que si la volonté était bien dégagée de tout intérêt propre, on ne s'attris-

1. On ne peut guère douter que la sainte ne parle ici d'elle-même.

2. • *Melior est obedientia quam victimæ*. L'obéissance vaut mieux que les victimes. • (I Reg., xv, 22.)

terait nullement; on se réjouirait, au contraire, de pouvoir lui plaire par une privation si pénible, on s'humilierait, et on serait tout aussi content de ne communier que spirituellement. Mais dans les commencements, ce grand désir de s'approcher de Notre-Seigneur est une grâce qu'il accorde. Du reste, c'en est une aussi à la fin, et si je parle des commencements, c'est que cette grâce est alors plus à estimer, et que l'âme n'est pas encore bien affermie dans la perfection que je viens de dire. Ce désir donc étant une faveur de Dieu, on peut permettre à ces âmes de sentir de tendres regrets lorsqu'on les prive de la communion, pourvu que cette peine ne leur ôte point la paix et leur laisse produire des actes d'humilité. Mais si elles éprouvent du trouble, du mécontentement, ou un certain ressentiment contre la prieure ou le confesseur, qu'elles en soient bien persuadées, c'est une tentation manifeste.

Au surplus, si quelqu'un avait la témérité de communier contre la défense de son confesseur, je ne voudrais pas, je le déclare, accepter le mérite d'une pareille communion. Nous ne devons pas, en choses si saintes, être à nous-mêmes nos juges. Cela n'appartient qu'à ceux qui ont le pouvoir de lier et de délier. Daigne le Seigneur nous éclairer, afin que nous sachions nous conduire en des questions si importantes. Et qu'il nous assiste toujours, afin que nous ne prenions pas occasion de ses bienfaits pour le mécontenter.

## CHAPITRE VII

CONDUITE A TENIR ENVERS LES PERSONNES ATTEINTES DE MÉLANCOLIE. CETTE CONNAISSANCE EST NÉCESSAIRE AUX SUPÉRIEURES.

SOMMAIRE. — *Caractères de l'état mental dont il est ici question. — Dangers qu'il présente. — Il faut prendre autorité sur les mélancoliques et les conduire avec rigueur. — Bonté maternelle qu'on doit en même temps leur témoigner. — Compassion que doit inspirer ce mal.*

Mes sœurs du monastère de Saint-Joseph de Salamanque, où j'écris ceci, m'ont demandé avec instance de dire quelque chose sur la manière dont il faut se conduire à l'égard des personnes atteintes de mélancolie. Nous avons beau prendre toutes les précautions possibles pour ne pas recevoir parmi nous des personnes sujettes à ce mal, il est si subtil qu'il fait le mort en temps opportun, et finalement, lorsqu'on le découvre, il n'est plus temps d'y remédier.

Il me semble avoir déjà abordé ce sujet dans un petit livre que j'ai composé (1). Mais comme je ne m'en souviens pas bien, il ne sera pas mal d'en dire ici quelque chose. Peut-être Dieu permettra-t-il que je parle exactement. Il pourra m'arriver de me répéter, mais je serais prête à écrire cent fois les

1. Par le terme de *librito pequeño*, sainte Thérèse entend d'ordinaire le *Chemin de la Perfection*. On ne trouve dans cet ouvrage qu'une mention assez rapide de la mélancolie (chap. xxiv).

mêmes choses, si, à ce prix, je pouvais, une fois seulement, donner un avis opportun.

L'humeur mélancolique ayant des inventions sans nombre pour satisfaire ses caprices, il est nécessaire de les bien connaître si l'on veut apprendre à supporter et à conduire les personnes atteintes de ce mal, et les empêcher de préjudicier aux autres. Il est à remarquer que ces personnes ne sont pas toutes également difficiles. Celles qui sont humbles et d'un caractère doux, bien que souffrant beaucoup intérieurement, ne nuiront pas à autrui, spécialement si elles ont le jugement droit. Au reste, cette humeur a des degrés divers.

Chez certaines personnes la mélancolie, j'en suis persuadée, est un moyen dont le démon se sert pour se les assujettir, et si elles n'y veillent de très près, il atteindra ses fins. Le principal effet de l'humeur dont il s'agit étant de lier la raison, une fois cette faculté obscurcie, que ne feront pas les passions? N'avoir plus l'usage de sa raison, c'est l'état de folie, n'est-ce pas? Oui, assurément. A la vérité, chez les personnes dont nous parlons, les choses n'en sont pas à ce point, et pourtant, ce serait un moindre mal; mais devoir regarder comme raisonnables et traiter comme telles des personnes qui pratiquement n'ont plus leur raison, est-il rien de plus insupportable?

Ceux qui sont entièrement dominés par la mélancolie sont dignes de compassion, mais ils ne peuvent nuire. S'il existe un moyen de les maîtriser, c'est la crainte. Il en est d'autres chez qui ce mal funeste ne fait que commencer; quoique moins invétéré, il a cependant la même racine et sort de la même tige. A ceux-là, quand les autres moyens

sont insuffisants, il faut appliquer le même remède qu'aux premiers. Ainsi, à l'égard des religieuses mélancoliques, que les supérieures ne craignent pas de recourir aux pénitences en usage dans l'Ordre et d'user d'autorité, de manière à leur faire bien comprendre que d'aucune façon elles n'arriveront à satisfaire leurs fantaisies. Si elles croyaient jamais que les cris et les paroles de désespoir que le démon leur inspire pour tâcher de les perdre, ont produit leur effet, c'en serait fait d'elles, et il n'en faudrait qu'une seule pour troubler tout un monastère. Comme la pauvre ne trouve pas en elle-même la force de résister aux suggestions du démon, la supérieure doit déployer la plus grande prudence pour la bien conduire, non seulement en ce qui regarde l'extérieur, mais aussi en ce qui touche l'intérieur. Plus la raison est obscurcie chez la malade, plus elle doit être lumineuse chez la supérieure, si l'on veut que le démon ne parvienne pas à prendre pouvoir sur cette âme, au moyen de cette dangereuse maladie.

Parfois, le mal est si violent qu'il ôte entièrement l'usage de la raison, et alors on n'est pas plus responsable de ses actes que les fous ne le sont des extravagances qu'ils commettent. Mais il est des personnes chez qui cette faculté est affaiblie, sans être éteinte; elles conservent quelque étincelle de bon sens; par intervalles même, elles sont saines d'esprit. Il est donc indispensable de les empêcher de prendre des libertés dans le temps où elles sont malades, de peur que dans les intervalles de santé elles ne puissent plus se dominer, car il y a là un terrible artifice du démon.

Si l'on y prend garde, on reconnaîtra que ces



personnes sont surtout portées à faire leur volonté, à dire tout ce qui leur vient à la bouche, à découvrir chez les autres des fautes dont elles voileront les leurs, à prendre leur plaisir partout. En un mot, ce sont des personnes qui n'ont point de frein en elles-mêmes. Avec des passions immortifiées et qui toutes cherchent à se satisfaire, qu'arrivera-t-il, si elles ne sentent auprès d'elles quelqu'un qui les domine ?

Je le répète, après avoir vu et fréquenté un grand nombre de personnes atteintes de ce mal, je n'ai pas trouvé d'autre remède que celui-ci : prendre autorité sur elles, par toutes les voies et de toutes les manières possibles. Si les paroles restent sans effet, il faut recourir aux châtimens ; si les châtimens légers ne suffisent pas, qu'on en vienne aux rigoureux. Si ce n'est pas assez de les tenir en prison pendant un mois, qu'on les y laisse pendant quatre. C'est le plus grand bien qu'on puisse faire à leurs âmes : je l'ai déjà dit et je le redis encore, tant il est important pour elles de le bien comprendre. Quelquefois, il est vrai, elles ne sont pas maîtresses d'elles-mêmes. Mais comme ce n'est pas une folie complète, qui ôte la responsabilité des actes — par moments il en est ainsi, mais non d'une manière continue, — l'âme, dans les temps où l'usage de la raison ne lui est pas entièrement enlevé, se trouve en grand danger de faire et de dire encore ce qu'elle faisait et disait lorsqu'elle ne pouvait réagir. C'est donc une grande grâce de Dieu, pour les personnes atteintes de ce mal, lorsqu'elles se soumettent à ceux qui les gouvernent ; c'est toute leur ressource dans le péril que je signalais. Si l'une d'elles vient à lire ceci, qu'elle songe

— je le lui demande pour l'amour de Dieu — qu'il y va peut-être de son salut.

J'en connais quelques-unes qui ont presque entièrement perdu le jugement, mais dont l'âme est humble et qui redoutent à tel point d'offenser Dieu que, malgré les torrents de larmes qu'elles versent en secret, elles ne s'écartent pas de ce qu'on leur prescrit. Elles supportent leur mal comme d'autres endurent des maladies corporelles. Leur martyre est plus cruel, aussi leur gloire sera-t-elle plus grande dans le ciel. Faisant leur purgatoire en ce monde, elles n'auront pas à le faire dans l'autre.

A l'égard de celles qui ne se soumettront pas de bon gré, il faut, je le répète, que les supérieures usent de contrainte et ne se laissent pas égarer par une fausse compassion, si elles ne veulent les voir jeter le trouble dans tout le couvent par leur conduite désordonnée. En effet, outre le péril que court la religieuse elle-même, il y en a un second très considérable, que voici. La croyant bien portante — et par le fait, le mal qui violente son esprit ne paraît pas au dehors, — les autres pourraient se figurer, tant notre nature est misérable, qu'elles sont, elles aussi, atteintes de mélancolie, et qu'ainsi l'on doit tout leur passer. Effectivement, le démon ne manquera pas de le persuader, et par là il causera des ravages qui, une fois déclarés, seront bien difficiles à guérir. Sur un point aussi important, il faut ne se négliger en rien. Si donc une religieuse mélancolique résiste aux ordres de l'autorité, elle doit en porter la peine, tout comme si elle était saine d'esprit. Qu'on ne lui passe rien. Vient-elle à se permettre une parole blessante envers l'une des sœurs, qu'on la châtie ; et ainsi de tout le reste.

Au premier abord, il semble injuste de traiter une personne malade aussi sévèrement qu'une autre qui se porte bien. Mais alors, il le serait aussi de lier et de fustiger les fous, et il faudrait les laisser massacrer tout le monde. Qu'on m'en croie, car j'en ai fait l'épreuve. Après nombre d'essais, je ne vois pas d'autre remède que celui-là. La prieure qui, par compassion, aura commencé à laisser ces personnes prendre des libertés, finira par reconnaître que la situation est intolérable, et quand elle voudra y porter remède, la communauté en aura déjà reçu un notable dommage. On lie et on fustige les fous pour les empêcher de tuer quelqu'un, et l'on a raison, quoique d'ailleurs leur état inspire une grande pitié, puisqu'ils sont incapables de se dominer. Combien plus doit-on veiller à ce que ces personnes ne nuisent pas aux âmes par leurs libertés désordonnées ! Je suis persuadée d'ailleurs que bien souvent, comme je l'ai dit, elles obéissent bien plus à un naturel libre, peu humble et mal dompté, qu'à l'humeur mélancolique. Pour quelques-unes du moins, il en est ainsi, car j'ai remarqué qu'en présence d'une personne qui leur inspire de la crainte, elles sont capables de se contenir. Et pourquoi donc ne le feraient-elles pas à cause de Dieu ?

J'ai bien peur, je le répète encore, que le démon, sous prétexte de cette humeur, ne travaille à perdre beaucoup d'âmes, car c'est maintenant chose bien plus répandue qu'autrefois. Cela vient de ce que l'on appelle mélancolie ce qui n'est au fond que volonté propre et fausse liberté. Aussi, je voudrais que dans nos monastères et dans toutes les maisons religieuses, on ne prononçât jamais ce

nom de mélancolie, qui semble impliquer l'idée de liberté. Qu'on l'appelle dangereuse maladie — et, que c'est bien le nom qui lui convient! — puis, qu'on y applique des remèdes. Que de temps en temps, pour la rendre plus supportable, on allège cette humeur au moyen de quelques médecines, et que l'on tienne ces personnes à l'infirmerie. Lorsqu'elles reviendront en communauté, qu'elles sachent bien qu'elles doivent se montrer aussi humbles que les autres, obéir comme les autres, et que, si elles y manquent, cette humeur ne leur servira pas d'excuse. Il doit en être ainsi pour les raisons que j'ai dites et auxquelles je pourrais en ajouter d'autres.

Sans le leur faire connaître, la supérieure leur portera la compassion d'une véritable mère et cherchera tous les moyens de les guérir. En parlant ainsi, je parais peut-être me contredire, puisque j'ai recommandé jusqu'ici de les traiter avec rigueur. Je tiens donc à le répéter, elles doivent bien savoir qu'elles ne suivront point leurs caprices, et l'on ne souffrira point qu'elles les suivent quand le moment sera venu d'obéir. Rien de pire pour elles que de se croire libres. Cependant, la prieure prévoit-elle que, faute de pouvoir se surmonter, elles vont résister à l'un de ses ordres, elle fera bien de ne point l'intimer. Autant qu'il en sera besoin, elle usera à leur égard d'adresse et d'affection, et tâchera de les amener, s'il est possible, à se soumettre par amour. Ce serait de beaucoup le meilleur. Du reste, elles le font d'ordinaire lorsqu'on leur témoigne une tendre affection, et qu'on la leur prouve par œuvres et par paroles.

Les prieures doivent savoir que le meilleur remède dont elles disposent, c'est de les occuper

beaucoup dans les offices, afin d'ôter ainsi à leur imagination le loisir de travailler, car là est la source du mal. Sans doute, elles ne s'acquitteront pas merveilleusement de leurs emplois, mais mieux vaut leur passer quelques fautes de ce genre, que d'avoir à en supporter de bien pires si elles venaient à perdre le sens. Voilà, selon moi, le remède le plus efficace qu'on puisse leur appliquer. Il faut, de plus, avoir soin qu'elles ne fassent pas de trop longues oraisons, et leur retrancher même une partie de l'oraison ordinaire. Ces personnes ayant la plupart du temps de la faiblesse d'imagination, une oraison prolongée leur serait très nuisible. Même avec ces ménagements, on doit s'attendre à ce qu'il leur passe par la tête mille choses, aussi inexplicables pour elles que pour ceux à qui elles en feront confidence. Il faut veiller à ce qu'elles mangent rarement du poisson; les jeûnes de même ne doivent pas être aussi continus pour elles que pour les autres.

On trouvera peut-être qu'il y a de l'exagération à donner tant d'avis sur ce mal, et à passer sous silence tant d'autres maux si graves qui assiègent notre misérable vie, et spécialement notre sexe, dont la faiblesse est grande. J'ai deux motifs pour en agir ainsi : le premier, c'est que les personnes dont il s'agit paraissent bien portantes et ne veulent pas convenir qu'elles sont malades. Leur état ne les obligeant pas à garder le lit, comme ferait une fièvre, ni à appeler le médecin, il faut que la prieure soit elle-même leur médecin. Et par le fait, leur mal est plus préjudiciable à l'ensemble de la perfection qu'une maladie mortelle qui retiendrait au lit. Le second motif, c'est que, des autres ma-

ladies, ou l'on guérit, ou l'on meurt; de celle-ci, il est bien rare que l'on guérisse, et l'on n'en meurt pas non plus, mais on en vient à perdre entièrement l'esprit, autre genre de mort qui tue toute une communauté. De leur côté, ces personnes endurent intérieurement une mort bien cruelle et bien méritoire, par suite de leurs désolations, de leurs imaginations, de leurs scrupules, qu'elles prennent toujours pour des tentations. Si elles se mettaient bien dans l'esprit que tout cela est un effet de leur mal, et si elles n'en faisaient aucun cas, elles se trouveraient extrêmement soulagées. Certes, je leur porte grande compassion, et il est juste que toutes leurs compagnes fassent de même. Qu'elles se disent que Dieu pourrait leur envoyer la même infirmité, et qu'elles supportent charitablement leurs sœurs, sans pourtant le leur faire connaître, comme je l'ai dit. Plaise au Seigneur que j'aie réussi à tracer la ligne de conduite à tenir à l'égard d'une si triste maladie!

## CHAPITRE VIII

### AVIS TOUCHANT LES RÉVÉLATIONS ET LES VISIONS

SOMMAIRE. — *Effroi que causent généralement les dons extraordinaires. — C'est l'humilité qui met à couvert des tromperies du démon. — C'est elle également qui fait tirer du fruit des faveurs divines. — Illusions dont la sainte a été témoin. — Prudence avec laquelle il faut se conduire à l'égard des effets surnaturels.*

On dirait que le seul nom de visions ou de révélations épouvante certaines personnes. Je ne sais vraiment ce qui leur fait regarder ce chemin comme si dangereux, ni d'où leur vient une pareille émotion.

Je n'ai pas l'intention de distinguer ici les vraies visions et révélations des fausses, ni de signaler les marques que des personnes de grand savoir m'ont indiquées pour en faire le discernement. Je dirai seulement comment doit se conduire une âme qui marche par cette voie, car parmi les confesseurs auxquels elle s'adressera, il s'en trouvera peu qui ne la jettent dans l'épouvante. En effet, ils s'effraieront et se scandaliseront certainement beaucoup moins si vous venez leur dire que le démon vous a suggéré des tentations de blasphème, mille choses extravagantes et déshonnêtes, que si vous leur déclarez qu'un ange s'est montré à vous et vous a parlé, ou que Notre-Seigneur Jésus-Christ crucifié vous est apparu.

Je n'entreprends pas non plus de traiter des révélations qui viennent de Dieu : on sait déjà les grands biens qu'elles apportent à l'âme. Je parlerai seulement des représentations par lesquelles le démon cherche à nous tromper, en empruntant la figure de Jésus-Christ Notre-Seigneur ou celle de ses saints. Pour moi, je suis convaincue que jamais Sa Majesté ne lui donnera la permission ni le pouvoir de tromper une âme par ces fausses représentations, à moins que cette âme n'y prête par sa faute. Ce sera lui, au contraire, qui se trouvera pris. Je veux dire qu'une âme ne sera pas séduite si elle a de l'humilité. Nul motif donc de s'épouvanter. Il n'y a qu'à se confier en Dieu, à faire peu de cas de ces sortes de choses, et à en prendre occasion de le louer davantage.

Je connais une personne que les confesseurs jetèrent dans de cruelles angoisses à propos d'effets de ce genre (1). Plus tard, les heureux résultats, les œuvres louables qui s'ensuivirent, montrèrent qu'ils venaient de Dieu. Lorsque, dans une de ces visions, elle apercevait l'image de Notre-Seigneur, elle devait multiplier les signes de croix et les gestes de mépris. Tel était le commandement qu'elle avait reçu. Depuis, elle en parla avec un grand théologien de l'Ordre de Saint-Dominique, le maître Dominique Bañez. Il blâma beaucoup cette façon de faire, disant que personne ne devait en user ainsi, que partout où nous apercevons l'image de Jésus-Christ, nous devons la révéler, quand bien même le démon en serait l'auteur. Il ajoutait que le démon est un grand peintre, et qu'il nous fait du bien en

1. La sainte parle d'elle-même. (Voir le chap. xxix du livre de sa Vie.)



voulant nous faire du mal, quand il nous représente un Christ en croix ou toute autre image, d'une manière si vive qu'il la laisse gravée dans notre cœur. Cette raison me plut beaucoup. Et en effet, si nous voyions un excellent tableau, nous ne laisserions pas de l'admirer, quand nous saurions qu'il est l'œuvre d'un méchant homme, mais nous oublierions le peintre et nous garderions la dévotion. Ainsi, le mal n'est pas dans la vision; il est en celui qui, la recevant, n'en profite point, faute d'humilité. Si l'humilité existe, une vision du démon ne peut faire aucun mal; mais cette humilité fait-elle défaut, une vision venant de Dieu restera sans profit. Effectivement, quand une âme, recevant une grâce destinée à la rendre plus humble, s'en glorifie au lieu de s'en reconnaître indigne, elle fait comme l'araignée qui change en poison tout ce qu'elle mange, au lieu d'imiter l'abeille qui convertit tout en miel.

Je veux m'expliquer davantage. Notre-Seigneur, dans sa bonté, apparaît à une âme pour en être mieux connu et plus aimé, ou bien il lui découvre un de ses secrets, ou bien enfin, il lui accorde quelques consolations ou faveurs spéciales. Si, comme je le disais tout à l'heure, ce qui devait l'aider à se confondre, à reconnaître sa bassesse et son indignité, lui sert à s'estimer sainte; si elle se persuade que cette grâce est la récompense d'un service qu'elle a rendu à Dieu, il est évident qu'à l'exemple de l'araignée, elle change en mal le grand bien qu'elle devait retirer d'une telle faveur.

Supposons maintenant que c'est le démon qui forme ces représentations, en vue de porter une âme à l'orgueil. Si cette âme, croyant que Dieu en

est l'auteur, s'humilie et confesse qu'elle n'est pas digne d'une si grande grâce ; si elle s'efforce de le mieux servir ; si, se voyant riche, elle s'abaisse profondément, se persuadant qu'elle ne mérite pas de manger les miettes qui tombent de la table de telles et telles, qu'elle sait également favorisées de Dieu, ou, en d'autres termes, si elle se croit indigne d'être la servante de la moindre d'entre elles ; si elle embrasse avec ardeur la pénitence et consacre plus de temps à l'oraison ; si elle veille avec plus de soin à ne pas offenser Celui de qui elle se persuade tenir un tel bienfait ; si enfin elle obéit plus parfaitement, j'affirme que le démon ne reviendra pas à la charge, et qu'il se retirera confus, sans avoir causé le moindre préjudice à cette âme.

Reçoit-on l'ordre de faire certaines choses, ou bien la connaissance de l'avenir, on doit s'en ouvrir à un confesseur sage et instruit, et ne rien faire ni croire en dehors de ce qu'il dira. Une religieuse peut en parler aussi à sa prieure, afin qu'elle lui donne un confesseur tel que je viens de dire. Mais, qu'elle le sache bien, si elle n'obéit pas au confesseur et ne se laisse pas guider par lui, c'est une preuve que ses visions viennent du mauvais esprit, ou d'une terrible mélancolie. Supposons que le confesseur se trompe : pour elle, elle ne se trompera point, si elle se conforme exactement à ce qu'il lui prescrit, quand bien même les paroles qu'elle aurait entendues viendraient d'un ange du ciel. Notre-Seigneur alors éclairera le confesseur, ou bien arrangera tout pour le mieux. Il n'y a aucun danger à en agir de la sorte, tandis qu'une conduite contraire est pleine de périls et offre les plus grands inconvénients.

N'oublions pas que la faiblesse humaine est extrême, spécialement chez les femmes, et qu'elle se manifeste davantage dans ce chemin de l'oraison. Ainsi, à la moindre petite chose que l'imagination nous représente, n'allons pas nous figurer qu'il s'agit d'une vision. Croyez-moi, quand c'en est une, elle se fait bien connaître. Mais pour peu qu'il y ait mélancolie, il faut beaucoup plus de circonspection encore. J'ai su, au sujet de ces illusions, des choses qui m'ont jetée dans le dernier étonnement. Je ne comprends pas que l'on puisse se persuader si fortement voir ce que l'on ne voit point.

Un confesseur vint un jour me trouver, plein d'admiration. Une de ses pénitentes lui affirmait que Notre-Dame venait souvent la visiter, s'asseyait sur son lit, lui parlait pendant plus d'une heure, l'instruisait de l'avenir et de bien d'autres choses encore. Comme, parmi tant de sottises, certains points se trouvaient véritables, tout le reste était regardé comme certain. Je compris aussitôt ce qu'il en était, mais je n'osai le dire, car nous vivons en un monde où il faut songer à ce que l'on pensera de nous, si nous voulons que nos paroles produisent leur effet. Je répondis donc qu'il fallait attendre l'accomplissement de ces prophéties, interroger encore sur les résultats produits, et bien s'informer de la vie de cette personne. En fin de compte, il se trouva que tout n'était que divagation.

Je pourrais rapporter assez d'exemples semblables pour prouver, et au delà, ce que j'avance : savoir, qu'une âme ne doit pas ajouter foi sur-le-champ à ce qu'elle éprouve, mais qu'elle doit prendre du temps et se bien rendre compte des choses, avant d'en parler au confesseur ; autrement

elle s'exposerait à le tromper sans le vouloir. En effet, pour instruit qu'il puisse être, s'il n'a pas l'expérience de ces sortes de choses, il ne sera pas à même d'en faire le discernement. Il y a quelques années, et bien moins encore, un homme dérouta complètement des gens très doctes et fort spirituels, jusqu'au jour où il entra en relations avec une personne qui avait l'expérience des faveurs divines (1). Celle-ci reconnut avec évidence qu'il n'y avait dans son fait que folie et illusion ; et pourtant, la chose, loin d'être apparente, était encore très obscure. Peu après, le Seigneur dévoila toute l'affaire ; mais, en attendant, celle qui avait vu clair eut beaucoup à souffrir, parce qu'on ne voulait pas la croire.

On peut inférer de ces exemples et de bien d'autres, l'utilité qu'il y a pour chaque religieuse de s'ouvrir entièrement de son oraison à la prière. De son côté, celle-ci doit examiner avec grand soin le tempérament et la vertu de la sœur, et en informer le confesseur, afin qu'il puisse porter un jugement plus assuré ; et si le confesseur ordinaire n'est pas en état d'apprécier des questions de ce genre, elle doit en choisir un qui ait pour cela les aptitudes voulues. Enfin, elle doit bien veiller à ce qu'on n'en parle point aux personnes du dehors — fût-il prouvé que ce sont choses toutes divines, faveurs manifestement miraculeuses, — non pas même à des confesseurs qui n'auraient pas assez de discrétion pour garder le secret. Cela est très important, et plus qu'on ne peut le penser. Il ne faut pas davantage que les sœurs s'en entretiennent les unes

1. Très vraisemblablement, la sainte elle-même.

avec les autres. Quant à la prière, elle doit prudemment faire comprendre qu'elle incline plutôt à louer les âmes qui se signalent par l'humilité, la mortification, l'obéissance, que les religieuses conduites de Dieu par ces voies d'oraison toutes surnaturelles, fussent-elles ornées par ailleurs des mêmes vertus. Quand c'est l'esprit de Dieu qui agit, il apporte avec lui l'humilité, en sorte que l'âme prend plaisir à se voir méprisée. Une telle conduite n'aura aucun inconvénient pour elle et sera très avantageuse aux autres, qui, autrement, se trouvant hors d'état d'atteindre à ces faveurs que Dieu accorde à qui il veut, pourraient tomber dans le découragement. A la vérité, les vertus que je viens de dire sont aussi un don de Dieu, mais on peut faire davantage pour les obtenir et elles sont d'un grand prix dans l'état religieux. Que Sa Majesté daigne nous les accorder ! Moyennant les efforts, la vigilance, l'oraison, Dieu ne les refusera à aucune de celles qui, se confiant en sa miséricorde, travailleront à les acquérir.

## CHAPITRE IX

### DÉPART DE MEDINA DEL CAMPO POUR LA FONDATION DU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH DE MALAGON

SOMMAIRE. — *Vertus des religieuses de Medina del Campo. — La sainte s'éloigne de ce monastère pour une nouvelle fondation. — Sa répugnance à établir des couvents rentés. — Elle cède aux raisons qu'on lui apporte. — Elle arrive à Malagon en compagnie de la fondatrice et séjourne huit jours au château. — Cérémonie de l'installation des religieuses.*

Que je me suis écartée de mon sujet ! Et pourtant, quelques-uns de ces avis seront plus utiles peut-être que le récit des fondations elles-mêmes.

Je me trouvais donc à Saint-Joseph de Medina del Campo, profondément heureuse de voir les religieuses de ce monastère suivre les traces de celles de Saint-Joseph d'Avila, pour la ferveur, la charité fraternelle, l'esprit intérieur. J'admirais aussi comment Notre-Seigneur pourvoyait sa maison de tout ce qui était nécessaire, soit pour l'église, soit pour l'entretien des sœurs. On reçut plusieurs novices, que Dieu avait lui-même choisies telles qu'il les fallait pour servir de fondement à semblable édifice. C'est de ces commencements, j'en suis convaincue, que dépend tout l'avenir : une fois le chemin tracé, les religieuses qui se présentent n'ont plus qu'à le suivre.

Il y avait à Tolède une dame, sœur du duc de

Medinaceli (1), chez laquelle j'avais fait autrefois un séjour par l'ordre de mes supérieurs, ainsi que je l'ai dit plus au long dans le récit de la fondation de Saint-Joseph d'Avila (2). Elle me voua dès lors une grande affection. Ce sentiment, sans doute, était un moyen dont Dieu se servit pour faire naître en elle le dessein qu'elle a exécuté depuis : bien souvent, en effet, Sa Majesté emploie pour l'accomplissement de ses volontés des moyens qui nous paraissent insignifiants, à nous qui ignorons l'avenir. Apprenant que j'étais autorisée à fonder des monastères, elle se mit à me presser beaucoup d'en établir un dans un bourg qui faisait partie de ses domaines et se nommait Malagon. Je ne voulais en aucune façon y consentir, parce que, dans une localité si peu importante, un monastère ne pouvait subsister qu'il n'eût des revenus, ce à quoi j'étais très opposée.

Des hommes de savoir auxquels j'en parlai, et en particulier mon confesseur (3), me dirent que j'avais tort, que le saint concile autorisant les revenus, il ne fallait point, pour une opinion personnelle, renoncer à la fondation d'un couvent où Dieu pouvait être si bien servi. Les pressantes sollicitations de cette dame se joignant à ces raisons, je me vis obligée de donner mon consentement. Des revenus convenables furent assignés par elle. Je tiens, en effet, à ce que les monastères soient ou entièrement pauvres ou assez bien pourvus pour que les sœurs ne soient pas obligées, en vue de subvenir à leurs besoins, d'importuner qui que ce soit. Je fis établir,

1. Doña Louise de la Cerda, veuve de don Arias Pardo.

2. Au chap. xxxiv du livre de sa *Vie*.

3. Le père Dominique Bañez.

de la façon la plus formelle, qu'il ne serait permis à aucune religieuse de posséder chose quelconque et que les constitutions seraient gardées en tout, absolument comme dans les monastères établis sur le pied de la pauvreté.

Toutes les formalités étant passées, j'envoyai chercher quelques religieuses, que je destinai à cette fondation, et nous nous rendîmes à Malagon, en compagnie de la dame dont j'ai parlé. La maison n'était pas encore en état de nous recevoir, ce qui nous obligea de demeurer plus de huit jours dans un appartement du château. Le dimanche des Rameaux de l'année 1568, les habitants de l'endroit étant venus nous prendre processionnellement, nous nous rendîmes, nos voiles baissés et revêtues de nos manteaux blancs, à l'église paroissiale. Il y eut sermon ; on prit ensuite le très saint Sacrement, que l'on porta jusqu'à notre monastère. Tous les assistants étaient pénétrés de dévotion.

Je restai quelque temps à Malagon. Un jour que j'étais en oraison, après avoir communié, j'appris de la bouche de Notre-Seigneur qu'il serait très bien servi dans ce couvent. Mon séjour en ce lieu ne fut pas tout à fait de deux mois, me semble-t-il. J'étais intérieurement pressée d'aller fonder le monastère de Valladolid. Je vais en dire la raison.



## CHAPITRE X

FONDATION DU MONASTÈRE DE VALLADOLID. IL EST DÉDIÉ SOUS LE TITRE DE LA CONCEPTION DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.

SOMMAIRE. — *Don Bernardin de Mendoza offre une maison à la sainte. — Ce don lui obtient la grâce du salut. — Il apparaît à Thérèse au moment où il sort du purgatoire. — Prise de possession du monastère. — Translation dans un autre local. — Éloge de la veuve et des enfants de l'adelantado de Castille. — Vocation de doña Casilde de Padilla.*

Quatre ou cinq mois avant la fondation du monastère de Saint-Joseph de Malagon, un jeune gentilhomme (1) me dit, dans un entretien que nous eûmes ensemble, que si je voulais faire une fondation à Valladolid, il donnerait pour cela de très grand cœur une maison qu'il possédait, avec une vaste et excellente *huerta*, le tout situé au milieu d'une vigne d'une étendue considérable. Il voulut sur-le-champ faire l'abandon de ce domaine, dont la valeur était importante. J'acceptai, sans être cependant bien décidée à établir le monastère en cet endroit, distant de Valladolid d'un quart de lieue. Ma pensée était qu'après la prise de possession, nous pourrions nous transporter dans l'inté-

1. Don Bernardin de Mendoza, frère de don Alvaro de Mendoza, évêque d'Avila.

rieur de la ville : au reste, le don était fait de si bon cœur, que je ne crus pas devoir refuser une offre si charitable ni empêcher cet acte de piété.

A deux mois de là, ou environ, ce gentilhomme fut saisi d'un mal si violent, qu'il perdit la parole et ne put se bien confesser : toutefois, il montra de bien des manières qu'il implorait le pardon de Dieu. Sa mort fut très prompte et arriva fort loin de l'endroit où je me trouvais alors (1). Notre-Seigneur me dit que cette âme avait été en grand danger de son salut, mais qu'il avait usé de miséricorde envers elle, en considération du service rendu à sa Mère par la donation d'une maison, pour y établir un monastère de son Ordre ; que pourtant, elle ne serait délivrée du purgatoire qu'après la première messe dite dans ce couvent, mais qu'alors elle en sortirait.

J'avais tellement présentes à l'esprit les grandes souffrances de cette âme, que malgré mon désir de fonder à Tolède, j'y renonçai pour le moment et mis toute la diligence possible à réaliser, comme je pourrais, la fondation de Valladolid.

La chose cependant ne put se faire avec autant de rapidité que je le souhaitais. Je me vis obligée de m'arrêter assez longtemps à Saint-Joseph d'Avila, dont j'avais la conduite, puis à Saint-Joseph de Medina del Campo, car je pris ce chemin. J'étais dans ce dernier monastère lorsqu'un jour, pendant mon oraison, Notre-Seigneur me dit de me hâter, parce que cette âme souffrait beaucoup. J'obéis, quoiqu'à manquer encore de bien des choses, et

1. Sainte Thérèse se trouvait à Alcalá, au couvent de la Imagen, quand elle apprit, au commencement de 1568, la mort de don Bernardin, arrivée à Ubeda.

j'entrai dans Valladolid le jour de saint Laurent(1). A la vue de la maison, ma contrariété fut grande. Je compris qu'à moins d'énormes dépenses, il y aurait folie pour des religieuses à s'établir en pareil lieu ; de plus, si le séjour était fort agréable, grâce à la *huerta*, qui était vraiment délicieuse, le voisinage de la rivière le rendait nécessairement malsain.

Malgré la fatigue du voyage, il me fallut aller entendre la messe dans un monastère de notre Ordre, situé à l'entrée de la ville. C'était si loin, que je sentis redoubler ma peine. Je n'en dis rien cependant à mes compagnes, de crainte de les décourager ; et puis, nonobstant ma faiblesse, j'avais une certaine confiance que Notre-Seigneur, après m'avoir pressée comme je l'ai dit, nous prêterait son secours. Je fis donc, en grand secret, venir des ouvriers et commencer des murs, destinés à nous mettre en clôture, avec quelques autres arrangements indispensables. Nous avions avec nous Julien d'Avila, cet ecclésiastique dont j'ai parlé, et l'un des deux religieux qui avaient le désir d'embrasser la Réforme (2). Ce dernier prenait connaissance du genre de vie mené dans nos monastères. Quant au premier, il s'occupait d'obtenir l'autorisation de l'Ordinaire qui, avant mon arrivée, avait donné de bonnes espérances. Les choses ne purent se régler si promptement, que le dimanche ne survînt avant que nous eussions l'autorisation. On nous permit toutefois de faire dire la messe dans l'endroit que nous destinions à devenir la chapelle, ce qui eut lieu.

1. Le 10 août 1568.

2. Saint Jean de la Croix.

Je ne pensais nullement que la parole qui m'avait été dite relativement à l'âme de ce gentilhomme dût s'accomplir alors. Par ces mots : *à la première messe*, je m'étais figuré qu'il fallait entendre celle où le très saint Sacrement serait placé dans notre chapelle. Le prêtre, tenant la sainte Eucharistie entre ses mains, s'approchait de l'endroit où nous devons communier et je m'avançais pour le faire, quand le gentilhomme m'apparut près de lui, le visage resplendissant et plein de joie. Il me remercia, les mains jointes, de ce que j'avais fait pour le tirer du purgatoire, et son âme monta au ciel.

Assurément, la première fois qu'il m'avait été dit qu'il était en voie de salut, j'étais loin d'en avoir la pensée. J'éprouvais, au contraire, un vif chagrin : après le genre de vie qu'il avait mené, il aurait eu besoin, me semblait-il, d'une autre mort. En effet, si l'on remarquait en lui de bonnes qualités, il était fort engagé dans les choses du monde. A la vérité, il avait dit à mes compagnes que la pensée de la mort ne le quittait guère. Ah ! combien Notre-Seigneur a pour agréable le moindre service que l'on rend à sa Mère ! Et que sa miséricorde est grande ! Qu'il soit loué et béni de récompenser d'une vie et d'une gloire éternelles des œuvres aussi basses que les nôtres, et de leur donner de la valeur, alors qu'elles en ont si peu !

La fête de l'Assomption de la sainte Vierge étant arrivée, ce fut en ce jour, le 15 août 1568, qu'eut lieu la prise de possession de ce monastère. Mais notre séjour y fut de courte durée, parce que nous tombâmes presque toutes gravement malades. Une dame de la ville, doña Marie de Mendoza, l'apprit.

Elle était femme du commandeur Cobos et mère du marquis de Camarasa. Sa piété était grande, sa charité inépuisable, ainsi que l'attestaient ses grandes aumônes. Avant même d'avoir eu des rapports avec elle, j'avais éprouvé les effets de sa bonté, car elle est sœur de l'évêque d'Avila, lequel a beaucoup favorisé l'établissement du premier monastère et tout ce qui regarde notre Ordre. Voyant que nous ne pourrions, sans de grands inconvénients, rester en un pareil lieu, à la fois insalubre et trop écarté pour qu'on pût nous y faire l'aumône, elle nous proposa, dans sa grande charité, de lui abandonner cette maison, disant qu'elle nous en achèterait une autre. C'est ce qu'elle fit, nous donnant ainsi un local de bien plus de valeur que le premier. En outre, elle a fourni jusqu'ici à tous nos besoins, et elle continuera sa vie entière.

Notre translation eut lieu le jour de saint Blaise (1). Il y eut procession solennelle et grande dévotion parmi le peuple. Cette dévotion n'a point cessé, car le Seigneur continue à se montrer prodigue de ses miséricordes envers ce couvent. Il y a conduit des âmes dont un jour on relèvera la sainteté, pour la gloire de Celui qui se plaît à faire éclater ainsi la magnificence de ses œuvres et à combler ses créatures de bienfaits.

Une jeune fille, qui entra dans ce monastère, fit bien voir le néant du monde, en le méprisant à la fleur de l'âge. J'ai cru devoir raconter ici cette vocation, pour faire honte à ceux qui ont donné au monde toutes leurs affections, et pour encourager

1. 3 février 1569.

les jeunes personnes qui reçoivent du Seigneur de bons désirs et de saintes inspirations, à en venir courageusement à l'effet.

Dans cette ville réside une dame nommée doña Marie de Acuña, sœur du comte de Buendia. Elle avait épousé l'*adelantado* de Castille (1). A la mort de son mari, elle restait, très jeune encore, avec un fils et deux filles. Elle commença dès lors à mener une vie si sainte, et éleva ses enfants dans une telle vertu, qu'elle mérita de voir le Seigneur les appeler à son service. J'ai dit qu'elle avait deux filles : je me suis trompée, elle en avait trois. L'une d'elles se fit religieuse de très bonne heure ; une seconde refusa de se marier, et vécut avec sa mère de la façon la plus édifiante. Quant au fils, dès ses plus tendres années, il comprit le néant du monde et reçut de Dieu une si forte vocation pour l'état religieux, que personne ne parvint à l'en détourner. Sa mère en éprouvait la joie la plus vive, et certainement elle lui était d'un grand secours auprès de Notre-Seigneur : néanmoins, elle n'en laissait rien paraître, à cause de sa famille. Mais quand Dieu veut pour lui une âme, les créatures sont impuissantes à la lui ravir. C'est ce qui arriva. Au bout de trois ans, pendant lesquels on mit tout en jeu pour dissuader le jeune homme, il entra dans la Compagnie de Jésus. Un confesseur de cette dame (2) me rapporta que, de son propre témoignage, jamais, dans toute sa vie, elle n'avait éprouvé autant de joie que le jour où son fils fit profession.

1. Don Jean de Padilla Manrique. La dignité d'*adelantado* équivalait à peu près à celle de gouverneur de province.

2. Le père Jérôme Ripalda, alors supérieur de la maison professe de la Compagnie de Jésus, à Valladolid.

O Seigneur, de quelle grâce vous favorisez ceux à qui vous donnez de tels parents ! Ils aiment leurs enfants d'un amour si vrai, ces parents, qu'ils ne leur souhaitent des domaines, des majorats, des richesses, que dans la béatitude qui ne finira jamais. Mais aussi, quelle pitié de voir le monde plongé dans un tel malheur et un si profond aveuglement, que des parents mettent leur honneur à perpétuer dans leur famille ce fumier des biens de la terre ! Ils oublient que, tôt ou tard, ces biens prendront fin, que tout ce qui est passager, quelle qu'en soit la durée, doit disparaître un jour, et par conséquent ne mérite que le mépris. Ils sacrifient leurs malheureux enfants au maintien de leur vanité. Ils ont la témérité de ravir à Dieu les âmes qu'il s'est choisies, et privent ces âmes elles-mêmes d'un bien inestimable, car enfin, abstraction faite du bonheur qui ne doit pas finir et auquel Dieu les convie par l'état religieux, n'est-ce pas un avantage inappréciable de se voir affranchi des servitudes et des lois du monde, esclavage d'autant plus grand que l'on possède une fortune plus considérable ? Ouvrez-leur les yeux, ô mon Dieu ! Révélez-leur le véritable amour qu'ils doivent à leurs enfants. Qu'ils tremblent de leur porter un si grave préjudice et d'avoir à les entendre le leur reprocher, en votre présence, au jour du dernier jugement. Alors, bon gré mal gré, ils apprendront à estimer chaque chose à sa juste valeur.

Don Antoine de Padilla, ce gentilhomme, fils de doña Marie de Acuña, ayant quitté le monde à l'âge de dix-sept ans environ, les domaines de la famille restèrent à la fille aînée, doña Louise de Padilla. Comme le comte de Buendia n'avait pas

d'enfants, don Antoine héritait de ce comté, en même temps que de la dignité d'*adelantado* de Castille. Pour ne pas sortir de mon sujet, je passe sous silence tout ce qu'il eut à souffrir de la part de ses proches, jusqu'au jour où il réalisa son dessein. Ceux-là s'en feront une idée, qui savent combien les gens du monde tiennent à voir les grandeurs se perpétuer dans leurs maisons.

O Fils du Père éternel, Jésus-Christ, Notre-Seigneur, Roi véritable de l'univers ! Qu'avez-vous laissé en ce monde dont nous puissions hériter, nous qui sommes vos descendants ? Qu'avez-vous possédé, ô mon Maître, sinon des peines, des douleurs, des ignominies ? On ne vous a laissé que le bois de la croix, pour y endurer les transes douloureuses de la mort. Evidemment, ô mon Dieu, si nous voulons être vos enfants légitimes et ne pas renoncer à votre héritage, nous n'avons pas à fuir la souffrance. Vos armes sont cinq plaies. Allons, mes filles ! faisons choix du même blason ! Si nous sommes destinées à devenir héritières du royaume de Jésus-Christ, ce n'est ni par le repos, ni par les délices, ni par les honneurs, ni par les richesses, que nous acquerrons ce qu'il a lui-même acheté au prix de tant de sang. Et vous, qui êtes illustres selon le monde, pour l'amour de Dieu, ouvrez les yeux ! Songez que les vrais chevaliers de Jésus-Christ et les princes de son Eglise, un saint Pierre, un saint Paul, n'ont pas suivi la voie où vous marchez. Croyez-vous, par hasard, qu'il y aura pour vous un chemin tout nouveau ? Ne le pensez pas. Voyez, le Seigneur cherche à vous en convaincre par l'exemple de ces personnes, si jeunes encore, dont nous parlons en ce moment.



Ce don Antoine de Padilla, je l'ai vu quelquefois, et je me suis entretenue avec lui. Il aurait désiré posséder bien plus encore, afin de tout abandonner. Heureux jeune homme ! Heureuse aussi sa sœur ! Ils ont obtenu de Dieu la grâce de fouler le monde aux pieds, à l'âge où d'ordinaire il domine entièrement ceux qui y font séjour. Béni soit celui qui s'est montré si libéral à leur égard !

L'aînée des sœurs, se voyant maîtresse des domaines de sa famille, en fit le même cas que son frère. Comme, dès son enfance, elle s'était sérieusement adonnée à l'oraison — c'est là que le Seigneur éclaire l'âme et lui découvre la vérité, — elle fit de ces biens le mépris qu'en avait fait son frère. O Dieu ! que de personnes auraient affronté travaux, tourments, procès, auraient exposé même leur vie et leur honneur, afin de s'assurer cet héritage ! Pour eux, ils eurent bien à souffrir pour obtenir de s'en dépouiller. Ainsi va le monde. Si nous n'étions aveugles, ses folies ne seraient que trop visibles à nos yeux.

De grand cœur, pour se délivrer de son héritage, doña Louise y renonça en faveur de sa sœur, âgée de dix à onze ans, la seule qui restât dans le monde. Bientôt, afin d'assurer à leur famille la triste perpétuité de la fortune, les parents conçurent le projet de marier cette enfant avec l'un de ses oncles, frère de son père. Ils obtinrent dispense du pape et célébrèrent les fiançailles. Cependant le Seigneur ne voulut pas que la fille d'une telle mère et la sœur de tels frères eût l'esprit moins éclairé qu'eux. Voici donc ce qui arriva.

La jeune fille commençait à porter les toilettes et les parures du monde — étant donné son rang, elles

devaient être bien séduisantes pour une enfant de cet âge — et deux mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis ses fiançailles, quand Dieu lui envoya les premiers rayons de sa lumière, sans pourtant qu'elle le comprit alors. Après une très agréable journée, passée dans la compagnie de son fiancé, qu'elle affectionnait beaucoup plus que son âge ne paraissait le comporter, elle se sentait saisie d'une grande tristesse, à la pensée que ce jour avait passé et que tous passeraient de même. O puissance de la grâce de Dieu ! C'est du plaisir même qu'elle goûtait dans les joies passagères de ce monde, que cette enfant en vint à les détester. Sa tristesse était si profonde, qu'elle ne parvenait pas à la dissimuler à son fiancé. Celui-ci lui en demandait-il la cause, elle ne savait que répondre, parce qu'elle l'ignorait elle-même. Vers ce même temps, un voyage indispensable le força de s'éloigner. Elle en ressentit un vrai chagrin, car elle lui portait une très vive affection. Le Seigneur aussitôt lui découvrit la cause de sa tristesse : son âme commençait à s'incliner vers ce qui ne doit point finir. Elle se prit à considérer que son frère et ses sœurs avaient choisi le parti le plus sûr, et l'avaient laissée au milieu des périls du monde. Cette vue l'affligeait, comme aussi la pensée que sa situation était sans remède, car elle ignorait ce qu'elle apprit ensuite : toute fiancée qu'elle était, elle pouvait encore embrasser la vie religieuse. Mais ce qui l'arrêtait surtout, c'était l'affection qu'elle avait vouée à son futur époux. Aussi, son angoisse était grande. Comme Dieu la voulait pour lui, il lui enleva peu à peu cette affection et fit croître ses désirs de tout abandonner. Ce qui la guidait alors, c'était uniquement le désir de se sauver et de choisir pour cela les

moyens les plus sûrs. Il lui semblait que si elle s'engageait plus avant dans les choses du monde, elle oublierait d'aspirer à ce qui est éternel. C'était Dieu même qui répandait dans son âme, à un âge si tendre encore, cette sagesse qui lui faisait chercher les moyens d'acquérir les biens qui ne passent point. Heureuse âme, qui se défit si tôt d'un aveuglement où meurent tant de vieillards !

Lorsqu'elle sentit son cœur entièrement libre, elle se résolut à le donner entièrement à Dieu. Jusque-là, elle avait gardé le silence ; dès ce moment, elle s'ouvrit à sa sœur. Celle-ci, ne voyant là qu'un enfantillage, cherchait à la dissuader, lui disant, entre autres choses, qu'elle pouvait très bien se sauver dans le mariage. La jeune fille lui répliquait : « Pourquoi donc, alors, y avez-vous renoncé ? » Quelque temps se passa de la sorte, et ses désirs allaient toujours grandissant. Cependant elle n'osait en parler à sa mère, et c'était peut-être celle-ci qui par ses saintes prières soulevait en elle ces combats.

## CHAPITRE XI

OU L'ON ACHÈVE DE RACONTER COMMENT DOÑA CASILDE DE PADILLA RÉALISA SES SAINTS DÉSIRS D'ÊTRE RELIGIEUSE.

SOMMAIRE. — *Pieuse éducation que reçoivent les enfants de l'adelantado de Castille. — Doña Casilde de Padilla conçoit un ardent désir d'embrasser la vie du Carmel. — Elle tente par deux fois de s'introduire dans le monastère de Valladolid. — Obstacles que rencontre sa vocation. — Elle reçoit enfin l'habit religieux.*

Vers ce temps, une sœur converse, dont je raconterai peut-être la vocation, prit l'habit dans ce même monastère de la Conception (1). Sans doute, entre cette humble enfant de la campagne et la jeune fille dont j'ai parlé il n'y a pas égalité de condition, mais par les grandes grâces dont Dieu a favorisé la première, il l'a élevée si haut qu'elle mérite, pour la gloire de Sa Majesté, qu'on fasse d'elle une mention spéciale.

Doña Casilde — c'est ainsi que se nommait cette bien-aimée du Seigneur — ayant assisté à la prise d'habit avec l'une de ses aïeules, qui était en même temps la mère de son fiancé, s'attacha extrêmement à ce couvent : les religieuses y étant en petit nombre et pauvres, il lui semblait qu'elles pouvaient mieux servir le divin Maître. Néanmoins elle n'était pas encore décidée à rompre avec son fiancé ; c'était,

1. Cette prise d'habit était celle de la sœur Stéphanie des Apôtres ; elle avait lieu le 2 juillet 1572.

je l'ai dit, le lien le plus fort qui l'arrêta. Elle se rappelait pourtant qu'avant ses fiançailles elle consacrait des temps déterminés à l'oraison, habitude dans laquelle son excellente et sainte mère avait élevé ses filles, aussi bien que leur frère. Dès l'âge de sept ans, en effet, elle les conduisait à certaines heures dans un oratoire, leur apprenait à méditer la passion de Notre-Seigneur et avait soin de les faire confesser souvent. Aussi a-t-elle vu se réaliser ses désirs de les voir tout à Dieu. Elle m'a raconté qu'elle les lui offrait sans cesse et le suppliait de les retirer du monde, car elle était entièrement éclairée sur l'estime qu'il mérite. Bien des fois en y songeant, je me suis dit : Lorsque ces enfants seront en possession des joies éternelles et qu'ils s'en verront redevables à leur mère, quelle reconnaissance ne lui témoignent-ils pas, et quel accroissement de joie accidentelle leur vue ne donnera-t-elle pas à celle-ci ! Au contraire, quelle sera la douleur des parents qui, pour n'avoir pas élevé leurs enfants comme les enfants de Dieu — et par le fait ils sont à lui, bien plus qu'à eux-mêmes, — se verront en leur société dans l'enfer. De quelles malédictions ne se poursuivront-ils pas ! Quel désespoir sera le leur !

Je reviens à mon sujet. S'apercevant qu'elle éprouvait même un certain dégoût à réciter le chapelet, *doña Casilde* trembla de voir ces dispositions empirer ; d'autre part, il lui paraissait évident que son entrée dans le monastère assurait son salut. Elle prit donc résolument son parti.

Elle et sa sœur étant venues un matin au couvent, en compagnie de leur mère, il se présenta une occasion de les faire entrer à l'intérieur ; mais on ne s'attendait guère à ce que *Casilde* allait faire. Une

fois dans le couvent, personne ne put l'en arracher. Elle se mit à verser tant de larmes pour qu'on l'y laissât, et elle disait des choses si touchantes, que toutes les religieuses en étaient dans l'étonnement. Sa mère, tout en se réjouissant en son cœur, désirait voir sortir sa fille, afin que ses proches, qu'elle redoutait, ne vinssent pas l'accuser d'avoir été l'instigatrice d'une pareille démarche. La prieure était du même avis. Elle trouvait Casilde bien jeune, et pensait qu'il fallait l'éprouver davantage. Ceci se passait dans la matinée. La mère et les filles restèrent là jusqu'au soir. On fit appeler le confesseur de Casilde, ainsi que le père maître Dominique (1), religieux dominicain dont j'ai parlé plus haut et qui était mon confesseur. Pour moi, je ne me trouvais pas à Valladolid. Ce père reconnut bien vite que Casilde était guidée par l'Esprit de Dieu, et malgré tout ce qu'il eut à endurer de la part des parents, il l'assista puissamment. Ainsi devraient agir tous ceux qui prétendent servir Notre-Seigneur : dès lors qu'on voit une âme appelée de Dieu, il ne faut pas tant avoir égard aux considérations humaines. Il lui promit donc de l'aider à rentrer sous peu au monastère.

Devant ces pressantes sollicitations et afin qu'on ne rejetât pas la faute sur sa mère, Casilde sortit pour cette fois. Comme ses désirs se fortifiaient toujours, sa mère en parla confidentiellement à la famille, espérant en dérober la connaissance au fiancé. On traita la chose d'enfantillage, disant que Casilde devait attendre qu'elle eût l'âge : effectivement, elle n'avait pas encore douze ans accomplis. Elle demandait pourquoi, la trouvant assez âgée pour la marier

1. Le père Dominique Bañez, à cette époque régent du collège Saint-Grégoire à Valladolid.

et la laisser dans le monde, on la trouvait trop jeune pour se donner à Dieu. A entendre ses raisons, il était aisé de juger qu'en cette affaire ce n'était pas elle qui parlait.

La chose cependant ne put rester si secrète, que le fiancé n'en fût informé. Casilde, l'ayant appris, crut qu'elle ne pouvait attendre son retour. Le jour de la fête de la Conception, se trouvant chez son aïeule, qui était en même temps sa future belle-mère et qui ne savait rien de ce qui se passait, elle la pria instamment de lui permettre d'aller, avec sa gouvernante, faire une promenade d'agrément à la campagne. L'aïeule y consentit pour lui faire plaisir, et lui donna une voiture avec plusieurs de ses *criados* (1). Doña Casilde remit de l'argent à l'un d'eux, lui disant d'aller l'attendre à la porte du monastère avec des fagots ou des sarments. Pendant ce temps, elle fit faire plusieurs tours à la voiture, en sorte qu'on passa devant le couvent. Une fois à la porte, elle fit demander un *jarro* d'eau par le tour (2), avec recommandation de ne point dire pour qui, et elle mit promptement pied à terre. On lui dit qu'on allait lui apporter l'eau, mais elle refusa. Les fagots étaient là. Casilde fit prier qu'on vînt à la porte pour les prendre, et se tint auprès. Dès qu'on ouvrit, elle se précipita dans l'intérieur et courut embrasser une statue de Notre-Dame, versant des larmes et suppliant la prieure de ne pas la repousser.

Cependant les *criados* jetaient de grands cris et

1. On désignait sous le nom générique de *criados* les pages et écuyers, duègnes et demoiselles de compagnie, qui composaient la maison des *grands* d'Espagne.

2. Le *jarro* est un petit vase de terre, de faïence ou de métal, muni d'une anse.

frappaient violemment à la porte. Casilde alla leur parler à la grille, leur déclara qu'elle ne sortirait point, et les chargea d'aller en prévenir sa mère. Les femmes qui l'avaient accompagnée se lamentaient bien haut. Tout cela la touchait fort peu. A la nouvelle de ce qui venait de se passer, son aïeule accourut; mais finalement, ni elle, ni l'oncle de Casilde, ni son fiancé, qui à son retour voulut absolument lui parler à la grille, ne réussirent qu'à la tourmenter par leur présence. Elle n'en était ensuite que plus inébranlable. Son fiancé, après bien des lamentations, lui disait qu'elle pourrait glorifier Dieu davantage en faisant des aumônes. Elle lui répliquait qu'il les fit lui-même. A ses autres représentations, elle répondait qu'elle devait avant tout songer à son salut; qu'elle se sentait faible et voyait bien qu'elle ne se sauverait pas au milieu des dangers du monde; qu'il n'avait pas de motif de se plaindre d'elle, puisqu'elle ne l'avait quitté que pour Dieu; qu'en cela, elle ne lui faisait point injure. Voyant que rien ne l'apaisait, elle se leva et le laissa seul. Ainsi, il ne l'ébranla nullement. Au contraire, elle en demeura tout à fait fâchée contre lui. Quand Dieu fait briller la vérité aux yeux d'une âme, les tentations et les obstacles suscités par le démon ne font que la stimuler davantage, car alors c'est Sa Majesté qui combat pour elle. Ceci parut visiblement en doña Casilde : il était clair que ce n'était pas elle qui parlait.

Son fiancé et ses autres parents, voyant qu'ils n'arrivaient pas à la faire sortir de bon gré, eurent recours à la force. Ils obtinrent une provision royale, qui ordonnait de la tirer du monastère et de la mettre en liberté. Dans l'intervalle, c'est-à-dire, de la fête



de la Conception (1) à celle des Innocents (2), jour auquel on la fit sortir, elle ne porta point l'habit, mais elle s'acquitta de toutes les observances religieuses, comme si elle en eût été revêtue. La joie qu'elle goûtait était extrême. Le jour des Innocents, la justice vint la chercher, et on la conduisit dans la maison d'un gentilhomme. Toute baignée de larmes, elle disait : « Pourquoi me tourmenter ainsi, puisque cela ne servira de rien ? » Dans cette demeure, elle eut à subir les assauts de plusieurs religieux et de bien d'autres personnes : les uns regardaient sa conduite comme un enfantillage, les autres auraient voulu qu'elle restât en possession de ses domaines. Je serais trop longue, si je voulais rapporter toutes les discussions qu'elle eut à soutenir, et de quelle manière elle se délivrait de ses contradicteurs. Elle les jetait dans l'étonnement par ses réponses.

Voyant tous les efforts inutiles, on la conduisit chez sa mère, dans le dessein de l'y retenir quelque temps. Celle-ci, lasse de tout ce tumulte, ne la secondait nullement; elle semblait même lui être contraire. Peut-être voulait-elle par là l'éprouver davantage; c'est du moins ce qu'elle m'a dit depuis, et elle est si sainte qu'on doit ajouter une foi absolue à ses paroles. Mais la jeune fille ne pénétrait point la conduite de sa mère; de plus, le confesseur à qui elle s'adressait lui était extrêmement opposé. Elle ne trouvait de consolation qu'en Dieu et auprès d'une demoiselle d'honneur de sa mère. Elle passa ainsi dans la peine et l'affliction le temps qui s'écoula jusqu'à ses douze ans révolus. Ayant découvert que ne pouvant l'empêcher d'être religieuse, on travail-

1. 8 décembre 1573.

2. 28 décembre.

lait à la faire entrer dans le couvent où se trouvait sa sœur, parce que l'austérité y était moindre, elle résolut d'exécuter son dessein par quelque voie que ce fût.

Un jour donc, qu'elle s'était rendue à l'église pour y entendre la messe en compagnie de sa mère, celle-ci entra dans un confessionnal. Casilde pria sa gouvernante d'aller demander à l'un des pères qu'on dit une messe pour elle, et à peine la vit-elle partie, que plaçant ses *chapines* (1) dans sa manche et relevant sa jupe, elle courut de toutes ses forces vers notre monastère, qui était à une grande distance. Sa gouvernante, ne la trouvant plus, se mit à sa poursuite, et comme elle était près de la rejoindre, elle pria un homme de l'arrêter. Celui-ci raconta depuis qu'il s'était trouvé dans l'impossibilité de faire un mouvement, en sorte qu'il la laissa passer. Pour elle, ayant franchi la première porte du monastère et l'ayant refermée, elle demanda qu'on lui ouvrît la seconde. Quand la gouvernante arriva, Casilde était à l'intérieur du couvent. On lui donna l'habit sur-le-champ. C'est ainsi qu'elle réalisa les saintes aspirations reçues de Dieu. Notre-Seigneur la récompensa sans délai par des faveurs spirituelles, et elle, de son côté, se mit à le servir dans la joie la plus vive, une très profonde humilité, un entier détachement.

Qu'il soit à jamais béni, lui qui rend si heureuse sous un pauvre habit de bure celle qui, naguère, avait tant d'attrait pour les vêtements élégants et somptueux ! Et malgré tout, ce pauvre habit ne suffisait point à cacher sa beauté, car Dieu lui avait départi

1. On désignait ainsi une chaussure que les femmes espagnoles portaient par-dessus le soulier.

les grâces extérieures en même temps que les qualités morales. De fait, elle a un caractère et un esprit si charmants, que toutes les sœurs, en la voyant, se sentent excitées à bénir la divine Majesté. Puissent beaucoup d'âmes répondre comme elle à l'appel divin (1)!

1. Pressée dans la suite par les sollicitations de sa famille, Casilde accepta une autorisation pontificale qui la transférait en qualité d'abbesse au couvent des Franciscaines de Burgos.

## CHAPITRE XII

OU IL EST PARLÉ DE LA VIE ET DE LA MÔRT D'UNE RELIGIEUSE QUE NOTRE-SEIGNEUR AMENA DANS CE MÊME COUVENT ET QUI S'APPELA BÉATRIX DE L'INCARNATION. SA VIE TRÈS PARFAITE ET SA MORT TRÈS SAINTE LUI ONT MÉRITÉ QU'ON FASSE MÉMOIRE D'ELLE.

*SOMMAIRE. — Trésors de grâce et de vertu qu'on voit briller dans la sœur Béatrix. — Sa parfaite régularité. — Son silence. — Son obéissance. — Sa charité. — Elle s'offre en victime pour obtenir le salut de quelques criminels. — Maladies dont elle est atteinte. — Son amour des souffrances. — Sa mortification. — Son oubli des choses créées. — Son heureuse mort.*

Une jeune fille, nommée doña Béatrix Oñez, un peu parente de doña Casilde, était entrée dans ce monastère quelques années avant elle. Toutes les sœurs étaient dans l'admiration des grandes choses que Dieu opérait dans cette âme. Elles affirment, leur prieure la première, que pendant sa vie entière elles n'aperçurent rien en elle que l'on pût taxer d'imperfection. Jamais, pour quelque cause que ce fût, sa sérénité ne parut troublée. Elle semblait constamment dans une joie modeste, indice visible de l'allégresse intime dont jouissait son âme. Son silence, quoique très ponctuel, ne pesait à personne, car il n'y avait dans sa manière de le garder rien de singulier. Jamais elle n'a dit une parole que l'on pût reprendre ; jamais on ne l'a entendue ni disputer ni s'excuser, bien que la prieure, pour l'éprouver, lui

reprochât ce dont elle n'était pas coupable, ainsi qu'il se pratique dans nos monastères en vue d'exercer à la mortification. Jamais elle ne se plaignit de quoi que ce fût, ni d'aucune de ses sœurs. Quelque office qu'elle eût à remplir, ni par l'air de son visage, ni par ses paroles, elle ne causa la moindre peine aux autres.

Jamais elle ne donna lieu de la tenir pour imparfaite. Dans les chapitres même, où les zélatrices signalent les manquements les plus légers, on ne trouvait point à son égard de matière d'accusation. C'était chose merveilleuse que l'ordre parfait qui, sur tous les points, réglait son intérieur et son extérieur. Il prenait sa source dans la pensée toujours présente de l'éternité et de la fin pour laquelle Dieu nous a créés. Sans cesse elle avait sur les lèvres les louanges du Seigneur et les accents de la plus vive reconnaissance. En un mot, son oraison était continuelle.

Elle n'a jamais manqué à l'obéissance. C'était avec promptitude, avec perfection, avec joie, qu'on la voyait se porter à tout ce qu'on lui prescrivait. Sa charité envers le prochain était extraordinaire. Elle se disait prête à se laisser mettre en pièces pour chaque homme en particulier, pourvu qu'à ce prix tous pussent sauver leur âme et jouir dans le ciel de la vue de son frère Jésus-Christ, car c'est ainsi qu'elle appelait Notre-Seigneur. Elle eut à porter d'extrêmes souffrances, par suite des terribles maladies et des maux cruels dont je parlerai plus loin, mais elle les endurait aussi volontiers et avec autant de satisfaction qu'elle aurait pu recevoir les consolations et les délices. Ces délices, Notre-Seigneur les lui faisait sans doute goûter en son âme, car autre-

ment il serait impossible d'expliquer l'allégresse avec laquelle on la voyait supporter ses maux.

Il arriva que dans cette ville de Valladolid, on conduisit au supplice du feu quelques grands criminels. Ayant appris, comme je le pense, que ces hommes allaient à la mort dans des dispositions peu satisfaisantes, Béatrix en éprouva une douleur inexprimable. Tout affligée, elle recourut à Notre-Seigneur et sollicita de lui avec les plus vives instances le salut éternel de ces âmes, s'offrant, pour l'expiation de leurs fautes ou pour se rendre elle-même digne d'obtenir cette grâce — car je ne me souviens pas d'une manière précise des termes dont elle se servit, — à endurer tout le temps de sa vie autant de peines et de souffrances qu'elle pourrait en porter. Cette même nuit, la fièvre la saisit pour la première fois, et jusqu'à sa mort elle souffrit sans relâche. Quant aux criminels, ils moururent dans de bonnes dispositions, ce qui donne à penser que Dieu exauça sa prière.

Bientôt il se forma dans ses entrailles un abcès qui lui causa de si vives douleurs que, pour les endurer avec patience, il ne fallait rien moins que la grâce dont Dieu avait enrichi son âme. Le mal étant à l'intérieur, tous les remèdes restaient sans effet. Enfin, Dieu permit que cet abcès s'ouvrit et laissât échapper les matières corrompues, en sorte que la malade éprouva quelque soulagement de ce côté.

Son désir de souffrir ne se contentait pas de peines quelconques. Un jour de fête de la sainte Croix, tandis qu'elle entendait un sermon, ce désir prit un tel accroissement qu'elle alla ensuite, toute baignée de larmes, se jeter sur son lit. Et comme on lui demandait ce qu'elle avait : « Priez Dieu, répondit-

elle, de m'envoyer beaucoup de souffrances. Avec cela, je serai contente. »

Elle faisait connaître à la prieure tout ce qui se passait dans son âme, et c'était pour elle une consolation. Tout le temps que dura sa maladie, elle ne fut jamais à charge à personne; elle ne s'écartait en rien des prescriptions de l'infirmière, ne s'agit-il que de boire un peu d'eau. Désirer des souffrances quand on n'en a point, c'est chose très ordinaire chez les personnes d'oraison; mais au milieu même des souffrances, se réjouir d'avoir à les endurer, voilà qui n'est pas le partage du grand nombre. Ses maux étaient si violents, qu'ils terminèrent promptement sa vie. Ils lui causaient des douleurs excessives; et, de plus, un abcès à la gorge la mettait hors d'état de rien avaler. Un jour qu'en présence de plusieurs sœurs, la prieure, comme on peut le croire, cherchait à la consoler et l'encourageait à porter patiemment de si grands maux, elle assura qu'elle n'était nullement triste et qu'elle ne voudrait pas changer sa situation pour celle de ses sœurs qui jouissaient d'une santé parfaite. Elle avait tellement présent ce divin Seigneur pour qui elle endurait, qu'elle usait de tous les moyens possibles pour dissimuler l'excès de ses souffrances. Aussi fallait-il que la douleur fût extrême pour qu'on l'entendit se plaindre quelque peu.

Elle était persuadée qu'il n'y avait pas sur la terre de créature plus misérable qu'elle; aussi la voyait-on donner toutes les marques d'une humilité profonde. Elle éprouvait une joie toute particulière à s'entretenir des vertus des autres. Sa mortification était extrême; elle évitait avec tant d'adresse toute espèce de délassements qu'il fallait, pour s'en apercevoir,

l'observer de bien près. On aurait dit qu'elle avait cessé de vivre et de converser avec les créatures, tant elle était indifférente à tout. De quelque manière que fussent les choses, elle les acceptait avec une paix si parfaite, qu'on la voyait toujours égale à elle-même, au point qu'une sœur lui dit un jour qu'elle ressemblait à ces personnes si jalouses de leur honneur, qu'elles aimeraient mieux mourir de faim que de dévoiler leur détresse à des étrangers. En effet, ses compagnes ne pouvaient se persuader qu'elle fût insensible à certaines choses dont elle ne paraissait nullement se soucier.

Dans son travail, quel qu'il fût, et dans ses emplois, elle se proposait une fin si haute, qu'elle ne laissait rien perdre des mérites qui y sont attachés. Elle disait aux religieuses : « L'acte le plus insignifiant, s'il est accompli pour l'amour de Dieu, est d'une valeur inestimable. Nous ne devrions pas, mes sœurs, faire un mouvement des yeux, si ce n'est dans cette vue et afin de plaire à Dieu. » Jamais elle ne se mêlait de ce dont elle n'était point chargée ; de cette façon elle ne voyait pas les fautes des autres, mais seulement les siennes. Elle éprouvait tant de chagrin à entendre dire d'elle le moindre bien, qu'elle avait soin de n'en pas dire des autres en leur présence, de crainte de les contrister.

Jamais on ne la voyait prendre de satisfaction en rien de créé ; elle se privait même d'aller au jardin. C'eût été, disait-elle, une indécatesse que de chercher quelque adoucissement aux souffrances que Notre-Seigneur lui envoyait. Dans ce même esprit, elle ne demandait jamais rien, mais se contentait de ce qui lui était donné. Elle disait encore qu'une satisfaction prise hors de Dieu lui serait une croix.



Enfin, je me suis informée moi-même auprès des religieuses du monastère, et je n'en ai pas trouvé une seule qui eût rien remarqué en cette âme qui ne dénotât une haute perfection.

Le moment où Notre-Seigneur avait résolu de la retirer de cette vie étant arrivé, ses douleurs devinrent plus vives et ses maux se compliquèrent. Parfois les religieuses allaient la visiter dans le seul but de s'exciter à bénir Notre-Seigneur, en voyant avec quel contentement elle supportait tout. Le chapelain, qui entend les confessions dans ce monastère et qui est grand serviteur de Dieu, avait un désir tout particulier d'assister à sa mort : connaissant sa conscience, il la regardait comme une sainte. Notre-Seigneur voulut bien exaucer ses vœux. Elle avait déjà reçu l'Extrême-Onction et gardait encore toute sa connaissance, quand on le fit entrer pour la réconcilier, si le besoin s'en faisait sentir durant cette dernière nuit, ou du moins pour l'assister à la mort. Un peu avant neuf heures, un quart d'heure environ avant qu'elle expirât, toutes les sœurs étant auprès d'elle avec le chapelain, ses douleurs cessèrent entièrement. Avec l'expression d'une paix profonde, elle leva les yeux vers le ciel. Une allégresse si intime vint se peindre sur ses traits, que son visage en parut comme resplendissant. Elle semblait considérer un objet qui lui causait un bonheur extraordinaire, car on la vit sourire par deux fois. Toutes les religieuses présentes, et le prêtre lui-même, éprouvèrent une joie et une allégresse spirituelle si vive, qu'ils ne peuvent en dire autre chose, sinon qu'ils se croyaient en paradis. Ce fut au milieu de ce bonheur et les yeux fixés au ciel, qu'elle expira. Ses traits se revêtirent d'une beauté angélique. Selon les don-

nées de notre foi et d'après la vie sainte qu'elle a menée, nous pouvons croire qu'en retour des grands désirs qu'elle a eus de souffrir pour Dieu, elle a été introduite par lui dans le repos.

Le chapelain l'affirme et il l'a dit à bien des personnes, au moment où l'on descendit le corps dans la sépulture, il sentit un parfum très pénétrant et très suave qui s'en exhalait. D'autre part, la sacristine assure qu'elle n'a pas trouvé la moindre diminution à la cire qui brûla lors du service et de l'enterrement. Tout cela est très croyable de la miséricorde de Dieu. Comme je m'entretenais de ces particularités avec un père de la Compagnie de Jésus, que Béatrix avait eu pendant bien des années comme confesseur et directeur, il me dit qu'il ne voyait là rien d'extraordinaire et qu'il ne s'en étonnait point, sachant combien le Seigneur se communiquait à cette âme. Plaise à Sa Majesté, mes filles, que nous profitons des exemples d'une si excellente compagne et de beaucoup d'autres que Notre-Seigneur nous a associées dans ces monastères ! J'en dirai peut-être encore quelque chose, afin que celles dont la ferveur est faible s'efforcent de les imiter, et que toutes ensemble nous bénissions le Seigneur, qui fait ainsi éclater sa magnificence en de faibles femmes.

## CHAPITRE XIII

OU L'ON RAPPORTE COMMENT ET PAR QUI LE PREMIER MONASTÈRE DES CARMES DÉCHAUSSÉS DE LA RÈGLE PRIMITIVE FUT ÉTABLI EN L'ANNÉE 1568.

SOMMAIRE. — *On offre à la sainte pour cette fondation une pauvre demeure dans le village de Duruelo. — Elle va la visiter. — Saint Jean de la Croix et le père Antoine de Jésus se préparent à s'y établir. — On obtient l'autorisation des provinciaux de l'Observance. — La sainte assure que c'est Notre-Seigneur lui-même qui a tout fait dans l'œuvre de la Réforme.*

Avant mon départ pour la fondation de Valladolid, on l'a vu plus haut, il avait été convenu entre le père Antoine de Jésus, alors prieur des Carmes de Sainte-Anne à Medina, le père Jean de la Croix et moi, que si l'on établissait un monastère de Carmes déchaussés de la première règle, ils seraient les premiers à y entrer. Je n'arrivais pas à me procurer une maison, et je ne faisais que demander cette grâce à Notre-Seigneur. Quant aux deux religieux, j'étais satisfaite de leurs dispositions. Le père Antoine de Jésus, pendant l'année qui venait de s'écouler, avait été soumis par Dieu à la tribulation, et il l'avait supportée d'une manière admirable. Pour le père Jean de la Croix, il n'avait besoin d'aucune épreuve, car, bien que mêlé aux pères de l'Observance mitigée, il avait constamment mené une vie très parfaite et très exemplaire.

Notre-Seigneur, qui m'avait déjà donné le principal, c'est-à-dire des religieux prêts à commencer, daigna pourvoir au reste. Un gentilhomme d'Avila, nommé don Raphaël (1) et avec qui je n'avais jamais eu de relations, apprit — je ne saurais dire comment, car la mémoire me fait défaut — qu'il était question d'établir un monastère de Carmes déchaussés. Il vint m'offrir une maison qu'il avait dans un hameau de quelques feux seulement, vingt tout au plus, il me semble, car je ne m'en souviens pas bien maintenant (2). Cette maison servait à un fermier, chargé de recueillir le blé que produisait la propriété. Je compris quelle maison ce devait être, mais je n'en bénis pas moins Notre-Seigneur, et je témoignai au gentilhomme toute ma reconnaissance. Il me dit que ce village se trouvait sur la route de Medina del Campo — je devais passer par cette ville pour me rendre à la fondation de Valladolid, car c'est le droit chemin, — qu'ainsi, je pourrais voir la maison. Je le lui promis et je tins parole.

Je partis d'Avila au mois de juin, avec une compagnie et le père Julien d'Avila, prêtre et chapelain de Saint-Joseph, lequel, je l'ai déjà dit, m'assistait dans mes voyages. Nous nous étions mis en route de grand matin, mais ne sachant pas le chemin, nous nous égarâmes : comme l'endroit était peu connu, on ne savait guère nous l'indiquer. La journée fut très pénible, car le soleil était des plus ardents. Souvent nous croyions toucher au terme, et voilà qu'il restait encore tout autant de chemin à

1. Don Raphaël Mejia Velasquez.

2. Ce hameau se nommait Duruêlo.

faire. Je n'oublierai jamais la lassitude et les tâtonnements de ce voyage. Cela fut cause que nous n'arrivâmes qu'à la tombée de la nuit. A notre entrée dans la maison, elle nous offrit un aspect si peu engageant, par suite de l'extrême malpropreté et de la présence des moissonneurs, que nous ne voulûmes point nous hasarder à y passer la nuit.

Un *portal* assez convenable, une chambre à alcove avec son grenier, une petite cuisine : voilà en quoi consistait tout notre monastère. Je pensai que du *portal* on pourrait faire la chapelle, du grenier le chœur, et de la chambre un dortoir. Ma compagne, quoique bien meilleure que moi et très amie de la pénitence, ne pouvait supporter l'idée de me voir établir là un couvent. Elle me disait : « Je vous l'assure, ma mère, l'esprit le plus fervent du monde trouvera cela intolérable. Je vous en prie, n'en parlez plus. » Le prêtre qui m'accompagnait était du même avis ; mais quand je lui eus expliqué mon plan, il ne me fit pas opposition. Nous allâmes ensuite passer la nuit dans l'église. Je dois le dire, fatigués comme nous l'étions, nous aurions autant aimé ne point veiller cette nuit-là.

Dès notre arrivée à Medina, j'eus un entretien avec le père Antoine. Je lui exposai l'état des choses, et lui dis que s'il avait le courage de passer là quelque temps, certainement Dieu ne tarderait pas à tout arranger : l'essentiel était de commencer. J'avais, ce semble, présent devant moi tout ce que le Seigneur a exécuté depuis, et cela, d'une manière aussi vive, aussi certaine en quelque sorte, que maintenant où je le vois de mes yeux. Au reste, il m'a été montré bien plus que je ne vois encore, et pourtant, à l'heure où j'écris il y a, par la bonté

de Dieu, dix monastères de Carmes déchaussés.

J'ajoutai que nous n'obtiendrions ni l'autorisation du provincial sorti de charge ni celle de son remplaçant — et leur consentement, je l'ai déjà dit, était indispensable, — s'ils nous voyaient dans une maison bien conditionnée, outre que nous étions hors d'état de nous la procurer; tandis qu'une installation dans ce hameau et une pareille maison ne leur porteraient aucun ombrage. Dieu avait donné au père Antoine plus de courage qu'à moi. Il me répondit qu'il était prêt à demeurer non seulement en ce lieu, mais dans une étable à pourceaux. Le père Jean de la Croix était dans les mêmes dispositions.

Restait encore à obtenir le consentement des deux religieux mentionnés plus haut, car notre père général n'avait donné son autorisation qu'à cette condition. J'espérais de la bonté de Notre-Seigneur qu'on l'obtiendrait. Je recommandai donc au père Antoine de faire tout ce qu'il pourrait pour réunir quelques petites choses en faveur de la maison; puis je partis, en compagnie du père Jean de la Croix, pour la fondation de Valladolid, dont j'ai fait le récit. Comme nous restâmes quelque temps sans clôture, à cause des ouvriers qui travaillaient à l'établir dans le nouveau couvent, j'avais la facilité d'instruire ce religieux de toute notre façon de faire, de telle sorte qu'il connût à fond chacune de nos pratiques, tant pour la mortification que pour la cordialité des rapports et la manière dont nous passons les récréations communes. Dans ces récréations toutes choses sont si bien combinées, qu'on y apprend à connaître ses défauts, tout en se délassant quelques moments, en vue de mieux porter

l'austérité de la règle. Ce père avait tant de vertu, que j'aurais eu, pour ma part, beaucoup plus à apprendre de lui, que lui de moi. Mais ce n'est pas ce qui m'occupait alors : je ne songeais qu'à l'instruire de tout ce qui s'observe parmi les sœurs.

Dieu permit que le provincial, dont je devais prendre l'agrément, se trouvât dans la ville. Il se nommait frère Alphonse Gonzalez. C'était un vieillard fort estimable et sans malice. En lui présentant ma requête, je lui alléguai tant de raisons, lui montrant le compte qu'il rendrait à Dieu s'il entravait une si belle œuvre, qu'il se laissa gagner. D'ailleurs Notre-Seigneur, qui voulait qu'elle se fit, le disposa intérieurement en notre faveur.

Sur ces entrefaites arrivèrent la señora doña Marie de Mendoza et l'évêque d'Avila, son frère, lequel nous a toujours accordé secours et protection. Ils arrangèrent la chose avec le père Gonzalez et le père Ange de Salazar, ancien provincial, celui que je redoutais le plus. Il se trouva précisément qu'il eut besoin, pour une certaine affaire, de la protection de la señora doña Marie de Mendoza. Cette circonstance nous servit beaucoup, je crois ; mais n'eût-elle pas existé, Notre-Seigneur aurait disposé favorablement ce religieux, comme il l'avait fait pour notre père général, alors qu'il en était bien loin. Oh ! mon Dieu, que de choses se sont présentées dans ces négociations, qui semblaient impossibles, et que Notre-Seigneur a cependant aplanies avec la dernière facilité ! Quelle confusion pour moi d'avoir vu ce que j'ai vu, et de n'en être pas meilleure ! A en faire le récit, je me sens pénétrée d'admiration, et je voudrais que Notre-Seigneur fit savoir à tout le monde combien, dans ces fonda-

tions, le concours de ses créatures a été faible. C'est lui qui a tout conduit, et l'édifice a eu des bases si humbles, que lui seul pouvait l'élever à la hauteur où nous le voyons aujourd'hui. Qu'il en soit à jamais béni ! Amen.



## CHAPITRE XIV

OU IL EST ENCORE QUESTION DU PREMIER COUVENT DES CARMES DÉCHAUSSÉS. VIE MENÉE PAR LES PREMIERS RELIGIEUX ET BIEN QU'ILS OPÈRENT PARMIS LE PEUPLE DES ENVIRONS. LE TOUT A L'HONNEUR ET A LA GLOIRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — *Les deux premiers Carmes déchaussés à Duruelo. — Pressante exhortation à la pauvreté. — La sainte visite le nouveau couvent. — Vie austère et édifiante qu'on y mène. — La communauté est transférée à Mancera. — Joie de Thérèse à la vue de cette naissante réforme.*

Ces deux volontés une fois gagnées, je crus qu'il ne me manquait plus rien. Nous convînmes que le père Jean de la Croix irait mettre la maison en état d'être habitée d'une manière quelconque. Tout mon désir était de voir ces pères commencer au plus tôt, tant je craignais qu'il ne surgît quelque obstacle. Ce désir se réalisa.

Le père Antoine s'était déjà procuré une partie de ce qu'il fallait. Nous l'aidions de notre mieux, mais, en réalité, nous faisons peu de chose. Il vint me trouver à Valladolid, tout joyeux, et me fit le détail de ce qu'il avait réuni. Ce n'était presque rien. En fait d'horloges cependant, il se trouvait largement pourvu, car il en emportait cinq, ce qui m'amusa beaucoup. Il tenait, disait-il, à ce que les heures fussent bien réglées, et il entendait ne pas

être pris au dépourvu. Avec cela, je crois qu'il n'avait même pas de quoi se coucher.

L'aménagement de la maison prit peu de temps, car, malgré tout le zèle des deux pères, l'argent faisait défaut. Quand tout fut terminé, le père Antoine renonça de tout son cœur à sa charge de prieur et fit vœu de garder la règle primitive. On lui conseillait de s'y essayer d'abord, mais il refusa. C'est avec le plus grand contentement du monde qu'il gagna sa maisonnette, où le père Jean se trouvait déjà. Arrivé en vue du hameau, m'a raconté le père Antoine, une joie intérieure extraordinaire remplit son âme. Il lui semblait qu'en quittant tout et en s'ensevelissant dans cette solitude, il en avait fini avec le monde. Bien loin d'être mal impressionnés de la maison, l'un et l'autre s'y trouvaient comme en un lieu de délices.

O Dieu! que le contentement de l'âme dépend peu des édifices et des agréments extérieurs! Pour l'amour de Notre-Seigneur, je vous en supplie, mes sœurs et mes pères, gardez-vous toujours des maisons vastes et somptueuses! Songeons à nos véritables fondateurs, à ces saints pères dont nous descendons. Nous le savons très bien, c'est par le chemin de la pauvreté et de l'humilité qu'ils sont arrivés à la possession de Dieu. J'ai constaté, du reste, qu'il y a toujours plus d'esprit intérieur et même plus d'intime allégresse quand les commodités corporelles font défaut, que lorsqu'on en vient à se trouver grandement et commodément logé. Après tout, si vaste que soit une maison, quel avantage en retirons-nous? Nous n'avons toujours, dans l'ordinaire de notre vie, que l'usage d'une cellule. Et que cette cellule soit spacieuse et bien

bâtie, que nous importe? Notre occupation n'est pas d'en considérer les murailles. Si nous nous mettons bien dans l'esprit que nous ne l'habiterons pas toujours, mais seulement le temps de la vie — temps toujours bien court, si longue que soit une existence, — tout nous deviendra suave. Nous nous dirons que moins nous aurons possédé ici-bas, plus nous serons riches en cette éternité, où les demeures correspondent à l'amour avec lequel nous aurons imité la vie de notre bon Jésus. Dans ce commencement de réforme, notre but, disons-nous, est de renouveler la règle de la Vierge, sa Mère, notre Souveraine et notre Patronne. Eh bien! ne lui faisons pas l'affront, à elle et aux saints qui furent nos devanciers, de mener une vie opposée à la leur. Si notre faiblesse ne nous permet pas de les imiter de tout point, du moins usons avec une extrême circonspection des choses où il n'y va pas de la conservation de la vie. En somme, pour nous comme pour ces deux pères, tout se réduit à un peu d'agréable souffrance. Dès qu'on a le courage de la subir, la difficulté disparaît, en sorte qu'il n'en coûte tant soit peu que dans les commencements.

Ce fut le premier ou le second dimanche de l'avent de l'année 1568 — car ma mémoire ne me permet pas de préciser (1) — que la messe fut dite pour la première fois dans cette petite étable de Bethléem. Je lui donne ce nom, car, à mon avis, l'une valait bien l'autre.

Le carême suivant, me rendant à la fondation de Tolède, je passai par là. J'arrivai le matin. Le père

1. Le premier couvent des Carmes déchaussés fut établi le 28 novembre 1568, premier dimanche de l'avent, sous le titre de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Antoine était occupé à balayer le devant de la porte de la chapelle, avec ce gai visage qu'il a toujours. « Qu'est-ce que cela, mon père? lui demandai-je. Et qu'est devenu le point d'honneur? » — « Maudit soit le temps où j'en faisais cas! » me répondit-il, en m'exprimant toute sa joie. A mon entrée dans la chapelle, je fus saisie d'admiration en constatant l'esprit de dévotion que Dieu y avait répandu. Je n'étais pas seule dans ce sentiment, car deux marchands de mes amis, qui m'avaient accompagnée depuis Medina, ne faisaient que pleurer. Mais aussi, il y avait là tant de croix! tant de têtes de morts!

Je n'ai jamais oublié une petite croix de bois, qui se trouvait au bénitier et à laquelle on avait collé une image de papier, représentant Notre-Seigneur crucifié. Elle inspirait plus de dévotion que n'importe quelle œuvre d'art. Le chœur, formé par l'ancien grenier, était un peu élevé vers le milieu, ce qui permettait aux pères d'y réciter les heures. Il servait aussi à entendre la messe. Mais, pour y entrer, il fallait se courber beaucoup. Aux deux angles qui donnaient sur la chapelle, se trouvaient deux petits ermitages, où l'on ne pouvait se tenir qu'assis ou étendu. On y touchait, en quelque sorte, le toit de la tête. A cause du froid extrême qu'il faisait en ce lieu, on y avait mis quantité de foin. Deux petites fenêtres avaient vue sur l'autel, deux pierres servaient de chevet, et chacun des religieux avait là sa croix et sa tête de mort. J'ai su qu'ils ne se retiraient point après matines, mais demeuraient au même lieu en oraison jusqu'à prime. Leur oraison était si profonde, que parfois, se levant pour aller à prime, leurs habits se trouvaient couverts de neige sans qu'ils s'en fussent aperçus. Ils récitaient leur

office avec un père de l'Observance, qui était venu se joindre à eux — sans toutefois changer d'habit, à cause de ses grandes infirmités, — et avec un autre jeune religieux, qui n'avait pas encore pris les ordres et qui se trouvait là aussi.

Ils allaient prêcher dans les nombreux villages voisins, où les gens étaient entièrement dépourvus d'instruction. C'était l'un des motifs pour lesquels j'avais vu avec satisfaction établir le monastère en cet endroit : j'avais appris qu'il ne se trouvait pas de couvent dans les environs et que le peuple n'avait aucun moyen de s'instruire, chose vraiment digne de compassion. Je sus qu'en peu de temps nos religieux s'étaient acquis une grande réputation, ce qui me combla de joie. Je disais donc qu'ils allaient prêcher à une lieue et demie ou deux lieues de distance, marchant nu-pieds, par la neige et le froid, car c'est plus tard seulement qu'on leur fit porter des alpagates. Ce n'est qu'à une heure fort tardive, après avoir prêché et confessé, qu'ils rentraient à leur demeure pour prendre leur repas, mais la joie intérieure leur rendait tout facile. Le nécessaire d'ailleurs ne leur manquait point, les habitants des villages voisins se chargeant de les pourvoir au delà même de leurs besoins.

Quelques gentilshommes des alentours venaient se confesser à eux. Ils leur offrirent, dans les bourgs qu'ils habitaient, des sites et des maisons plus commodes. De ce nombre fut don Louis, seigneur *de las Cinco Villas*. Ce gentilhomme avait fait construire une église pour y placer un tableau de Notre-Dame, bien digne assurément d'être exposé à la vénération, et que son père, par l'intermédiaire d'un certain marchand, avait envoyé de Flandre à son aïeule

ou à sa mère, je ne saurais plus dire laquelle. Ce marchand s'affectionna tellement à ce tableau, qu'il le garda bien des années ; plus tard, à l'heure de sa mort, il le fit rendre. C'est un grand rétable. Je n'ai rien vu de plus beau dans ma vie, et beaucoup de personnes sont de mon sentiment. Le père Antoine de Jésus, qui, sur la demande du gentilhomme, s'était rendu à cet endroit, vit la peinture. Il en fut si charmé, et à juste titre, qu'il consentit à transférer là le monastère, bien qu'il ne s'y trouvât point d'eau de puits, et qu'il semblât même impossible d'y en avoir jamais. Ce lieu se nomme Mancera. Le gentilhomme fit bâtir pour les religieux un couvent de petite dimension, comme il convient à leur profession, et leur donna des ornements d'église ; en un mot, il fit fort bien les choses.

Je ne veux pas omettre de quelle manière le Seigneur les pourvut d'eau, car on estime qu'il y eut là quelque chose de miraculeux. Un soir, après le souper, le père Antoine, qui était prieur, se trouvait dans le cloître avec ses religieux, et l'on s'entretenait du besoin qu'on avait d'eau. Le prieur se leva, et prenant le bâton qu'il tenait d'ordinaire à la main, il en traça, je crois, à une certaine place, le signe de la croix. A vrai dire, je ne me souviens pas bien s'il fit le signe de la croix ; du moins, il désigna l'endroit avec le bâton et dit : « Allons ! creusez ici. » On n'avait encore atteint qu'une très petite profondeur, quand l'eau jaillit en abondance, et aujourd'hui encore on a de la peine à la tarir lorsqu'on veut curer le puits. Cette eau est excellente à boire. On en a puisé pour tous les besoins de la bâtisse, et, je le répète, jamais elle ne tarit. Plus tard, les religieux ayant clos un terrain pour en

faire une *huerta*, cherchèrent à y avoir de l'eau. Ils firent de grandes dépenses, placèrent même une noria, mais, jusqu'à ce jour, ils n'ont pu arriver à un résultat tant soit peu satisfaisant.

Je reviens à notre petite maison. Naguère elle était inhabitable, et maintenant tout y était si dévot, que je ne rencontrais de tous côtés que des sujets d'édification. J'appris la vie menée par ces pères, leur mortification, leur oraison, le bon exemple qu'ils donnaient, par un gentilhomme de ma connaissance, qui habitait un village voisin et qui vint me voir avec sa femme. L'un et l'autre ne tarisèrent pas en me parlant de leur sainteté et du grand bien qu'ils accomplissaient dans le pays. Et moi, dans la joie de mon âme, je ne faisais que rendre grâces à Dieu, parce que je voyais là le germe d'une réforme qui contribuerait beaucoup au bien de notre Ordre et à la gloire de Notre-Seigneur. Que Sa Majesté daigne maintenir ces pères dans la voie où ils marchent aujourd'hui, et réaliser ainsi mes espérances ! Les deux marchands qui m'avaient accompagnée disaient qu'ils n'auraient voulu pour rien au monde ne s'être pas trouvés là. Quelle n'est pas la puissance de la vertu ! Une si grande pauvreté les charmait plus que toutes leurs richesses ; elle rassasiait et consolait leurs âmes.

Nous nous entretenmes, ces pères et moi, de quelques points particuliers. Comme je suis lâche et misérable, je leur demandai instamment de modérer leurs austérités, qui étaient extrêmes. Il m'en avait coûté tant de désirs et de prières pour obtenir du Seigneur des sujets propres à inaugurer ce genre de vie, que je craignais de voir le démon abrégier leurs jours avant l'entière réalisation de mes espé-

rances. Dans mon imperfection et mon peu de foi, je ne réfléchissais pas que c'était l'œuvre de Dieu, et que Sa Majesté veillerait à son développement. Comme ces pères avaient les vertus qui me manquaient, ils firent peu de cas de mes paroles et continuèrent leurs pénitences. Je les quittai l'âme inondée de consolation. J'étais bien loin pourtant de donner à Dieu les louanges qu'eût mérité un tel bienfait. Daigne le Seigneur, au nom de sa bonté, me rendre capable de m'acquitter quelque peu de mes immenses obligations envers lui ! Amen. Je comprenais qu'il m'avait fait là une grâce bien plus grande qu'en m'accordant de fonder des monastères de religieuses.



## CHAPITRE XV

FONDATION DU MONASTÈRE DU GLORIEUX SAINT JOSEPH  
DE LA VILLE DE TOLÈDE, L'ANNÉE 1569.

*SOMMAIRE. — Eloge de Martin Ramirez et de son frère. — Difficultés que rencontre la fondation. — Secours providentiellement envoyé de Dieu. — Etablissement du monastère. — Extrême dénûment de la communauté. — Eloge de la vertu de pauvreté. — Notre-Seigneur reprend la sainte d'avoir prêté l'oreille à des considérations humaines.*

Il y avait dans la ville de Tolède un honnête marchand, bon serviteur de Dieu, qui n'avait jamais voulu se marier et se montrait profondément religieux, sincère dans ses paroles, sévère dans ses mœurs. Il augmentait son bien par un commerce intègre, en vue de l'employer ensuite à une œuvre agréable au Seigneur. Son nom était Martin Ramirez.

Ce marchand étant tombé malade à la mort, un père de la Compagnie de Jésus, appelé Paul Hernandez, auquel je m'étais confessée quand je préparais à Tolède la fondation de Malagon, fut instruit de son état. Ce père désirait vivement voir établir à Tolède un monastère de nos religieuses. Il alla rendre visite au malade et lui dit toute la gloire qu'un établissement de ce genre procurerait à Notre-Seigneur, lui montrant qu'il pourrait faire là les fondations de messes et de chapelains qu'il avait en vue : on y célébrerait certaines solennités, et l'on

y établirait d'autres œuvres pieuses qu'il avait résolu de confier à une paroisse de la ville. Martin Ramirez, se sentant très malade, comprit qu'il n'aurait pas le temps de régler cette affaire. Il la remit donc entièrement aux mains de son frère, Alphonse Alvarez Ramirez, puis il rendit son âme à Dieu. Son choix fut heureux, car cet Alphonse Alvarez est fort prudent, rempli de la crainte de Dieu, véridique, charitable envers les pauvres, enfin, doué d'un rare bon sens. Ayant eu avec lui des relations fréquentes, je puis, en témoin oculaire, parler ainsi en complète assurance.

Quand Martin Ramirez expira, je me trouvais encore à la fondation de Valladolid. Le père jésuite Paul Hernandez m'écrivit — et Alphonse Alvarez le fit également — pour me mettre au courant de l'état des choses, me demandant, au cas où j'accepterais cette fondation, de venir sans délai. Je partis donc, un peu après l'aménagement de la maison de nos sœurs de Valladolid, et j'arrivai à Tolède la veille de l'Annonciation. Je me rendis à la demeure de doña Louise, fondatrice de Malagon, chez laquelle j'avais déjà séjourné plusieurs fois. Elle m'accueillit avec la joie la plus vive, car elle me porte beaucoup d'affection. J'avais avec moi deux compagnes, venues de Saint-Joseph d'Avila. C'étaient de grandes servantes de Dieu. Doña Louise nous donna sur-le-champ, comme elle le fait toujours, un appartement où nous étions aussi retirées que dans un monastère. Je me mis aussitôt à traiter de nos affaires avec Alphonse Alvarez et son gendre, appelé Diego Ortiz. Ce dernier, homme de bien et qui avait étudié en théologie, était cependant plus attaché à son sens qu'Alphonse Alvarez et ne se rendait pas aussi

promptement au langage de la raison. Tous deux commencèrent à me demander bon nombre de conditions, que je ne croyais pas pouvoir accepter.

Pendant ces pourparlers, on cherchait une maison à louer, qui pût servir pour la prise de possession ; mais on eut beau chercher, on ne put jamais en trouver une qui nous convint. De mon côté, je n'arrivais pas à obtenir l'autorisation de l'administrateur du diocèse, car il n'y avait pas alors d'archevêque. La dame qui me recevait chez elle ne ménageait point ses peines. Un gentilhomme, nommé Pierre Manrique, chanoine de la cathédrale de Tolède et fils de l'*adelantado* de Castille, faisait de même (1). Ce chanoine était un grand serviteur de Dieu, ou plutôt il l'est, car il vit toujours : quoique ayant très peu de santé, il entra, quelques années après la fondation de notre monastère, dans la Compagnie de Jésus, où il est encore aujourd'hui.

Il était fort considéré à Tolède pour sa sagesse et son mérite. Malgré tout, il ne réussissait pas à m'obtenir l'autorisation désirée, car lorsqu'il avait en partie gagné l'administrateur, les membres du Conseil lui faisaient opposition. D'autre part, Alphonse Alvarez et moi n'arrivions pas à nous entendre, à cause de son gendre, pour lequel il avait beaucoup de déférence. Finalement, tout se rompit. Je ne savais quel parti prendre, car n'étant venue que pour établir le monastère, je comprenais très bien que repartir sans rien faire serait d'un fâcheux effet.

Cependant, le refus d'autorisation me causait plus de peine que tout le reste, car j'étais convaincue que

1. Don Pierre Manrique était oncle de doña Casilde de Padilla, dont sainte Thérèse nous a raconté la vocation aux chapitres x et xi de ce livre.

si j'arrivais à prendre possession, Notre-Seigneur arrangerait tout, ainsi qu'il l'avait déjà fait en d'autres endroits. Je résolus donc de parler moi-même à l'administrateur. Je me rendis dans une église, voisine de sa demeure, et je l'envoyai supplier de vouloir bien m'accorder un entretien. Il y avait plus de deux mois qu'on s'employait à le fléchir, et il se montrait de moins en moins traitable. Quand je fus en sa présence, je lui dis qu'il était bien surprenant que tandis que des femmes cherchaient à vivre d'une manière très austère et très parfaite, dans une rigoureuse clôture, il se trouvât des hommes qui, ne se soumettant à rien de semblable et jouissant des aises de la vie, s'efforçaient d'entraver des œuvres si agréables à Dieu. Je lui dis ces choses et bien d'autres encore, avec une hardiesse que le Seigneur m'inspirait. La grâce toucha tellement son cœur, qu'avant de me retirer, je reçus l'autorisation.

Je m'en retournai fort joyeuse, comme si tout eût été fait; en réalité, je ne tenais rien encore. Mon avoir pouvait bien monter à trois ou quatre ducats. J'en achetai deux toiles peintes, pour mettre au-dessus de l'autel — car je n'avais absolument rien en fait de tableaux, — et deux paillasses, avec une couverture. De maison il n'était plus question, puisque j'avais rompu avec Alphonse Alvarez. Seulement, un marchand de la ville, qui était de mes amis, m'avait dit de ne pas m'affliger, qu'il m'en chercherait une. Ce marchand n'a jamais voulu se marier; il ne s'occupe que de bonnes œuvres, spécialement de l'assistance des prisonniers. Son nom est Alphonse de Avila. Malheureusement, il tomba malade sur ces entrefaites.

Un très saint religieux de l'Ordre de Saint-François, appelé le père Martin de la Croix, était venu peu auparavant à Tolède. Il y passa quelques jours seulement et, au moment de repartir, m'envoya un jeune homme qu'il confessait, lui recommandant de faire tout ce que je lui dirais. Ce jeune homme se nommait Andrada ; il n'était pas riche, loin de là. Un jour que j'assistais à la messe dans une église, il vint me parler et me fit connaître la recommandation de ce bon père : je pouvais compter, disait-il, qu'il ferait pour mon service tout ce qui serait en son pouvoir ; toutefois, il ne pouvait m'aider que de sa personne. Je le remerciai, trouvant fort plaisant le secours que le saint homme nous envoyait. Mes compagnes surtout s'en amusaient, car l'extérieur d'Andrada ne semblait nullement le rendre propre à traiter avec des Carmélites déchaussées.

Munie de l'autorisation, mais dépourvue de toute assistance, j'étais bien embarrassée, ne sachant à qui remettre le soin de nous chercher une maison à louer. Je me rappelai alors le jeune homme qui m'avait été envoyé par le père Martin de la Croix, et j'en parlai à mes compagnes. Elles rirent beaucoup de moi, et m'engagèrent à bien me garder de lui parler de rien, parce que cela ne servirait qu'à découvrir l'affaire. Je ne voulus pas les écouter. Il me semblait que ce n'était pas sans mystère qu'il nous avait été adressé par ce serviteur de Dieu, et j'espérais qu'il pourrait nous être utile. Je l'envoyai donc chercher, et après lui avoir recommandé le plus grand secret, je lui exposai notre situation, le priant de nous chercher une maison. Je lui dis que je fournirais une caution pour la location : j'avais en vue l'excellent Alphonse de Avila qui, comme je

l'ai dit, était alors malade. Andrada jugea la chose très facile, et me promit de faire des recherches. Le lendemain matin, j'entendais la messe dans l'église de la Compagnie de Jésus. Il m'aborda, disant qu'il avait trouvé la maison, et qu'il m'en apportait les clefs : elle était dans le voisinage, et nous n'avions qu'à l'aller voir. Nous nous y rendîmes, et elle se trouva si avantageuse, que nous pûmes y demeurer près d'un an.

En vérité, je ne puis penser à cette fondation sans admirer la conduite de Dieu. Pendant près de trois mois — ou tout au moins plus de deux, car je ne saurais préciser absolument — des personnes riches avaient parcouru toute la ville pour trouver une maison, et elles n'avaient pu y parvenir : on eût dit qu'il n'y en avait pas dans Tolède. Ce jeune homme se présente. Lui n'est pas riche ; il est pauvre au contraire, et le Seigneur veut qu'il en trouve une sur-le-champ. De plus, la fondation pouvait se faire sans peine, si les négociations avec Alphonse Alvarez avaient réussi. Dieu permet qu'elles se rompent tout à fait, parce qu'il veut que la fondation se fasse dans la pauvreté et les tribulations.

Comme la maison nous plaisait, je pris mes mesures pour assurer la prise de possession avant même de procéder à aucun aménagement, de crainte qu'il ne s'élevât quelque obstacle. Presque aussitôt, Andrada vint m'annoncer que la maison serait libre le jour même, et que nous pouvions y transporter nos meubles. Je lui répondis que ce serait bientôt fait, parce que nous n'avions que deux paillasses et une couverture. Il y avait là de quoi l'étonner ; aussi mes compagnes éprouvèrent-elles du regret que je lui eusse parlé de la sorte, et

elles m'en firent quelques reproches, disant que nous voyant si pauvres, il ne voudrait plus nous assister. J'avoue que je n'y avais pas songé. Pour lui, il n'en parut nullement impressionné. Celui qui lui avait inspiré ce dévouement pour nous, devait le lui continuer jusqu'à ce que son œuvre fût conduite à terme. Et réellement, je crois pouvoir assurer que l'ardeur d'Andrada pour préparer la maison et faire venir des ouvriers, ne le cédait en rien à la nôtre.

Après avoir emprunté ce qui était nécessaire pour célébrer la messe, nous nous transportâmes dans notre maison à la tombée de la nuit, accompagnées d'un ouvrier. Nous apportions, pour la prise de possession, une de ces clochettes dont on se sert pour sonner l'élévation, car nous n'en avions pas d'autre. La nuit se passa à tout disposer; je tremblais qu'on ne découvrit notre dessein. Nous ne trouvâmes d'autre endroit pour la chapelle qu'une salle dans laquelle on entrait par une petite maison, attenante à la première, et que le propriétaire nous avait louée aussi. Cette seconde maison était encore occupée par quelques femmes. Tout était prêt, le jour allait paraître, et nous n'avions encore rien osé dire à ces femmes, dans la crainte de les voir tout ébruiter. Nous nous mîmes alors à dégager une porte, qui avait été pratiquée dans une cloison et donnait sur un *patio* des plus exigus. Au bruit des coups, elles se levèrent du lit tout effrayées, et nous eûmes fort à faire pour les apaiser. Mais l'heure de la messe était venue, et elle fut célébrée sans délai; ainsi leur mécontentement eût été sans conséquence. En apprenant à quel usage on destinait la maison, elles s'adoucirent beaucoup, grâce à Dieu.

Je ne tardai pas à m'apercevoir que nous nous y étions très mal prises. Dans l'ardeur que Dieu inspire quand il veut l'accomplissement d'une œuvre, on ne songe pas tout d'abord aux inconvénients. Quand la maîtresse de la maison apprit qu'on y avait fait une chapelle, ce ne fut pas une petite affaire. Son mari était en possession d'un majorat; aussi faisait-elle grand tapage. Heureusement, elle se dit que si nous étions contentes de la maison, nous la lui achèterions, et même à bon prix. Dieu permit que cette pensée l'apaisât. D'un autre côté, quand les membres du Conseil apprirent que ce monastère, pour lequel ils avaient toujours refusé leur consentement, était établi, ils s'en montrèrent fort irrités. Ils allèrent trouver un ecclésiastique de la cathédrale, que j'avais mis confidentiellement au courant de nos affaires, et lui firent entendre qu'ils allaient faire une esclandre. L'administrateur était absent, ayant eu, après l'autorisation donnée, un voyage à faire. Ces messieurs allèrent donc se plaindre à l'ecclésiastique en question; ils n'en revenaient pas qu'une femmelette eût eu l'audace d'établir un monastère, chez eux, contre leur volonté. Pour lui, il feignit de ne rien savoir et les calma le mieux qu'il put, disant que j'avais fondé en d'autres endroits et que, sans doute, j'étais munie des autorisations nécessaires.

Néanmoins, à quelque temps de là, ces messieurs nous envoyèrent une défense, sous peine d'excommunication, de faire dire la messe, jusqu'à ce que j'eusse montré les autorisations en vertu desquelles l'établissement s'était fait. Je leur répondis avec beaucoup de douceur que j'exécuterais leur commandement, bien qu'au fond je ne fusse pas tenue



de leur obéir en ce point. Je priai don Pierre Manrique, ce gentilhomme dont j'ai fait mention, d'aller leur parler et de leur montrer nos pièces. Il réussit à les apaiser, en leur représentant que c'était chose faite. Autrement, nous aurions eu bien du mal à nous en tirer.

Nous passâmes quelque temps sans autre literie que les paillasses et l'unique couverture dont j'ai parlé. Le premier jour, nous n'avions pas même une brindille de bois pour griller une sardine. Le Seigneur inspira lui-même à je ne sais qui de déposer dans la chapelle un petit fagot, qui nous rendit grand service. Le temps était froid; nous en souffrions un peu durant les nuits. Nous tâchions de nous réchauffer avec la dite couverture et nos manteaux de bure, qui nous rendent souvent bien des services.

On aura peine à croire qu'au sortir de chez cette dame qui m'aimait tant, nous soyons entrées là en pareille pauvreté. Je n'en vois pas d'autre raison, sinon que Dieu voulait nous faire expérimenter les avantages de cette vertu. Aussi bien, je ne demandais rien à doña Louise, car il m'a toujours répugné d'être importune. Peut-être n'y pensait-elle pas. En réalité, ce dont je lui suis redevable dépasse de beaucoup ce qu'elle aurait pu faire en cette circonstance.

Il nous en revint un très grand bien. En effet, la joie, la consolation intérieure qui remplissaient nos âmes étaient si vives, que souvent encore, en y pensant, j'admire les trésors que Dieu a renfermés dans les vertus. Le dénûment où nous étions réduites nous tenait comme dans une suave contemplation. Malheureusement cela ne dura guère, car Alphonse

Alvarez et d'autres personnes s'empressèrent de nous pourvoir au delà de nos désirs. Oui, vraiment, j'en éprouvai une réelle tristesse : j'étais comme une personne riche de nombreux bijoux d'or, et qu'on en dépouillerait pour la laisser dans l'indigence. Je ne puis mieux rendre la peine que je ressentais en voyant finir notre pauvreté. Mes compagnes étaient comme moi. Les voyant abattues, je leur demandai ce qu'elles avaient. Elles me répondirent : « Ce que nous avons, ma mère ? Mais il nous semble que nous ne sommes plus pauvres ! » Depuis lors, je sens grandir en moi le désir d'une pauvreté absolue, et je me trouve dans une sorte de souveraineté, qui me fait dédaigner tous les biens de la terre. Leur absence, en effet, accroît les biens spirituels, et ceux-ci apportent une paix, un rassasiement tout autres.

A l'époque où je traitais de la fondation avec Alphonse Alvarez, beaucoup de personnes le trouvaient mauvais et m'en blâmaient ouvertement, disant que ces gens — très honorables dans leur condition, je le répète — n'avaient ni naissance ni illustration, et que, dans une ville aussi importante que Tolède, j'avais toute facilité de choisir. Je n'attachais pas grande importance à ces observations, parce que, grâce à Dieu, j'ai toujours plus estimé la vertu que la naissance. Mais on avait fait à l'administrateur tant et tant de représentations, qu'il avait placé dans l'autorisation la clause que je ferais cet établissement dans les mêmes conditions que les autres.

Je ne savais que faire, car le couvent une fois fondé, Alphonse Alvarez et son gendre remirent la chose en question. Cependant, comme la fondation

était faite, la pensée me vint de donner le sanctuaire à Alphonse Alvarez et à sa famille, de telle sorte qu'ils n'auraient rien à prétendre sur le monastère, et c'est ainsi que les choses sont réglées maintenant. Pourtant j'hésitais encore, parce qu'une personne de qualité demandait, elle aussi, le sanctuaire, et qu'il y avait de grandes discussions à ce sujet. Notre-Seigneur daigna m'éclairer sur ce que j'avais à faire. Il me dit un jour combien seraient inutiles devant Dieu, au jour du jugement, ces titres de noblesse et ces dignités. Il me reprit ensuite avec sévérité de prêter l'oreille à des considérations qui ne doivent plus toucher ceux qui ont méprisé le monde.

Ces raisons et bien d'autres me jetèrent dans la confusion, et me décidèrent à conclure l'arrangement qui donnait le sanctuaire à Alphonse Alvarez. Je n'ai jamais eu à le regretter, car il a été visible qu'en d'autres conditions nous aurions eu de la peine à faire l'achat d'une maison. C'est grâce à lui que nous avons acquis celle qu'occupent aujourd'hui nos sœurs; elle est une des bonnes de Tolède, et a coûté douze mille ducats. Le nombre de messes et de fêtes qu'on y célèbre sont pour les religieuses et les habitants la source d'une grande consolation. Si j'avais tenu compte des vaines opinions du monde, autant qu'on en peut juger, nous aurions été privées de tous ces avantages; et puis, c'eût été faire injure à celui qui a exercé envers nous de si bon cœur une très généreuse charité.

## CHAPITRE XVI

OU L'ON RAPPORTE, POUR L'HONNEUR ET LA GLOIRE DE DIEU,  
QUELQUES FAITS QUI SE SONT PASSÉS AU COUVENT DE SAINT-  
JOSEPH DE TOLÈDE.

SOMMAIRE. — *Éloge de la première religieuse reçue à Tolède. — Perfection avec laquelle on pratiquait l'obéissance dans ce couvent. — Notre-Seigneur promet d'assister ses filles à la mort. — Exemple des artifices dont le démon se sert pour perdre les âmes à cette heure suprême.*

Afin d'encourager celles qui entreront dans ce monastère à suivre toujours ces premiers exemples, je crois devoir faire connaître ici certains actes de vertu auxquels s'exerçaient quelques-unes des religieuses, en vue de plaire à Notre-Seigneur.

Avant l'achat de la maison, une novice entra parmi nous et fut appelée Anne de la Mère de Dieu. Elle était âgée de quarante ans et avait passé toute sa vie dans le service de Sa Majesté. Le bien-être ne lui manquait point dans sa maison, car elle était indépendante et avait de la fortune. Néanmoins elle fit choix de la pauvreté et de la dépendance de notre Ordre, et vint s'en ouvrir à moi. Sa santé était des plus faibles; malgré cela, reconnaissant en elle une âme vertueuse et résolue, je la jugeai propre aux débuts d'une fondation et je la reçus. Dieu permit qu'elle se portât beaucoup mieux au milieu des austérités et de l'assujettissement, que dans le bien-être et

l'indépendance. Une chose me toucha fort, et c'est ce qui m'oblige à faire mention d'elle : avant sa profession, elle se dépouilla de toute sa fortune, qui était considérable, et en fit don au monastère. J'y avais de la répugnance et ne voulais point y consentir. Je lui disais qu'elle pourrait le regretter, que nous-mêmes lui refuserions peut-être la profession ; qu'ainsi l'acte qu'elle se proposait était bien grave. Il est vrai qu'en pareil cas, nous n'aurions pas manqué de lui rendre ce qu'elle nous donnait ; mais je voulus mettre les choses au pis, d'abord, afin de lui ôter tout sujet de tentation, ensuite, en vue de l'éprouver davantage. Elle me répondit que si elle n'était pas reçue, elle irait mendier pour l'amour de Dieu, et on ne put jamais tirer d'elle autre chose. Elle a vécu très heureuse, et avec beaucoup plus de santé qu'auparavant.

C'est avec grande ferveur qu'on s'exerçait en ce monastère à la mortification et à l'obéissance ; aussi, pendant le séjour que j'y fis, je remarquai que la supérieure avait à veiller de près sur ses paroles, tant ce qu'elle disait, même sans dessein, était exécuté promptement. Un jour, tandis que la communauté regardait une mare dans le *huerto*, la prieure dit à une religieuse qui se trouvait là tout près : « Voyons ! si je vous disais de vous jeter dans cette mare ? » Elle n'avait pas achevé, que la religieuse était déjà dans l'eau, et en tel état qu'il lui fallut changer de vêtements.

Voici ce qui se passa une autre fois en ma présence. La communauté se confessait. La sœur qui attendait son tour s'approcha de la supérieure pour lui parler. Celle-ci l'en reprit : « Que faites-vous ? lui dit-elle. Est-ce là une bonne manière de se

recueillir ? Mettez plutôt votre tête dans le puits — il y en avait un tout à côté, — et là, pensez à vos péchés. » La sœur comprit qu'on lui disait de se jeter dans le puits, et se mit si promptement en devoir de le faire, que si l'on n'était accouru au plus tôt, elle se serait précipitée, pensant rendre à Dieu le plus grand service du monde. Ces religieuses faisaient bien des choses du même genre et des actes d'une mortification excessive. C'est au point que des hommes de doctrine ont dû modérer leur ardeur et leur expliquer dans quel cas elles devaient obéir, car elles se portaient à des choses terribles, où elles auraient plutôt démerité que mérité, si leur intention ne leur eût servi d'excuse.

L'occasion s'est présentée de parler de ce monastère, mais il y aurait bien des traits à rapporter de tous les autres. Je voudrais n'y avoir point eu de part, afin de pouvoir en citer quelques-uns, et par là faire louer Notre-Seigneur en ses servantes.

J'étais à Tolède lorsqu'une sœur tomba malade à la mort. On lui administra tous les sacrements. Après avoir reçu l'Extrême-Onction, elle se trouva dans un tel contentement, une telle allégresse, que nous pouvions la charger de nous recommander dans le ciel à Dieu et aux saints de notre dévotion, tout comme si elle se fût préparée à un voyage ordinaire. Un peu avant qu'elle expirât, je revins auprès d'elle, car je l'avais quittée pour aller devant le très saint Sacrement supplier Dieu de lui accorder une bonne mort. En entrant, je vis Notre-Seigneur au chevet de son lit, vers le milieu. Il avait les bras un peu ouverts, comme pour la défendre. Il me dit « de tenir pour certain qu'il protégerait de même toutes les religieuses qui mourraient dans ces monastères ;

qu'ainsi elles ne devaient pas craindre les tentations à l'heure de la mort. » Cette vue me laissa toute remplie de consolation et de recueillement. Quelques instants après, je m'approchai de la malade et lui adressai la parole. Elle me dit : « Oh ! ma mère, que je vais voir de grandes choses ! » Et elle expira comme un ange.

J'ai remarqué chez plusieurs autres de nos religieuses, qui sont mortes depuis, une paix, une tranquillité si grande, qu'on les eût dites en extase ou dans une oraison pleine de repos. Elles semblaient exemptes de toute tentation. J'espère donc de la bonté de Dieu que par les mérites de son Fils et ceux de sa glorieuse Mère, dont nous portons l'habit, il nous accordera la grâce que je viens de dire. Pour cela, mes filles, efforçons-nous d'être de vraies Carmélites. Le voyage de la vie ne sera pas long, et si nous savions les peines que beaucoup de personnes endurent à l'heure de la mort, les ruses et les artifices dont le démon les assiège, nous mettrions à haut prix une pareille faveur.

Un exemple de ces tentations se présente à ce moment à mon souvenir, et je vais vous le raconter. Il s'agit de quelqu'un que j'ai connu, et qui se trouvait même un peu parent de mes parents. C'était un joueur passionné, homme assez instruit d'ailleurs. Le démon se servit de cette instruction même pour le tromper et lui faire accroire qu'une conversion à l'heure de la mort était de nulle valeur. Cette persuasion était telle, qu'on ne pouvait en aucune façon le décider à se confesser. Tout restait inutile. Et cependant, le pauvre homme était on ne peut plus affligé et repentant de sa mauvaise vie. Mais il répétait : « A quoi bon me confesser ? Je vois bien que je suis

damné. » Un religieux dominicain, bon théologien et son confesseur, ne faisait qu'argumenter contre lui, mais sans succès, tant le démon inspirait au malade de subtilités pour lui répondre. Quelques jours se passèrent ainsi, et le confesseur ne savait plus que faire. Sans doute, il pria beaucoup pour ce malheureux et d'autres personnes firent de même, car Dieu eut pitié de lui. La maladie empirant — c'était une pleurésie, — le confesseur revint, et peut-être apportait-il de nouvelles raisons pour le convaincre; mais c'eût été en vain si le Seigneur, dans sa compassion, ne lui eût touché le cœur. Tandis que le confesseur se mettait en devoir de raisonner encore le malade, celui-ci s'assit sur son lit, comme s'il eût été en santé, et dit : « Enfin! puisque vous me dites qu'une confession peut me sauver, eh bien! je veux la faire. » Il envoya chercher un greffier, ou un notaire — car ce détail m'échappe, — s'engagea par un serment solennel à ne plus jouer et à changer de vie, et voulut que l'acte fût passé devant témoins. Il se confessa très bien, et reçut tous les sacrements avec tant de piété que, d'après les données de notre foi, nous pouvons croire qu'il est sauvé.

Pour nous, mes sœurs, daigne Notre-Seigneur nous accorder la grâce de vivre en vraies filles de la Vierge et de bien remplir les devoirs de notre profession, afin que nous recevions l'effet de sa promesse! Amen.



## CHAPITRE XVII

FONDATION DE DEUX MONASTÈRES A PASTRANA, L'UN DE RELIGIEUX, L'AUTRE DE RELIGIEUSES, TOUS DEUX EN 1579, JE VEUX DIRE EN 1569.

SOMMAIRE. — *La sainte reçoit à Tolède un message de la princesse d'Eboli l'appelant à Pastrana pour y fonder un couvent. — Elle s'arrête à Madrid et gagne à la Réforme le père Mariano et son compagnon. — Séjour à Pastrana. — Difficultés avec la fondatrice. — Etablissement d'un monastère de Carmes déchaussés. — Fondation d'un monastère de religieuses. — Ce dernier est dans la suite transféré à Ségovie.*

Les quinze jours qui s'étaient écoulés depuis la fondation du monastère de Tolède jusqu'à la veille de la Pentecôte (1) avaient été employés à disposer la petite chapelle, à faire placer des grilles, à prendre enfin plusieurs arrangements, qui furent considérables, car, ainsi que je l'ai dit, nous habitâmes cette maison près d'une année. J'étais bien lasse d'avoir passé ce temps au milieu des ouvriers; mais enfin, tout se trouvait terminé.

Ce matin-là, en m'asseyant au réfectoire pour le repas, je me sentis remplie de consolation à la pensée que j'étais quitte de tant d'occupations et que je pourrais, le jour de la fête, me réjouir un bon moment avec Notre-Seigneur. Ma joie était si vive, qu'elle me permettait à peine de manger. Mais ce

1. 28 mai 1569.

bonheur ne fut pas long. Au même instant, on vint me dire que j'étais demandée par un *criado* de la princesse d'Eboli, femme de Ruy Gomez de Silva. J'allai le trouver. C'était la princesse qui m'envoyait chercher. Il y avait longtemps que nous étions convenues ensemble de la fondation d'un monastère à Pastrana, mais je ne pensais pas qu'elle dût se réaliser si tôt.

Ce message me contraria. Abandonner un monastère fondé si nouvellement et au milieu des contradictions, c'était, me semblait-il, une grande imprudence. Je me décidai donc sur-le-champ pour un refus et le dis à l'envoyé. Il me répondit que ce n'était pas possible : la princesse se trouvant déjà à Pastrana et ne s'y étant rendue que pour ce motif, c'était lui faire affront. Malgré tout, je ne m'arrêtai pas un instant à la pensée de partir. Je dis au messager d'aller prendre son repas : j'écrivais pendant ce temps à la princesse, et il repartirait ensuite. C'était un parfait honnête homme ; aussi, quand je lui eus expliqué mes raisons, il se rendit, malgré ses répugnances.

Les religieuses qui devaient composer le monastère venaient seulement d'arriver. Il me paraissait de toute impossibilité que mon départ fût si prompt. J'allai donc devant le très saint Sacrement demander à Notre-Seigneur la grâce d'écrire à la princesse de manière à ne point la froisser. La chose aurait pu avoir pour nous de très graves conséquences. Les religieux, en effet, en étaient à leurs débuts, et, sous tous les rapports, nous avons besoin de la protection de Ruy Gomez, en singulier crédit auprès du roi et de tout le monde. A la vérité, je ne me souviens pas bien si cette pensée s'offrit à mon esprit, mais je sais parfaitement que je désirais ne pas mécontenter

la princesse. J'en étais là, lorsqu'il me fut dit de la part de Notre-Seigneur « de ne pas manquer de partir : il n'était pas question de cette fondation seulement, mais de quelque chose de plus; je devais emporter la règle et les constitutions ».

Malgré les raisons graves qui semblaient s'opposer à mon départ, je crus, après de telles paroles, ne pas pouvoir me dispenser d'agir comme je le fais en pareilles circonstances, c'est-à-dire de tout remettre à la décision de mon confesseur. Je l'envoyai chercher; mais je ne lui dis rien de ce que j'avais entendu dans l'oraison. De cette façon, je suis toujours plus tranquille. Je supplie le Seigneur d'éclairer mes confesseurs des lumières naturelles, et quand il veut que la chose se fasse, il sait la leur mettre au cœur. J'ai vu cela en mainte et mainte circonstance, et il en fut de même cette fois encore. Mon confesseur, ayant tout examiné, jugea que je devais partir. Je me décidai donc à me mettre en chemin.

Je quittai Tolède le lundi de la Pentecôte (1). Il nous fallait passer par Madrid. Nous descendîmes, mes compagnes et moi, dans un monastère de Franciscaines, où nous fûmes reçues par une dame qui en était fondatrice et qui avait là sa demeure. C'était doña Eléonore Mascareñas, grande servante de Notre-Seigneur et qui avait été gouvernante du roi. Elle m'avait déjà reçue en d'autres occasions où j'avais dû passer par Madrid, et elle m'avait toujours témoigné grande bienveillance.

Cette dame me dit qu'elle se réjouissait de me voir si à propos : elle avait chez elle un ermite qui désirait beaucoup me connaître, et disait trouver de

1. 30 mai 1569.

grands rapports entre notre règle et la vie qu'il menait avec ses compagnons (1). Comme je n'avais encore que deux religieux, il me vint en pensée que si je pouvais persuader à cet ermite d'embrasser leur genre de vie, ce serait une excellente chose. Je suppliai donc cette dame de me procurer un entretien avec lui. Il logeait dans un appartement qu'elle lui avait donné et était accompagné d'un jeune frère, appelé Jean de la Misère, grand serviteur de Dieu, mais, en même temps, très simple dans les choses de ce monde. Au cours de l'entretien, l'ermite en vint à me dire qu'il se proposait de se rendre à Rome. Mais avant d'aller plus loin, je veux raconter ce que je sais de ce père, qu'on nomme aujourd'hui Mariano de Saint-Benoît.

Il était Italien de nation et avait le grade de docteur. C'était un homme très intelligent et habile en affaires, qui avait séjourné pendant quelque temps auprès de la reine de Pologne, comme intendant de toute sa maison. Il n'avait jamais voulu se marier, et avait pris une commanderie dans l'Ordre de Saint-Jean, quand Notre-Seigneur l'appela à tout abandonner pour mieux assurer son salut. Il eut plusieurs épreuves à soutenir. On l'accusa faussement d'avoir trempé dans un meurtre, et on le tint deux ans en prison, sans qu'il voulût prendre d'avocat ni permettre que personne défendît sa cause, s'en remettant à Dieu et à son bon droit. Deux faux témoins assuraient qu'ils avaient été chargés par lui de commettre le crime, mais il leur arriva à peu près la même chose qu'aux vieillards accusateurs de Suzanne. On leur demanda séparément où

1. Cet ermite s'appelait Ambroise Mariano de Azaro.

Mariano se trouvait alors : l'un répondit qu'il était assis sur un lit; l'autre, qu'il se trouvait à une fenêtre. Enfin, ils avouèrent que leur déposition n'était qu'une imposture. Le père Mariano m'assura qu'il lui en avait coûté beaucoup d'argent pour les délivrer du châtiment qu'ils méritaient. De plus, celui-là même qui lui faisait ainsi la guerre étant tombé entre ses mains dans une circonstance où il pouvait faire une information contre lui, il avait également mis tout en œuvre pour l'épargner.

Ces vertus et d'autres encore — car c'est un homme pur, chaste, ennemi de tout commerce avec les femmes — lui méritèrent sans doute de Notre-Seigneur la grâce de voir le néant du monde et de chercher à en sortir. Il se demandait de quel Ordre religieux il ferait choix. Mais il avait beau les examiner tous : en chacun, me disait-il, il trouvait quelque chose qui ne lui convenait point. Il apprit alors qu'il y avait près de Séville quelques ermites qui vivaient ensemble dans un désert appelé *El Tardon*, sous la conduite d'un très saint homme, du nom de père Mathieu. Chacun avait sa cellule à part. Ils ne récitaient pas l'office divin, mais se réunissaient seulement dans un oratoire pour entendre la messe. Ils n'avaient pas de revenus, et cependant ils ne demandaient pas l'aumône et ne la recevaient point, mais vivaient du travail de leurs mains, chacun prenant à part une très pauvre nourriture. A ce récit, il me semblait voir décrite la vie de nos saints pères d'autrefois. Mariano mena huit ans ce genre de vie. Le saint concile de Trente étant survenu et ordre ayant été donné aux ermites d'entrer dans les instituts religieux, il forma le dessein de se rendre à Rome pour solliciter une exception en

faveur des ermites du *Tardon*. Telles étaient ses intentions, quand j'eus un entretien avec lui.

Lorsqu'il m'eut expliqué son genre de vie, je lui montrai notre règle primitive et lui fis voir qu'il pouvait, sans prendre tant de peine, pratiquer tout cela, puisque notre règle lui offrait les mêmes observances, spécialement celle du travail des mains, à laquelle il tenait beaucoup. C'est la cupidité, disait-il, qui perd le monde et fait tomber les religieux dans le mépris. J'étais du même avis ; aussi, nous fûmes bien vite d'accord sur ce point et sur tous les autres. Comme je lui représentais la gloire qu'il pourrait rendre à Dieu sous notre habit, il me dit qu'il y penserait pendant la nuit. Je vis qu'il était presque décidé, et j'eus l'explication des paroles qui m'avaient été dites dans l'oraison : qu'il s'agissait de quelque chose de plus que du couvent des religieuses.

Ma joie était intense à la pensée de la gloire que cet ermite rendrait à Dieu, s'il entraît dans notre Ordre. Sa Majesté, qui l'y voulait, toucha tellement son cœur pendant cette nuit, qu'il me fit demander le lendemain. Je le trouvai entièrement décidé et, de plus, fort étonné du changement si soudain qui s'était opéré en lui, surtout — il me le répète encore de temps en temps — par le moyen d'une femme. Comme si j'en étais cause ! et comme si ce n'était pas Dieu qui change les cœurs ! Que ses jugements sont profonds ! Ce père avait passé tant d'années sans pouvoir se déterminer pour un état fixe, car celui qu'il avait embrassé ne l'était pas, à proprement parler : on n'y prononçait ni vœux, ni engagement quelconque, on y vivait seulement dans la retraite. Et voilà que soudain Dieu le touche, lui fait

comprendre quelle gloire il attend de lui dans ce nouvel état, qu'il a besoin de sa personne pour étendre l'œuvre commencée! Effectivement, ce père nous a été d'un grand secours. Il a déjà beaucoup souffert pour notre œuvre, et il aura bien à souffrir encore avant qu'elle soit entièrement affermie, si l'on en juge par la contradiction que rencontre aujourd'hui ce retour à la règle primitive. Par son habileté, son intelligence, sa vie exemplaire, il s'est acquis beaucoup de crédit auprès d'un grand nombre de personnes, qui nous favorisent et nous protègent.

Le père Mariano me dit que Ruy Gomez lui avait donné à Pastrana — c'était l'endroit même où j'allais — un bel ermitage et un terrain, pour y établir une communauté d'ermites; que, pour lui, il désirait en faire un monastère de notre Ordre et y prendre l'habit. Je lui en témoignai toute ma reconnaissance et je donnai mille louanges à Notre-Seigneur, car des deux monastères pour lesquels notre révérendissime père général m'avait envoyé son autorisation, il n'y en avait qu'un seul de fondé. J'envoyai de Madrid un messenger aux deux religieux dont j'ai déjà parlé, le provincial actuel et celui qui sortait de charge (1), leur demandant avec les plus vives instances de m'accorder leur consentement, sans lequel je ne pouvais rien faire. J'écrivis en même temps à l'évêque d'Avila, don Alvaro de Mendoza, qui nous favorisait beaucoup, le priant d'arranger la chose avec eux.

Grâce à Dieu, ces pères donnèrent leur assentiment, jugeant sans doute qu'une fondation en lieu

1. Les pères Alphonse Gonzalez et Ange de Salazar.

si retiré ne pouvait guère leur être préjudiciable. Le père Mariano me donna parole de se rendre à Pastrana lorsque l'autorisation serait arrivée. Là-dessus je partis, comblée de joie. Je trouvai à Pastrana la princesse et le prince Ruy Gomez, qui me firent un excellent accueil. Ils nous donnèrent un appartement séparé, où nous séjournâmes plus longtemps que je ne pensais, car la maison qu'on nous destinait étant trop petite, la princesse en avait fait démolir et reconstruire une grande partie, en conservant toutefois les murailles.

Je demurai là environ trois mois, pendant lesquels j'eus bien des difficultés à soutenir, parce que la princesse exigeait des choses contraires à nos observances. Je pris la résolution de partir sans faire la fondation, plutôt que de céder. Mais le prince Ruy Gomez, avec sa grande intelligence et son rare bon sens, sut rendre sa femme plus traitable. De mon côté, je fis certaines concessions, pour la raison que je tenais beaucoup plus à fonder le monastère des religieux que celui des religieuses. J'en sentais toute l'importance, et la suite l'a bien montrée.

Mariano et son compagnon, les ermites dont j'ai parlé, arrivèrent alors, et le consentement des provinciaux étant obtenu, les princes acceptèrent de voir le lieu qu'ils avaient destiné à un ermitage, servir à un couvent de Carmes déchaussés. Je fis demander, pour commencer cette fondation, le père Antoine de Jésus, le premier de nos religieux, qui se trouvait alors à Mancera. Je confectionnai des habits et des manteaux pour les nouveaux venus, et fis tout ce qui dépendait de moi pour hâter le moment où ils s'en revêtiraient.



Pendant ce temps, j'avais envoyé chercher quelques religieuses au monastère de Medina del Campo, car je n'en avais amené que deux avec moi. Il y avait dans cette dernière ville un père qui, sans être extrêmement âgé, n'était cependant plus jeune ; du reste, excellent prédicateur. Il se nommait Balthazar de Jésus. Ayant appris la fondation qui se faisait à Pastrana, il accompagna les religieuses, dans l'intention d'embrasser la Réforme, ce qu'il fit dès son arrivée. Lorsqu'il m'annonça son dessein, j'en rendis de grandes actions de grâces à Dieu. Ce fut lui qui donna l'habit au père Mariano et à son compagnon. Tous deux le reçurent en qualité de frères convers. Le père Mariano, en effet, refusa d'entrer dans les ordres, et je ne pus jamais l'y faire consentir : il tenait à n'être que le dernier de tous. Plus tard cependant, par le commandement de notre révérendissime général, il fut élevé à la prêtrise.

Les deux monastères une fois établis et le père Antoine de Jésus étant arrivé, des novices, dont on dira plus tard le mérite, commencèrent à être reçus dans celui des religieux. On servait là Notre-Seigneur avec une grande ferveur, ainsi que pourront l'écrire, si le divin Maître le trouve bon, des personnes plus capables que moi de le faire, car j'avoue que cela surpasse mes moyens.

Quant au couvent des religieuses, il fut établi sous la haute protection du prince et de la princesse (1). Celle-ci les entoura de soins et de bons offices jusqu'à la mort du prince Ruy Gomez (2). Cédant alors à une suggestion du démon — ou peut-être, Dieu le permettant ainsi pour des motifs connus de lui seul,

1. Le 9 juillet 1569.

2. La mort du prince arriva le 29 juillet 1573.

— elle voulut, dans le premier emportement de sa douleur, entrer au monastère comme religieuse. Dans l'affliction où elle se trouvait, les règles de la clôture, si nouvelles pour elle, n'étaient pas de nature à lui être fort agréables, et d'autre part, la prieure, liée par le saint concile, ne pouvait lui accorder les libertés qu'elle désirait. La princesse la prit en telle aversion avec toutes les sœurs, que même après avoir quitté l'habit et être rentrée dans son palais, elle gardait contre elles une sorte d'irritation. Les pauvres religieuses n'avaient plus un instant de paix. Aussi, je fis tout ce qui dépendait de moi pour obtenir des supérieurs que ce monastère fût supprimé. On allait précisément en fonder un à Ségovie, ainsi qu'on le verra plus loin. Les religieuses s'y transportèrent, abandonnant tout ce qu'elles avaient reçu de la princesse et emmenant plusieurs sujets qu'elle leur avait fait recevoir sans dot. Les lits et les petits objets apportés par elles, voilà tout ce qu'elles prirent en se retirant (1). Leur départ laissa dans la désolation les habitants de l'endroit. Pour moi, j'éprouvais la plus grande satisfaction du monde de les voir rendues à la tranquillité, bien informée d'ailleurs qu'elles n'étaient nullement responsables du mécontentement de la princesse. Bien au contraire, tout le temps qu'elle porta l'habit, celle-ci fut l'objet des mêmes égards qu'auparavant. Son mécontentement ne doit être attribué qu'aux circonstances indiquées plus haut, à la douleur même où elle était plongée, enfin à une *criada* qu'elle avait amenée et sur laquelle, autant qu'on en peut juger, la faute retombe tout

1. La translation eut lieu au printemps de l'année 1574.

entière. Pour conclure, le Seigneur, qui le permit, voyait sans doute que le monastère n'était pas à sa place en ce lieu. Ses jugements sont profonds et souvent bien opposés à nos vues. Au reste, je n'aurais jamais osé, de mon propre mouvement, prendre une semblable mesure. Je ne m'y suis décidée que sur les conseils de personnes de doctrine et de vertu.

## CHAPITRE XVIII

FONDATION DU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH DE SALAMANQUE,  
EN 1570. QUELQUES AVIS IMPORTANTS ADRESSÉS AUX  
PRIÈURES.

*Sommaire.* — Une fondation est proposée par le recteur des Jésuites de Salamanque. — La sainte arrive en cette ville avec une compagne. — Ce qu'elle avait à souffrir dans ses voyages. — Sa joie en voyant un nouveau monastère établi. — Vertus des premières Carmélites. — Conseils aux prieures pour la conduite de leurs religieuses. — Obéissance aveugle qui se pratiquait dans les monastères à l'époque où écrivait la sainte.

Ces deux fondations achevées, je revins à Tolède (1). J'y passai quelques mois, durant lesquels j'achetai la maison dont j'ai parlé et mis toutes choses en ordre. Pendant que j'étais ainsi occupée, le recteur du collège de la Compagnie de Jésus à Salamanque (2) m'écrivit pour me dire qu'un monastère de nos religieuses serait très bien placé là, et il m'en donnait les raisons. Ce qui jusqu'alors m'avait empêchée d'y établir un couvent sans revenus, c'était la pauvreté de la ville. Mais réfléchissant qu'Avila n'est pas plus riche, que Dieu ne manque et ne manquera jamais à ceux qui le servent, qu'il règne beaucoup d'ordre dans nos monastères, que les religieuses y sont en petit

1. Le 21 juillet 1569.

2. Le célèbre père Martin Gutierrez.

nombre et s'aident du travail de leurs mains, je me décidai à faire cette fondation.

Je me rendis de Tolède à Avila; de là, je fis des démarches pour obtenir l'autorisation de l'évêque de Salamanque. Dès qu'il eut été renseigné sur notre Ordre et eut appris que la gloire de Dieu était intéressée à cet établissement, il eut la bonté de la donner sans délai. Une fois en possession de l'autorisation de l'Ordinaire, je crus le monastère établi, tant la chose me semblait facile. Tout d'abord je me mis en devoir de louer une maison par l'entremise d'une dame de ma connaissance. La chose souffrait difficulté, car ce n'était pas le temps où les loyers se renouvellent, et la maison se trouvait occupée par des étudiants. On obtint qu'ils la laisseraient libre, quand les personnes qui devaient y entrer se présenteraient. Ils ignoraient l'usage qu'on voulait en faire, car j'avais le plus grand soin de tenir l'affaire secrète jusqu'à la prise de possession, sachant par expérience tous les ressorts que fait jouer le démon pour empêcher la fondation d'un de ces monastères. Il est vrai que Dieu ne lui permit pas de traverser celui-ci à ses débuts, parce qu'il voulait que la fondation eût lieu; mais, dans la suite, les tribulations et les contradictions ont été exceptionnelles, et elles ne sont pas encore entièrement aplanies. Et pourtant, à l'heure où j'écris, ce couvent compte déjà plusieurs années d'existence. Dieu, je pense, y est très bien servi, puisque le démon ne peut le souffrir.

Munie de l'autorisation et assurée d'une demeure, je partis pour Salamanque, me confiant en la bonté de Dieu. En effet, je ne connaissais dans cette ville personne qui pût me venir en aide pour l'aménagement de la maison, et cependant il y avait fort à faire.

Je n'emmenai qu'une compagne, afin de moins attirer l'attention. Instruite par l'embarras où je m'étais trouvée à Medina del Campo, j'avais compris qu'il valait mieux ne faire venir les religieuses qu'après la prise de possession. De la sorte, si quelque obstacle survenait, j'étais seule à en souffrir, avec la compagne que je ne pouvais me dispenser de prendre avec moi. Nous arrivâmes la veille de la Toussaint, après avoir fait une grande partie du chemin la nuit, par un froid très vif. J'avais même été fort indisposée au lieu où nous avons couché.

Je ne mentionne pas dans le récit de ces fondations tout ce que nous avons à endurer dans les voyages, par suite du froid, du soleil, de la neige, qui parfois tombait sur nous des journées entières. De temps en temps nous nous égarions. Il m'arrivait aussi de souffrir des maux très violents, sans parler de la fièvre, car — Dieu en soit béni! — j'ai d'ordinaire bien peu de santé. Mais il était clair pour moi que Notre-Seigneur me soutenait puissamment. De fait, plus d'une fois, au moment d'entreprendre une fondation, il m'est arrivé de me trouver accablée de tant de maux et de douleurs que j'étais bien en peine, me jugeant incapable de rester dans la cellule autrement que couchée. M'adressant alors à Notre-Seigneur, je lui faisais mes plaintes, lui demandant comment il m'ordonnait des choses au-dessus de mes forces. Ce divin Maître, tout en me laissant de la difficulté, daignait me fortifier. Ensuite l'ardeur qu'il me communiquait, jointe aux préoccupations, faisait que je m'oubliais moi-même.

Autant que je puis m'en souvenir, jamais la crainte de la souffrance ne m'a fait renoncer à une fondation. J'avais pourtant une extrême répugnance pour

les voyages, surtout lorsqu'ils devaient être longs. Mais dès que je m'étais mise en route, je m'en souciais peu, considérant pour qui je les entreprenais, et me disant que Dieu serait loué dans ce nouveau monastère, que le très saint Sacrement y résiderait. C'est, en effet, une extrême consolation pour moi de voir une église de plus, surtout quand je songe à toutes celles que détruisent les luthériens. Quelles souffrances, si grandes soient-elles, pourrait-on redouter, lorsque à ce prix on procure un avantage si considérable à la chrétienté ! Bien des personnes, il est vrai, oublient la présence en tant de lieux de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, au très saint Sacrement, et pourtant, ce devrait être le sujet d'une de nos plus grandes joies.

Pour moi, je puis le dire, j'en éprouve souvent une bien vive lorsque, étant au chœur, je vois des âmes si pures occupées à célébrer les louanges de Dieu. Et vraiment, elle éclate en mille manières, la pureté de ces âmes, soit dans leur obéissance, soit dans le contentement qu'elles goûtent au sein d'une clôture si sévère et d'une si profonde solitude, soit enfin dans la joie qu'elles éprouvent toutes les fois qu'elles rencontrent des sujets de mortification. Plus Notre-Seigneur donne grâce à une prieure pour les exercer, plus je les vois contentes, à ce point que les prieures se lassent plutôt de les éprouver qu'elles de se soumettre. Leurs désirs en cela sont insatiables.

A propos de mortification, il me vient à l'esprit en ce moment quelques réflexions qui ne seront peut-être pas sans utilité pour les prieures. De crainte de les oublier, je les consignerai ici, mes filles, quitte à interrompre le récit que j'avais commencé.

Les supérieures, ayant reçu des aptitudes et des vertus diverses, sont portées à conduire leurs religieuses par le chemin où elles marchent elles-mêmes. Telle qui est très mortifiée jugera faciles, pour les autres comme pour elle, toutes les pratiques qu'elle impose en vue de briser la volonté, et peut-être, le cas échéant, aurait-elle pour les exécuter un grand effort à faire. Prenons bien garde à ceci : dès qu'une chose est rude pour nous, ne l'imposons pas aux autres. La discrétion est d'une haute importance pour gouverner. Elle est extrêmement nécessaire dans nos couvents, je dirai même, plus nécessaire qu'ailleurs, parce que les prieures sont tenues de veiller de plus près sur leurs inférieures, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur.

D'autres, qui se distinguent par la ferveur, voudraient qu'on fût toujours à prier. Après tout, Dieu conduit les âmes par des voies différentes, et les prieures doivent bien se dire qu'on ne les a pas mises à la tête des autres pour choisir le chemin le plus à leur goût, mais pour mener leurs inférieures par celui de la règle et des constitutions, devraient-elles pour cela se surmonter et renoncer à leurs préférences.

J'ai vécu dans un de nos monastères avec une prieure qui avait beaucoup d'attrait pour la pénitence. Eh bien ! elle conduisait toutes les sœurs par cette voie. Parfois la communauté entière prenait la discipline pendant les sept psaumes de la Pénitence, suivis encore de plusieurs oraisons ; le reste à l'avenir. La même chose se produit quand la prieure ne songe qu'à l'oraison : non contente des heures marquées, elle y retient encore la communauté après matines. Il vaudrait bien mieux que tout le



monde allât dormir. Si, comme je le disais, c'est vers la mortification qu'incline une prieure, elle ne laissera plus aux autres ni trêve ni relâche. Et ces petites brebis de la Vierge vont garder le silence, comme d'innocents agnelets ! Pareil spectacle me touche et me confond. Mais, parfois aussi, il me devient sujet de fortes tentations. Tout absorbées en Dieu, les sœurs n'y prennent pas garde, et moi, je crains pour leur santé. Mon désir est que l'on observe la règle — en quoi il y a déjà bien à faire — et que le reste s'accomplisse avec suavité. Ce que je dis est très important, surtout en ce qui touche la mortification. Que les supérieures y fassent attention, pour l'amour de Notre-Seigneur ! L'on ne saurait apporter trop de discrétion en ceci, ni aussi trop s'appliquer à discerner les diverses aptitudes. Si elles ne sont en tout cela extrêmement circonspectes, les prieures, au lieu d'être utiles à leurs religieuses, leur nuiront beaucoup et les jetteront dans l'inquiétude.

Avant tout, elles doivent bien comprendre que ces mortifications ne sont pas obligatoires. Sans doute, l'âme a grand besoin de se mortifier pour acquérir la liberté et atteindre une haute perfection, mais ce n'est pas en peu de temps qu'on y arrive. Le devoir des prieures est donc d'aider progressivement chaque religieuse, selon la portée d'intelligence que Dieu lui a donnée et son degré d'avancement spirituel. Elles s'imagineront peut-être que la capacité intellectuelle n'a ici rien à voir. C'est une erreur. Il est des personnes, qui, avant de bien comprendre la perfection et même l'esprit de notre règle, ont fort à faire ; dans la suite, ce seront peut-être les religieuses les plus saintes. En attendant, elles ne sau-

ront pas même quand il faut s'excuser et quand il ne le faut pas ; et ainsi pour d'autres petites observations. Si elles les comprenaient bien, elles s'y porteraient peut-être avec facilité, mais elles n'arrivent pas à s'en faire une idée juste, et, ce qui est pire, elles ne croient point que la perfection y soit intéressée.

Il se trouve dans l'un de nos monastères une religieuse qui, autant que j'en puis juger, est l'une des plus grandes servantes de Dieu qu'il y ait parmi nous, tant pour l'esprit intérieur et les grâces qu'elle reçoit de Sa Majesté que pour la pénitence et l'humilité. Eh bien ! il y a certains points des constitutions qu'elle n'a jamais pu bien saisir. Signaler les fautes au chapitre lui semble un manque de charité et elle dit : Comment peut-on dire quelque chose des sœurs ? Je pourrais mentionner d'autres particularités du même genre, de la part de religieuses pourtant grandes servantes de Dieu, et qui, sous d'autres rapports, l'emportent sur celles qui voient très juste.

Une prieure ne doit pas se figurer qu'elle va connaître les âmes en un moment. Qu'elle laisse cela à Dieu, qui seul en est capable, et tâche seulement de conduire chacune de ses religieuses par le chemin où Sa Majesté la fait marcher. Je suppose, bien entendu, que chez celles-ci il n'y a manquement ni à l'obéissance, ni aux points essentiels de la règle et des constitutions. Celle des onze mille vierges qui se cacha, ne laissa pas d'être sainte et martyre ; peut-être même eut-elle plus à souffrir que les autres, en venant ensuite s'offrir seule à la mort.

Je reviens à la mortification. Pour y exercer une religieuse, la prieure lui ordonne une chose qu'elle-même trouverait légère, mais qui est très pénible à

l'inférieure. Celle-ci l'exécute cependant, mais elle reste si troublée et si tentée, qu'il devient évident qu'il aurait mieux valu ne pas la lui commander. La prieure se trouve avertie, par là même, que ce n'est pas à tour de bras qu'elle doit perfectionner cette sœur, mais en usant d'adresse et de ménagements, jusqu'à ce que le Seigneur opère en son âme. Autrement, ce que l'on tenterait pour lui faire acquérir cette perfection — sans laquelle, après tout, elle serait une très bonne religieuse, — aurait pour résultat de la jeter dans le trouble et l'abattement, ce qui est une terrible chose. L'exemple de ses sœurs l'amènera peu à peu à faire comme les autres : c'est ce que nous avons vu bien des fois. Et quand cela ne serait pas, elle se sauverait sans cette vertu.

Je connais une de nos religieuses qui toute sa vie a été très vertueuse. Depuis de longues années, elle sert Notre-Seigneur de bien des manières. Cependant elle a des imperfections, et souvent elle laisse paraître certaines vivacités, qu'elle ne peut réprimer; elle le reconnaît et me confie sa peine. Je crois que Dieu la laisse tomber dans ces défauts où il n'y a pas de péché, afin qu'elle s'humilie et voie par là qu'elle n'est pas encore entièrement parfaite. Ainsi les unes sont capables de supporter de grandes mortifications, et plus celles qu'on leur impose sont rudes, plus elles éprouvent de joie, parce que le Seigneur leur a donné intérieurement la force de soumettre leur volonté; d'autres, au contraire, ne peuvent pas même en supporter de légères. Les leur imposer, ce serait charger un enfant de deux fanègues de blé (1) : non seulement il ne pourra les

1. La fanègue est une mesure d'Espagne pour les denrées sèches, qui équivaut à 60 litres environ.

porter, mais il en sera accablé et tombera sous le faix. Ainsi, mes filles — c'est aux prieures que je m'adresse, — veuillez me le pardonner, mais ce sont les observations que j'ai faites au sujet de quelques-unes d'entre vous, qui m'amènent à ces longues digressions.

J'ai encore un avis très important à vous donner. Même en vue d'éprouver l'obéissance, ne commandez jamais des choses qui, exécutées, constitueraient ne fût-ce qu'un péché véniel. J'ai su qu'on en avait commandé qui eussent été péché mortel, si on les eût faites. L'innocence eût peut-être excusé les religieuses, mais non la prieure, qui sait très bien que tout ce qu'elle dit est accompli sur-le-champ. Comme les sœurs ont lu ou entendu raconter les actions des pères du désert, tout ce qu'on leur ordonne leur paraît raisonnable, ou du moins bon à exécuter. Et pourtant, elles doivent bien savoir qu'une chose qui d'elle-même est péché mortel, ne devient pas permise parce qu'elle est commandée. J'excepte le cas où il s'agirait de manquer la messe, les jeûnes prescrits par l'Eglise, ou d'autres obligations de cette nature, parce que la prieure peut avoir des motifs d'en dispenser. Mais se jeter dans un puits, ou faire quelque action de ce genre, serait un acte coupable, parce que nul ne doit s'attendre à ce que Dieu fasse un miracle en sa faveur, comme il en a fait pour les saints. Il est bien d'autres champs d'action où peut s'exercer la parfaite obéissance, et dès qu'il ne s'y trouve point de périls de ce genre, je ne puis qu'y applaudir.

Une religieuse de Malagon, par exemple, demanda la permission de prendre la discipline. La prieure, à qui sans doute elle avait déjà adressé plusieurs fois

cette demande, lui répondit : « Laissez-moi. » La religieuse insistant, elle reprit : « Allez vous promener, laissez-moi. » L'autre, avec une grande simplicité, se promena pendant plusieurs heures. Une sœur lui demanda comment il se faisait qu'elle se promenait tant, ou quelque chose d'analogue. « C'est, répondit-elle, qu'on me l'a commandé. » Sur ces entrefaites on sonna les matines, et la prieure s'informant pour quel motif cette sœur ne paraissait pas, l'autre lui dit ce qui se passait. Ainsi, je le répète, les prieures doivent être prudentes avec des âmes qu'elles savent si obéissantes, et bien se tenir sur leurs gardes.

Une autre sœur montra un jour à la prieure un de ces longs vers, comme il y en a, lui disant de regarder combien il était joli. Celle-ci lui répondit en riant : « Eh ! bien ! mangez-le. » La religieuse alla bel et bien le faire frire. La cuisinière lui ayant demandé pourquoi elle le faisait frire : « C'est, répondit-elle, pour le manger. » Et elle en fût venue à l'effet sans que la supérieure en eût la moindre idée, s'exposant ainsi à se faire un grand mal.

J'éprouve plutôt de la joie, je l'avoue, quand je vois mes filles excéder ainsi dans l'obéissance, parce que j'ai pour cette vertu un attrait tout particulier. Aussi ai-je fait tous mes efforts pour la leur inculquer. Mais cela eût servi de peu, si le Seigneur, dans son immense miséricorde, ne leur eût donné à toutes une grâce spéciale pour se porter à la pratique de cette vertu. Daigne Sa Majesté la faire croître toujours parmi nous ! Amen.

## CHAPITRE XIX

SUITE DE LA FONDATION DU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH  
DANS LA VILLE DE SALAMANQUE.

**SOMMAIRE.** — *Entrée dans la maison destinée aux religieuses. — Fondation du monastère. — Comment Thérèse et sa compagne passent leur première nuit. — La sainte quitte ses filles pour aller remplir au couvent de l'Incarnation d'Avila la charge de prieure. — Au bout de deux ans, elle est autorisée à revenir auprès d'elles pour traiter de l'achat d'une maison. — Installation dans le nouveau monastère. — Suite d'épreuves subies par les Carmélites de Salamanque.*

Je me suis bien écartée de mon sujet. Mais lorsqu'un point sur lequel le Seigneur a daigné me donner lumière par l'expérience se présente à mon esprit, j'ai bien de la peine à ne pas le signaler. Toutefois, il peut très bien m'arriver de condamner ce qui est digne de louanges. Instruisez-vous toujours, mes filles, auprès de ceux qui ont de la doctrine. Ce sont eux qui vous enseigneront d'une manière prudente et sûre le chemin de la perfection. Il est très nécessaire aux prieures, si elles veulent bien remplir leur charge, d'avoir un confesseur instruit; sinon elles tomberont dans mille bévues, qu'elles prendront pour de la sainteté. Elles doivent également faire en sorte que leurs religieuses aient des confesseurs capables.

Nous fîmes donc notre entrée dans la ville de Salamanque, à midi, la veille de la Toussaint de l'année mentionnée plus haut (1).

1. L'année 1570.

De l'hôtellerie où nous étions descendues, je fis demander un excellent homme de la ville, nommé Nicolas Gutierrez, que j'avais chargé de me tenir la maison libre. C'était un grand serviteur de Dieu, qui, en récompense de sa vie exemplaire, avait obtenu de la divine Majesté une paix et un contentement singuliers, au milieu des tribulations nombreuses dont il s'était vu accablé. Du faite de la prospérité, il était tombé dans une pauvreté absolue, et il la supportait avec toute la joie que peut donner la richesse. Il s'employa beaucoup à la fondation de ce monastère, et cela, avec une dévotion, un dévouement admirables.

Lorsqu'il fut arrivé, Nicolas Gutierrez m'annonça que la maison était encore occupée, qu'il n'avait pu venir à bout d'en faire sortir les étudiants. Je lui dis de quelle importance il était pour nous qu'ils en fissent l'abandon sur l'heure, avant que mon arrivée dans la ville fût connue; car, je l'ai dit déjà, je craignais toujours de voir surgir quelque difficulté. Il alla trouver le propriétaire, et se donna tant de peine, que la maison fut évacuée le soir même. Il faisait presque nuit quand nous y entrâmes. Ce fut le premier couvent que je fondai sans qu'on plaçât le très saint Sacrement. Jusque-là, j'avais cru que la prise de possession ne pouvait avoir lieu qu'à cette condition; mais j'avais appris que cela n'était pas nécessaire. Je m'en applaudis d'autant plus que les étudiants nous laissaient le logis en pitoyable état. Apparemment, ces messieurs ne se piquent pas de propreté, car la maison entière était si sale, que nous eûmes bien à faire cette nuit-là. Le lendemain matin on dit la première messe, et j'envoyai chercher le renfort de reli-

gieuses que j'attendais de Medina del Campo.

Nous passâmes seules, ma compagne et moi, la nuit de la Toussaint. Je vous assure, mes filles, que maintenant encore, je ne puis, sans avoir envie de rire, songer à la frayeur de ma compagne. C'était Marie du Saint-Sacrement, religieuse plus âgée que moi et grande servante de Dieu. La maison était vaste, en grand désordre et abondamment pourvue de pièces de débarras. Les étudiants hantaient l'esprit de ma compagne; comme ils avaient été fort mécontents d'avoir à déloger, elle se figurait que l'un d'eux était resté caché. Et réellement, c'eût été bien facile : la place ne manquait pas pour cela. Nous nous enfermâmes dans une salle où il y avait de la paille. C'était la première chose dont je me fournissais dans mes fondations : de cette façon, du moins, nous étions sûres d'avoir un lit. Nous dormîmes sur cette paille, munies de deux couvertures d'emprunt. Le lendemain, des religieuses qui étaient nos voisines, et dont nous avions craint le mécontentement, nous prêtèrent un peu de literie pour les compagnes que nous attendions et nous envoyèrent quelques autres provisions. Ce sont des religieuses du couvent de Sainte-Elisabeth. Elles nous ont rendu de grands services et fait mille charités, tout le temps qu'a duré notre séjour en cette maison.

Une fois enfermée dans la salle en question, ma compagne parut se rassurer un peu relativement aux étudiants. Pourtant, elle regardait encore à tout instant de côté et d'autre, avec un air de frayeur. Le démon, sans doute, y était pour beaucoup, lui faisant la peinture de dangers imaginaires, afin d'arriver à me troubler moi-même. Et avec la fai-



blesse de cœur à laquelle je suis sujette, il suffisait ordinairement de peu de chose. Je m'informai pourquoi elle regardait ainsi, puisque personne ne pouvait entrer dans la pièce. Elle me répondit : « Ma mère, j'étais à me demander ce que vous feriez ici toute seule, dans le cas où je mourrais maintenant. » J'avoue que si pareille chose fut arrivée, j'aurais été fort en peine. Je réfléchis un instant à cette éventualité, et j'éprouvai un sentiment de peur, car la vue des cadavres, sans m'effrayer, me cause néanmoins une certaine défaillance de cœur, même lorsque je ne suis pas seule. Les glas que l'on sonnait en ce moment — c'était, comme je l'ai dit, la veille des morts — venaient encore augmenter cette impression. Le démon avait donc beau jeu pour nous agiter l'esprit par des enfantillages : et en effet, lorsqu'il voit que nous ne le redoutons pas, il change de tactique. Je répondis à ma compagne : « Ma sœur, quand ce que vous dites sera arrivé, je verrai ce que j'aurai à faire. Pour le moment, laissez-moi dormir. » Comme nous avons passé deux mauvaises nuits, le sommeil calma promptement nos frayeurs. Le lendemain, les autres religieuses arrivèrent, ce qui les dissipa tout à fait.

La communauté resta près de trois ans dans cette maison — peut-être même quatre, car mon souvenir n'est pas précis, — sans que la ville s'en mit en peine. Pour moi, j'avais reçu de mes supérieurs l'ordre de me rendre à l'Incarnation d'Avila (1).

Quand je quitte un monastère, mon désir est toujours de ne pas m'éloigner avant que les religieuses aient une maison en propre, bien en clô-

1. Le visiteur apostolique, Pierre Fernandez, nomma Thérèse prieure de l'Incarnation en 1571.

ture et aménagée comme je le désire; et par le fait, c'est la conduite que j'ai toujours tenue. Dieu m'a fait cette grâce d'aimer à me trouver la première au travail. Je tâchais de procurer aux sœurs tout ce qui était nécessaire à leur repos et à leurs besoins, jusqu'aux plus petites choses, comme si j'avais dû passer là le reste de ma vie. Aussi ma joie était très vive quand je les laissais bien installées.

J'éprouvais donc un vrai chagrin en songeant à ce que mes sœurs enduraient en ce lieu. Ce n'est pas qu'elles n'eussent de quoi vivre. J'avais soin d'y pourvoir du couvent où j'étais, car je savais que leur monastère était trop écarté pour qu'elles pussent recevoir des aumônes suffisantes. Mais leurs santés avaient à souffrir, parce que la maison était humide, très froide et de trop vastes proportions pour qu'il fût possible d'y remédier. Le pire de tout, c'était la privation du très saint Sacrement, privation bien douloureuse dans une si étroite clôture. Pourtant, elles ne se désolaient pas et supportaient tout avec une joie admirable. Quelques-unes me disaient que désirer une autre demeure leur eût semblé une imperfection. A les entendre, elles auraient été parfaitement heureuses dans celle-là, si elles y avaient eu le très saint Sacrement.

Notre supérieur (1), voyant leur vertu et les souffrances qu'elles enduraient, en fut touché de compassion et m'ordonna de m'absenter du couvent de l'Incarnation pour les aller trouver. Elles s'étaient arrangées déjà avec un gentilhomme de la

1. Le père Pierre Fernandez.

ville, au sujet d'une maison, mais cette maison était en si mauvais état, que pour y entrer, il fallut dépenser plus de mille ducats. Le bâtiment faisait partie d'un majorat. Cependant le propriétaire, avant que l'autorisation du roi fût arrivée, nous permit de nous y transporter, et même d'élever les constructions nécessaires. Je me fis accompagner du père Julien d'Avila, qui venait toujours avec moi dans ces fondations et qui m'avait suivie à Salamanque. Nous examinâmes la maison, pour régler ce qu'il fallait y faire. L'expérience m'avait rendue assez entendue en ces sortes de choses. Nous étions alors au mois d'août ; mais quoiqu'on y mit toute la diligence possible, les travaux se prolongèrent jusqu'à la Saint-Michel, époque où les loyers se renouvellent dans ce pays. Il s'en fallait même de beaucoup que tout se trouvât alors entièrement terminé. Mais nous n'avions pas loué pour l'année suivante la maison que nous habitions, et un autre l'avait retenue, ce qui nous obligeait à nous hâter. On venait à peine de crépir la chapelle, et le gentilhomme qui nous avait vendu la maison se trouvait absent. Plusieurs personnes amies nous blâmaient de nous y établir si tôt ; mais quand la nécessité est pressante, les conseils n'avancent pas à grand'chose, s'ils ne portent avec eux le remède.

Notre translation eut lieu la veille de saint Michel, un peu avant le lever du soleil. On avait déjà publié qu'on placerait le très saint Sacrement le jour même de la fête et le sermon était annoncé. Notre-Seigneur permit que le jour de notre entrée, il tombât, vers le soir, une pluie torrentielle, qui rendit bien difficile le transport des objets nécessaires. La chapelle était toute neuve, et le toit si mal condi-

tionné, que la pluie y pénétrait presque partout. Je vous l'avoue, mes filles, je me trouvai ce jour-là bien imparfaite. Le public était prévenu ; je ne savais que faire, et je me désolais. Je dis à Notre-Seigneur, presque en me plaignant, ou de ne plus me commander de m'occuper d'œuvres semblables, ou de remédier à cette nécessité. Le brave Nicolas Gutierrez, avec son impassibilité ordinaire et comme si rien ne se fût passé, me disait fort doucement de ne pas m'affliger, que Dieu nous viendrait en aide. C'est ce qui eut lieu. Le jour de saint Michel, à l'heure où tout le monde devait arriver, le soleil se montra. J'en fus profondément touchée, et je vis que ce saint homme avait bien mieux fait de se confier en Notre-Seigneur, que moi de me laisser aller à mon chagrin.

Il y eut un grand concours de peuple et de la musique ; enfin, on plaça le très saint Sacrement avec beaucoup de solennité. Le couvent étant bien situé, on ne tarda pas à le connaître et à lui porter de l'intérêt. Nous reçûmes surtout de nombreuses marques de bonté de la comtesse de Monterey, doña Marie Pimentel, et d'une autre dame, appelée doña Marianne, dont le mari était corrégidor de la ville.

Dès le lendemain — apparemment pour modérer notre joie de posséder le très saint Sacrement, — le gentilhomme auquel appartenait la maison arriva si en colère, que je ne savais comment m'y prendre avec lui. Le démon, sans doute, l'empêchait d'entendre raison, car nous avions satisfait à tous nos engagements à son endroit ; mais c'était peine perdue de le lui faire observer. Quelques personnes lui parlèrent, et il s'adoucit un peu. Mais bientôt il recommençait à changer d'avis. J'allai

jusqu'à me montrer prête à quitter sa maison ; mais cela ne le satisfaisait pas non plus. Ce qu'il voulait, c'était en recevoir tout le prix sur-le-champ. Sa femme, de laquelle venait la maison, s'était décidée à s'en défaire pour établir deux de ses filles. C'est à ce titre que l'on avait demandé l'autorisation de vendre, et déjà, remise de la somme convenue avait été faite entre les mains de la personne qu'il avait désignée. Toujours est-il que voilà de ceci plus de trois ans, et la vente n'est pas conclue. J'ignore comment cela se terminera et si, dans l'avenir, la communauté continuera d'occuper cette maison, car tout ce que je viens de dire était pour en venir à cette remarque. Ce que je sais, c'est que de tous les monastères de la première règle que Notre-Seigneur a fondés jusqu'ici, il n'en est aucun où les religieuses aient passé, à beaucoup près, par autant de tribulations. Mais il renferme, par la grâce de Dieu, de si excellentes religieuses, qu'elles supportent tout avec joie. Daigne Notre-Seigneur les maintenir dans ces dispositions ! Après tout, avoir une maison commode ou incommode, cela importe peu. Nous sommes même charmées, au contraire, de nous trouver dans une demeure d'où nous pouvons être mises dehors, puisque le Maître du monde n'en possédait point ici-bas. Il nous est arrivé plus d'une fois — on peut le voir par le récit de ces fondations — d'habiter une maison qui ne nous appartenait pas, et il est certain que je n'ai jamais vu aucune religieuse s'en affliger. Plaise à la divine Majesté, dans sa miséricorde et sa bonté infinies, que les demeures éternelles ne nous fassent point défaut ! Amen. Amen.

## CHAPITRE XX

FONDATION DU MONASTÈRE DE NOTRE-DAME  
DE L'ANNONCIATION A ALBE DE TORMÈS, L'ANNÉE 1571.

SOMMAIRE. — *On sollicite la sainte d'établir un monastère à Albe. — Détails sur Thérèse de Layz et François Velasquez, fondateurs de ce couvent. — Saint André apparaît à Thérèse de Layz. — Elle se décide à fonder le monastère. — Difficultés qu'elle rencontre. — La volonté de Dieu s'affirme de plus en plus. — La fondation s'accomplit.*

Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis que nous avions, le jour de la Toussaint, pris possession de la maison de Salamanque, quand je fus sollicitée avec instance, de la part de l'intendant du duc d'Albe et de sa femme, de fonder un monastère en cette localité. Je n'y sentais pas grand attrait, parce que, dans un endroit aussi peu considérable, il fallait nécessairement assigner des revenus au monastère, et j'aurais voulu qu'il n'en eût point. Le père maître Dominique Bañez, qui était mon confesseur et dont j'ai parlé au commencement des *Fondations*, se trouvait alors à Salamanque. Il me reprit, disant que le concile autorisant les revenus, j'aurais tort de renoncer pour ce motif à l'établissement d'un monastère. Il ajouta que je ne comprenais pas la question, que les revenus n'empêchent nullement les religieuses d'être pauvres et très parfaites.

Mais avant d'aller plus loin, je veux faire con-

naitre la fondatrice de ce couvent et raconter comment le Seigneur l'amena à réaliser une telle œuvre.

Thérèse de Layz, fondatrice du monastère de l'Annonciation de Notre-Dame, à Albe de Tormès, était née de parents nobles, très illustres, et d'un sang très pur. Comme ils n'avaient pas une fortune en rapport avec leur noblesse, ils habitaient un village nommé Tordillos, à deux lieues du bourg d'Albe. Quelle pitié de voir les choses de ce monde arriver à cet excès de vanité ! Plutôt que de s'affranchir le moins du monde des règles imposées par ce que l'on appelle le point d'honneur, on préfère, ainsi qu'il arrive dans les petites localités, se voir privé d'instruction chrétienne et de bien d'autres avantages, qui mettent les âmes dans le chemin du ciel. Les parents de Thérèse de Layz avaient déjà quatre filles, quand celle-ci vint au monde ; leur peine fut très vive d'en avoir une de plus. Chose déplorable ! Ignorant ce qui leur est le plus avantageux, parce que les jugements de Dieu restent pour eux un mystère, et ne connaissant ni les grands biens que les filles peuvent procurer, ni les grands maux dont les fils peuvent devenir la source, les mortels refusent de s'en remettre à Celui qui est la Sagesse même, le Créateur universel, et ils sont inconsolables de ce qui devrait les réjouir. Leur foi est comme endormie ; ils ne réfléchissent pas, ils oublient que c'est Dieu qui en ordonne ainsi, et que, par une suite nécessaire, ils doivent s'abandonner à sa conduite. C'est là, certes, une grande absurdité. Mais, quelle folie plus grande encore de ne pas comprendre l'inutilité de pareils chagrins ! O Dieu ! comme elles éclateront à nos yeux, ces erreurs, le jour où sera dévoilée la vérité de toutes choses !

Que de pères se verront précipités en enfer pour avoir eu des fils ! Combien de mères, au contraire, se verront dans le ciel par le moyen de leurs filles !

Je reviens à ce que je disais. Les choses en vinrent à ce point, que le troisième jour de la naissance de l'enfant, ses parents, se mettant peu en peine de sa vie, la laissèrent seule depuis le matin jusqu'au soir, sans que personne en prit soin. Il faut le dire pourtant — et de ce chef ils méritent des éloges, — ils l'avaient fait baptiser par un prêtre aussitôt après sa naissance. Vers le soir, une femme qui devait prendre soin de l'enfant arriva. Apprenant ce qui se passait, elle courut voir si elle était morte. Plusieurs personnes, venues pour visiter la mère, la suivirent et furent témoins de ce que je vais rapporter. La femme, tout en larmes, prit cette petite entre ses bras, et lui dit : « Eh quoi ! ma fille, n'êtes-vous pas chrétienne ? » donnant à entendre par là qu'on s'était montré cruel à son égard. L'enfant leva la tête et répondit : « Oui, je le suis. » Ce fut sa seule parole jusqu'à l'âge où tous les enfants commencent à parler. Ceux qui l'entendirent furent frappés d'étonnement. Quant à sa mère, elle commença dès lors à l'aimer et à lui prodiguer ses soins ; souvent elle disait qu'elle désirait vivre assez pour voir ce que Dieu ferait de cette enfant. Elle l'éleva, ainsi que ses sœurs, dans une grande retenue, lui enseignant tout ce qui tient à la vertu.

Le temps vint où les parents de Thérèse voulurent la marier. Elle s'y refusait d'abord, n'en ayant pas le désir. Mais apprenant qu'elle était demandée par François Velasquez, — actuellement son mari et fondateur du monastère, — elle ne l'eut pas plutôt entendu nommer, qu'elle se décida à se marier,



si on le lui donnait pour époux. Et cependant, elle ne l'avait vu de sa vie. Mais le Seigneur, lui, voyait que cela convenait pour l'accomplissement de la bonne œuvre que tous deux ont réalisée depuis, à la gloire de Sa Majesté.

François Velasquez, outre qu'il est vertueux et riche, a tant d'affection pour sa femme, qu'il cherche à lui être agréable en tout ; et c'est à juste titre, car Dieu l'a douée très largement de toutes les qualités qu'on peut souhaiter dans une femme mariée. Elle conduit sa maison avec une rare entente, jointe à une vertu très ferme. Son mari, qui était d'Albe, l'y ayant menée, il arriva que, par ordre des officiers du duc, un jeune gentilhomme prit logis chez elle. Elle en fut si contrariée, que le séjour d'Albe lui devint odieux. Jeune encore et d'un extérieur fort agréable, elle comprit que, malgré la solidité de sa vertu, elle pourrait courir quelque péril. Le démon, en effet, commençait à traverser de mauvais desseins l'esprit de ce gentilhomme. Elle s'en aperçut, et sans en rien dire à son mari, elle le pria de lui choisir un autre séjour. Il y consentit, et la conduisit à Salamanque. Tous deux s'y trouvaient fort bien, et y jouissaient d'une situation avantageuse selon le monde, car Velasquez avait une charge qui lui valait les attentions et les égards de toute la ville. Ils n'avaient qu'un chagrin : c'est que Notre-Seigneur ne leur donnait pas d'enfants. Thérèse se livrait dans cette vue à des dévotions et à des prières ferventes. Elle ne demandait qu'une chose à Dieu : une descendance qui pût, après sa mort, louer Sa Majesté : elle ne pouvait se faire à la pensée qu'elle ne laisserait personne après elle pour remplir ce devoir. Elle m'assure encore que

ses désirs n'eurent jamais d'autre but. Au reste, je le répète, c'est une femme d'une sincérité parfaite. Sa religion, sa vertu sont si profondes, que bien souvent je bénis Dieu en voyant les œuvres qu'elle accomplit, sa sollicitude constante de lui plaire, l'excellent emploi qu'elle fait de son temps.

Depuis bien des années déjà, ce désir l'occupait et elle se recommandait à saint André, qu'on lui avait dit très puissant en pareille occurrence. A cette dévotion, elle en avait joint bien d'autres, lorsqu'une nuit, étant couchée, elle s'entendit adresser ces paroles : *Ne désire pas des enfants, tu te damnerais.* Saisie d'étonnement et d'effroi, elle ne perdit cependant rien de son désir : guidée par un si bon motif, comment pourrait-elle se damner ? Elle continuait donc à solliciter la même grâce de Notre-Seigneur, en s'adressant tout particulièrement à saint André.

Un jour, remplie du même désir — était-elle endormie ou éveillée, elle l'ignore, mais, quoi qu'il en soit, les effets montrèrent que la vision était de Dieu, — il lui sembla qu'elle se trouvait dans une maison, et que dans le *patio* de cette maison, au-dessous de la galerie, il y avait un puits. Dans le même lieu elle vit un pré vert, semé de fleurs blanches, si belles qu'elle renonce à les décrire. Auprès du puits, saint André lui apparut sous les traits d'un personnage beau et vénérable, dont l'aspect la charma. Il lui dit : *Voilà d'autres enfants que ceux que tu désires !* Elle eût bien voulu ne jamais voir finir le bonheur qu'elle goûtait en ce lieu ; bientôt pourtant, tout disparut. Elle comprit clairement, sans que personne le lui dit, que ce saint était saint André, et, en outre, que la volonté de Notre-Seigneur était qu'elle fondât un monas-

tère. Par où l'on peut inférer que cette vision était à la fois intellectuelle et imaginaire, et que ce ne fut ni une chimère ni une illusion du démon.

La preuve que ce ne fut pas une chimère, c'est le grand effet qui s'ensuivit : à partir de ce moment, Thérèse de Layz sentit s'évanouir en elle le désir d'avoir des enfants, et la conviction que telle n'était pas la volonté de Dieu demeura si profondément gravée dans son cœur, qu'elle cessa d'en demander au Seigneur et même d'en désirer. En même temps, elle se mit à chercher les moyens d'exécuter ce que Dieu voulait d'elle. L'excellence de l'effet qui résulta de la vision montre clairement aussi qu'elle n'avait pas le démon pour auteur, car ce qui vient de lui ne produit jamais aucun bien ; or, le monastère est établi, et on y sert très bien Notre-Seigneur. Enfin, la vision eut lieu plus de six ans avant la fondation, et le démon ne peut connaître l'avenir.

Très impressionnée de ce qu'elle avait vu, Thérèse de Layz dit à son mari que Dieu ne jugeant pas à propos de leur donner des enfants, ils feraient bien de fonder un monastère de religieuses. Velasquez, vertueux comme il l'est et tendrement affectionné à sa femme, entra avec joie dans ses vues ; et ils commencèrent à s'occuper du lieu qu'ils choisiraient. Thérèse aurait désiré que ce fût celui de sa naissance. Son mari lui opposa de sérieuses objections, lui montrant que ce n'était pas là ce qui convenait.

Tandis qu'ils délibéraient ainsi, la duchesse d'Albe fit demander François Velasquez. C'était afin de lui proposer de rentrer à Albe, pour remplir une charge et des fonctions dans son château. Instruit de ce dont il s'agissait, Velasquez accepta, bien que la charge

en question fût beaucoup moins lucrative que celle dont il jouissait à Salamanque. Cette nouvelle jeta sa femme dans la désolation, car le séjour d'Albe, je l'ai dit plus haut, lui était devenu odieux. Cependant, son mari lui ayant promis qu'on ne logerait plus personne dans sa maison, elle se calma un peu. Son chagrin pourtant était vif encore, parce qu'elle préférait le séjour de Salamanque. Velasquez fit l'acquisition d'une demeure, puis il envoya chercher sa femme. Celle-ci arriva toute désolée et le fut plus encore à la vue de la maison, qui était, il est vrai, bien située et vaste, mais fort pauvre de pièces d'habitation. Elle passa donc cette première nuit dans la tristesse.

Le lendemain matin, entrant dans le *patio*, elle reconnut, du même côté où elle l'avait vu, le puits auprès duquel saint André lui était apparu, et tout le reste, absolument tel qu'il lui avait été montré. Je ne parle que de l'emplacement, car elle ne vit ni le saint, ni le pré, ni les fleurs. Tout cela cependant était resté parfaitement gravé dans son imagination, comme il l'est encore. A l'aspect de ces lieux, elle se sentit profondément remuée, et soudain résolue d'établir là le monastère. Joyeuse, tranquille, elle n'avait plus la pensée de chercher ailleurs.

Son mari et elle achetèrent quelques bâtiments contigus, de manière à former un local très suffisant. Mais de quel Ordre serait le monastère ? C'était la grande préoccupation de Thérèse. Elle désirait que les religieuses fussent en petit nombre et sévèrement cloîtrées. Deux religieux de différents Ordres, hommes de vertu et de doctrine, furent consultés. Tous deux lui dirent qu'elle ferait mieux de choisir d'autres œuvres de piété, parce que les religieuses

étaient pour la plupart mécontentes de leur état ; à quoi ils ajoutèrent bien d'autres raisons encore. Le démon, à qui ce dessein déplaisait, voulait sans doute le faire échouer, et c'est dans ce but qu'il persuadait aux deux religieux que leurs raisons étaient parfaitement fondées. Leur insistance à blâmer l'entreprise fut si grande, et le démon, qui, de son côté, tenait plus encore à la ruiner, remplit si bien Thérèse de craintes et d'anxiétés, qu'elle résolut d'y renoncer et s'en ouvrit à son mari. Se voyant détournés par de tels conseillers d'un dessein où ils ne se proposaient que de plaire à Dieu, ils jugèrent qu'il n'y avait plus qu'à l'abandonner.

Thérèse avait un neveu, fils d'une de ses sœurs, qu'elle aimait beaucoup. Elle et son mari résolurent de le marier avec une nièce de celui-ci, de leur donner une grande partie de leurs biens et de se servir du reste pour assurer après leur mort le repos de leurs âmes. Ce neveu était fort jeune et d'une conduite exemplaire. Tous deux s'arrêtèrent à ce projet, sans plus penser à autre chose. Mais comme Dieu en avait décidé autrement, cet arrangement demeura sans effet. Quinze jours ne s'étaient pas écoulés, que ce jeune homme fut saisi d'un mal violent, et en fort peu de temps Notre-Seigneur l'appelait à lui. Thérèse resta entièrement convaincue que si cette mort était arrivée, c'est qu'elle avait renoncé à son projet, pour laisser sa fortune à son neveu. Elle en conçut une frayeur très vive. Se rappelant ce qui était arrivé au prophète Jonas pour avoir refusé d'obéir à Dieu (1), elle se disait que c'était pour la punir que ce neveu si tendrement

1. Cfr. Jonas, I et II.

aimé lui avait été ravi. A partir de ce jour, elle arrêta dans son esprit que rien au monde ne la détournerait d'établir un monastère. Son mari partageait ses sentiments ; mais ils ne savaient comment en venir à l'exécution.

Dieu semblait mettre dans le cœur de Thérèse tout le plan qui se réalisa depuis ; et d'autre part, ceux à qui elle s'en ouvrait et à qui elle faisait la peinture du monastère qu'elle rêvait, ne faisaient qu'en rire, persuadés que c'était chose introuvable. Tel était surtout le langage de son confesseur, homme distingué et bon théologien, de l'Ordre de Saint-François. Elle en éprouvait un profond chagrin.

Les choses en étaient là, quand ce religieux entendit parler, dans une localité où il s'était rendu, de ces monastères de Notre-Dame du Mont-Carmel qui se fondaient. Une fois muni de tous les renseignements nécessaires, il revint auprès de Thérèse et lui annonça qu'il avait trouvé ce qu'elle cherchait, qu'ainsi, elle pourrait établir le couvent suivant ses désirs. Il la mit au courant de tout et lui dit d'en traiter avec moi, ce qu'elle fit. Nous eûmes bien de la peine à nous entendre. En effet, toutes les fois que je fonde des monastères avec des revenus, je tiens à ce que ces revenus soient suffisants pour que les sœurs n'aient besoin de recourir ni à leurs parents ni à d'autres ; je veux que le couvent soit à même de leur fournir tout ce qu'il leur faut, pour la nourriture, le vêtement, le bon soin des malades, sachant bien que lorsque les religieuses manquent du nécessaire, il en résulte mille inconvénients. S'agit-il d'établir des monastères sans revenus, d'en établir même un grand nombre, ni le courage ni la confiance

ne me font défaut, parce que je suis certaine que Dieu ne les abandonnera point. Mais dès qu'il est question de monastères rentés, et qu'ils le sont faiblement, tout me manque, et je préfère n'en point établir.

Les fondateurs finirent par se rendre et assignèrent une rente proportionnée au nombre des religieuses. Ce qui me fit concevoir pour eux une estime profonde, c'est qu'ils quittèrent leur propre maison pour nous la donner, et allèrent en habiter une autre fort incommode. Le très saint Sacrement fut placé, et la fondation réalisée à l'honneur et à la gloire de Dieu, le jour de la conversion de saint Paul (1) de l'année 1571. Selon moi, Notre-Seigneur est très bien servi dans ce couvent. Qu'il daigne nous continuer cette grâce !

J'avais commencé à rapporter quelques particularités concernant plusieurs religieuses de ces monastères, dans la pensée qu'elles ne seraient plus en vie quand ces pages verraient le jour. Il me semblait que ce récit encouragerait celles qui les suivront à développer de si heureux commencements. Depuis, je me suis dit que d'autres s'en acquitteraient mieux et pourraient entrer dans plus de détails ; du moins n'auront-ils pas à redouter comme moi qu'on les suspecte de quelque partialité. J'ai donc laissé dans l'ombre bien des choses qui, pour être au-dessus de la nature, sont regardées comme miraculeuses par ceux qui les ont vues ou apprises. J'ai préféré n'en pas faire mention, non plus que des grâces manifestement accordées par Notre-Seigneur aux prières des religieuses.

1. 25 janvier.

Malgré le soin que j'apporte d'ailleurs à m'en souvenir, je crains d'avoir commis quelques erreurs en ce qui regarde la date des fondations. Au fond, cela importe peu, car on pourra rectifier. Je me borne à donner les indications que me fournit ma mémoire. S'il y a quelque erreur, elle ne sera jamais bien grande.



## CHAPITRE XXI

FONDATION DU MONASTÈRE DU GLORIEUX SAINT JOSEPH DU  
CARMEL A SÉGOVIE, LE JOUR MÊME DE LA FÊTE DE CE SAINT,  
L'ANNÉE 1574.

SOMMAIRE. — *Notre-Seigneur ordonne à Thérèse de fonder à Ségovie. — Elle obéit à cet ordre. — Concours apporté par Antoine Gaytan et Julien d'Avila à l'œuvre des fondations. — Nombreux procès où le nouveau monastère se voit engagé. — La sainte parvient à tout concilier et rentre au couvent de l'Incarnation.*

J'ai dit déjà comment, après avoir fondé le monastère de Salamanque et celui d'Albe, et tandis que le premier n'avait pas encore acquis une maison, j'avais reçu du père Pierre Fernandez, alors commissaire apostolique, l'ordre de me rendre pour trois années au couvent de l'Incarnation d'Avila. J'ai dit aussi comment ce père, voyant le monastère de Salamanque en souffrance, m'y avait envoyée, pour établir les religieuses dans une maison qui leur appartint en propre. Un jour que j'étais en oraison dans ce dernier monastère, Notre-Seigneur me dit d'aller fonder à Ségovie. Cela me paraissait impossible, parce que je ne pouvais m'y rendre sans qu'on m'en donnât l'ordre, et je savais que le désir du père commissaire apostolique — le maître Pierre Fernandez — était de me voir suspendre les fondations. D'ailleurs, je le sentais, aussi longtemps que les trois années que je devais passer à l'Incarnation ne

seraient pas écoulées, il avait parfaitement raison. Je faisais ces réflexions, quand Notre-Seigneur me dit de proposer la chose à ce religieux, que lui-même se chargeait de tout.

Le père Fernandez se trouvait alors à Salamanque. Je lui écrivis pour lui rappeler que j'avais reçu de notre révérendissime général l'ordre formel de ne refuser aucune fondation, lorsqu'on m'en offrirait dans des conditions avantageuses; pour lui faire savoir également que les habitants, aussi bien que l'évêque de Ségovie, agréaient l'établissement d'un monastère de notre Réforme : si Sa Paternité me le commandait, j'irais réaliser cette fondation; au reste, je ne lui faisais cette communication que pour décharger ma conscience; sa décision, quelle qu'elle fût, me laisserait donc tranquille et contente. Ce sont, à peu de chose près, les termes dont je me servis. J'ajoutai que Dieu me semblait devoir en être glorifié. Il est évident que Sa Majesté le voulait, car ce père me répondit sur-le-champ d'aller faire la fondation, et m'envoya pour cela l'autorisation nécessaire. Connaissant ses dispositions à cet égard, j'en fus extrêmement surprise.

De Salamanque, je fis des démarches pour qu'on nous louât une maison à Ségovie. Depuis les fondations de Tolède et de Valladolid, j'avais compris qu'il valait mieux n'en acheter une qu'après la prise de possession, et cela, pour bien des motifs. Le principal, c'est que d'ordinaire, en me mettant en chemin, je n'avais pas une *blanca* pour cette acquisition, tandis que, le monastère une fois établi, le Seigneur me fournissait l'argent nécessaire. De cette manière, je pouvais aussi choisir la situation la plus convenable.

Il y avait à Ségovie une dame, veuve d'un gentilhomme en possession d'un majorat, nommée doña Anne de Jimena. Elle était venue me voir une fois à Avila : c'était une femme d'une grande piété, qui, de tout temps, s'était sentie appelée à la vie religieuse. Dès que le monastère fut établi, elle y entra avec l'une de ses filles, vrai modèle de vertu, et goûta d'autant plus de joie dans l'état religieux, qu'elle avait plus souffert dans le mariage et la viduité. La mère et la fille avaient constamment vécu très retirées et en vraies servantes de Dieu.

Cette excellente dame loua la maison en son nom, et nous pourvut, tant pour l'église que pour le reste, de tout ce qu'elle vit nous être nécessaire. Ainsi, j'eus peu de souci de ce côté. Mais afin qu'aucune de ces fondations ne fût exempte de difficultés, outre les peines intérieures dont mon âme souffrait alors par suite de la sécheresse et d'une profonde obscurité spirituelle, j'avais au moment de mon départ une forte fièvre, un grand dégoût, et toutes sortes de maux corporels, qui se maintinrent pendant environ trois mois à l'état aigu. Bref, pendant les six mois que je passai là, je fus constamment souffrante.

Le très saint Sacrement fut placé dans notre église le jour de saint Joseph. J'avais tenu à ce que notre entrée eût lieu la veille, pendant la nuit et en secret. J'avais cependant l'autorisation de l'évêque et celle de la ville; mais elles remontaient à un certain temps déjà. Me trouvant au couvent de l'Incarnation, et dans la dépendance d'un supérieur autre que notre père général, je n'avais pu en profiter plus tôt. En outre, l'évêque — qui se trouvait justement à Ségovie quand la ville accorda son agré-

ment — n'avait donné le sien que de vive voix à un gentilhomme appelé André de Jimena, qui s'était chargé de nos intérêts. Ce dernier ne s'était pas mis en peine de l'avoir par écrit, et moi-même je n'avais pas cru cette formalité indispensable. Je m'étais trompée, car le *provisor* (1) ayant appris l'établissement du monastère, il accourut très irrité, et défendit de continuer à dire la messe. Il voulait même faire mettre en prison le Carme déchaussé (2) qui venait de la célébrer. Ce religieux avait suivi le père Julien d'Avila et un autre serviteur de Dieu, nommé Antoine Gaytan, qui s'était fait, lui aussi, mon compagnon de voyage.

Antoine Gaytan était un gentilhomme d'Albe, que Notre-Seigneur avait appelé à son service quelques années auparavant, alors qu'il était fort engagé dans les choses d'ici-bas. Dès ce moment, il tint si bien le monde sous ses pieds, qu'il n'eut plus d'autre préoccupation que de rendre à Dieu le plus de services possible. Je le fais connaître ici, parce que j'aurai à parler de lui à propos des fondations qui vont suivre. En effet, il m'a beaucoup aidée et a beaucoup travaillé pour nous. S'il me fallait énumérer ses vertus, je n'aurais pas fini de si tôt. Celle dont nous avons bénéficié davantage est la mortification : parmi les gens de service qui nous accompagnaient, il n'y en avait aucun qui se mit à tout avec pareille ardeur. Du reste, c'est un homme de haute oraison, et qui a reçu de très grandes grâces; aussi trouvait-il agréable et facile ce qui aurait rebuté les autres. Toutes les peines qu'il se donne dans ces fondations lui semblent peu de chose. On voit bien

1. Le vicaire général.

2. Saint Jean de la Croix lui-même.

qu'il a été spécialement appelé de Dieu pour y concourir. J'en dis autant du père Julien d'Avila. Quant à ce dernier, ce fut dès l'établissement du premier monastère qu'il nous assista. C'est, je pense, à cause de si excellents compagnons de route que Notre-Seigneur daignait permettre que tout me réussît heureusement. Pendant le voyage, ils ne parlaient que de Dieu; ils instruisaient les gens de notre escorte et ceux qu'ils rencontraient sur les chemins; en un mot, ils se dépensaient de toute façon pour le service de Sa Majesté.

Il est bien juste que vous appreniez, mes filles, vous qui lirez le récit de ces fondations, à quel point nous sommes redevables à ces serviteurs de Dieu. Et puisque, sans aucune vue personnelle, ils ont tant travaillé à vous procurer le bonheur de vivre dans ces monastères, c'est un devoir pour vous de les recommander à Notre-Seigneur, et de les dédommager ainsi quelque peu, par le moyen de vos oraisons. Si vous saviez combien de mauvaises nuits, de journées fatigantes, de peines de toutes sortes, ils ont eu à supporter dans ces voyages, vous le feriez de grand cœur.

Le *provisor* ne voulut pas se retirer sans laisser un alguazil (1) à la porte de notre chapelle. J'en ignore le motif. Le résultat de cette mesure fut d'effrayer un peu les personnes qui se trouvaient là. Pour moi, je ne me mettais jamais beaucoup en peine de ce qui arrivait après la prise de possession; c'était auparavant que je tremblais. Je fis appeler quelques personnes distinguées de la ville, parentes

1. Agent inférieur des tribunaux, chargé d'arrêter et de faire comparaître les prévenus. Par extension, l'alguazil peut devenir agent de police.

d'une des sœurs que j'avais amenées, et je les priai d'aller trouver le *provisor*, pour l'informer que j'avais la permission de l'évêque. Il le savait fort bien, comme lui-même le dit plus tard. Ce qu'il aurait voulu, c'était qu'on l'eût averti. Pour moi, je crois que c'eût été pire encore. On finit par obtenir qu'il laisserait subsister le monastère; mais il nous retira le très saint Sacrement, ce qui ne nous troubla point.

Les choses restèrent en cet état pendant quelques mois. Nous achetâmes alors une maison, et avec elle bien des procès. Nous en avons déjà eu avec les religieux de Saint-François, au sujet d'une autre maison, voisine de leur couvent, que nous voulions acquérir. Pour celle dont je parle, il nous fallut plaider contre les religieux de la Merci et contre le chapitre de la cathédrale, qui avait une rente sur cette propriété. O Jésus ! quel ennui de se trouver au milieu de tant de contestations ! A peine une affaire semblait-elle terminée, qu'elle se trouvait remise en question, car il ne suffisait pas de donner ce que l'on exigeait : l'instant d'après surgissait une difficulté nouvelle. Ainsi racontée, cette épreuve n'a l'air de rien ; elle fut cependant très pénible à supporter.

Un neveu de l'évêque, prieur et chanoine de la cathédrale, nous assista de tout son pouvoir. Le licencié Herrera, grand serviteur de Dieu, en fit autant. Finalement, en déboursant bien de l'argent, nous sortîmes de cette première affaire. Le procès des religieux de la Merci était encore pendant ; aussi fallut-il le plus grand secret pour nous transporter à notre nouvelle demeure. Ces religieux nous voyant installées — la translation avait eu lieu un

jour ou deux avant la Saint-Michel, — ils consentirent à s'arranger moyennant finances.

Mon plus grand souci, au milieu de tous ces embarras, c'était que mon triennat au couvent de l'Incarnation expirait dans sept ou huit jours, et qu'il me fallait, de toute nécessité, être de retour à cette époque. Grâce à Notre-Seigneur, tout s'arrangea si bien, qu'il ne nous resta plus de différend avec personne, en sorte que deux ou trois jours plus tard, je repartis pour l'Incarnation. Que son nom soit à jamais béni pour toutes les grâces dont il m'a continuellement comblée, et que toutes ses créatures célèbrent ses louanges ! Amen.

## CHAPITRE XXII

FONDATION DU COUVENT DU GLORIEUX SAINT JOSEPH DU SAUVEUR  
AU BOURG DE VEAS, LE JOUR DE SAINT MATHIAS  
DE L'ANNÉE 1575.

SOMMAIRE. — *Conduite providentielle de Dieu sur cette fondation. — Comment doña Catherine Godínez est appelée à la vie parfaite. — Vertus héroïques qu'elle pratique. — Ses longues et cruelles maladies. — Elle est guérie miraculeusement et obtient les autorisations nécessaires pour fonder un monastère à Beas. — La sainte vient réaliser la fondation. — Catherine Godínez et Marie de Sandoval, sa sœur, reçoivent l'habit du Carmel.*

A l'époque où, comme je l'ai dit, je m'étais rendue, sur l'ordre de mes supérieurs, du couvent de l'Incarnation à celui de Salamanque (1), je vis arriver de Veas un messager m'apportant des lettres qui m'étaient adressées par une demoiselle de qualité de l'endroit, par le curé, et quelques autres personnes. Tous me priaient de venir fonder un monastère en ce bourg : on avait déjà un local, et il ne restait plus qu'à procéder à la fondation.

Je demandai à cet homme des renseignements sur Veas. Il m'en dit toute sorte de bien, et avec raison, car le pays est charmant, et la température excellente. Néanmoins, à cause de la grande distance qui sépare Veas de Salamanque, ce projet me parut une folie. Du reste, on ne pouvait le mettre à exécu-

1. En 1573.



tion que sur l'ordre du commissaire apostolique (1), lequel, je l'ai déjà dit, était opposé — ou du moins peu favorable — aux nouvelles fondations. Je voulais donc, sans même lui en parler, répondre par un refus. Je réfléchis ensuite que ce religieux résidant alors à Salamanque, je ne pouvais, sans le consulter, m'arrêter à cette décision, car notre révérendissime père général m'avait défendu de rejeter aucune fondation.

Le père commissaire, après avoir pris connaissance des lettres, me fit dire qu'il ne trouvait pas juste d'affliger ces personnes : leur piété l'édifiait, je devais leur répondre que dès qu'elles auraient l'autorisation de leur Ordre (2), on s'occuperait de la fondation. Je pouvais, ajoutait-il, être sûre qu'elles ne l'obtiendraient pas, car les commandeurs, il le savait très bien, avaient refusé pour d'autres lieux des permissions analogues, sollicitées durant bien des années ; néanmoins, ma réponse devait être bienveillante.

De temps en temps ma pensée se reporte à ce qui se passa en cette circonstance, et j'admire en vérité comment, lorsque Dieu veut une chose que nous ne voulons pas, nous devenons, sans nous en douter, l'instrument qui sert à la réaliser. C'est ce qui arriva au père maître Pierre Fernandez, le commissaire apostolique dont je parle. Les personnes en question ayant obtenu l'autorisation des commandeurs, il ne put refuser la sienne, et la fondation eut lieu comme il suit.

Le monastère du bienheureux saint Joseph de la ville de Veas fut établi le jour de saint Mathias de

1. Le père Pierre Fernandez, dominicain.

2. Beas dépendait de l'Ordre de Saint-Jacques.

l'année 1575. Je vais raconter, pour la gloire et l'honneur de Dieu, quelle en fut l'origine.

Il y avait dans cette localité un gentilhomme nommé Sanche Rodriguez de Sandoval. Noble et largement pourvu des biens de ce monde, il avait épousé une personne de qualité appelée doña Catherine Godinez. Entre autres enfants, Dieu leur donna deux filles, qui furent les fondatrices de ce monastère. L'aînée s'appelait doña Catherine Godinez, et la seconde, doña Marie de Sandoval.

La première pouvait avoir quatorze ans lorsque Notre-Seigneur lui fit entendre son appel. Jusque-là elle ne songeait guère à quitter le monde. Elle se plaçait même si haut dans sa propre estime, qu'elle ne faisait pas le moindre cas des partis que son père lui proposait.

Un jour qu'elle était seule dans une pièce contiguë à celle où son père reposait encore, elle arrêta par hasard les yeux sur un crucifix qui se trouvait là, et lut le titre qui surmontait la croix. A peine eut-elle achevé de le lire, que Dieu opéra dans son âme une transformation subite. Justement elle réfléchissait à un mariage fort avantageux qu'on lui présentait, et elle se disait à elle-même : « Que mon père se contente de peu ! Un majorat : cela lui suffit ! Pour moi, j'entends que ma noblesse commence en ma personne. » Aussi bien n'avait-elle aucune inclination pour le mariage, estimant que c'était bassesse de s'assujettir à quelqu'un. D'où lui venait un pareil orgueil ? Elle l'ignorait. Mais le Seigneur, lui, savait bien comment il devait l'en guérir. Que sa miséricorde en soit bénie !

Ainsi, à la lecture du titre de la croix, Catherine sentit qu'une lumière, semblable à un rayon de

soleil pénétrant soudain en une pièce obscure, avait brillé dans son âme, lui découvrant la vérité. Illuminée de cette clarté, elle fixa les yeux sur Notre-Seigneur en croix, inondé de sang : frappée de l'état déplorable où il était réduit et de la profondeur de son humilité, elle comprit combien sa voie, à elle, était opposée, puisque c'était celle de l'orgueil. Ceci fut probablement de quelque durée, car Notre-Seigneur suspendit alors son esprit. A ce moment il lui donna une vue claire de sa misère, et elle eût souhaité la voir connue du monde entier. En même temps, elle se sentit saisie d'une telle soif de souffrir pour Dieu, qu'elle eût voulu endurer elle seule tous les tourments des martyrs. A ces sentiments se joignait un abaissement fait d'humilité et de haine d'elle-même, abaissement si profond que, l'offense de Dieu mise à part, elle eût été bien aise de se trouver du nombre des femmes perdues, afin de devenir pour tous un objet d'horreur. Elle commença du moins à se détester elle-même, et à concevoir ces ardents désirs de pénitence qu'elle réalisa dans la suite. Sur l'heure, elle fit vœu de chasteté et de pauvreté. Enfin, elle sentit naître en elle tant d'attrait pour la dépendance que si, en cet instant, on l'avait conduite comme esclave au pays des Maures, elle en eût été comblée de joie. Toutes les vertus dont je parle ayant persévéré en elle, il est manifeste qu'il y eut là une grâce surnaturelle de Notre-Seigneur. J'y reviendrai plus loin, afin que ce divin Maître en reçoive les louanges qui lui sont dues.

Soyez béni, ô mon Dieu, dans la suite des siècles, vous qui en un moment anéantissez une âme et la créez à nouveau ! Mais quel est ce mystère, Sei-

gneur ? Volontiers je vous adresserais ici une question analogue à celle que vous firent les apôtres, quand vous guérites l'aveugle-né (1). Ils vous demandèrent si ses parents avaient péché, et moi, je vous demande : Qui avait mérité à Catherine une grâce aussi souveraine ? Elle-même ? C'est impossible : nous savons quelles étaient ses pensées au moment où il vous plut de la lui accorder. Ah ! que vos jugements sont profonds, Seigneur ! Vous savez ce que vous faites, et moi, je ne sais ce que je dis. Et, en effet, vos œuvres sont aussi incompréhensibles que vos jugements ! Soyez à jamais glorifié de ce que votre puissance s'étend plus loin encore ! Et que serais-je devenue, s'il en eût été autrement ? Mais, sans doute, la mère de Catherine ne fut pas étrangère à cette faveur. Oui, il nous est permis de croire que, dans votre bonté, votre miséricorde, vous avez voulu qu'une mère si chrétienne eût, avant de mourir, la consolation de voir tant de vertu dans ses filles. Je me dis souvent que vous gratifiez par cette voie ceux qui vous aiment, leur donnant ainsi le très grand avantage de vous glorifier encore par le moyen de leurs enfants.

Catherine en était là, lorsqu'il se produisit dans la partie supérieure de l'appartement un bruit si effroyable, qu'on eût dit que tout s'effondrait. Ce bruit paraissait descendre par un angle de la pièce où elle était. Elle entendit en même temps des rugissements très forts, qui se prolongèrent quelques instants. Son père, qui, ainsi que je l'ai dit, n'était pas encore levé, en eut tant de frayeur, que, tremblant et tout hors de lui, il prit sa robe de chambre

1. Cfr. Joan., ix.

et son épée, entra chez sa fille et, le visage altéré, lui demanda ce qu'il y avait. Elle lui répondit qu'elle n'avait rien vu. Il inspecta une pièce voisine, et n'y ayant rien aperçu, il dit à Catherine de se rendre auprès de sa mère. A celle-ci, il raconta ce qu'il avait entendu et lui recommanda de ne pas laisser la jeune fille seule.

On peut juger par là quelle est la rage du démon, lorsqu'il voit lui échapper une âme dont il se croyait sûr. D'ailleurs, je ne m'étonne pas que cet implacable ennemi de notre salut, quand il voit notre miséricordieux Seigneur favoriser une âme de tant de grâces à la fois, s'effraye et fasse éclater son dépit. Ici, il comprenait fort bien que les richesses accordées à cette âme serviraient à lui ravir d'autres âmes, dont il se croyait le maître. Et en effet, j'en suis convaincue, lorsque Notre-Seigneur prodigue à ce point ses largesses, celle qui en est l'objet n'est pas seule à y prendre part.

Doña Catherine ne parla de ceci à personne, mais dès lors elle ne cessa de soupirer après la vie religieuse, et fit dans ce but de vives instances auprès de ses parents. Jamais ceux-ci ne voulurent lui accorder leur consentement. Après trois ans de supplications, les voyant inflexibles, elle imagina de revêtir un costume des plus modestes. Ceci se passait le jour de saint Joseph (1). Elle avait mis sa mère dans la confiance, car cette dernière lui aurait volontiers permis de suivre sa vocation : c'était son père que Catherine redoutait. Elle se rendit donc à l'église ainsi vêtue, espérant que lorsqu'elle se serait montrée dans le bourg en ce costume, on ne l'oblige-

1. 19 mars 1538.

rait plus à en changer. C'est ce qui arriva. Son père la laissa faire.

Pendant ces trois premières années, elle avait ses heures consacrées à l'oraison, et se mortifiait autant qu'elle le pouvait, en quoi Notre-Seigneur lui-même lui servait de guide. Elle se retirait très souvent dans une arrière-cour, où elle se mouillait le visage et l'exposait ensuite au soleil, dans l'espoir qu'une fois enlaidie, elle ne serait plus importunée de propositions de mariage. Elle eût voulu ne plus exercer aucune autorité. Chargée cependant de conduire la maison de son père, lui arrivait-il, à la fin de la journée, de constater qu'elle avait donné des ordres aux femmes de service — ce qui était inévitable, — elle attendait le moment où elles étaient endormies pour aller leur baiser les pieds, tant elle s'affligeait de se voir servie par des personnes qu'elle estimait meilleures qu'elle. Après des journées très remplies, passées auprès de ses parents, le soir, au lieu d'aller dormir, elle se mettait en oraison et y demeurait toute la nuit. Durant un long temps elle se contenta de si peu de sommeil, que sans un secours surnaturel, il semble bien qu'elle n'aurait pu y tenir. Ses disciplines et ses autres pratiques de pénitence étaient excessives, parce qu'elle n'avait pas de directeur et n'en parlait à personne. Entre autres austérités, elle porta sur la chair nue, pendant tout un carême, une cotte de mailles de son père. Elle se retirait pour prier dans un lieu solitaire, où le démon lui jouait de fort mauvais tours. Souvent, il lui arrivait de se mettre en oraison à dix heures du soir et de ne revenir à elle que lorsque le jour était levé.

Quatre ans environ s'étaient écoulés dans ces exercices, quand le Seigneur, voulant la soumettre à de

plus rudes épreuves, lui envoya des maladies très graves et très douloureuses, telles qu'une fièvre continue, une hydropisie, une maladie de cœur, un cancer, qu'il fallut lui extirper. Près de dix-sept ans se passèrent ainsi, et durant ce temps il y eut pour elle peu de jours de santé.

Son père mourut cinq ans après la grâce dont j'ai parlé. A l'âge de quatorze ans, c'est-à-dire un an après, Catherine, sa sœur, qui avait beaucoup aimé la parure, prit, elle aussi, un humble costume, et commença de même à s'adonner à l'oraison. Leur mère se prêtait entièrement à leurs désirs et à leurs saintes pratiques. Elle leur permit même de se livrer à une occupation qui, pour être très méritoire, n'en était pas moins fort au-dessous de leur rang : celle d'enseigner le travail à l'aiguille et la lecture aux petites filles, sans rien recevoir en retour, mais uniquement pour avoir l'occasion de leur apprendre leurs prières et la doctrine chrétienne. Il en résultait un bien considérable, car les enfants venaient à elles en grand nombre, et leur conduite montre aujourd'hui la valeur des leçons qu'elles ont reçues dans leurs premières années. Malheureusement cet état de choses ne dura pas longtemps : le démon, jaloux de cette bonne œuvre, suggéra aux parents que c'était une honte pour eux de laisser instruire leurs filles gratuitement. Ceci, joint aux maladies qui commençaient à s'appesantir sur elle, força Catherine de s'arrêter.

Cinq ans après la mort de leur père, les deux sœurs perdirent aussi leur mère. Doña Catherine, qui avait toujours eu vocation pour la vie religieuse et n'avait été retenue que par l'opposition de ses parents, voulut aussitôt s'éloigner pour trouver un

couvent, car il n'y en avait pas à Veas. Les personnes de sa famille lui représentèrent qu'elle et sa sœur ayant assez de fortune pour en fonder un, elles feraient bien de l'établir dans leur ville natale, et procureraient ainsi plus de gloire à Notre-Seigneur. Comme Veas dépend de la commanderie de Saint-Jacques, il fallait l'autorisation du Conseil des Ordres. Catherine se mit donc en devoir de la demander. La chose fut extrêmement difficile à obtenir. Quatre années s'écoulèrent, pendant lesquelles ni peines, ni dépenses ne furent épargnées, et cela sans succès, jusqu'au jour où l'on dressa une supplique qui fut présentée au roi lui-même.

Voici comment la chose arriva. Voyant de pareilles difficultés, les parents de Catherine lui disaient que c'était folie de persister dans son entreprise et qu'elle devait y renoncer ; qu'aussi bien, retenue presque continuellement au lit par les grandes maladies dont il a été parlé, elle ne trouverait aucun monastère qui consentit à la recevoir. Elle répondit que si dans un mois Notre-Seigneur lui rendait la santé, ils devraient reconnaître que tel était son bon plaisir : dans ce cas, elle irait elle-même à la cour faire les démarches nécessaires (1). Quand elle tenait ce langage, il y avait plus de six mois qu'elle ne se levait point du lit, et près de huit ans qu'elle ne le quittait guère. Il y en avait huit également qu'elle souffrait d'une fièvre continue, qu'elle était atteinte de consommation, de phtisie et d'hydropisie, enfin consumée d'un tel feu dans le foie, que la chaleur se faisait sentir à travers ses couvertures et brûlait même sa chemise. Ceci paraît incroyable, et pourtant,

1. On était en décembre 1573.



je l'ai appris du médecin qui l'a soignée. Il en était tout étonné lui-même. En plus de tant de maux, elle avait la goutte et la sciatique.

Une veille de Saint-Sébastien (1), qui tombait un samedi, Notre-Seigneur lui rendit si soudainement la santé, que tous ses efforts pour dissimuler le miracle demeuraient inutiles. Au moment où ce divin Maître était sur le point de la guérir — c'est elle-même qui le raconte, — elle fut saisie d'un tremblement intérieur si violent, que sa sœur la crut au moment de rendre l'âme. Pour elle, elle sentit dans tous ses membres un renouvellement extraordinaire, et dans son âme, un changement et un profit spirituel merveilleux.

Ce qui la réjouissait dans ce retour à la santé, c'était de se trouver à même de poursuivre l'établissement du monastère. Quant à la cessation de ses souffrances, c'est à peine si elle y prenait garde, car du jour où Dieu l'avait appelée à son service, elle avait conçu tant de haine pour elle-même, qu'elle était devenue comme indifférente à tout. A son propre témoignage, son attrait pour la souffrance était si puissant, qu'elle suppliait Dieu du fond du cœur de l'éprouver par toutes sortes de peines. Notre-Seigneur exauça ses vœux, car pendant ces huit années on la saigna plus de cinq cents fois, sans parler de je ne sais combien de ventouses scarifiées qu'on lui appliqua, et dont les marques, laissées sur son corps, portent encore témoignage; plus de vingt fois on injecta de sel les plaies formées par ces ventouses, parce qu'au dire d'un médecin, c'était un moyen d'attirer au dehors le venin d'une pleurésie dont elle

était attaquée. Mais voici ce qu'il y a de plus admirable. Lui prescrivait-on l'un de ces remèdes violents, on la voyait en attendre l'application avec impatience et sans frayeur aucune. Elle-même encourageait les médecins à mettre les cautères. Et en effet, on dut lui en appliquer un grand nombre pour le cancer dont j'ai parlé et pour d'autres maux encore. Elle assure que si elle souhaitait ces tortures, c'était afin d'éprouver si ses désirs du martyr étaient véritables.

Se voyant subitement rendue à la santé, elle pria son confesseur et son médecin de la faire transporter dans une autre localité, afin que sa guérison fut attribuée à ce changement. Ils s'y refusèrent. Les médecins furent les premiers à publier le fait. Effectivement ils la regardaient comme incurable, et assuraient que le sang corrompu qu'elle rejetait par la bouche n'était autre chose que ses poumons mêmes. Elle resta encore trois jours au lit, n'osant se lever de peur qu'on reconnût la guérison; mais ce fut peine perdue, car la santé, pas plus que la maladie, ne peut se dissimuler.

Elle m'a raconté qu'au mois d'août précédent, elle suppliait un jour Notre-Seigneur ou de lui enlever ces violents désirs d'être religieuse et de fonder un monastère, ou de lui donner les moyens de les réaliser. Il lui fut assuré alors d'une manière formelle qu'elle recouvrerait la santé assez à temps pour pouvoir aller, le carême suivant, solliciter elle-même l'autorisation. Depuis, bien que ses infirmités ne fissent que croître, elle ne perdit jamais l'espoir que Dieu lui accorderait cette grâce. A deux reprises elle avait reçu l'Extrême-Onction — l'une des deux fois elle paraissait si mal, que le médecin déclarait

inutile d'aller chercher les saintes huiles, parce qu'elle serait morte avant qu'on les apportât, — et cependant, jamais elle ne cessa d'attendre de Notre-Seigneur la faveur de mourir religieuse. Je ne veux pas dire qu'elle reçut deux fois l'Extrême-Onction dans l'intervalle qui sépare le mois d'août de la fête de saint Sébastien : ce fut antérieurement à cette époque.

Témoins de la grâce miraculeuse qui lui avait soudain rendu la santé, ses frères et ses autres parents, tout en jugeant ce voyage une folie, n'osèrent plus s'opposer à son départ pour la cour. Elle y passa trois mois, et finalement ne put rien obtenir. C'est alors qu'elle adressa sa requête au roi, lequel, apprenant qu'il s'agissait d'un couvent de Carmélites déchaussées, lui fit sans retard délivrer ce qu'elle demandait.

Lorsqu'il fut question d'effectuer la fondation, il parut bien que Catherine avait négocié l'affaire avec Dieu, car les supérieurs y donnèrent leur consentement, malgré la distance des lieux et la modicité des revenus. Quand Sa Majesté veut une chose, elle ne peut manquer de s'accomplir. Les religieuses arrivèrent donc à Veas au commencement du carême de 1575.

Les habitants vinrent les recevoir en procession avec beaucoup de solennité et de marques d'allégresse. La satisfaction était universelle; les enfants eux-mêmes témoignaient à leur manière que cette œuvre était agréable à Dieu. Ce monastère fut fondé, sous le titre de Saint-Joseph du Sauveur, pendant ce même carême, le jour de saint Mathias.

Le même jour, les deux sœurs, au comble de la joie, reçurent le saint habit. La santé de doña

Catherine se soutenait. Son humilité, son obéissance, sa soif des mépris, montrent aujourd'hui combien ses désirs de se donner tout entière au service de Notre-Seigneur étaient sincères. Que ce divin Maître en soit à jamais glorifié !

Entre autres particularités, cette sœur m'a fait connaître la suivante. Un soir, il y a près de vingt ans, s'étant mise au lit tout occupée du désir de trouver l'Ordre le plus parfait qu'il y eût sur la terre, afin d'y entrer, elle rêva qu'elle marchait dans un sentier étroit, resserré, et, de plus, bordé par de profonds ravins, qui le rendaient très dangereux. Elle aperçut alors un religieux déchaussé : plus tard, quand le frère Jean de la Misère, petit frère convers de notre Ordre, vint à Veas pendant le séjour que j'y fis, elle le reconnut pour celui qu'elle avait vu en songe. Il lui dit : « Venez avec moi, ma sœur », et il la conduisit à une maison où il y avait grand nombre de religieuses, et point d'autre lumière que celle des cierges allumés qu'elles tenaient à la main. Catherine leur demanda de quel Ordre elles étaient. Aucune ne répondit, mais toutes, levant leurs voiles, montrèrent des visages riants et épanouis. Ces visages, affirme-t-elle, étaient ceux des sœurs qui vinrent composer la communauté. La prieure la prit par la main et lui dit : « Ma fille, c'est pour cette maison que je vous veux. » Elle lui montra ensuite la règle et les constitutions. Lorsque Catherine se réveilla, elle était inondée d'une telle joie, qu'il lui semblait avoir été dans le ciel. Elle mit ensuite par écrit tout ce qu'elle put se rappeler de la règle.

Un long temps s'écoula, sans qu'elle parlât de ceci à aucun confesseur ni à qui que ce fût, et personne

ne pouvait lui fournir de renseignement sur cet Ordre religieux. Enfin, un père de la Compagnie, qui était au courant de ses désirs, vint à Veas. Elle lui montra ce qu'elle avait écrit, disant que si elle pouvait trouver cet Ordre, elle serait au comble de ses vœux et qu'elle y entrerait sans retard. Ce père connaissait nos monastères. Il lui déclara que la règle dont il s'agissait était celle de l'Ordre de Notre-Dame du Carmel, ou plutôt, sans le lui désigner aussi clairement, il lui parla des couvents que je fondais. Elle m'envoya donc le messenger dont j'ai parlé.

Quand ma réponse lui parvint, Catherine était si malade que son confesseur lui conseilla de se tenir tranquille, disant que si elle se trouvait déjà dans un couvent on l'en ferait sortir, à plus forte raison se garderait-on de l'y recevoir. Sa désolation fut extrême. S'adressant à Notre-Seigneur avec une ardente ferveur, elle lui dit : « Mon Seigneur et mon Dieu ! Je sais par la foi que vous êtes tout-puissant. Donc, ô Vie de mon âme, ou faites que ces désirs me quittent, ou procurez-moi les moyens de les réaliser. » Elle prononça ces paroles avec une immense confiance, suppliant Notre-Dame, par la douleur qu'elle éprouva en voyant son Fils mort entre ses bras, de lui servir d'avocate. Elle entendit alors une voix intérieure qui lui dit : *Crois et espère ! Je suis le Tout-Puissant. Tu reviendras en santé. A celui qui a eu le pouvoir de défendre à tant de maladies, toutes mortelles de leur nature, de te donner la mort, il sera plus facile encore de te les enlever.* Ces paroles, comme elle l'assure, portaient avec elles une force et une certitude si grandes, que malgré la recrudescence de ses maux, il ne lui était pas possible de douter qu'elle ne vit l'accomplissement de ses

désirs. Enfin, Dieu lui rendit la santé de la manière rapportée plus haut.

Toute cette histoire semble réellement incroyable, et moi-même, avec mon peu de vertu, j'aurais été bien près d'y voir de l'exagération, si je n'avais été renseignée par le médecin même de Catherine, par les personnes de sa maison, et par d'autres encore.

Sans être robuste, Catherine a la force d'observer la règle. Elle est bien portante et singulièrement joyeuse. Enfin, je le répète, elle montre en toute occasion une si profonde humilité, que nous ne pouvons nous empêcher d'en bénir Notre-Seigneur.

Les deux sœurs ont donné tout leur bien à notre Ordre, sans aucune condition, en sorte que si on eût voulu les renvoyer, elles n'auraient eu le droit d'en rien réclamer. Catherine est entièrement détachée de ses parents et de son pays, et même le désir de s'en éloigner ne la quitte pas, au point qu'elle presse les supérieurs de le lui permettre. Mais elle est si obéissante, qu'elle est contente aussi de rester à Veas. C'est également par obéissance qu'elle a pris le voile noir : on ne pouvait la décider à être religieuse de cœur, tant elle désirait n'être que simple converse. Il a fallu, pour l'y déterminer, une lettre de moi, conçue en termes très forts, où je la réprimandais de ce qu'elle ne se soumettait pas à la volonté du père provincial (1). Je lui disais entre autres choses, et non sans sévérité, que ce n'était pas le moyen de mériter devant Dieu. Au reste, c'est lui causer la plus grande joie que de lui parler ainsi. Elle se rendit alors, mais bien contre son gré. Je ne vois dans cette âme rien qui ne me

1. Le père Gratien portait le titre de provincial d'Andalousie, en vertu des pouvoirs qu'il tenait du nonce.

paraisse de nature à plaire à Dieu. Aussi charme-t-elle toutes ses sœurs. Daigne Notre-Seigneur la tenir toujours de sa main, et faire croître en elle, pour son plus grand service et sa plus grande gloire, les vertus et les grâces dont il l'a enrichie ! Amen.

## CHAPITRE XXIII

FONDATION DU MONASTÈRE DU GLORIEUX SAINT JOSEPH DU CARMEL A SÉVILLE. LA PREMIÈRE MESSE Y FUT CÉLÉBRÉE LE JOUR DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ DE L'ANNÉE 1575.

SOMMAIRE. — *Première entrevue de la sainte et du père Gratien. — Eloge de ce religieux. — Comment la très sainte Vierge le conduit au Carmel. — Épreuves qu'il subit pendant son noviciat. — Services éminents qu'il rend bientôt à la Réforme.*

J'étais encore à Veas, attendant l'autorisation du Conseil des Ordres pour la fondation de Caravaca, quand je reçus la visite d'un de nos pères carmes déchaussés. C'était le maître Jérôme de la Mère de Dieu Gratien, entré dans l'Ordre depuis quelques années seulement (1). C'est un homme de grand savoir, intelligent, modeste, dont toute la vie a été ornée de rares vertus, et que Notre-Dame semble avoir choisi pour le bien de notre Ordre primitif.

Tandis qu'il habitait Alcala, la pensée d'embrasser l'état religieux occupait son esprit, mais il était loin de songer à prendre notre habit. Ses parents, qui jouissaient de la faveur du roi et voyaient en leur fils des dispositions peu communes, avaient à son égard d'autres desseins. Mais lui n'entraît nullement dans leurs vues. Dès le début

1. Son père, Diego Garcia de Alderete, avait étudié à Louvain et les Flamands avaient changé son nom de Garcia en celui de *Gratianus*, dont on fit *Gracian* en Espagne et *Gratien* en France.



de ses études, son père l'avait destiné à suivre les cours de droit. Quoique bien jeune encore, il en éprouva un vif chagrin et obtint, à force de larmes, la permission de suivre les cours de théologie. Dès qu'il eut conquis le titre de maître, il fit des démarches pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Ces pères l'avaient même reçu, mais à raison d'une circonstance qui survint, ils lui demandèrent de différer un peu son entrée. Il m'assure que le bien-être dont il jouissait dans le monde lui était un supplice : ce n'était pas là, lui semblait-il, le chemin qui conduit sûrement au ciel. Du reste, il avait ses heures réglées pour l'oraison, et sa retenue, l'innocence de ses mœurs étaient parfaites.

A cette époque, un de ses amis intimes prit l'habit de notre Ordre au couvent de Pastrana et fut appelé Jean de Jésus. Comme lui, il était maître en théologie. Je ne sais si ce fut à la suite d'une lettre que cet ami lui écrivit sur l'excellence et l'antiquité de notre Ordre, ou s'il faut l'attribuer à une autre cause, toujours est-il que Jérôme Gratien prenait un singulier plaisir à lire tout ce qui concernait cet Ordre et à prouver son excellence par de puissantes autorités. C'est à tel point qu'il avait du scrupule, il le dit lui-même, de laisser de côté les autres études pour se livrer à celle-là. Aux heures même de récréation, il s'en occupait encore. O sagesse ! ô puissance de Dieu ! combien vainement nous faisons effort pour nous soustraire à sa volonté ! Notre-Seigneur voyait à quel point cette œuvre, qu'il a lui-même commencée, avait besoin d'un homme de ce mérite. Je le bénis souvent de nous avoir accordé une telle faveur. En effet, j'aurais eu beau demander à Sa Majesté un sujet capable de tout régler

dans notre Ordre en ces premiers temps, jamais je n'aurais pu solliciter autant qu'Elle nous a donné. Grâces éternelles lui soient rendues !

Le père Gratien n'avait donc nullement l'intention de prendre l'habit de carme déchaussé, lorsqu'on le pria de se rendre à Pastrana pour traiter avec la prieure des Carmélites de la réception d'une postulante, car le couvent des religieuses n'avait pas encore été transféré. Que les moyens dont se sert la divine Majesté sont admirables ! Si ce père, en quittant Alcalá, avait eu dessein d'aller prendre l'habit, tant de gens se seraient rencontrés pour l'en détourner, que peut-être il ne l'eût jamais fait. Mais la Vierge Notre-Dame, pour laquelle il professe le culte le plus tendre, voulut l'en récompenser en lui donnant son habit. Ce fut elle, j'en suis persuadée, qui lui servit de médiatrice auprès de Dieu pour l'obtention de cette grâce, et, s'il prit l'habit, s'il s'affectionna à ce point à notre Ordre, c'est que cette glorieuse Vierge ne voulut pas laisser sans occasion de la servir celui qui brûlait de se dépenser pour elle. Et en effet, elle ne manque jamais de favoriser ceux qui se mettent sous sa protection.

A Madrid, étant jeune homme, il allait fréquemment visiter une image de Notre-Dame, à laquelle il portait une grande dévotion ; je ne me souviens plus où elle était. Il l'appelait sa *Bien-Aimée*, et allait très assidûment lui rendre hommage. Sans doute, cette glorieuse Vierge lui obtint de son Fils la pureté dans laquelle il a toujours vécu. Il raconte que parfois il lui semblait voir les yeux de cette divine Mère tout gonflés des larmes que lui faisaient répandre tant d'offenses commises contre son Fils.

De là, chez lui, ces désirs embrasés du salut des âmes et cette vive douleur des offenses commises contre Dieu. Ce zèle pour le bien des âmes est même si grand, que toute peine lui paraît légère dès qu'il croit pouvoir leur être utile. C'est ce que j'ai remarqué moi-même au milieu des épreuves si nombreuses qu'il a eues à porter.

C'était donc comme trompé par un artifice de la Vierge qu'il arrivait à Pastrana. Lui, croyait s'y rendre pour négocier la prise d'habit d'une postulante, et le Seigneur l'y conduisait pour le lui donner à lui-même. O secrets de Dieu ! Comme il sait nous disposer, même contre notre volonté, à recevoir ses faveurs ! Et qu'il récompensa magnifiquement cette âme de tant de bonnes œuvres accomplies, de si excellents exemples constamment donnés, enfin des désirs qui l'animaient pour l'honneur de sa glorieuse Mère ! A de tels services, Sa Majesté, sans aucun doute, réserve toujours de grandes récompenses.

A son arrivée à Pastrana, il alla trouver la prieure pour lui parler de la réception de la postulante, ou plutôt, ce semble, pour lui voir négocier avec Notre-Seigneur sa propre réception. Dès que la prieure l'eut vu, elle en resta charmée. Et, par le fait, sa conversation a tant d'agrément, qu'il gagne l'affection de presque tous ceux qui traitent avec lui : c'est une grâce que Notre-Seigneur lui accorde. Aussi est-il extrêmement aimé des religieux et des religieuses soumis à son autorité. Ce n'est pas qu'il laisse aucune faute impunie — il a, au contraire, un zèle extrême pour la perfection de l'état monastique, — mais il accompagne la correction d'une suavité si attrayante, que personne n'a sujet de se plaindre de lui.

Il arriva donc à la prieure de Pastrana ce qui arrive aux autres, et elle sentit naître en elle un vif désir de le voir entrer dans notre Ordre. Elle en parla aux sœurs, leur représentant tout l'avantage qui leur en reviendrait. Effectivement, il n'y avait alors parmi nos religieux que bien peu d'hommes, et même presque aucun, qui lui fût comparable. Elle leur dit donc à toutes de se mettre en prières pour que Notre-Seigneur ne le laissât point partir, mais lui donnât l'habit. Cette prieure est une très grande servante de Dieu, et quand elle eût été seule à faire cette demande, Sa Majesté l'eût exaucée, je crois. A plus forte raison, la prière de tant de saintes âmes devait-elle être entendue. Toutes les sœurs, en effet, prirent la chose extrêmement à cœur et la recommandèrent sans relâche à Sa Majesté par des jeûnes, des disciplines, des oraisons. Dieu daigna nous accorder cette faveur. Le père Gratien, s'étant rendu au couvent des religieux, y remarqua une si parfaite observance, tant de facilités pour servir Notre-Seigneur, que cette vue, jointe à la pensée que notre Ordre était celui de la glorieuse Mère de Dieu, qu'il désirait tant honorer, fit naître en son cœur le désir de ne plus retourner dans le monde. Le démon accumulait les difficultés dans son esprit, lui représentant surtout la douleur de ses parents, qui le chérissaient avec tendresse et comptaient sur lui pour les aider à pourvoir leurs autres enfants, qui étaient en grand nombre, tant fils que filles. Gratien en remit le soin à Dieu, pour lequel il abandonnait tout, et résolut de s'engager au service de la Vierge, en prenant son habit. Il le reçut à la grande joie de tous, mais surtout des religieuses et de leur prieure, qui bénissaient hautement Notre-

Seigneur dans la pensée qu'il avait accordé cette grâce à leurs prières.

Le père Gratien passa son année de probation dans l'humilité des plus petits novices. Sa vertu parut surtout pendant une absence du prieur, alors que l'autorité était confiée à un tout jeune religieux, sans études, sans aucun talent ni prudence pour le gouvernement. De l'expérience, il n'en pouvait avoir, étant entré depuis peu. Sa manière de conduire ses frères était étrange, et les mortifications qu'il imposait, excessives. Toutes les fois que j'y pense, je me demande comment les religieux, spécialement des hommes d'un tel mérite, se soumettaient à tout cela. Pour pouvoir y tenir, il ne fallait à celui dont je parle rien moins que la ferveur dont Dieu le gratifiait. On a reconnu clairement, depuis, que ce jeune supérieur était très mélancolique. Partout où il a été, même comme simple religieux, il a donné à souffrir aux autres, tant cette funeste humeur le domine. Qu'était-ce quand il exerçait l'autorité ? C'est, d'ailleurs, un bon religieux. Dieu permet parfois de semblables méprises, afin de perfectionner la vertu d'obéissance chez ceux qu'il aime.

C'est sans doute ce qui arriva en cette circonstance, car, en récompense, le père Jérôme de la Mère de Dieu reçut du Seigneur une très grande lumière en tout ce qui tient à l'obéissance. La manière dont il l'enseigne à ses inférieurs montre bien de quelle façon il s'y est, dès le principe, exercé lui-même. Et pour que chez lui l'expérience dont nous avons besoin fût de tout point complète, il eut à soutenir, trois mois avant sa profession, des tentations très violentes. Mais, appelé à être un vaillant capitaine des fils de la Vierge, il

combattait avec courage. Le démon le pressait-il vivement de quitter l'habit, il lui résistait en promettant à Dieu de le garder toujours et de se lier par les vœux. Il m'a remis un écrit qu'il composa au plus fort de ses tentations. J'en ai été vivement touchée. On y voit clairement le courage que Dieu lui donnait.

On pourra trouver étrange qu'il m'ait communiqué tant de particularités concernant son âme. Peut-être Dieu l'a-t-il permis pour que je les congne ici et qu'on le loue dans ses créatures. Je sais que ce père n'en a jamais tant dit à aucun de ses confesseurs, ni, du reste, à qui que ce soit. Tantôt il s'ouvrait ainsi dans la pensée que, vu mon âge et ce qu'on lui avait dit de moi, je devais avoir une certaine expérience. Tantôt, c'était au cours d'une conversation engagée sur d'autres matières qu'il me faisait ces confidences, avec bien d'autres qu'il ne convient pas de relater ici et qui, d'ailleurs, m'entraîneraient trop loin.

Aussi bien puis-je affirmer que j'ai usé en ceci d'une très grande réserve, dans la crainte de lui causer quelque peine, si cet écrit venait à lui tomber entre les mains. Mais comme il verra le jour — si tant est qu'il le voie — dans un temps bien éloigné, je n'ai pu m'empêcher, j'ai même cru de mon devoir, de faire ici mention de celui qui a si heureusement contribué au renouvellement de la première règle. Il est vrai qu'il n'a pas été le premier à l'embrasser; mais il vint en un temps où j'aurais eu plusieurs fois des regrets que cette Réforme eût commencé, si je n'avais mis toute ma confiance en la miséricorde de Dieu. Je parle ici des maisons de religieux; car pour celles des religieuses, jusqu'à présent elles

ont toujours bien été. Ce n'est pas que celles des religieux allassent mal, mais elles portaient en elles un germe de très prochaine décadence. Ne formant pas de province à part, elles étaient gouvernées par les Carmes chaussés. Ceux-ci ne donnaient pas d'autorité aux Déchaussés qui auraient été capables d'en exercer une, je veux dire au père Antoine de Jésus, qui avait commencé la Réforme. Puis, les Déchaussés n'avaient pas encore de constitutions données par notre révérendissime père général : chaque maison se conduisait comme elle l'entendait. S'il leur avait fallu attendre ces constitutions, ou un gouvernement qui leur fût propre, bien des difficultés se seraient produites, car les uns étaient d'un avis, les autres d'un autre. Cette situation me causait parfois des angoisses bien vives.

Notre-Seigneur arrangea tout par le moyen du père maître Jérôme de la Mère de Dieu, qui fut nommé commissaire apostolique et reçut pouvoir et autorité sur les Déchaussés, tant religieux que religieuses. Il fit des constitutions pour les religieux. Quant à nous, nous avons déjà les nôtres, que nous tenions de notre révérendissime père général (1). Ainsi, il n'en fit point pour nous, mais pour les religieux seulement. Il se servit à cet effet des pouvoirs apostoliques qu'il avait reçus et des talents dont le Seigneur, je le répète, l'a si largement doué. La première fois qu'il fit la visite des couvents de religieux (2), il établit sur tous les points un ordre par-

1. Les constitutions des Carmélites déchaussées avaient été composées par sainte Thérèse elle-même. Néanmoins la sainte pouvait dire que les religieuses les tenaient du père général, en ce sens qu'il les avait approuvées et en avait ordonné l'observance, l'année 1568.

2. Cette même année 1575.

fait. Il était visible que la divine Majesté l'assistait et que Notre-Dame l'avait choisi pour restaurer son Ordre. Je supplie de tout mon cœur cette glorieuse Vierge d'obtenir de son Fils qu'il le protège toujours et lui accorde la grâce de faire de grands progrès dans son service. Amen.



## CHAPITRE XXIV

SUITE DU RÉCIT DE LA FONDATION DU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH DU CARMEL A SÉVILLE.

*SOMMAIRE. — Nouvel éloge du père Gratien. — Joie qu'éprouve la sainte en voyant ce religieux exercer une autorité sur les couvents de la Réforme. — Elle reçoit de lui l'ordre d'aller fonder à Séville. — Incidents et souffrances du voyage. — Obstacles que rencontre l'établissement du monastère. — L'archevêque accorde enfin son autorisation.*

Je viens de parler de la visite que le père maître Jérôme Gratien me fit à Veas. Jusque-là, malgré le désir que j'en avais, nous ne nous étions jamais vus ; nous avons seulement correspondu quelquefois. En apprenant l'arrivée de ce père, ma joie fut grande, car le bien qu'on m'avait dit de lui me faisait ardemment souhaiter de le connaître. Mais ma joie devint bien plus vive encore lorsque je lui eus parlé. Je fus si enchantée de lui, qu'à mon avis, ceux qui me l'avaient tant loué étaient loin de l'apprécier à sa juste valeur. Je me trouvais alors dans une tristesse profonde, mais dès que je l'eus vu, le Seigneur me mit en quelque sorte devant les yeux le bien qui devait nous arriver par son moyen. Durant son séjour, ma consolation et mon allégresse furent si excessives, que je n'en revenais pas moi-même.

La commission du père Gratien ne s'étendait alors qu'à l'Andalousie ; mais, pendant qu'il était à Veas, le nonce le manda auprès de lui, et lui remit une

autorité égale sur les Carmes et sur les Carmélites déchaussés de la province de Castille. Tout le temps qu'il resta là mon bonheur était tel, que je ne me lassais pas de rendre grâces à Notre-Seigneur, et j'aurais voulu ne pas faire autre chose.

Vers le même temps, arriva l'autorisation de fonder à Caravaca. Mais la teneur n'en était pas satisfaisante, et il devenait nécessaire d'envoyer de nouveau à la cour. J'écrivis dans ce sens aux fondatrices, leur disant que l'établissement n'aurait pas lieu, si l'on ne demandait une clause qui faisait défaut. On repartit donc pour Madrid. Cette attente à Veas me paraissait bien longue, car je désirais reprendre le chemin de la Castille. Le père Jérôme étant, en qualité de commissaire de toute la province de Castille (1), supérieur du monastère de Veas, je ne pouvais rien faire sans son agrément. Je lui en parlai donc. Il jugea que si je m'éloignais, la fondation de Caravaca ne se ferait point, et que, d'autre part, une fondation à Séville procurerait beaucoup de gloire à Dieu. Cet établissement lui ayant été demandé par des personnes influentes, et assez riches pour fournir sans délai une maison, lui paraissait très facile. De plus, l'archevêque de Séville était si bien disposé en faveur de notre Ordre, que le père Gratien croyait fermement lui faire en cela le plus grand plaisir.

Il fut donc décidé qu'on mènerait à Séville la prieure et les religieuses que je destinais à Caravaca. Jusque-là je m'étais, pour plusieurs raisons, absolument refusée à fonder aucun monastère en Anda-

1. C'est évidemment par méprise que la sainte a écrit *Castille* au lieu d'*Andalousie*. Elle-même fait remarquer un peu plus bas que Beas était du ressort de l'*Andalousie*.

lousie, et si j'avais su, quand il fut question de me rendre à Veas, que cette ville en dépendait, je n'y serais pas allée. Ce qui causa ma méprise, c'est que Veas, tout en étant du ressort de l'Andalousie, est cependant à quatre ou cinq lieues de ses frontières. Néanmoins, quand je vis que telle était la résolution de mon supérieur, je me soumis aussitôt, Notre-Seigneur me faisant la grâce de trouver raisonnable toutes les décisions de ceux qui ont autorité sur moi. Quoique j'eusse un autre projet de fondation et plusieurs sérieux motifs de ne pas aller à Séville, les préparatifs du voyage se firent sans retard, car la chaleur commençait à être forte.

Le père commissaire apostolique — je veux dire le père Gratien — partit pour Madrid, où le nonce l'appelait. Pendant ce temps nous nous mettions en route pour Séville, escortées du père Julien d'Avila et d'Antoine Gaytan, mes bons compagnons de voyage, ainsi que d'un carme déchaussé. Nous étions dans des chars bien couverts, selon notre manière ordinaire de voyager. Arrivées à l'hôtellerie, nous prenions un logement, bon ou mauvais, comme il se présentait, et une sœur recevait à la porte ce dont nous avions besoin, l'entrée de la chambre étant interdite, même à nos compagnons de route.

Nous eûmes beau nous hâter, nous n'arrivâmes à Séville que le jeudi avant la fête de la très sainte Trinité, et après avoir enduré en chemin une terrible chaleur. Nous nous arrêtions pourtant à l'heure de la sieste, mais comme le soleil avait donné en plein sur les chars, quand il s'agissait d'y reprendre place, je vous assure, mes sœurs, qu'on croyait entrer dans une sorte de purgatoire. Tantôt songeant à l'enfer, tantôt s'encourageant par la pensée qu'elles travail-

laient et souffraient pour Dieu, nos sœurs faisaient la route avec beaucoup de joie et d'allégresse. J'en avais six avec moi. C'étaient des âmes si bien trempées, qu'en leur compagnie, je n'eusse pas hésité, je crois, à me rendre au pays des Turcs : elles auraient eu la force d'endurer beaucoup pour l'amour de Notre-Seigneur, ou plutôt ce divin Maître la leur eût donnée. En effet, bien exercées à la mortification et à l'oraison, c'était là que convergeaient leurs desirs et leurs entretiens. Devant les laisser en si lointaine région, j'avais eu soin de les bien choisir : précaution nécessaire assurément, car elles eurent de grandes épreuves à supporter. Je passerai plusieurs de ces épreuves sous silence, et les plus considérables, parce que le récit pourrait en être blessant pour quelques personnes.

La veille de la Pentecôte, Dieu les mit bien en peine en m'envoyant à moi-même une fièvre violente. Les cris qu'elles élevèrent vers lui eurent assez de puissance, je crois, pour arrêter le mal, car jamais il ne m'est arrivé d'avoir une fièvre aussi ardente qu'elle ne durât beaucoup plus longtemps. On m'eût dite tombée en léthargie, tant j'étais privée de l'usage de mes sens. Mes sœurs me jetaient de l'eau sur le visage, mais cette eau était si échauffée par le soleil, qu'elle m'apportait peu de rafraîchissement.

Je ne veux pas omettre de mentionner ici, mes filles, le triste gîte qui nous abrita en ce besoin. Ce fut une petite chambre, à simple toit sans plafond ; il ne s'y trouvait pas de fenêtre, et dès qu'on ouvrait la porte, le soleil y pénétrait en plein. Il faut vous dire que le soleil de là-bas ne ressemble point à celui de Castille : il est beaucoup plus insupportable. On me mit dans un lit si singulièrement condi-

tionné, que j'eusse bien préféré m'étendre à terre. Il était si haut d'un côté et si bas de l'autre, que je ne savais quelle position prendre : je me serais crue sur des pierres pointues. Quelle étrange chose que la maladie ! En santé, du moins, tout est facile à supporter.

Finalement, je crus plus sage de me lever et de me remettre en route avec mes compagnes, le soleil du dehors me paraissant plus tolérable que celui de cette pauvre chambre. Quel sera le sort de ces infortunés, condamnés à l'enfer, et qui se verront dans l'éternelle impuissance de se procurer le moindre changement ! Un changement quelconque, même lorsqu'il nous fait passer d'une souffrance à une autre, nous soulage, ce semble, quelque peu. Et en effet, il m'est arrivé, alors que je sentais une douleur aiguë dans une partie de mon corps, d'en éprouver une autre ailleurs qui ne l'était pas moins, et ce changement allégeait mon mal. C'est ce qui se produisit cette fois encore. Pour ma part, je m'en souviens, je n'avais pas la moindre peine de me voir malade ; mes sœurs en étaient bien plus désolées que moi. Mais Dieu permit que ce mal ne durât qu'un jour dans toute sa violence.

Un peu auparavant — deux jours peut-être — un autre incident était survenu, qui nous mit passablement en danger : c'était au passage du Guadalquivir. Lorsqu'il s'était agi de passer nos chars sur le bac, il ne fut pas possible de traverser le fleuve à l'endroit où le câble était tendu. Il fallut prendre le courant de biais, en se servant néanmoins quelque peu du câble, que l'on manœuvrait également de biais. Ceux qui le tenaient le lâchèrent, ou bien il se produisit quelque autre accident, toujours est-il que

le bac, avec le char, s'en fut à la dérive, sans câble ni rames. Le chagrin du batelier me touchait beaucoup plus que le péril où nous nous trouvions. Nous voilà toutes à prier, les autres à pousser de grands cris. Un gentilhomme nous regardait de son château, qui était proche : ému de compassion, il nous envoya du secours. A ce moment, on n'avait pas encore lâché le câble. Nos compagnons s'y cramponnaient de toutes leurs forces, mais la violence du courant était telle, que tous se sentaient entraînés ; quelques-uns même furent renversés par terre. Un fils du batelier m'attendrit profondément en cette circonstance, et son souvenir m'est resté bien présent. Il pouvait avoir dix ou onze ans, ce me semble. Sa désolation était si grande à la vue du chagrin de son père, que j'en donnais des louanges à Notre-Seigneur.

Dans l'épreuve même, Sa Majesté donne encore des marques de clémence. Effectivement, la barque s'arrêta sur un banc de sable, et l'eau étant assez basse d'un côté, on put nous porter secours. La nuit était venue, et nous aurions eu bien de la peine à trouver notre route, si l'homme accouru du château ne nous eût servi de guide.

Je n'avais pas l'intention d'entrer dans ces détails dont l'importance est très secondaire. D'ailleurs, si j'avais dû faire le récit des accidents survenus dans ces voyages, il y aurait eu bien à dire. En m'étendant sur les particularités de celui-ci, j'ai répondu à des instances spéciales qui m'ont été faites.

Un contre-temps mille fois plus pénible pour moi que les précédents, fut celui qui nous advint le mardi de la Pentecôte. Nous avons accéléré notre marche pour arriver de bonne heure à Cordoue, et pouvoir

entendre la messe sans être vues de personne. On nous conduisit à une église, qui est au delà du pont, et où nous pensions trouver plus de solitude qu'ailleurs. Au moment de franchir le pont, il se trouva qu'il fallait une permission pour laisser passer les chars, laquelle se donne par le corrégidor. Les gens n'étant pas encore levés, il s'écoula plus de deux heures avant qu'on nous l'apportât. Pendant ce temps, quantité de personnes s'approchèrent, cherchant à savoir quels étaient ces voyageurs. Mais nous nous en mettions peu en peine, car nos chars étant bien couverts, on ne parvenait pas à nous voir. La permission apportée, voilà que les chars se trouvèrent plus larges que la Porte du Pont. Il fallut scier quelque chose, ou recourir à je ne sais quel autre expédient, ce qui prit encore du temps. Finalement, quand nous arrivâmes à l'église, où le père Julien d'Avila devait dire la messe, elle était pleine de monde. Cette église étant dédiée au Saint-Esprit — ce que nous ignorions, — il y avait grande fête et sermon. A cette vue, ma peine fut extrême. Il me semblait qu'il valait mieux ne pas entendre la messe ce jour-là, que de nous engager au milieu d'un pareil brouhaha. Le père Julien d'Avila n'en jugea pas de même, et comme il est théologien, il fallut nous ranger à son avis. Nos autres compagnons, peut-être, auraient suivi le mien, et nous aurions eu tort. A vrai dire, je ne sais si je m'en serais, sur ce point, rapportée à moi seule.

Nous mîmes pied à terre non loin de l'église. On ne pouvait nous dévisager, parce que nous portions toujours nos grands voiles baissés; mais d'ordinaire, il suffisait de la vue de ces voiles, de nos manteaux de bure blanche et de nos alpagates, pour mettre

tout le monde en émoi. Cela ne manqua point. Grâce sans doute au saisissement, la fièvre me quitta, et par le fait, le saisissement fut extrême chez moi et chez mes compagnons. A peine entrions-nous dans l'église qu'un homme de bien, venant à moi, nous ouvrit un passage à travers la foule. Je lui demandai instamment de nous conduire dans quelque chapelle. Il le fit, ferma la grille, et ne nous quitta qu'après nous avoir reconduites hors de l'église. Au bout de peu de temps, cet homme vint à Séville, et il raconta à un père de notre Ordre qu'à cause de cette bonne action sans doute, Dieu l'avait favorisé d'un héritage, ou d'un don considérable, qu'il n'attendait pas.

Ce que j'endurai dans cette occasion ne vous paraîtra peut-être rien, mes filles ; et pourtant, je vous assure que ce fut un des mauvais moments de ma vie. Tout ce monde était dans la même agitation que s'il se fût agi d'une entrée de taureaux. Je brûlais de quitter ce lieu, bien qu'il n'y eût dans les environs aucun endroit pour passer la sieste. Faute de mieux, nous la passâmes sous un pont.

Quand nous fûmes arrivées à Séville et descendues dans une maison que le père Mariano, prévenu de notre arrivée, avait louée pour nous, je me croyais au bout de mes peines. L'archevêque, en effet, se montrait fort bienveillant pour notre Réforme, et m'avait même quelquefois écrit avec beaucoup d'affection. Malgré cela, Dieu le voulant ainsi, il me causa bien des peines. Ce prélat est très opposé aux couvents de religieuses établis sans revenus, et l'on ne peut l'en blâmer. Tout le mal — je devrais dire, tout le succès de l'entreprise — vint de ce qu'on ne l'avertit point. Si on l'eût fait avant mon départ, je suis convaincue qu'il n'y aurait pas donné son con-



sentement. Mais le père commissaire et le père Mariano — qui, lui aussi, était charmé de ma venue — ne lui avaient rien dit, persuadés qu'il en éprouverait la joie la plus vive. En agissant différemment, ils eussent peut-être commis une lourde maladresse, croyant bien faire. Dans les autres fondations, mon premier soin était toujours de demander l'autorisation de l'Ordinaire, comme le prescrit le saint concile. Cette fois, non seulement nous la regardions comme déjà donnée, mais, je le répète, nous croyions rendre un grand service à l'archevêque, ce qui, au fond, était vrai, lui-même l'a compris depuis. En réalité, Dieu voulait que pas une de ces fondations ne se fit sans que, d'une manière ou d'une autre, j'eusse beaucoup à souffrir.

Une fois dans la maison qu'on avait louée pour nous, comme je l'ai dit, je pensais prendre possession sans délai, ainsi que nous le faisons d'ordinaire, et commencer ensuite à réciter l'office divin. Le père Mariano, qui résidait à Séville, me conseilla de différer. Au fond, craignant de me faire de la peine, il ne voulait pas me dire toute la vérité. Comme ses raisons étaient très faibles, je saisis le nœud de l'affaire : c'était le manque d'autorisation. Il m'engageait à fonder le couvent avec des revenus, ou à prendre quelque autre expédient dont je ne me souviens pas. Finalement, il m'avoua que l'archevêque n'autorisait pas volontiers l'établissement des monastères de religieuses; que, dans toute la durée de son long épiscopat, tant à Cordoue qu'à Séville, jamais, tout grand serviteur de Dieu qu'il était, il n'en avait autorisé aucun; et qu'il y consentirait d'autant moins, qu'il s'agissait d'un couvent sans revenus. Autant valait me dire de

renoncer à la fondation. D'abord, quand j'aurais été à même de lui assigner des rentes, j'aurais eu bien de la peine à m'y résoudre dans une ville telle que Séville. Lorsque j'avais fondé avec des revenus, c'était toujours en de petites localités, où les ressources faisant absolument défaut, il fallait nécessairement fonder ainsi, ou ne pas fonder du tout. Ensuite, de l'argent destiné aux frais du voyage, il nous restait juste une *blanca*. Puis, nous n'avions rien apporté que les habits dont nous étions vêtues, quelques tuniques, quelques toques (1), et la toile qui avait servi à couvrir convenablement nos chars. Il nous avait même fallu emprunter pour payer le retour des gens qui nous avaient accompagnées, et c'était un ami qu'Antoine Gaytan avait à Séville qui nous avait fourni l'argent nécessaire. En outre, le père Mariano avait dû s'ingénier pour trouver de quoi aménager notre demeure. Enfin, je n'avais pas de maison en propre. Fonder un monastère renté était donc impossible.

Cédant sans doute aux vives instances du père Mariano, l'archevêque permit qu'on nous dît la messe le jour de la très sainte Trinité (2). Ce fut la première célébrée pour nous à Séville. Il nous fit dire en même temps de ne pas sonner de cloche, et même de n'en point placer. Mais c'était déjà fait. Plus de quinze jours s'écoulèrent ainsi. Quant à moi, si ce n'eût été par égard pour le père commissaire et le père Mariano, j'aurais sans grand chagrin repris avec mes religieuses le chemin de Veas, pour de là fonder à Caravaca. J'en eus bien davan-

1. La toque est la coiffure de lin que les Carmélites portent sous le voile.

2. 29 mai 1575.

tage pendant le temps que se prolongea cette situation, c'est-à-dire pendant plus d'un mois peut-être, car ma mauvaise mémoire ne me permet pas de préciser. En effet, je le voyais très bien, nous retirer était beaucoup plus difficile qu'au premier moment, parce que le bruit de notre établissement s'était déjà répandu.

Le père Mariano ne voulut jamais me laisser écrire à l'archevêque ; il cherchait à l'adoucir peu à peu, et lui faisait écrire de Madrid par le père commissaire. Une chose calmait mes scrupules : c'est que la messe avait été célébrée avec la permission du prélat. Puis, nous récitons au chœur l'office divin. L'archevêque me faisait, d'ailleurs, visiter de sa part et donner l'assurance qu'il ne tarderait pas à venir en personne. C'était même un ecclésiastique de sa maison qu'il avait envoyé nous dire la première messe. Ainsi, je le voyais parfaitement, tout cela n'était que pour me procurer l'occasion de souffrir. Du reste, si je souffrais, c'était bien moins pour moi ou pour mes religieuses, que pour le père commissaire. Comme c'était lui qui m'avait donné l'ordre d'entreprendre ce voyage, il était désolé, et il l'eût été bien davantage encore si l'échec avait été complet, comme tout semblait le présager.

Sur ces entrefaites, les pères chaussés vinrent s'informer en vertu de quels pouvoirs la fondation s'était faite. Je leur montrai les patentes que je tenais de notre révérend père général, et ils s'apaisèrent. Si l'attitude de l'archevêque leur avait été connue, ils se seraient, je crois, montrés moins accommodants. Mais on l'ignorait, et tout le monde croyait ce prélat fort satisfait, enchanté même. Dieu permit

qu'il vint enfin nous voir. Je lui montrai quel tort il nous causait. Il finit par me dire de faire ce que je voudrais et comme je le voudrais. Depuis lors, il n'a cessé de nous témoigner en toute occasion faveur et bienveillance.

## CHAPITRE XXV

SUITE DE LA FONDATION DU GLORIEUX SAINT-JOSEPH DE SÉVILLE. COMBIEN L'ON EUT DE PEINE A SE PROCURER UNE MAISON.

SOMMAIRE. — *Influence que les mauvais esprits exercent sur la sainte pendant son séjour à Séville. — Abandon où elle se trouve. — Son frère Laurent de Cepeda arrive d'Amérique et lui prête un concours inespéré. — Parole de Notre-Seigneur à la sainte. — Une maison est enfin achetée. — Solennité de la prise de possession.*

Personne n'aurait jamais pu imaginer que dans une ville aussi florissante, aussi riche que Séville, j'aurais rencontré moins de facilité que partout ailleurs pour fonder un monastère. Et cependant j'en eus si peu, que je me demandais parfois s'il convenait que nous eussions un couvent dans cette ville. Je ne sais si l'influence du pays n'y était pas pour quelque chose, car j'ai toujours entendu dire que les démons ont là plus de pouvoir de tenter qu'ailleurs : c'est Dieu, sans doute, qui le permet ainsi. Pour moi, j'en fus terriblement harcelée, et jamais je ne me sentis plus pusillanime et plus lâche. C'était au point que je ne me reconnaissais plus moi-même. Je gardais bien ma confiance habituelle en Notre-Seigneur, mais la disposition de mon esprit était très différente de celle qui m'est ordinaire depuis que je m'occupe des fondations. Dieu, je le comprenais, retirait un peu sa main,

pour me laisser à moi-même et pour me montrer que le courage dont j'avais été animée ne venait pas de moi.

Nous étions arrivées à Séville à l'époque marquée plus haut. Le carême approchait, et nous étions sans espoir d'acquérir une maison, n'ayant ni argent, ni personne qui voulût, comme ailleurs, répondre pour nous. Les prétendantes qui avaient tant promis au père visiteur apostolique d'entrer dans notre Ordre et l'avaient prié d'amener des religieuses, furent sans doute effrayées de l'austérité de notre vie et jugèrent qu'elles ne pourraient la supporter, car il ne s'en trouva qu'une pour se joindre à nous. Je parlerai d'elle plus loin. Cependant le temps était venu de me faire quitter l'Andalousie, d'autres affaires m'appelant de ces côtés (1), et j'éprouvais une peine extrême à la pensée de laisser mes sœurs sans maison. D'autre part, je voyais bien que ma présence n'avancait rien, Dieu me refusant la grâce qu'il m'accorde par ici de rencontrer des personnes qui me viennent en aide.

Vers ce temps-là, Dieu permit qu'un de mes frères arrivât des Indes, où il avait passé plus de trente-quatre ans. Il se nomme Laurent de Cepeda. Encore plus affligé que moi de voir les religieuses sans maison qui leur appartint, il nous fut d'un grand secours, surtout en nous faisant avoir celle que nos sœurs occupent à présent. C'était au temps où je redoublais d'instances auprès de Notre-Seigneur, le suppliant de ne pas me laisser partir sans que mes sœurs eussent une maison à elles. Je portais celles-ci à faire la même demande, en s'adressant

1. C'est-à-dire en Castille.

au glorieux saint Joseph. Nous faisons, en outre, force processions et prières à Notre-Dame. Appuyée de ce secours et voyant mon frère décidé à nous venir en aide, j'entamai des négociations pour l'achat de plusieurs maisons ; mais au moment où les choses paraissaient en bonne voie, tout se rompait. Un jour que j'étais en oraison et que je demandais à Dieu de donner une demeure à ses épouses, qui désiraient si ardemment lui plaire, il me dit : *Je vous ai déjà exaucées, laissez-moi faire.* Ma joie fut extrême, il me semblait déjà tenir la maison.

Je ne me trompais pas. Notre-Seigneur commença par nous empêcher d'en acheter une, dont la situation avantageuse charmait tout le monde. Mais elle était si vieille et en si mauvais état, qu'en réalité nous n'achetions guère que l'emplacement. Encore nous coûtait-il presque aussi cher que le local occupé aujourd'hui par la communauté. L'affaire cependant était conclue, et il ne restait plus qu'à passer le contrat. Pour moi, je n'étais nullement satisfaite de l'acquisition, qui ne me paraissait pas répondre à la parole entendue précédemment dans l'oraison. Cette parole me semblait indiquer que nous aurions une maison avantageuse. Par une permission de Dieu, le vendeur, qui pourtant réalisait là une superbe affaire, fit des difficultés pour passer le contrat au temps convenu, et nous fournit ainsi un motif plausible de rompre le marché. Ce fut une grande faveur de Dieu, car les religieuses qui composaient la communauté n'auraient pu vivre assez longtemps pour voir la fin des restaurations ; elles auraient eu bien à faire et fort peu de ressources pour en venir à bout.

Nous fûmes, en grande partie, redevables de ce

dénouement à un bon serviteur de Dieu qui, ayant appris presque dès notre arrivée à Séville que nous étions privées de la messe, venait tous les jours nous la dire, malgré l'éloignement de sa demeure et les ardeurs d'un soleil de feu. Il s'appelle Garci Alvarez. C'est un homme très respectable, et fort estimé dans la ville à cause de ses bonnes œuvres. Il ne s'occupe qu'à faire du bien, et s'il avait eu de la fortune, rien ne nous eût manqué. Connaissant la maison, il trouvait déraisonnable de la payer un pareil prix, et ne passait pas un seul jour sans nous le dire ; enfin, il fit tout pour qu'on n'en parlât plus. Mon frère et lui allèrent voir celle que nos sœurs habitent maintenant ; ils en revinrent enchantés, et non sans raison. Comme, d'autre part, Notre-Seigneur voulait l'acquisition, le contrat fut signé à deux ou trois jours de là.

Notre translation ne s'effectua pas sans difficulté. Celui qui occupait la maison ne voulait pas en sortir. D'autre part, les religieux de Saint-François, qui habitaient tout près, vinrent en hâte s'opposer à notre installation. Si le contrat n'eût été passé en due forme, j'aurais béni Dieu de pouvoir le rompre, car nous nous trouvions menacées d'avoir à verser six mille ducats pour une maison dont l'entrée nous était interdite. La prieure n'était pas de mon sentiment (1). Elle louait Dieu de ce qu'il n'y avait plus moyen de nous dédire, car en tout ce qui regardait ce couvent, Sa Majesté lui donnait beaucoup plus de foi et de courage qu'à moi. Et il doit en être de

1. Dès son arrivée à Séville, la sainte avait nommé la mère Marie de Saint-Joseph prieure de la nouvelle fondation. Le 6 novembre 1576, ce choix fut ratifié par les suffrages des religieuses, dans une élection canonique.



même pour tout le reste, car elle a bien plus de vertu que je n'en ai.

Nous restâmes plus d'un mois dans cette pénible situation. Enfin, par la bonté de Dieu, nous pûmes nous transporter dans notre nouvelle demeure, la prieure, deux religieuses et moi (1). La translation se fit de nuit, afin que les religieux n'en sussent rien avant la prise de possession. Notre frayeur était grande. Ceux qui nous faisaient escorte prenaient, disaient-ils, toutes les ombres pour des moines. Au lever de l'aurore, le bon Garci Alvarez qui, lui aussi, nous avait accompagnées, dit la première messe, et notre frayeur s'évanouit.

O Jésus! que de craintes n'ai-je pas éprouvées dans ces prises de possession! Voici ce que je me dis quelquefois. Si l'on tremble ainsi quand, loin de mal faire, on s'emploie au service de Dieu, que doit-il en être de ceux qui vont à des actions criminelles, outrageant à la fois et Dieu et le prochain? Quel avantage, quel plaisir, peuvent-ils en retirer, avec un pareil contre-poids?

Mon frère n'était pas à Séville. Il avait dû chercher un refuge, parce que dans le contrat, passé en grande hâte, une erreur s'était glissée, très préjudiciable au monastère. Comme il était notre caution, on cherchait à mettre la main sur lui, et sa qualité d'étranger aurait pu nous créer bien des ennuis. Nous en eûmes, malgré tout, plus d'un à subir, jusqu'à ce qu'il eût rassuré les vendeurs en versant une certaine somme. Ensuite, tout marcha bien. Cependant, pour que rien ne nous manquât en fait d'épreuves, nous eûmes un procès à soutenir.

1. Le 1<sup>er</sup> mai 1576.

Nous restâmes tout d'abord confinées dans un appartement du rez-de-chaussée, tandis que mon frère passait ses journées avec les ouvriers. C'était lui qui fournissait à notre subsistance, et cela, depuis un certain temps déjà. Comme nous étions dans une maison particulière, et que, par suite, bien des personnes ignoraient qu'il y eût là un couvent, nous recevions peu d'aumônes. Seul, un saint vieillard, prieur de la Chartreuse de *Las Cuevas*, nous assistait. C'était un grand serviteur de Dieu, originaire d'Avila, de la famille des Pantoja. Dès notre arrivée, le Seigneur lui avait inspiré une très vive affection pour nous, et jusqu'à la fin de sa vie, il continuera, je crois, à nous donner des marques d'un entier dévouement. Si j'en parle ici, mes sœurs, c'est qu'il est bien juste qu'en lisant ce récit des fondations, vous recommandiez à Dieu ceux qui nous ont si charitablement assistées, qu'ils soient vivants ou morts. Ce saint homme est l'un de ceux auxquels nous avons de grandes obligations.

Nous passâmes ainsi plus d'un mois, à ce qu'il me semble. Mais comme ma mémoire est très infidèle quand il s'agit de préciser le temps, et que je pourrais me tromper, dites-vous bien que je ne le marque jamais que d'une manière approximative. Aussi bien, cela n'a point d'importance. Pendant un mois donc, mon frère se donna bien de la peine pour transformer quelques pièces en une chapelle et pour tout aménager convenablement. De cette façon, nous n'avions à nous occuper de rien. Tout étant prêt, j'aurais bien voulu que le très saint Sacrement fût placé sans bruit dans notre chapelle, car j'ai toujours la plus grande répugnance à contrister qui que ce soit sans nécessité. Je parlai dans

ce sens au père Garci Alvarez, qui s'en entretint avec le père prieur de *Las Cuevas*. S'il se fût agi de leurs propres affaires, ni l'un ni l'autre n'eût pu les traiter avec plus de soin. Ils furent d'avis que pour procurer au monastère de la notoriété dans Séville, il fallait absolument donner de la pompe à cette cérémonie; finalement, ils allèrent en parler à l'archevêque. On résolut, d'un commun accord, que le très saint Sacrement serait porté très solennellement d'une paroisse de la ville à notre couvent. L'archevêque ordonna, de plus, que le clergé et plusieurs confréries s'y trouveraient et qu'on ornerait les rues.

Le bon Garci Alvarez se chargea de décorer notre cloître actuel, qui, je l'ai dit déjà, servait alors de passage; il orna superbement la chapelle, au moyen de jolis autels et d'ingénieuses inventions. Entre autres choses, il imagina une fontaine d'où jaillissait de l'eau de fleurs d'oranger. Ceci se fit à notre insu et sans que nous en eussions le désir; mais la chose une fois exécutée, nous en fûmes touchées de dévotion. La belle ordonnance de la fête, la magnifique décoration des rues, l'éclat de la musique, le nombre des musiciens, nous donnèrent une consolation bien grande. Le saint prieur de *Las Cuevas* me dit qu'il n'avait jamais rien vu de pareil à Séville et que, visiblement, c'était l'œuvre de Dieu. Contre sa coutume, il prit part à la procession. Ce fut l'archevêque qui plaça lui-même le très saint Sacrement (1). Voyez, mes filles, que d'honneur rendu à ces pauvres Carmélites déchaussées, pour lesquelles, un peu auparavant, il semblait qu'il n'y avait pas même de

1. On était au 3 juin 1576.

l'eau dans Séville! Et pourtant, il n'en manque pas dans le fleuve!

Le concours du peuple fut immense. Une chose se produisit, très surprenante, au dire de tous ceux qui en furent témoins. On avait fait éclater force mortiers, lancé force fusées. Une fois la procession finie et la nuit étant presque arrivée, des gens imaginèrent de continuer les détonations. Le feu prit, je ne sais comment, à un peu de poudre: on regarda comme une merveille que celui qui la portait ait eu la vie sauve. Une grande flamme monta aussitôt jusqu'à la partie supérieure de notre cloître, dont les arceaux étaient recouverts de taffetas. Personne ne doutait que cette étoffe, qui était jaune et cramoisie, ne fut réduite en cendres. Elle ne se trouva pas même endommagée. Ce qui est plus étonnant, c'est que la pierre des arceaux, que recouvrait ce taffetas, fut noircie par la fumée, et le taffetas lui-même resta aussi intact que si le feu n'en eût pas approché. A cette vue, la stupeur fut générale. Les religieuses bénirent Dieu, car elles n'auraient pas eu le moyen de remplacer cette étoffe. Sans doute, le démon, dépité de cette belle cérémonie et fâché de voir un nouveau monastère consacré à Dieu, avait tâché de se venger d'une manière quelconque. Mais Sa Majesté ne le permit pas. Louange éternelle lui soit rendue! Amen.

## CHAPITRE XXVI

SUITE DE LA FONDATION DE SAINT-JOSEPH DE SÉVILLE.  
QUELQUES DÉTAILS TRÈS REMARQUABLES SUR LA PREMIÈRE NOVICE ADMISE EN CE MONASTÈRE.

SOMMAIRE. — *La sainte s'éloigne de Séville. — Béatrix de la Mère de Dieu, première novice reçue en ce couvent. — Son enfance. — Calomnie dont elle est l'objet. — Traitements cruels que lui infligent ses parents. — Son innocence est reconnue. — Elle refuse de s'engager dans les liens du mariage. — Nouvelles rigueurs de ses parents. — Elle entre en relation avec le père Gratien. — Elle est admise au Carmel de Séville.*

Vous pouvez facilement, mes filles, vous faire l'idée de notre joie en ce jour. La mienne fut immense, je vous l'assure. J'étais heureuse surtout de voir que j'allais laisser mes sœurs dans une maison commode et bien située, leur monastère connu, et leur communauté pourvue de novices en état d'acquitter, en grande partie, le prix de la maison. Si faible en effet que pût être la dot des sujets qui viendraient compléter leur nombre, la dette se trouverait couverte. Mais ce qui augmentait ma joie, c'était de penser qu'après avoir eu part aux tribulations, j'allais m'éloigner au moment même où j'aurais pu goûter quelque repos.

Cette fête eut lieu le dimanche avant la Pentecôte de l'année 1576 (1). Dès le lundi suivant, je me

1. Le 3 juin.

mettais en route, car les fortes chaleurs commençaient, et nous désirions, s'il était possible, ne pas voyager pendant les fêtes, mais les passer à Malagon. J'aurais même voulu m'arrêter là quelque temps, et c'était ce qui me portait à me hâter ainsi.

Dieu ne permit pas que j'entendisse une seule fois la messe dans notre chapelle. Mon départ tempéra beaucoup la joie des religieuses. Elles y furent d'autant plus sensibles, que nous avons vécu ensemble une année entière, au milieu de bien vives souffrances. J'ai déjà dit que je passais sous silence les plus pénibles. Si j'excepte la première fondation, celle d'Avila, qui fut sans comparaison plus laborieuse encore, aucune, je crois, ne m'a tant coûté que celle de Séville, parce que la plupart des croix y furent intérieures. Puisse la divine Majesté être toujours fidèlement servie dans ce monastère ! A ce prix, je compte le reste pour rien. Et il en sera ainsi, je l'espère, car déjà Notre-Seigneur a conduit dans cette maison des âmes de grande vertu. Quant aux cinq religieuses qui s'y fixèrent après avoir été amenées par moi, j'ai déjà fait connaître quelque chose de leur mérite : à la vérité, ce n'est qu'une faible partie de ce qu'il y aurait à dire. Je vais parler maintenant de la première novice que l'on reçut en ce couvent, bien sûre en cela, mes filles, de vous être agréable.

Les parents de cette jeune fille avaient beaucoup de religion. Son père était originaire de la montagne (1). Toute petite encore — à l'âge de sept ans peut-être, — elle fut demandée à sa mère par une tante qui,

1. Probablement des provinces hautes de Grenade ou de Jaën.

n'ayant pas d'enfants, désirait l'avoir auprès d'elle. Une fois dans la demeure de sa tante, elle y fut, on peut bien le penser, comblée d'attentions et de caresses. Des servantes en conçurent de l'ombrage. Evidemment, avant l'arrivée de l'enfant, elles s'attendaient à hériter de leur maîtresse; mais, si cette dernière s'attachait à sa nièce, il devenait clair qu'elle la ferait son héritière. Pour parer le coup, elles imaginèrent une manœuvre vraiment diabolique : ce fut d'accuser la petite fille de vouloir faire mourir sa tante et d'avoir, dans ce but, remis à l'une d'elles je ne sais plus combien de *maravedis* pour acheter du sublimé corrosif. Elles le dirent à leur maîtresse, qui, voyant leur triple témoignage entièrement conforme, les crut sur parole. La mère de l'enfant, femme de grande vertu, en fit autant. Elle vint la chercher et la ramena dans son logis, persuadée que cette petite deviendrait un jour une grande criminelle.

Béatrix de la Mère de Dieu — c'est le nom qui lui a été donné — m'a raconté depuis que chaque jour, pendant plus d'une année, pour lui faire avouer cet horrible crime, sa mère la fouettait et la torturait; puis, elle l'obligeait à dormir sur la terre nue. L'enfant disait toujours qu'elle était innocente et qu'elle ne savait même pas ce que c'était que du sublimé. La mère, la voyant si ferme dans ses dénégations, la jugeait plus méchante encore. La pauvre femme se désolait d'une telle obstination, estimant que sa fille serait incorrigible.

Il est étonnant que cette petite, pour échapper à tant de tourments, ne fit point l'aveu qu'on exigeait. Mais, parce qu'elle était innocente, Dieu lui donna la force de maintenir toujours la vérité, et comme il est

le vengeur des innocents, il frappa deux de ces femmes d'un mal terrible, qui ressemblait à la rage. Elles firent secrètement venir l'enfant par le moyen de sa tante, lui demandèrent pardon, et finalement, se voyant à leur dernière heure, rétractèrent la calomnie. La troisième mourut en couches, et se rétracta comme les autres. Ainsi, toutes les trois expirèrent dans les douleurs, en punition de celles qu'elles avaient fait souffrir à cette innocente victime. Je ne tiens pas ceci de Béatrix seulement. Sa mère, la voyant ensuite religieuse et se désolant de l'avoir maltraitée à ce point, me donna tous ces détails et bien d'autres. Aussi puis-je assurer que Béatrix a subi un cruel martyre. Dieu permit qu'une mère si chrétienne, et qui n'avait point d'autre enfant, se fit le bourreau de sa propre fille, qu'elle aimait pourtant avec tendresse. C'est, du reste, une femme très sincère et d'une religion profonde.

Lorsque la petite eut un peu plus de douze ans, la lecture d'une Vie de sainte Anne lui inspira beaucoup de dévotion pour les saints ermites du Mont-Carmel. Elle vit là, entre autres choses, comment la mère de sainte Anne — qui se nommait, je crois, Emérentienne — allait souvent leur rendre visite. Elle en vint à s'attacher si bien à l'Ordre de Notre-Dame, que, sans tarder, elle promit d'y entrer comme religieuse et fit vœu de chasteté. Tout le temps dont elle pouvait disposer, elle le donnait à la solitude et à l'oraison. Là, Notre-Seigneur et Notre-Dame lui accordaient de grandes grâces, des faveurs très particulières. Elle brûlait d'embrasser au plus tôt l'état religieux, mais elle craignait ses parents, et ne savait d'ailleurs où trouver l'Ordre qu'elle cherchait. Ce qui est assez remarquable, c'est qu'il y avait à



Séville un couvent de la règle mitigée, et qu'elle n'en eut connaissance qu'après avoir entendu parler de nos monastères, c'est-à-dire, bien des années plus tard.

Dès que Béatrix fut en âge d'être établie — c'est à peine si elle sortait de l'enfance, — ses parents formèrent pour elle un projet de mariage. Ils n'avaient alors que cette fille, car leurs autres enfants étaient morts. La moins chérie était donc la seule qui leur fût restée. J'ajoute qu'à l'époque où elle se trouva sous le coup de la calomnie, elle avait encore un frère, qui prenait son parti et soutenait qu'on ne devait pas ajouter foi à pareille accusation.

Tous les arrangements étaient pris pour le mariage, et les parents de Béatrix ne doutaient nullement qu'elle n'y fût toute disposée; mais, à la proposition qu'ils lui en firent, elle répondit qu'elle avait fait vœu de ne pas se marier, et que pour rien au monde elle ne manquerait à son vœu, qu'on la tue-rait plutôt. Soit que le démon les aveuglât, soit que Dieu le permit pour faire de cette jeune fille une véritable martyre, ses parents attribuèrent ce refus à quelque grande faute. Ayant déjà engagé leur parole, ils ne purent voir sans indignation l'affront infligé au prétendant. Ils la battirent donc et lui firent endurer plusieurs autres supplices, jusqu'à la suspendre et presque à l'étrangler. C'est un bonheur qu'elle n'en soit pas morte. Dieu, qui la réservait à de plus grandes choses, lui conserva la vie. Elle m'a raconté qu'en se remettant devant les yeux les tourments endurés par sainte Agnès, elle avait fini par devenir presque insensible. Grâce à cet exemple que Dieu présentait à sa mémoire, elle se réjouissait d'endurer quelque chose pour son amour et ne ces-

sait de lui offrir ses souffrances. On crut qu'elle n'en reviendrait point, et en effet elle demeura trois mois au lit, incapable de faire un mouvement.

Il semble bien étonnant qu'une jeune fille qui ne quittait jamais sa mère et dont le père, comme je l'ai appris, était extrêmement circonspect, ait pu passer pour si coupable aux yeux de ses parents. Béatrix, d'ailleurs, s'était toujours montrée très vertueuse, pleine de pudeur, et si charitable, que tout ce qu'elle pouvait se procurer passait en aumônes. Mais quand Notre-Seigneur veut accorder à une âme la grâce de la souffrance, il a bien des moyens de l'en favoriser. A quelques années de là, Dieu découvrit aux parents la vertu de leur fille; dès lors, ils lui donnèrent tout ce qu'elle voulut pour le distribuer en aumônes, et les persécutions se changèrent en caresses. Mais tous ces bons traitements lui devenaient à charge, par le grand désir qu'elle avait d'être religieuse, et comme elle-même me l'a raconté depuis, la vie lui était ennuyeuse et pénible.

Treize ou quatorze ans avant que le père Gratien vint à Séville, et alors qu'il n'était nullement question des Carmes déchaussés, Béatrix se trouvait un jour avec son père, sa mère et deux voisines, quand un religieux de notre Ordre, vêtu de bure et les pieds nus, comme le sont aujourd'hui nos religieux, entra dans l'appartement. Il avait, m'a-t-on dit, le visage frais et vénérable, mais en même temps, il était si vieux, que sa longue barbe semblait faite de fils d'argent. Il se plaça près de Béatrix et lui dit quelques mots dans une langue incompréhensible pour elle, aussi bien que pour les personnes présentes. Ensuite, il fit trois fois le signe de la croix sur elle, en lui disant : « Béatrix, Dieu te rende forte ! » Puis,

il s'en alla. Tous les assistants étaient immobiles et comme frappés de stupeur. Le père, alors, de demander à sa fille qui était ce vieillard. Elle, de son côté, avait cru que son père le connaissait. Ils se levèrent promptement pour le rappeler, mais il avait disparu. Béatrix se sentait remplie de consolation. Les autres, tout surpris, voyaient là quelque chose de surnaturel, et ils en conçurent pour elle plus d'estime encore.

Quatorze ans s'écoulèrent, je crois, pendant lesquels la jeune fille s'adonna sans relâche au service de Notre-Seigneur, le suppliant toujours d'exaucer ses désirs. Elle souffrait extrêmement de cette pénible attente, lorsque le père maître Jérôme Gratien arriva dans la ville. Un jour, elle s'était rendue, pour entendre un sermon, dans une église de Triana : c'était le quartier qu'habitait son père. Elle ignorait quel était le prédicateur, et il se trouva que c'était le père maître Gratien. Au moment où il s'avança pour recevoir la bénédiction du célébrant, elle aperçut son habit et ses pieds nus. Aussitôt, le vieillard qu'elle avait vu jadis lui revint en mémoire. Le costume était semblable, mais l'âge et le visage bien différents, car, à cette époque, le père Gratien n'avait pas encore trente ans. Elle m'a raconté qu'elle pensa se trouver mal, tant sa joie fut excessive. Elle avait bien entendu dire que des religieux s'étaient établis à Triana, mais elle ignorait qu'ils appartenissent à notre Ordre. Dès ce jour, elle cherchait à se confesser au père Gratien, mais Dieu voulut qu'il lui en coûtât beaucoup pour y arriver. Douze fois, au moins, elle l'essaya. Le père, la voyant jeune encore et d'un extérieur agréable — elle ne devait pas avoir vingt-sept ans, — refusa constamment de l'entendre.

Réservé comme il l'est, il évitait avec soin toute relation de ce genre.

Béatrix, qui, elle aussi, avait beaucoup de retenue, pleurait un jour dans l'église. Une femme lui demanda ce qu'elle avait. Elle répondit qu'il y avait longtemps déjà qu'elle cherchait à parler au religieux qui était là, occupé à confesser, mais qu'elle ne pouvait y parvenir. Cette femme la conduisit au père Gratien, le priant de vouloir bien entendre cette jeune fille. C'est ainsi que Béatrix réussit à faire au père Gratien une confession générale. La joie de celui-ci fut grande à la vue d'une âme si riche des dons de Dieu. Il lui en procura une bien vive à elle-même, en lui disant qu'il n'était pas impossible que les Carmélites déchaussées vinssent à Séville, et que, dans ce cas, il la ferait admettre sans délai. Effectivement, il me la désigna tout d'abord comme la première à recevoir, disant qu'il était satisfait de ses dispositions. Il lui annonça lui-même son admission, tandis que nous étions en chemin.

Béatrix prit toutes sortes de précautions pour laisser ignorer à ses parents son dessein d'entrer parmi nous, car autrement, jamais elle n'eût pu le réaliser. Voici comment elle s'y prit. Elle allait toujours se confesser chez les Carmes déchaussés, à qui elle donnait d'abondantes aumônes, et ses parents faisaient de même pour l'amour d'elle. Sa mère néanmoins n'allait pas avec elle, parce que la distance était considérable. Le jour même de la très sainte Trinité, s'étant entendue avec une personne, grande servante de Dieu, pour qu'elle vint la prendre, elle congédia les femmes de service qui l'accompagnaient d'ordinaire, leur disant que cette personne, très connue d'ailleurs dans Séville pour sa vertu et

ses bonnes œuvres, allait la rejoindre. Béatrix profita de leur absence pour prendre avec elle son futur habit et son manteau de bure. Comment put-elle avancer ainsi chargée, c'est ce que je me demande. Sans doute, la joie qui remplissait son cœur lui rendait tout facile. Son unique frayeur était de se voir arrêtée, et qu'on ne comprît la raison de ce fardeau inusité, car elle sortait d'ordinaire dans des conditions bien différentes. Que ne fait pas l'amour de Dieu ! Cette jeune fille avait foulé aux pieds l'honneur du monde. Une seule chose l'occupait : la crainte qu'on ne mit obstacle à l'accomplissement de ses désirs. A l'instant, nous lui ouvrîmes la porte. J'envoyai ensuite prévenir sa mère. Elle arriva comme hors d'elle-même, avouant toutefois que Dieu faisait une grande grâce à sa fille. Malgré sa douleur, elle se soumit, et n'en vint point à ces extrémités auxquelles se laissent aller d'autres mères, qui ne veulent plus parler à leurs filles. Elle prit même l'habitude de nous faire de larges aumônes.

L'épouse de Jésus-Christ put donc enfin jouir du bonheur qu'elle avait tant souhaité. Elle était si humble, si portée à prendre pour elle tout ce qu'il y avait à faire dans la maison, que nous avions bien de la peine à lui ôter le balai des mains. Accoutumée à une vie douce, elle trouvait ses délices dans les travaux pénibles. La joie qui remplissait son âme fut si grande, qu'elle ne tarda pas à prendre de l'embonpoint. Ses parents en eurent tant de joie, qu'ils se félicitaient de la voir parmi nous.

Un tel bonheur devait être mêlé de quelques souffrances. Béatrix, deux ou trois mois avant sa profession, se vit en butte à de violentes tentations. Ce n'est pas qu'elle abandonnât le dessein de la faire, mais

l'engagement lui paraissait terrible. Toutes les années de douleurs que lui avait coûté le trésor dont elle se trouvait en possession, s'effacèrent de son esprit, et elle se vit torturée par le démon au point de ne savoir plus que devenir. Cependant, faisant sur elle-même un incroyable effort, elle triompha si complètement de son ennemi, qu'au milieu même de ses angoisses, elle prit tous les arrangements relatifs à sa profession. Notre-Seigneur, qui sans doute n'attendait que cette preuve de sa générosité, la visita trois jours avant l'émission de ses vœux, la consola d'une manière très particulière et mit le démon en fuite. La joie qui l'inonda fut si vive que, pendant ces trois jours, elle était comme hors d'elle-même de bonheur, et à fort juste titre, car elle avait reçu là une bien grande faveur.

Le père de Béatrix étant mort peu après l'entrée de sa fille dans le monastère, sa mère y prit elle-même l'habit, et donna tout son bien à la communauté. C'est avec un contentement merveilleux, et à l'édification de toutes les religieuses, que la mère et la fille s'appliquent maintenant à servir Celui qui s'est montré si libéral à leur égard.

Moins d'une année après, une autre jeune fille vint se donner à nous, bien contre le gré de ses parents. Ainsi le Seigneur va peuplant peu à peu cette maison d'âmes si désireuses de le servir, que rien ne peut les rebûter, ni les austérités de la règle, ni la rigueur de la clôture. Qu'il en soit à jamais béni! à jamais glorifié! Amen.

## CHAPITRE XXVII

FONDATION DU MONASTÈRE DE CARAVACA, SOUS LE TITRE  
DU GLORIEUX SAINT JOSEPH. LE TRÈS SAINT SACREMENT  
EST PLACÉ LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1576.

SOMMAIRE. — *Plusieurs personnes de Caravaca invitent la sainte à venir fonder en cette ville. — Délais qu'elle est forcée d'apporter à la réalisation de ce désir. — Elle envoie la mère Anne de Saint-Albert établir le monastère. — Comment la main de Dieu s'est montrée dans la fondation des couvents de la Réforme. — Exhortation à la ferveur. — Souffrances endurées par la sainte dans le cours de ses voyages. — Sa joie dans les persécutions.*

J'étais à Saint-Joseph d'Avila, prête à partir pour la fondation de Veas, rapportée plus haut, et il ne restait plus qu'à préparer les chars qui devaient nous emmener, quand je vis arriver un exprès que m'envoyait une dame de Caravaca, nommée doña Catherine (1). Trois jeunes filles, après avoir entendu un sermon d'un père de la Compagnie de Jésus, s'étaient retirées dans la maison de cette dame, bien résolues à n'en point sortir qu'il n'y eût un monastère dans leur ville. Evidemment, c'était chose convenue avec elle, car, dans la suite, elle les aida dans la fondation. Ces jeunes filles appartenaient aux familles les plus distinguées de Caravaca; l'une d'elles avait pour père Rodrigue de Moya, très grand serviteur de Dieu et homme

1. Doña Catherine de Otalora, veuve du licencié Alphonse Muñoz.

d'une rare prudence (1). A elles trois, elles avaient assez de fortune pour réaliser un tel dessein. De plus, elles n'ignoraient pas tout ce que Notre-Seigneur a fait pour l'établissement de nos monastères, et c'étaient les pères de la Compagnie de Jésus, protecteurs et auxiliaires constants de cette œuvre, qui les avaient mises au courant de tout.

Les ferventes aspirations de ces âmes qui appelaient de si loin l'Ordre de Notre-Dame, me touchèrent de dévotion et me donnèrent le désir de seconder leur pieux projet. Informée que Caravaca n'était pas loin de Veas, j'augmentai le nombre des religieuses destinées à m'accompagner. Mon intention était de me rendre à Caravaca aussitôt après la fondation de Veas, car, à en juger par les lettres que j'avais reçues, les choses paraissaient devoir s'arranger.

Comme le Seigneur en avait décidé autrement, mes mesures restèrent sans effet. Ainsi que je l'ai raconté à la fondation de Séville, l'autorisation du Conseil des Ordres arriva conçue de telle sorte que, malgré mon intention bien arrêtée de partir pour Caravaca, je dus y renoncer. Au reste, m'étant informée à Veas de la situation de cette localité, j'appris qu'elle était fort à l'écart, et les chemins conduisant de l'une à l'autre si mauvais, qu'on aurait bien de la peine à s'y rendre pour faire la visite des religieuses, en sorte que les supérieurs goûteraient médiocrement la fondation. Tout cela me laissait peu d'envie de l'entreprendre.

Cependant, comme j'avais donné de bonnes espé-

1. Sa fille portait le nom de doña Françoise de Cuellar. Ses deux compagnes, qui lui étaient unies par les liens de la parenté, s'appelaient doña Françoise de Saojossa et doña Françoise de Tauste.



rances, je priai le père Julien d'Avila et Antoine Gaytan d'aller voir sur place ce qu'il en était, et, s'ils le jugeaient à propos, de dégager ma parole. Ils trouvèrent un grand refroidissement à l'égard de notre projet, non pas chez les futures religieuses, mais chez doña Catherine, qui jusqu'alors avait été la cheville ouvrière de l'entreprise, puisqu'elle logeait chez elle les postulantes, dans une sorte d'appartement de recluses. Celles-ci étaient très fermes dans leur résolution, surtout les deux qui devinrent effectivement religieuses, et elles surent si bien gagner le père Julien d'Avila et Antoine Gaytan, qu'ils passèrent le contrat avant de repartir et les laissèrent remplies de joie. Eux, de leur côté, revinrent si enchantés d'elles et des agréments du pays, qu'ils ne se lassaient pas d'en discourir, mais ils avouaient en même temps que les chemins étaient détestables. Voyant que tout était conclu et que, d'autre part, l'autorisation se faisait attendre, je renvoyai à Caravaca le bon Antoine Gaytan, qui, pour l'amour de moi, acceptait de bonne grâce toutes les corvées. Comme Julien d'Avila, il avait cette fondation fort à cœur, et je puis dire avec vérité que c'est à tous deux qu'on la doit. S'ils ne s'étaient rendus sur les lieux et s'ils n'avaient pris tous les arrangements, j'étais, pour ma part, prête à y renoncer.

Mon but, en renvoyant Antoine Gaytan à Caravaca, était de faire placer un tour et des grilles à la maison destinée à servir pour la prise de possession et à loger ensuite les religieuses, en attendant qu'on leur trouvât une habitation convenable. Il resta, à cet effet, assez longtemps à Caravaca. Ce fut Rodrigue de Moya, père, comme je l'ai dit, de l'une des

jeunes filles, qui, de très grand cœur, nous céda une partie de sa demeure.

L'autorisation était accordée et j'allais me mettre en route pour Caravaca, quand j'appris qu'une clause plaçait le monastère sous la dépendance des Commandeurs et les religieuses sous leur obéissance. Je ne pouvais accepter pareille chose, puisqu'il s'agissait d'un couvent de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel. Il fallut demander une nouvelle autorisation. Sans doute on l'eût refusée, comme il était arrivé pour Veas. Mais j'écrivis au roi don Philippe, qui eut aussitôt l'extrême bienveillance d'ordonner qu'on l'expédiât. Disposé comme il l'est à protéger les religieux qu'il sait fidèles à leur profession, connaissant, de plus, le genre de vie de ces monastères et sachant qu'on y observe la règle primitive, il nous favorisa en tout. Je vous le demande donc avec instance, mes filles, qu'on continue toujours à prier très spécialement pour Sa Majesté, ainsi que nous le faisons à présent.

Comme il fallait demander une nouvelle autorisation, je pris le chemin de Séville, par ordre du père maître Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, qui, je l'ai dit déjà, était alors provincial et l'est encore aujourd'hui. Les pauvres demoiselles demeurèrent renfermées jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante, et le message envoyé par elles à Avila remontait déjà au mois de février. L'autorisation arriva très promptement. Mais, me trouvant si loin et aux prises avec toutes sortes de difficultés, je ne pouvais m'occuper d'elles. Elles me faisaient cependant une profonde pitié, car dans leurs lettres, qui étaient fréquentes, elles me disaient tout leur chagrin. On ne pouvait les laisser davantage en pareille situation.

Me rendre moi-même sur les lieux, il n'y fallait pas songer, soit à cause de la distance, soit parce que la fondation dont je m'occupais n'était pas achevée. Le père Maître Jérôme Gratien qui, on le sait, était visiteur apostolique, régla que les religieuses destinées à la fondation de Caravaca iraient la faire sans moi. Elles se trouvaient alors à Saint-Joseph de Malagon. J'eus soin de désigner une prieure (1), que je croyais capable de remplir à merveille cette mission, et par le fait, elle est bien meilleure que moi. Les religieuses partirent, munies de tout ce qui était nécessaire, et accompagnées de deux de nos pères carmes déchaussés, car, depuis quelque temps déjà, le père Julien d'Avila et Antoine Gaytan étaient retournés chez eux. La distance étant considérable et le temps très mauvais — on se trouvait à la fin de décembre, — je ne voulus pas les faire revenir. Les religieuses, à leur arrivée, furent reçues avec une grande joie par les habitants, mais surtout par les jeunes filles qui vivaient retirées dans leur clôture. On plaça le très saint Sacrement le jour du saint nom de Jésus de l'année 1576 (2), et le monastère se trouva fondé.

Deux des postulantes prirent l'habit sans délai. La troisième était fortement atteinte de mélancolie et, apparemment, elle ne se trouvait pas bien de la clôture. Qu'eût-elle fait sous une règle aussi sévère et aussi pénitente que la nôtre? Elle se décida donc à rentrer chez elle, pour y vivre avec une de ses sœurs. Admirez ici, mes filles, les jugements de

1. La mère Anne de Saint-Albert.

2. C'est-à-dire le 1<sup>er</sup> janvier, la fête de la Circoncision et celle du saint Nom de Jésus n'ayant formé longtemps qu'une seule et même fête.

Dieu, et voyez combien nous sommes obligées de le servir, nous qui avons eu la grâce de persévérer jusqu'à la profession et de nous fixer pour toujours dans sa demeure, en qualité de filles de la Vierge. Notre-Seigneur s'est servi des désirs et de la dot de cette jeune personne pour établir le monastère, et au moment où elle allait jouir de ce qu'elle avait tant souhaité, elle perdit courage et se laissa dominer par son humeur mélancolique (1). A vrai dire, mes filles, trop souvent nous rejetons sur cette humeur la faute de notre imperfection et de notre inconstance.

Plaise à Sa Majesté de nous départir abondamment sa grâce ! Avec cela, rien ne nous empêchera d'avancer toujours dans son service. Qu'elle nous accorde aussi à toutes secours et protection, afin qu'une réforme si heureusement commencée et pour laquelle il a bien voulu se servir de femmes aussi misérables que nous, ne vienne pas à périr par notre lâcheté. Je vous le demande en son nom, mes sœurs et mes filles, ne cessez de solliciter de lui cette faveur. Ensuite, que chacune de celles qui nous succéderont se dise que c'est par elle que commence à reflourir cette première règle de l'Ordre de la Vierge Notre Dame, et qu'on n'y souffre jamais le moindre relâchement. Songez que les très petites choses ouvrent la porte aux très grandes, et qu'insensiblement le monde pourrait entrer chez vous. Rappelez-vous au prix de quelle pauvreté, de quelles souffrances, s'est formé le bien dont vous jouissez aujourd'hui avec tant de repos. Du reste, si vous y prenez garde, vous verrez qu'en somme la plupart

1. Doña Françoise de Saojossa rentra bientôt dans le monastère où elle persévéra heureusement.

de ces monastères n'ont pas été fondés par les hommes, mais par la puissante main de Dieu. Sa Majesté, lorsqu'on la laisse faire, se plaît extrêmement à donner à ses œuvres des accroissements toujours nouveaux. Et comment, je vous le demande, une petite femme comme moi, soumise à des supérieurs, ne possédant pas un *maravedi*, dépourvue de toute protection, aurait-elle pu accomplir des choses si difficiles? Mon frère même, qui contribua dans la suite à la fondation de Séville et qui avait assez de fortune, de courage et de cœur pour m'aider un peu, se trouvait alors dans les Indes.

Voyez, mes filles, voyez l'action de Dieu. Suis-je, par hasard, de race illustre, et serait-ce à ce titre que l'on m'aurait fait honneur? Évidemment, non. De quelque manière donc que vous l'envisagiez, vous reconnaîtrez que l'œuvre est de lui. Après cela, n'est-il pas raisonnable que nous la maintenions intacte, dût-il nous en coûter vie, honneur, repos? Et cela d'autant plus que nous trouvons ici tous les biens réunis. Vivre de manière à ne craindre ni la mort ni les événements de ce monde, goûter cette allégresse continuelle qui est votre partage à chacune, posséder cette prospérité, la plus grande de toutes, qui consiste à ne point redouter l'indigence, à la désirer au contraire : voilà qui s'appelle vivre. Car, enfin, y a-t-il rien de comparable à cette paix intérieure et extérieure dont nous jouissons toujours? Et il ne tient qu'à vous d'y vivre et d'y mourir, comme par le fait vous y voyez expirer celles qui meurent parmi nous. Si vous demandez sans cesse à Dieu de vous continuer cette grâce, et si vous vous défiez entièrement de vous-mêmes, il ne vous dénierait point sa miséricorde.

Pourvu que vous mettiez en lui toute votre confiance et que vous ayez l'âme courageuse — car c'est là ce qu'il aime, — ne craignez pas que rien vous manque. Quand les sujets qui se présentent vous paraîtront avoir la ferveur et les aptitudes voulues, quand de plus ils viendront à vous, non pour trouver une position, mais pour servir Dieu d'une manière plus parfaite, ne les refusez jamais pour ce motif qu'ils seraient dénués des biens de la fortune. Il suffit qu'ils aient ceux de la vertu. Dans ce cas, Dieu compensera au double les avantages que vous aurait procurés leur dot. J'ai de ceci une longue expérience. Sa Majesté le sait très bien, jamais, autant que je m'en puis souvenir, je n'ai refusé pour manque de dot un sujet dont j'étais d'ailleurs satisfaite. Les religieuses que j'ai reçues pour le seul amour de Dieu — et elles sont nombreuses, vous le savez — sont là pour en rendre témoignage. Bien plus, je puis vous en donner l'assurance, quand j'admettais des personnes apportant beaucoup au monastère, ma joie était bien moindre que lorsque j'en recevais d'autres uniquement pour l'amour de Dieu. Les premières m'inspiraient plutôt de la crainte; celles qui étaient pauvres me dilataient l'âme, et me causaient un tel bonheur que j'en versais de douces larmes. Ceci est la pure vérité. Si, en tenant cette ligne de conduite à l'époque où nos maisons étaient encore à acheter, à organiser, Dieu nous a cependant tirées d'embarras, pourquoi agirions-nous différemment, aujourd'hui que nous avons des demeures assurées? Croyez-moi, mes filles, c'est par où vous penserez gagner que vous perdrez.

Quand des novices ont du bien et ne sont pas liées

par d'autres obligations, il est juste qu'au lieu de le porter à des gens qui peut-être n'en ont pas besoin, elles vous le donnent en aumône. Faire autrement me semblerait, je vous l'avoue, un manque d'affection. Cependant, ayez toujours grand soin qu'elles disposent de leur fortune selon ce que des hommes de savoir déclareront être du plus grand service de Dieu. Prétendre dans des vues différentes au bien de l'une d'entre elles, serait fort mal. Qu'elle rende à Dieu avec plus de perfection ce qu'elle lui doit, voilà qui nous est bien plus avantageux que tout ce qu'elle peut nous apporter. Notre seule ambition — et Dieu nous préserve d'en avoir d'autre! — c'est le service entier et parfait de sa divine Majesté. Si misérable et si mauvaise que je sois, il est une chose que je dirai ici à son honneur et à sa gloire, en même temps que pour vous donner la joie d'apprendre de quelle manière se sont établis ces monastères, qui sont siens. Si, dans les négociations ou dans ce qui se rattachait aux fondations, il eût fallu, pour aboutir, dévier tant soit peu de cette pureté de vue, jamais je n'aurais été de l'avant. En réalité, je n'ai jamais rien fait — je dis, en ce qui concerne les fondations — qui me parût s'écarter le moins du monde de la volonté de Dieu, telle qu'elle m'était manifestée par mes confesseurs, et vous le savez, depuis que je m'occupe de cette œuvre, je n'en ai pas eu qui ne fussent grands théologiens et excellents serviteurs de Dieu. Je ne me souviens même pas qu'il me soit venu à la pensée de garder une autre règle de conduite.

Je puis me tromper. Peut-être ai-je commis bien des fautes dont je ne me rends pas compte, et sans doute mes imperfections sont sans nombre. Notre-

Seigneur le sait, lui qui est le vrai juge, mais je dis ce qui me paraît la vérité. Je le vois très bien d'ailleurs, les dispositions dont je parle ne venaient pas de moi. C'est Dieu qui, voulant cette œuvre et la regardant comme sienne, me couvrait de sa protection et m'accordait cette faveur. Si je la mentionne ici, mes filles, c'est pour que vous connaissiez mieux vos obligations et que vous sachiez que ces fondations se sont réalisées sans préjudice de qui que ce soit. Béni soit Celui qui a tout fait, et qui a lui-même inspiré la charité de nos bienfaiteurs ! Daigne Sa Majesté nous protéger toujours et nous accorder la grâce de ne point répondre par l'ingratitude à de si nombreuses faveurs !

Vous avez pu voir par mon récit, mes filles, que nous avons eu plus d'une tribulation à endurer. Encore n'ai-je rapporté que les moindres, car en faire le détail eût été fastidieux. Dans les voyages, c'étaient les pluies, les neiges, les erreurs de direction, et surtout mon peu de santé. Ce dernier inconvénient était fréquent. Une fois entre autres, pendant notre première journée de voyage de Malagon à Veas — je ne sais si j'en ai parlé déjà, — j'avais la fièvre et toute sorte de maux réunis. Voyant ce qui nous restait encore de chemin et l'état où j'étais réduite, je me souvins de notre père Elie fuyant devant Jézabel (1), et je dis à Dieu : « Seigneur, comment aurai-je la force de tant souffrir ? Veuillez y prendre garde. » Ce qui est certain, c'est que Sa Majesté, voyant ma faiblesse, m'enleva tout d'un coup et la fièvre et le mal. Depuis, en y réfléchissant,

1. Cfr. III Reg., xix.



la pensée m'est venue que cette grâce m'avait été accordée en considération d'un prêtre, bon serviteur de Dieu, qui survint alors. Et vraiment, ce pourrait bien être cela. Toujours est-il que mes maux intérieurs et extérieurs me quittèrent en un moment.

Quand j'avais de la santé, j'endurais allègrement les fatigues corporelles. Mais une peine très sensible pour moi, c'était d'avoir à supporter tant d'humeurs différentes en chaque localité. C'était aussi de quitter mes filles et mes sœurs, lorsque j'avais à passer d'un lieu à un autre. Je les aime si tendrement, que ce n'était pas la moindre de mes croix, je puis vous l'affirmer, surtout quand je me disais que je ne les reverrais plus et que j'étais témoin de leur douleur, de leurs larmes. Elles sont très détachées de tout le reste, mais Dieu ne leur a pas donné de l'être de moi, peut-être pour me faire trouver là matière à plus grand tourment, car je ne suis pas non plus détachée d'elles. J'avais beau me faire toute la violence possible pour ne pas le leur laisser voir, les réprimander même, peine perdue ! tant est grand l'amour qu'elles me portent, amour dont, au reste, elles ont maintes fois prouvé la sincérité.

Vous savez aussi que les fondations se sont faites d'abord avec la permission de notre très révérend père général, ensuite par son ordre formel. Ce n'est pas tout, à chaque nouvelle fondation, il m'écrivait en ressentir une joie extrême. Certes, la satisfaction de notre père général était mon plus grand soulagement au milieu de mes peines. En contentant mon supérieur, il me semblait contenter Notre-Seigneur lui-même. Et puis, je dois dire que e lui porte une grande affection. Dieu trouva-t-il à propos

de me donner quelque relâche, ou bien le démon fut-il dépité de voir établir tant de maisons où Notre-Seigneur est bien servi ? Toujours est-il que les fondations précédentes une fois effectuées, je reçus défense d'en faire de nouvelles. Cette mesure, on l'a su depuis, ne venait pas de notre père général. En effet, peu d'années auparavant, à la demande que je lui avais faite de ne plus m'ordonner de nouvelles fondations, il avait répondu qu'il s'en garderait bien, tout son désir étant de les voir égaler en nombre les cheveux de ma tête. Mais voici qu'à la suite d'un chapitre général — où l'on aurait pu croire qu'on regarderait comme un service rendu l'accroissement procuré à l'Ordre, — on me notifie, avant mon départ de Séville, une ordonnance rendue en Définitoire, laquelle m'intimait défense, non seulement de fonder davantage, mais encore de sortir, sous aucun prétexte, du couvent que j'aurais une fois choisi pour résidence. C'était une sorte d'emprisonnement, car il n'y a pas de religieuse que le provincial n'ait le droit de faire changer de place, je veux dire d'envoyer d'un monastère à un autre, lorsque le bien de l'Ordre le demande. Le pire, c'est que le père général — j'en avais une peine profonde — était fâché contre moi. Et cela, sans motif, mais simplement sur des rapports passionnés qu'on lui avait faits. J'appris en même temps que je me trouvais sous le coup de deux calomnies bien graves.

Pour vous montrer, mes sœurs, la miséricorde de Notre-Seigneur et sa fidélité envers les âmes désireuses de le servir, je vous dirai que cette nouvelle non seulement ne m'attrista point, mais me causa, tout au contraire, une joie si vive, que j'en étais hors de moi. Non, je ne m'étonne plus des trans-

ports auxquels se livrait David en précédant l'arche du Seigneur (1). J'aurais voulu ne point faire autre chose, et mon bonheur était tel, que je ne savais comment le dissimuler. J'en ignore la cause, car le déchainement des langues et les terribles contradictions dont j'avais été l'objet en d'autres circonstances, n'avaient point produit en moi semblable effet. Pourtant, des deux accusations dont je parle, l'une était des plus graves. Quant à la perspective de ne plus fonder — je mets à part le mécontentement du père général, — c'était pour moi une véritable délivrance. Que de fois, en effet, j'avais aspiré à finir ma vie dans le repos ! Telle n'était pas la pensée de ceux qui avaient suggéré cette mesure : ils croyaient, au contraire, me causer le plus grand chagrin du monde. Peut-être avaient-ils encore d'autres vues, qui étaient bonnes.

Parfois les contradictions, les critiques violentes, rencontrées dans le cours de ces fondations, tantôt de la part de gens bien intentionnés, tantôt de personnes mues par des motifs différents, m'avaient bien causé un sentiment de joie. Mais une allégresse aussi extraordinaire que celle dont je parle, je ne me souviens pas qu'aucune autre épreuve l'ait fait naître en mon âme. Et pourtant, je l'avoue, en un autre temps un seul des trois sujets d'affliction qui m'assaillirent alors à la fois, aurait suffi pour m'accabler. Cette jubilation, je le crois, venait surtout de la pensée que si les créatures me payaient de la sorte, le Créateur devait être content de moi. Oui, je l'ai constaté, c'est une erreur profonde de mettre son bonheur dans les biens d'ici-bas ou dans l'ap-

1. Cfr. II Reg., vi.

probation des hommes. Outre qu'on n'en retire aucun profit, un jour les gens sont d'une opinion, le lendemain d'une autre; ce qu'ils approuvent à présent, l'instant d'après ils le blâment. Soyez béni, ô mon Dieu, mon tendre Maître, vous qui serez à jamais immuable! Amen. Quiconque persévérera dans votre service, vivra sans fin dans votre éternité.

Ainsi que je l'ai dit au début, je commençai le récit de ces fondations par ordre du père maître Ripalda, de la Compagnie de Jésus, alors recteur du collège de Salamanque et mon confesseur. J'en écrivis quelques-unes en cette ville, au monastère du glorieux saint Joseph, l'année 1573. Mes nombreuses occupations me firent ensuite suspendre ce travail. Je pensais même en rester là. D'abord, voyageant de côté et d'autre, je ne me confessais plus à ce religieux; ensuite, cet écrit était pour moi extrêmement laborieux. Je dois le dire pourtant, m'y étant toujours livrée par obéissance, je regarde mes peines comme bien employées. J'étais dans cette ferme résolution, quand le père maître Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, actuellement commissaire apostolique, me donna l'ordre de terminer. J'eus beau lui objecter, en âme bien faible dans l'obéissance, mon peu de loisir et d'autres difficultés qui se présentèrent à mon esprit — et par le fait cette surcharge ajoutée à tant d'autres me semblait accablante, — il me dit de continuer peu à peu et comme je pourrais. J'ai obéi. Et maintenant, j'accepte de grand cœur que des personnes éclairées retranchent ce qu'il y aura de défectueux; peut-être sera-ce précisément ce que j'estime le meilleur. J'ai fini aujourd'hui, veille de saint Eugène, le 14 novembre 1576,

au monastère de saint Joseph de Tolède. C'est là que j'habite à présent par l'ordre du père commissaire apostolique, le maître Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, supérieur actuel des Carmes et des Carmélites déchaussés de la règle primitive et visiteur des Carmes mitigés d'Andalousie. Le tout soit à la gloire et à l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui règne et régnera sans fin ! Amen.

Je demande, pour l'amour de notre Dieu, aux sœurs et aux frères qui liront ceci, de prier ce divin Maître qu'il me fasse miséricorde, qu'il me délivre des peines du purgatoire — si tant est que je sois jugée digne d'y aller — et qu'il me permette de jouir de lui dans le ciel. Ces pages ne vous seront pas remises de mon vivant. Si, après ma mort, on trouve bon que vous les lisiez, il sera bien juste que je profite un peu de la fatigue que je me suis imposée pour les écrire et des ardents désirs que j'ai eus de dire quelque chose qui pût consoler vos âmes.

## CHAPITRE XXVIII

### LA FONDATION DE VILLANUEVA DE LA JARA.

**SOMMAIRE.** — *Persécution que subit le Carmel réformé de 1575 à 1579. — La paix se rétablit grâce à l'intervention de Philippe II. — Des instances sont faites auprès de sainte Thérèse, dès 1576, pour l'établissement d'un monastère à Villanueva de la Jara. — Délais et hésitations de la sainte. — Elle se décide enfin à exécuter la fondation. — Elle fait halte au couvent des Carmes déchaussés de Notre-Dame del Socorro. — Détails sur la vénérable Catherine de Cardona, fondatrice de ce couvent. — Entrée solennelle à Villanueva. — Vertus des pieuses filles qui donnèrent naissance au monastère. — Origine de l'ermitage de Saint-Anne.*

Le monastère de Séville une fois établi, les fondations se trouvèrent suspendues pendant plus de quatre ans, car de grandes persécutions s'étaient élevées tout d'un coup contre les Carmes et les Carmélites de la Réforme. Nous en avons subi bien d'autres, mais elles n'avaient pas été aussi violentes. Cette fois, nous nous trouvâmes à la veille d'une ruine totale. On vit alors, d'une part, combien le démon haïssait cette sainte Réforme, que Notre-Seigneur lui-même avait suscitée, et de l'autre, à quel point elle était l'œuvre de Dieu, puisqu'elle ne fut pas détruite.

Les Carmes déchaussés, les supérieurs surtout, eurent beaucoup à souffrir, car ils se trouvèrent en butte à de graves calomnies et à l'opposition presque universelle des Carmes mitigés. Ceux-ci donnèrent à notre révérendissime père général des in-

formations telles, que ce religieux si saint, par la permission duquel s'étaient fondés tous les couvents de la Réforme — sauf le premier, celui de Saint-Joseph d'Avila, qui s'établit par la permission du pape, — en vint à faire tous ses efforts pour anéantir les Carmes déchaussés. Avec les monastères de religieuses, ses rapports furent toujours bienveillants. Néanmoins, comme je n'entrais pas dans ses vues, on l'indisposa aussi contre moi. Ce fut la peine la plus sensible que j'eus à porter dans le cours de ces fondations, où cependant j'en ai eu de grandes. D'un côté, abandonner une entreprise à laquelle je voyais clairement que la gloire de Notre-Seigneur et l'accroissement de l'Ordre étaient intéressés, les grands théologiens que j'avais pour confesseurs et conseillers ne voulaient pas me le permettre. De l'autre, aller contre la volonté connue de mon supérieur, c'était pour moi une douleur mortelle; d'autant plus, qu'outre les égards que je lui devais comme à mon supérieur, j'avais pour lui une extrême affection, et certes, je la lui devais bien. Mais, quel que fût mon désir de le satisfaire en ce point, je ne le pouvais, parce que nous avions des visiteurs apostoliques auxquels j'étais tenue d'obéir.

Un nonce de grande sainteté (1), très favorable à la vertu, et qui, par là même, estimait les Carmes déchaussés, mourut sur ces entrefaites. Il en vint un autre (2), qui semblait envoyé de Dieu pour nous exercer à la patience. Il était un peu parent du pape, et nul doute qu'il ne fût serviteur de Dieu. Mais il prit fort à cœur la cause des Mitigés, et se basant sur ce que ces pères lui disaient de nous,

1. Mgr Nicolas Ormaneto.

2. Mgr Philippe Segá.

arrêta qu'il fallait empêcher les progrès de la Réforme. Il commença la réalisation de ce plan avec une extrême rigueur, condamnant à l'exil ou à la prison les religieux qu'il croyait capables de lui résister. Ceux qui eurent le plus à souffrir furent le père Antoine de Jésus, qui avait fondé le premier monastère des Réformés, et le père maître Jérôme Gratien, nommé visiteur apostolique des Mitigés par le nonce précédent. L'indignation du nouveau nonce éclata surtout contre ce religieux et contre le père Mariano de Saint-Benoît. J'ai fait connaître ces pères dans les fondations précédentes.

Le nonce imposa des pénitences à d'autres religieux des plus graves, mais avec moins de sévérité. Aux trois que je viens de nommer, il défendit, sous des censures nombreuses, de se mêler d'aucune affaire. Evidemment, tout cela n'arrivait que par une disposition de Dieu, et Notre-Seigneur le permettait ainsi pour un plus grand bien, comme aussi pour faire briller davantage la vertu de ces pères : la suite le montra bien. Ce même nonce fit faire la visite de nos monastères, tant chez les religieuses que chez les religieux, par un supérieur choisi parmi les Mitigés. Si les choses eussent été telles qu'il se les figurait, la mesure eût été terrible pour nous. Elle ne laissa pas de nous occasionner de très vives souffrances, comme l'écriront des personnes plus capables que moi d'en tracer le récit. Je ne fais, au reste, qu'effleurer ce sujet, mon dessein étant seulement de montrer aux religieuses qui nous suivront combien elles sont obligées de promouvoir la perfection, puisqu'elles jouissent sans obstacle d'un bien qui a coûté si cher aux religieuses de maintenant. Quelques-unes eurent beaucoup à souffrir,



chargées qu'elles furent de noires calomnies. Ceci m'affligeait incomparablement plus que mes souffrances personnelles, lesquelles, à vrai dire, me donnaient plutôt une véritable joie. Je me regardais comme la cause de toute cette tourmente, et il me semblait que si l'on m'eût jetée à la mer ainsi que Jonas, la tempête se serait calmée.

Béni soit notre Dieu, qui prend toujours la défense de la vérité ! Il le fit bien paraître en cette occasion. Notre catholique monarque, don Philippe, fut instruit de ce qui se passait, et comme il connaissait la vie très parfaite des Déchaussés, il prit en main notre cause. Afin que nos droits fussent dûment sauvegardés, il ne voulut pas que le nonce fût seul notre juge ; il lui adjoignit quatre assesseurs, personnages graves, dont trois appartenaient à des Ordres religieux. Le père maître Pierre Fernandez, homme de très sainte vie, de beaucoup de savoir et de prudence, était du nombre. Il avait été commissaire apostolique et visiteur des pères de l'observance mitigée, pour la province de Castille, et nous autres Déchaussés nous lui avons de même été soumis. Il connaissait donc très bien la manière de vivre des uns et des autres, et c'était pour nous le point capital. Aussi, dès que je sus le choix que le roi avait fait de sa personne, je tins l'affaire pour terminée, comme elle l'est effectivement par la grâce de Dieu. Plaise à la divine Majesté que ce soit pour son honneur et pour sa gloire !

Beaucoup d'évêques et de seigneurs du royaume s'étaient mis en devoir de détromper le nonce. Mais leurs efforts restèrent vains jusqu'au jour où Dieu se servit de notre roi. C'est pour nous toutes, mes sœurs, une rigoureuse obligation de ne jamais oublier ce

monarque dans nos prières, non plus que ceux qui ont favorisé avec lui la cause de Notre-Seigneur et de la Vierge Notre-Dame. Je ne saurais trop vous le recommander.

Par ce que je viens de dire, vous jugerez, mes sœurs, s'il y avait moyen de fonder. Notre occupation à toutes était de prier et de nous mortifier sans cesse, afin que Dieu fit prospérer les monastères déjà existants, s'il devait en tirer sa gloire.

Au début de cette grande tribulation — ainsi résumée, elle vous semblera légère, mais en réalité sa durée la rendit singulièrement pénible, — je me trouvais à Tolède, où je m'étais rendue en revenant de la fondation de Séville. En 1576, un ecclésiastique de Villanueva de la Jara m'apporta des lettres de la municipalité de cette ville. On me priait d'accepter, pour l'établissement d'un monastère, neuf personnes qui, depuis quelques années, s'étaient réunies dans une petite maison, voisine d'un ermitage dédié à la glorieuse sainte Anne. Elles vivaient là très retirées, et si saintement, que le bourg entier se sentait porté à seconder leurs aspirations vers la vie religieuse. Je reçus également une lettre du curé, le docteur Augustin Ervias, homme instruit, de grande vertu, et qui, par là même, favorisait de tout son pouvoir cette sainte entreprise.

Pour moi, je ne crus en aucune façon pouvoir me prêter à ce projet, et cela, pour les motifs que je vais dire. Le premier était le nombre même des postulantes : il me semblait qu'accoutumées à leur manière de vivre, il leur serait difficile de se faire à la nôtre. Le second était le défaut presque absolu de ressources. La localité, en effet, ne comptait guère plus de mille feux : pour un couvent destiné

à vivre d'aumônes, quel secours espérer? Il est vrai que la municipalité s'offrait à entretenir les religieuses, mais je voyais là peu de garanties pour l'avenir. Le troisième motif était le manque de maison. Le quatrième, la distance qui séparait Villanueva de nos autres monastères. De plus, bien que l'on me dépeignit ces postulantes comme très vertueuses, ne les ayant jamais vues, je ne pouvais m'assurer si elles avaient les aptitudes requises pour notre genre de vie. Je me décidai donc pour un refus.

Avant d'agir, je voulus consulter mon confesseur, le docteur Velasquez, chanoine et professeur à Tolède, homme de beaucoup de savoir et de vertu, qui est maintenant évêque d'Osma. J'ai coutume de ne jamais me conduire d'après mes lumières personnelles, mais de suivre celles des hommes de semblable mérite. Après avoir lu les lettres et pris connaissance de l'affaire, il me conseilla de ne point refuser, mais de répondre avec bienveillance. Quand Dieu, disait-il, unit tant de cœurs dans un même dessein, c'est une preuve qu'il en tirera sa gloire. J'obéis. Sans accepter positivement, je ne donnai pas de refus formel. Pendant les quatre années qui s'écoulèrent jusqu'en 1580, on ne cessa de me presser vivement et d'employer auprès de moi des intermédiaires, et bien que le projet me semblât toujours déraisonnable, toutes les fois que j'avais une réponse à donner, il n'était pas en mon pouvoir de la formuler d'une manière absolument négative.

Il arriva que le père Antoine de Jésus vint passer le temps de son exil au monastère de Notre-Dame *del Socorro*, situé à trois lieues de Villanueva. De temps en temps, il allait prêcher dans cette localité.

Le père Gabriel de l'Assomption, prieur du couvent, homme intelligent et serviteur de Dieu, s'y rendait fréquemment, lui aussi. Tous deux étaient liés d'amitié avec le docteur Ervias ; ils entrèrent, par son moyen, en relation avec nos saintes sœurs. Charmés de leur vertu, gagnés par le curé et les habitants, ils firent de ce projet leur affaire et, par lettres, mirent tout en œuvre pour me persuader.

De plus, tandis que j'étais à Saint-Joseph de Malagon, c'est-à-dire à vingt-six lieues et plus de Villanueva, le père prieur vint m'entretenir de ce dessein. Il m'exposa ce que l'on pourrait faire et me dit entre autres choses, que le couvent une fois établi, le docteur Ervias lui affecterait un revenu de trois cents ducats à prendre sur son bénéfice, moyennant une autorisation de Rome. L'arrangement me sembla fort incertain, car je me disais que, la fondation faite, on pourrait bien ne pas remplir l'engagement. Cette considération, jointe au dénûment de ces personnes, me paraissait suffisante pour nous arrêter. Je donnai donc au père prieur de nombreuses raisons, à mon avis très convaincantes, pour lui prouver que la chose n'était pas faisable. Je lui dis de bien examiner la question avec le père Antoine de Jésus, ajoutant que je la leur laissais sur la conscience. A mon sens, les raisons que je lui donnais étaient de nature à faire abandonner l'entreprise.

Après le départ du père Gabriel, je me dis qu'ayant ce projet tant à cœur, il travaillerait sans doute à le faire agréer de notre supérieur actuel, le père maître Ange de Salazar (1). Je me hâtai donc

1. Le nonce Segá avait nommé ce religieux vicaire général des Déchaussés (1<sup>er</sup> avril 1579).

d'écrire à celui-ci, le suppliant de ne pas accorder son autorisation, et lui exposant mes motifs. Suivant ce qu'il m'a écrit depuis, il avait déjà répondu qu'il ne donnerait son consentement que si j'agréais la chose.

Six semaines environ s'écoulèrent, un peu plus peut-être. Je croyais avoir détourné le coup, lorsque je reçus par un messenger des lettres de la municipalité de Villanueva, s'engageant à fournir aux religieuses ce qui leur serait nécessaire, et une autre du docteur Ervias, s'engageant de son côté à prendre l'arrangement indiqué plus haut. Il y avait aussi des lettres très instantes des deux révérends pères. Mon embarras fut grand, car je redoutais au plus haut point l'admission d'un si grand nombre de postulantes, dans la pensée qu'elles pourraient former parti contre les religieuses que j'amènerais, ainsi qu'il n'arrive que trop souvent ; et puis, les ressources proposées étant, selon moi, sans garanties suffisantes, la subsistance des religieuses m'apparaissait bien hasardée. Je l'ai reconnu depuis, cette hésitation venait du démon. En dépit du courage que Dieu m'a donné, l'ennemi du salut me tenait alors dans une telle pusillanimité, qu'on m'eût crue privée de toute confiance en Dieu.

Les prières de ces saintes âmes finirent par l'emporter. Un jour, après la communion, je recommandais cette affaire à Dieu, ainsi que je le faisais souvent. Soit dit en passant, ce qui m'avait portée à donner toujours une réponse plutôt favorable, c'était la crainte de mettre obstacle à l'avancement de quelques âmes, car mon désir constant est de faire louer Notre-Seigneur et d'accroître le nombre de ceux qui le servent. Ce jour-là donc, Notre-

Seigneur me fit une sévère réprimande, me demandant « avec quel trésor j'avais établi les monastères fondés jusque-là ; je ne devais plus, disait-il, balancer à accepter cette fondation, qui contribuerait beaucoup à sa gloire et au bien des âmes ». Ces divines paroles ont tant de puissance, que non seulement elles pénètrent l'esprit, mais elles l'illuminent d'un rayon de la vérité, et disposent la volonté à exécuter ce qu'elles prescrivent. C'est ce qui m'arriva en cette circonstance. Non seulement j'acceptai avec joie, mais je me reconnus coupable d'avoir tant hésité, d'avoir attaché tant d'importance à des raisons tout humaines, moi qui si souvent avais vu Sa Majesté opérer en faveur de notre saint Ordre des choses infiniment au-dessus de la raison.

Une fois résolue d'admettre la fondation, je crus, pour divers motifs, devoir accompagner moi-même à Villanueva de la Jara les religieuses destinées à s'y fixer. Ma nature y avait bien de la répugnance, car j'étais arrivée très souffrante à Malagon, et je l'étais encore. Cependant, comme il y allait, me semblait-il, de la gloire de Notre-Seigneur, j'en écrivis à notre supérieur, le priant de m'ordonner ce qu'il croirait le meilleur. Il m'envoya pour la fondation l'autorisation nécessaire, avec ordre d'y assister en personne et d'y mener les religieuses que je voudrais. Ce choix m'embarrassait beaucoup, parce qu'elles allaient avoir à vivre avec les personnes déjà réunies. Recommandant instamment la chose à Notre-Seigneur, je pris au monastère de Tolède deux religieuses, dont l'une devait être prieure, et au monastère de Malagon, deux autres, dont l'une serait sous-prieure. Comme on avait

beaucoup prié, le choix fut très heureux. C'était pour moi, dans le cas présent, d'une importance bien plus grande que dans les fondations que nous commençons par nous-mêmes, car alors, tout le monde s'entend à merveille.

Le père Antoine de Jésus et le père prieur, Gabriel de l'Assomption, vinrent nous chercher. Déjà nous avons reçu des habitants de Villanueva tout ce qu'il fallait pour le voyage. Nous partîmes de Malagon le samedi d'avant le carême, 13 février 1580. Il plut au Seigneur de nous donner un temps magnifique, et à moi tant de santé, qu'il me semblait n'avoir jamais eu aucun mal. J'en étais tout étonnée, et je me disais : Combien il importe, quand nous voyons qu'il s'agit de la gloire de Dieu, de ne nous laisser arrêter ni par la faiblesse physique, ni par nos répugnances ! Le Seigneur, en effet, est assez puissant pour changer, quand il lui plaît, la faiblesse en force et la maladie en santé, et s'il ne le fait pas, c'est que, dans l'intérêt de notre âme, il nous est meilleur de souffrir, et, les yeux fixés sur l'honneur et la gloire de notre Dieu, de nous oublier nous-mêmes. Aussi bien, quel meilleur usage peut-on faire de la vie et de la santé, que de les perdre au service d'un si grand Roi et Seigneur ? Croyez-moi, mes sœurs, jamais vous n'aurez à regretter d'avoir suivi pareil chemin. Souvent, je l'avoue, à cause de ma misère et de ma faiblesse, j'ai craint, j'ai douté. Cependant je n'ai pas souvenir, depuis que le Seigneur m'a donné l'habit de carmélite déchaussée, ni même en remontant aux années qui ont précédé, qu'il m'ait jamais refusé, et cela par pure miséricorde, la grâce de vaincre ces tentations et, malgré les difficultés, de me précipiter vers ce que je

croyais lui être le plus agréable. Je le vois parfaitement, mon concours était bien faible, mais Dieu ne demande que cette ferme résolution pour tout faire ensuite par lui-même. Qu'il soit à jamais béni et glorifié ! Amen.

Nous devons nous arrêter au monastère de Notre-Dame *del Socorro*, qui n'est, comme je l'ai dit, qu'à trois lieues de Villanueva, et de là, donner avis de notre arrivée. Les deux pères qui nous accompagnaient l'avaient ainsi réglé, et il était juste que je leur rendisse obéissance en tout. Ce couvent s'élève dans un désert, au milieu d'une charmante solitude. Comme nous approchions, les religieux vinrent en bon ordre au-devant de leur prieur. La vue de leurs pieds nus et de leurs pauvres manteaux de bure nous pénétra de dévotion. Pour moi, j'en fus profondément attendrie, parce que je me crus transportée à ces bienheureux temps des premiers saints de notre Ordre. On eût dit, au milieu de cette campagne, des fleurs blanches et parfumées, et, à mon avis, ces religieux sont réellement tels devant Dieu, car le Seigneur, autant que j'en puis juger, est parfaitement servi dans leur monastère. Ils entrèrent dans l'église, disant le *Te Deum* avec des voix qui respiraient la mortification. L'entrée de cette église est sous terre et ressemble à une grotte, ce qui nous fit songer à celle de notre père Elie. J'avais, en avançant, l'âme si remplie de joie, que je me serais crue bien dédommée d'un voyage plus long encore. Pourtant, mon regret était grand de ne plus trouver vivante la sainte dont Notre-Seigneur s'était servi pour fonder ce monastère. J'aurais tant désiré la voir ! Mais je n'en étais pas digne.



Il ne sera pas hors de propos, je crois, de rapporter ici quelque chose de sa vie, et de dire par quelles voies Notre-Seigneur amena la fondation de ce couvent, qui a tant contribué, selon ce que j'en ai appris, au bien spirituel des villages d'alentour. En voyant la pénitence de cette sainte, vous comprendrez aussi, mes sœurs, combien nous restons en arrière, et vous ferez de nouveaux efforts pour servir Notre-Seigneur. Et pourquoi montrerions-nous moins de courage qu'elle, nous qui ne sommes pas d'une race aussi noble et aussi délicate? Je sais que la naissance importe peu, et si j'en parle ici, c'est pour montrer que cette femme avait été habituée au bien-être, comme le sont les personnes de son rang. Elle se nommait doña Catherine de Cardona, et elle était issue des ducs de ce nom. Lorsqu'elle m'eut écrit plusieurs fois, elle ne signa plus que *la pécheresse*. Ceux qui retraceront sa vie diront ce qui s'est passé avant qu'elle reçût de Dieu de si hautes faveurs, et s'étendront sur toutes les particularités d'une telle existence. Mais comme ce récit pourrait ne pas venir à votre connaissance, je rapporterai ici ce que j'ai appris de personnes dignes de foi, qui ont connu Catherine.

Vivant encore au milieu des dames et des seigneurs de haut rang, cette sainte veillait avec soin sur son âme et s'exerçait beaucoup à la pénitence. Sa soif de s'y adonner devenait de plus en plus ardente, comme aussi son désir de se retirer dans un désert où elle pût jouir de Dieu et s'accabler d'austérités, sans que personne l'en détournât. Elle s'en ouvrit à ses confesseurs, qui ne voulurent point le lui permettre. Le monde est aujourd'hui si infatué de discrétion, et il a tellement mis en oubli

les faveurs extraordinaires que Dieu a faites aux saints et saintes qui l'ont servi dans les déserts, que je ne m'étonne point qu'un tel dessein leur ait paru folie. Mais comme Sa Majesté favorise toujours les désirs sincères et donne les moyens de les mettre à exécution, le Seigneur disposa les choses pour que Catherine se confessât à un père franciscain, qu'on appelle Frère François de Torrès. Je le connais fort bien et je le regarde comme un saint. Depuis de longues années déjà, il mène une vie de pénitence et d'oraison des plus ferventes et il a passé par bien des persécutions. Aussi, il est à même de savoir les grâces que Dieu réserve à ceux qui s'efforcent de les bien recevoir. Il engagea donc Catherine à suivre l'appel que Sa Majesté lui adressait. Je ne sais si ce furent là ses paroles, mais c'est probable, puisqu'elle en vint sur-le-champ à l'exécution.

Elle confia son projet à un ermite d'Alcala, qu'elle pria de lui servir de guide, lui demandant en même temps un inviolable secret. Lorsqu'ils furent arrivés à l'endroit où s'élève à présent le monastère de Notre-Dame *del Socorro*, Catherine trouva une petite grotte, où elle pouvait à peine tenir, et l'ermite la quitta. Oh! qu'il devait être grand, l'amour de cette femme, puisqu'elle ne songeait ni aux moyens de pourvoir à sa subsistance, ni aux dangers qu'elle pourrait courir, ni à l'infamie dont sa fuite la couvrirait peut-être! Quelle ivresse que celle de cette sainte âme, transportée du désir de jouir sans obstacle de la présence de son Epoux! Et combien était ferme sa résolution de rompre avec le monde, alors qu'elle en fuyait ainsi tous les plaisirs! O mes sœurs! Considérons attentivement un tel exemple, et voyons comment, d'un

seul coup, cette femme remporta sur lui une entière victoire. Vous n'avez pas moins fait, il est vrai, lorsque vous êtes entrées dans ce saint Ordre, que vous avez offert à Dieu votre volonté et embrassé une perpétuelle clôture. Mais je me demande si chez quelques-unes d'entre nous ces ferveurs des premiers temps n'auraient pas un peu diminué, et si sur certains points nous ne serions pas redevenues les esclaves de notre amour-propre. Plaise à la divine Majesté qu'il n'en soit rien ! Et puisque nous avons été les imitatrices de cette sainte dans sa fuite du monde, sachons le bannir entièrement de nos cœurs.

J'ai entendu raconter bien des choses de la rigoureuse austérité de sa vie, mais on n'en connaît sans doute que la moindre partie. Ayant passé tant d'années dans cette solitude, avec de si véhéments désirs de la pénitence et sans personne pour en modérer les ardeurs, elle devait traiter son corps d'une terrible manière. Ce que je vais rapporter, je le tiens de quelques personnes qui l'ont entendu de sa bouche, en particulier de nos religieuses de Saint-Joseph de Tolède, chez qui elle est entrée. Elle leur parlait, comme à des sœurs, avec une très grande ouverture, et elle faisait de même avec d'autres personnes. Sa simplicité, en effet, était extraordinaire, et aussi, sans doute, son humilité. Comprenant parfaitement qu'elle n'avait rien d'elle-même, elle était fort éloignée de la vaine gloire, et prenait plaisir à faire connaître les faveurs qu'elle recevait de Dieu, afin de voir son nom béni et glorifié. Une façon d'agir si franche paraît imprudente à ceux qui ne sont pas arrivés au même degré de perfection : se comporter de la sorte leur semble, pour le moins, se louer soi-même.

Vraisemblablement, sa candeur et sa simplicité toute sainte la préservaient de se voir ainsi jugée, car je n'ai jamais entendu dire qu'on lui en ait fait des reproches.

Elle raconta donc qu'elle avait passé plus de huit ans dans sa grotte, n'ayant pendant longtemps d'autre nourriture que les racines et les herbes des champs. En effet, après avoir consommé les trois pains laissés par l'ermite qui lui avait servi de guide, elle ne goûta plus de cet aliment jusqu'à ce qu'un jeune berger vint à passer par là. Il lui fournit, à partir de ce jour, du pain et de la farine, dont elle faisait de petits tourteaux cuits au feu. C'était là toute sa nourriture, et elle ne la prenait que de trois en trois jours. Ce qui est très certain et ce dont les religieux du monastère peuvent témoigner, c'est que plus tard, alors que ses forces étant épuisées, on l'obligeait parfois à manger une sardine ou quelque autre chose — c'était à l'époque où elle s'occupait de la fondation, elle s'en trouvait plutôt mal que bien. Pour le vin, elle n'en but jamais, que je sache. Ses disciplines, qu'elle prenait avec une grande chaîne, duraient une heure et demie, souvent deux heures. Ses cilices étaient extrêmement rudes. Une femme me raconta que, revenant d'un pèlerinage, elle avait passé une nuit avec elle et, ayant fait semblant de dormir, l'avait vu retirer et nettoyer ses cilices : ils étaient pleins de sang. Ce qu'elle avait à souffrir des démons, a-t-elle dit à nos sœurs, était bien autre chose. Ils lui apparaissaient tantôt sous la figure de grands dogues qui s'élançaient sur ses épaules, et tantôt sous celle de couleuvres. Mais elle n'en avait aucune frayeur.

Même après avoir fondé le monastère, elle conti-

nuait à se retirer dans sa grotte. Elle y faisait sa demeure, y passant les jours et les nuits, et n'en sortant que pour se rendre aux offices. Avant la fondation, elle allait entendre la messe chez des religieux de la Merci, qui sont à un quart de lieue de là. Quelquefois elle faisait le chemin à genoux. Elle portait un vêtement de serge grossière, et par-dessus, une tunique de bure, le tout fait de telle manière qu'on la prenait pour un homme.

Après qu'elle eut passé quelques années dans une solitude si complète, Dieu voulut que sa présence en ces lieux se divulguât. Elle ne tarda pas à inspirer tant de vénération, qu'elle se trouva comme assiégée par la multitude. A tous elle parlait avec beaucoup de charité et de bienveillance. Cependant le concours du peuple allait toujours croissant, et ceux qui parvenaient à lui adresser la parole se croyaient très favorisés. Ces visites l'accablaient, et elle disait qu'on la faisait mourir. De fait, à certains jours, la campagne se trouvait presque entièrement couverte de chars. Quand les religieux furent établis en cet endroit, ils prirent bientôt le parti de l'élever au-dessus de la foule pour qu'elle pût ainsi la bénir. C'était leur seul moyen de se tirer d'affaire.

Elle avait passé huit ans dans sa grotte, un peu agrandie toutefois par les soins des visiteurs, quand elle tomba dans une très grave maladie, dont elle pensa mourir. Néanmoins, elle ne quitta point sa grotte.

Le désir lui vint de voir établir en cet endroit un monastère de religieux, mais, encore indécise sur le choix de l'Ordre, elle remit à plus tard l'exécution de son projet. Un jour qu'elle priaient devant un crucifix qui ne la quittait point, Notre-Seigneur lui fit voir

un manteau blanc, et elle comprit que le monastère devait être de Carmes déchaussés. Elle avait ignoré jusque-là qu'il en existât. D'ailleurs, il n'y avait encore que deux couvents : celui de Mancera et celui de Pastrana. Il est probable qu'elle prit alors des renseignements et connut l'existence du monastère de Pastrana. Comme elle avait eu jadis des relations intimes avec la princesse d'Eboli, femme du prince Ruy Gomez, auquel appartenait Pastrana, elle partit pour ce bourg, afin de trouver un moyen d'établir le monastère qu'elle désirait tant.

Ce fut au couvent de Pastrana, dans l'église Saint-Pierre — car on l'appelle ainsi, — qu'elle prit l'habit de Notre-Dame, mais sans aucune intention d'embrasser la vie religieuse ni de faire profession. Jamais, en effet, elle ne sentit d'attrait pour cet état : Notre-Seigneur la conduisait par un autre chemin. Elle pensait qu'étant religieuse, elle se verrait forcée par l'obéissance de renoncer à ses austérités et à sa solitude. C'est en présence de tous les religieux qu'elle reçut le saint habit de Notre-Dame du Mont-Carmel (1). Le père Mariano, dont j'ai déjà parlé dans ces Fondations, se trouvait là. Il m'a dit à moi-même que pendant la cérémonie il eut une suspension ou extase, qui lui ôta entièrement l'usage de ces sens. En cet état, il vit un grand nombre de religieux et de religieuses qu'on avait mis à mort : les uns étaient décapités, les autres avaient les bras et les jambes coupés. Cette vision semblait signifier un martyr. Ce père n'est pas homme à raconter ce qu'il n'aurait point vu ; il n'est pas non plus accoutumé aux suspensions de ce genre, car Notre-Sei-

1. Le 6 mai 1571.

gneur ne le mène point par cette voie. Demandez à Dieu, mes sœurs, que l'annonce se réalise, que ce soit de nos jours, et que nous nous trouvions du nombre de ces religieuses.

De Pastrana, la sainte Cardona se mit à s'occuper de la fondation de son monastère. Dans ce but, elle revit la cour, qu'elle avait quittée avec tant d'empressement. Ce dut être pour elle un bien grand supplice. Les critiques et les ennuis ne lui furent pas épargnés. Elle ne pouvait sortir sans se voir accablée par la foule, tourment qui la suivait partout où elle allait : les uns lui coupaient des morceaux de son habit, les autres, de son manteau. De là, elle se dirigea vers Tolède, où elle logea chez nos religieuses. Celles-ci m'ont affirmé d'un commun accord qu'il sortait de sa personne une odeur très pénétrante, semblable à celle des reliques. Cette odeur merveilleuse s'exhalait même de son habit et de sa ceinture, qu'elle quitta pour d'autres qu'on lui donna. Plus on s'approchait d'elle, plus ce parfum se faisait sentir, et cependant la nature de ses vêtements, aussi bien que la chaleur, alors très forte, auraient dû produire l'effet contraire. Je sais que les religieuses qui m'ont rapporté ceci sont incapables de mentir. Elles restèrent pénétrées de dévotion.

Catherine reçut, tant à la cour qu'ailleurs, des dons suffisants pour établir son monastère, et, l'autorisation une fois obtenue, la fondation eut lieu. L'église du couvent fut bâtie à l'endroit même où se trouvait sa grotte. On lui en fit une autre un peu plus loin, où l'on plaça une représentation de Notre-Seigneur au tombeau. Elle se tenait là presque constamment, et le jour et la nuit. Mais cela dura peu, car elle ne survécut que de cinq ans et demi environ à

l'établissement du monastère. Vu l'âpreté de la vie qu'elle menait, on regardait comme surnaturelle la prolongation de son existence. Ce fut, si je ne me trompe, l'année 1577 qu'elle mourut. On lui fit des funérailles extrêmement solennelles, à l'instance d'un gentilhomme nommé Frère Jean de Léon, qui lui portait une vénération profonde. C'est dans une chapelle dédiée à Notre-Dame, envers qui elle avait professé toute sa vie la plus tendre affection, que Catherine repose provisoirement, en attendant qu'on élève une église plus vaste, pour y conserver comme il convient sa sainte dépouille.

La dévotion que l'on a pour ce monastère, en souvenir d'elle, est très grande. On croirait Catherine toujours présente en cet endroit et dans les lieux d'alentour, surtout lorsqu'on voit cette solitude et cette grotte où elle a vécu. On m'a assuré que tels étaient sa lassitude et son chagrin de se voir visitée par tant de gens, qu'avant de se décider à fonder le monastère, elle voulait se retirer dans un autre lieu où elle fût entièrement inconnue et que, dans ce dessein, elle avait envoyé chercher l'ermite qui lui avait servi la première fois de guide, afin qu'il la conduisît ailleurs, mais il était mort. Notre-Seigneur, qui voulait voir en cet endroit un couvent de Notre-Dame, ne lui donna pas les moyens de s'en éloigner, et réellement je suis persuadée que le divin Maître y est très bien servi. Les religieux s'y trouvent dans les conditions les plus favorables. Leur bonheur de vivre séparés du reste des hommes est visible. Je puis le dire tout spécialement du prier, que Dieu a fait passer, lui aussi, d'une vie très commode à celle de notre Ordre. Il l'a bien récompensé, en lui donnant en échange les délices spirituelles. Ce père me



témoigna beaucoup de charité. Lui et ses religieux nous donnèrent, pour l'église de la future fondation, des ornements qu'ils avaient dans la leur : cette sainte étant chérie de beaucoup de personnes de qualité, ils en étaient largement pourvus.

Je goûtai pendant mon séjour en ce lieu de bien vives consolations, mais j'éprouvais en même temps une confusion extrême, qui me dure encore. Je le voyais clairement, celle qui avait fait là une si âpre pénitence, était femme comme moi, plus délicate à cause de son rang, bien moins pécheresse sans comparaison ; enfin, j'avais reçu de Notre-Seigneur en toutes façons des grâces bien plus signalées, parmi lesquelles je compte celle de n'avoir pas été précipitée en enfer, comme mes grands péchés le méritaient. Une seule chose me consolait : mon désir d'imiter ses exemples, s'il m'était possible. Cependant cette consolation était faible, parce que ma vie entière s'est écoulée en désirs, sans que jamais j'en sois venue aux œuvres. Je n'ai d'autre recours que la divine miséricorde : aussi bien est-ce en mon Dieu que j'ai constamment placé ma confiance par le moyen de son très saint Fils et de la Vierge Notre-Dame, dont, par la bonté du Seigneur, je porte l'habit.

Un jour, après avoir communié dans cette vénérable église, j'entrai dans un recueillement profond, accompagné d'une suspension qui m'ôta l'usage de mes sens. Cette sainte femme m'apparut dans une vision intellectuelle, sous la forme d'un corps glorieux, et entourée de plusieurs anges. Elle me dit de ne pas me lasser de fonder des monastères, mais de poursuivre cette œuvre. Je compris, quoiqu'elle ne me le dit point, qu'elle m'assistait auprès de Dieu.

Elle ajouta une autre chose, qui n'est pas de nature à être rapportée ici. Je me sentis remplie de joie et du désir de travailler pour Dieu. J'espère de sa bonté qu'aidée de telles prières, je pourrai faire quelque chose pour son service.

Voilà, mes filles, comment les travaux de cette servante de Dieu ont pris fin, mais la gloire dont elle jouit durera toujours. Pour l'amour de Notre-Seigneur, marchons généreusement sur les traces de notre sœur. Si nous l'imitons dans sa haine d'elle-même, nous achèverons comme elle notre course. Elle est rapide, cette course, et tout finit bien vite ici-bas.

Nous arrivâmes à Villanueva de la Jara le premier dimanche de carême de l'année 1580, le jour de saint Barbatianus et la veille de la Chaire de saint Pierre. Le très saint Sacrement fut placé, le jour même, dans l'église de la glorieuse sainte Anne, à l'heure de la grand'messe. Tous les membres de la municipalité et plusieurs autres personnes, au nombre desquelles était le docteur Ervias, vinrent au-devant de nous. Nous mîmes pied à terre auprès de l'église paroissiale, qui est fort éloignée de celle de Sainte-Anne. Le bourg entier était en joie, et ce ne fut pas sans une extrême consolation que je vis accueillir avec tant de bonheur l'Ordre de la très sainte Vierge Notre Dame. Nous entendions de loin le carillon des cloches. Aussitôt que nous fûmes dans l'église, on entonna un *Te Deum*, qui fut exécuté alternativement par l'orgue et par le chœur des chantres. Cela fait, le très saint Sacrement fut placé sur un brancard, et la statue de Notre-Dame sur un autre. Il y avait aussi des croix et des bannières. La procession se mit en marche avec beaucoup de

pompe. Nous étions au centre, tout près du très saint Sacrement, revêtues de nos manteaux blancs et nos voiles baissés; près de nous se tenaient nos pères déchaussés, venus en grand nombre de leur monastère. Il y avait également des Franciscains — car Villanueva possède un couvent de l'Ordre de Saint-François, — enfin un religieux dominicain, de passage dans le bourg, et quoiqu'il se trouvât seul, je fus charmée de voir en cette circonstance l'habit de son Ordre. Comme le trajet était long, on avait dressé sur le parcours un grand nombre d'autels, où l'on s'arrêtait de temps en temps pour chanter quelques strophes à l'éloge de notre Ordre. Nous en étions touchées de dévotion, comme aussi de voir ce peuple célébrant les louanges du grand Dieu qu'on portait au milieu de nous, et donnant, pour l'amour de lui, tant de marques d'honneur à sept pauvres petites Carmélites déchaussées. En présence d'un tel spectacle, j'éprouvais une véritable confusion à me voir de ce nombre, persuadée comme je l'étais que si l'on m'eût traitée selon mes mérites, tout le monde se fût tourné contre moi.

Si je vous ai si longuement entretenues, mes filles, de l'honneur rendu en ce jour à l'habit de la Vierge, c'est afin que vous en bénissiez Notre-Seigneur et que vous lui demandiez instamment de faire servir à sa gloire cette nouvelle fondation. Je me sens plus contente, je vous l'avoue, lorsqu'un monastère s'établit avec force persécutions et souffrances. Je vous en raconte alors l'histoire avec plus de plaisir.

Ces souffrances, il est vrai, nos sœurs déjà réunies les avaient endurées depuis près de six ans — ou du moins, plus de cinq ans et demi — qu'elles s'étaient retirées dans la maison de la glorieuse sainte Anne.

Je ne parle pas de leur grande pauvreté, de la peine qu'elles avaient à se procurer le nécessaire, car jamais elles ne voulurent demander l'aumône, de crainte de donner à penser qu'elles s'étaient réunies là pour être entretenues aux frais des habitants. Je ne m'arrête pas non plus à la sévère pénitence qu'elles pratiquaient, jeûnant fort souvent, mangeant très peu, n'ayant que de mauvais lits, et se trouvant logées fort à l'étroit, chose d'autant plus pénible que leur clôture était plus rigoureuse. Leur plus grande souffrance, elles me l'ont assuré, venait de l'ardent désir qui les pressait de se voir revêtues de l'habit du Carmel. Ce désir était pour elles un tourment du jour et de la nuit, tant elles craignaient de ne jamais le voir réalisé. Aussi leurs prières, leurs larmes continuelles, n'avaient-elles d'autre objet que d'obtenir de Dieu cette faveur. Voyaient-elles leur dessein contrarié en quelque manière, leur désolation était extrême, et elles redoublaient leurs pénitences. C'était sur la nourriture gagnée par leur travail, qu'elles prélevaient de quoi payer les messagers qu'on m'envoyait, de quoi aussi offrir des gratifications, en rapport avec leur pauvreté, à ceux qui pouvaient leur prêter quelque concours. Maintenant que je les connais et que je vois leur sainteté, je ne doute pas que ce ne soient leurs prières et leurs larmes qui leur aient obtenu l'entrée de notre Ordre. Je regarde ces âmes choisies comme un trésor bien plus précieux pour lui que de riches revenus, et j'espère que ce couvent prospérera.

A notre entrée dans la maison, nous les trouvâmes toutes rassemblées à la porte intérieure, chacune vêtue à sa façon, c'est-à-dire comme elles étaient entrées, car, espérant toujours recevoir notre habit,

elles n'avaient jamais voulu prendre celui des béates. Leurs vêtements étaient modestes, mais assez négligés pour révéler le peu de soin qu'elles prenaient de leur personne. La maigreur de la plupart d'entre elles montrait bien la vie austère qu'elles avaient menée. C'est avec des larmes de joie qu'elles nous reçurent, et l'on a bien vu que ces larmes étaient sincères. Leur vertu éclate dans leur allégresse, leur humilité, leur soumission à la prieure. Elles ne savent que faire pour se rendre agréables à chacune des religieuses venues pour la fondation. Toute leur crainte était qu'à la vue de leur pauvreté et de la petitesse du logis, elles ne voulussent s'en retourner.

Nulle d'entre elles n'avait exercé l'autorité ; mais chacune, en toute fraternité, travaillait le plus qu'il lui était possible. Quand la nécessité l'exigeait, deux des plus âgées traitaient de leurs affaires, les autres ne parlaient ni ne voulaient parler à qui que ce fût. Il n'y eut jamais de serrure à leur porte, mais seulement un verrou. Pas une n'osait en approcher, la plus âgée seule répondait. Elles dormaient très peu, afin de gagner de quoi vivre sans négliger l'oraison, qu'elles faisaient bien des heures durant. Les dimanches et les fêtes, elles y consacraient la journée entière. Pour leur conduite spirituelle, elles se servaient des ouvrages du père Louis de Grenade et du père Pierre d'Alcantara. La plus grande partie de leur temps se passait à réciter l'office divin, à quoi elles employaient le peu qu'elles savaient lire, car il n'y en a qu'une parmi elles qui sache le faire convenablement. Leurs bréviaires ne se trouvaient pas même conformes entre eux : c'étaient d'anciens bréviaires romains, donnés par des prêtres qui ne

s'en servaient plus, et d'autres qu'elles s'étaient procurés comme elles avaient pu. Sachant si peu lire, il leur fallait des heures et des heures pour dire l'office ; mais elles ne le récitaient qu'en un lieu d'où elles ne pouvaient être entendues du dehors. Dieu, sans doute, avait égard à leur bonne intention et à leurs efforts, mais il est probable qu'elles disaient peu de vérités. Le père Antoine de Jésus, dès qu'il eut fait leur connaissance, leur conseilla de s'en tenir à l'office de Notre-Dame.

Elles avaient un four où elles faisaient cuire leur pain. Tout chez elles était aussi bien réglé que si une supérieure les eût conduites. J'en bénissais Notre-Seigneur, et plus je les voyais de près, plus je me réjouissais d'être venue. Quand il aurait dû m'en coûter toutes sortes de peines, je n'aurais pas voulu avoir privé ces âmes de consolation. Celles de mes compagnes qui sont restées avec elles, me disaient qu'il leur en avait bien coûté un peu les premiers jours ; mais après cela, les connaissant mieux et voyant leur vertu, elles étaient enchantées de vivre en leur société et les aimaient beaucoup. Que la sainteté et la vertu ont de puissance ! A la vérité, ces compagnes étaient telles, qu'elles auraient supporté de grand cœur toutes les difficultés et toutes les peines du monde, leur plus grand désir étant de souffrir pour le service de Notre-Seigneur. Du reste, la religieuse qui n'a pas ce désir ne doit point se croire vraie carmélite déchaussée. C'est vers la souffrance, non vers le repos, que doivent se porter nos aspirations si nous voulons imiter en quelque chose notre véritable Epoux. Daigne la divine Majesté nous donner grâce pour le faire ! Amen.

Voici maintenant l'origine de l'ermitage de Sainte-Anne. Il y avait à Villanueva de la Jara un ecclésiastique, originaire de Zamora, qui avait été quelque temps religieux de Notre-Dame du Mont-Carmel et se nommait Diego de Guadalajara. Il portait une dévotion particulière à la glorieuse sainte Anne, et avait fait construire, tout près de sa maison, cet ermitage qui lui donnait la facilité d'entendre la messe. Sa grande dévotion envers cette sainte le conduisit à Rome, d'où il rapporta une bulle conférant de nombreuses indulgences à l'église, ou plutôt à l'ermitage en question. C'était un homme vertueux et ami de la retraite. En mourant, il ordonna par testament que sa maison et tout ce qu'il possédait seraient employés à fonder un couvent de religieuses de Notre-Dame du Mont-Carmel ; que si la fondation n'avait pas lieu, son bien irait à un chapelain, qui serait tenu de dire toutes les semaines quelques messes dans l'ermitage. Cette obligation devait prendre fin dès qu'un monastère serait fondé. L'ermitage fut ainsi desservi par un chapelain pendant plus de vingt ans ; mais, dans cet intervalle, le bien avait beaucoup diminué. Les postulantes n'occupaient que la maison du donateur ; le chapelain en habitait une autre, qui faisait également partie de la chapellenie. Il va la céder, avec ce qui reste de bien. C'est d'ailleurs fort peu de chose, mais Dieu, dont la miséricorde est si grande, ne manquera pas de protéger le monastère de la glorieuse aïeule de son Fils. Puisse Sa Majesté y être toujours fidèlement servie, et que toutes les créatures chantent à jamais ses louanges ! Amen.

## CHAPITRE XXIX

LE COUVEN DE PALENCIA EST FONDÉ SOUS LE TITRE DE SAINT-JOSEPH DE NOTRE-DAME DE LA RUE, LE JOUR DE LA FÊTE DU SAINT ROI DAVID DE L'ANNÉE 1580.

**SOMMAIRE.** — *L'évêque de Palencia demande une fondation de Carmélites déchaussées dans sa ville. — La sainte tombe malade à Valladolid. — Langueur et abattement où elle se voit réduite. — Une parole de Notre-Seigneur relève son courage. — Elle se met en route pour Palencia. — Joie générale de la ville à la nouvelle de l'établissement du monastère. — Incidents relatifs à l'achat d'une maison. — Avertissement céleste. — Translation solennelle des religieuses. — La Réforme est érigée en province distincte.*

A mon retour de la fondation de Villanueva de la Jara, notre supérieur (1), pour répondre au désir de l'évêque de Palencia, don Alvaro de Mendoza, m'ordonna de me rendre à Valladolid. Ce prélat est celui qui a pris sous sa juridiction et constamment protégé notre premier monastère de Saint-Joseph d'Avila ; depuis, il continue à favoriser notre Réforme de tout son pouvoir. A peine avait-il été transféré du siège d'Avila à celui de Palencia, que Notre-Seigneur lui avait inspiré le désir de fonder en cette dernière ville un nouveau couvent de notre saint Ordre.

Arrivée à Valladolid, je tombai si gravement malade qu'on désespéra de ma vie. Il me resta

1. Le père Ange de Salazar.



ensuite un dégoût si profond et une telle conviction de n'être plus bonne à rien, que la prieure de notre couvent de Valladolid (1), qui désirait beaucoup la fondation de Palencia, avait beau me presser de l'entreprendre, elle ne parvenait pas à m'y décider. Aussi bien ne voyais-je aucun fondement à lui donner : le monastère devait s'établir sans revenus, et l'on m'assurait qu'il ne pourrait subsister, tant la ville était pauvre.

Il y avait déjà près d'un an qu'on parlait de cette fondation, en même temps que de celle de Burgos, et je n'y avais pas senti cette grande opposition. Au moment dont je parle, j'y voyais des inconvénients de toute sorte, et cependant, je ne m'étais rendue à Valladolid que dans ce but. Je ne sais si cela provenait de cette maladie et de la faiblesse qui m'était restée, ou bien si le démon voulait empêcher le bien qui s'en est suivi. Ce qui est certain, c'est que je ne puis voir sans étonnement et sans compassion à quel point la pauvre âme participe aux infirmités du corps. Souvent même, je m'en plains à Notre-Seigneur. On dirait vraiment que le corps a le droit de faire la loi à l'âme, tant il lui oppose de besoins et de nécessités. A mon avis, c'est là une des grandes peines, une des grandes misères de cette vie, quand la ferveur de l'esprit n'est pas assez forte pour prendre le dessus. Souffrir physiquement, endurer des douleurs aiguës, c'est pénible, certainement ; mais quand l'âme reste vigoureuse, je compte cela pour rien, parce qu'alors elle bénit Dieu et reçoit la souffrance de sa main. Mais souffrir, et d'autre part se sentir impuissante, c'est une terrible chose, sur-

1. La mère Marie-Baptiste.

tout pour uné âme qui a ressenti d'ardents désirs de se voir privée de tout repos intérieur et extérieur, et de s'employer tout entière au service de son grand Dieu. A cela, pas d'autre remède que la patience, la connaissance de sa misère et l'abandon à la volonté du Seigneur, afin qu'il se serve de nous pour ce qui lui plaira et en la manière qu'il lui plaira.

C'est en cet état que je me trouvais alors. J'étais convalescente, mais réduite à une telle faiblesse, que j'avais perdu jusqu'à cette confiance que je reçois ordinairement de Dieu, quand il s'agit d'entreprendre une fondation. Tout me paraissait impossible. S'il s'était trouvé quelqu'un pour relever mon courage, que cela m'eût fait de bien ! Mais les uns augmentaient mes craintes, et le léger espoir que me donnaient les autres ne suffisait pas à triompher de ma pusillanimité.

Sur ces entrefaites arriva un père de la Compagnie, nommé le maître Ripalda, grand serviteur de Dieu auquel je m'étais confessée quelque temps. Je lui fis connaître ma situation, lui disant mon désir qu'il me tint la place de Dieu et me donnât son avis sur l'affaire dont il s'agissait. Il commença par m'animer beaucoup, disant que cette lâcheté était un effet de la vieillesse. Je voyais parfaitement que ce n'était pas cela, et il est certain que je n'éprouve pas ce découragement aujourd'hui que je suis plus vieille. Au fond, il le savait bien ; mais il voulait, je pense, me mortifier et m'empêcher de croire que mon hésitation venait de Dieu. Pour la fondation de Palencia, comme pour celle de Burgos, dont je m'occupais simultanément, j'étais totalement dépourvue de ressources ; mais ce n'était pas là ce qui

m'arrêtais, car d'ordinaire, je commence avec moins encore.

La décision du père Ripalda fut que je devais à tout prix poursuivre l'entreprise. La même chose m'avait été dite à Tolède, peu auparavant, par un provincial de la Compagnie, appelé Balthazar Alvarez. J'avais alors de la santé, et ce conseil avait suffi pour me décider. Bien qu'il eût encore beaucoup de poids à mes yeux, je ne parvenais cependant pas à surmonter définitivement mon irrésolution, tant le démon — ou, comme je le disais tout à l'heure, la maladie — me tenait comme enchaînée. Sur ces entrefaites, mon état s'améliora considérablement. La prieure de Valladolid, qui avait fort à cœur la fondation de Palencia, me pressait le plus qu'elle pouvait; pourtant, témoin de mon peu d'ardeur, elle n'était pas sans crainte, elle aussi. Qu'elle vienne donc me ranimer, la véritable chaleur, puisque les hommes, les serviteurs de Dieu eux-mêmes, sont impuissants à le faire! Oui, on le verra par ce qui va suivre, bien souvent ce n'est pas moi qui agit dans ces fondations, c'est Celui dont la puissance est infinie.

Un jour qu'après avoir communiqué j'étais tout aussi indécise, et prête à renoncer à quelque fondation que ce fût, je suppliais Notre-Seigneur de me donner lumière pour accomplir en tout sa volonté, car, je dois le dire, jamais ce grand abattement où j'étais réduite ne refroidissait le moins du monde ces désirs dans mon âme. Le divin Maître me dit alors, avec une sorte de reproche : *Que crains-tu? Quand est-ce que je t'ai manqué? Je suis le même aujourd'hui que j'ai toujours été. Ne laisse pas de faire ces deux fondations.* O grand Dieu! que vos paroles sont différentes de celles des hommes! A l'instant même, je

me trouvai si résolue et si courageuse, que le monde entier n'aurait pas eu le pouvoir de me faire obstacle.

Sans retard je me mis à l'œuvre, et Notre-Seigneur, de son côté, me fournit des moyens d'action. Je fis choix de deux religieuses, dont la dot devait servir à l'achat d'un local. On avait beau me répéter que vivre d'aumônes à Palencia était impossible, c'était comme si l'on ne m'eût rien dit. Fonder avec des revenus, je le voyais très bien, il n'y fallait pas songer ; mais du moment que Dieu m'ordonnait d'établir le monastère, Sa Majesté, sans doute, pourvoierait à ses besoins. Ainsi, sans être encore entièrement remise et malgré la rigueur de la saison, je me décidai à partir. Le jour des Innocents de l'année marquée plus haut, je quittais Valladolid.

Nous devons occuper une maison qui nous était cédée jusqu'au terme de la Saint-Jean de l'année suivante, par un gentilhomme qui, après l'avoir louée, était allé s'établir ailleurs. J'écrivis à ce sujet à un chanoine de la ville. Je ne le connaissais pas, mais un de ses amis me l'avait dépeint comme un grand serviteur de Dieu, et depuis lors, j'étais restée convaincue qu'il nous aiderait beaucoup. C'est une expérience que nous avons faite dans toutes les fondations, en chaque localité, Notre-Seigneur, voyant le peu dont je suis capable, se choisit lui-même des auxiliaires. Je fis donc demander à ce chanoine de me tenir le plus secrètement possible la maison libre — car il s'y trouvait encore un occupant, — et je le priai en même temps de ne point dire quelle devait en être la destination. Plusieurs personnes distinguées, et tout particulièrement l'évêque, nous avaient témoigné grande bien-